TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 559

32 PAGES

— JEUDI 11 JANVIER 1979

**Moscou souhaite une « rallonge » des crédits accordés par la France**

LIRE PAGE 30

L'ARTICLE DE DANIEL VERNET

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Le Pérou à genoux

*L'expérience nationaliste* et révolutionnaire engagée en octobre 1968 par les militaires péruviens avec résolution, mais aussi avec quelque naïveté, continue de se désagréger inexorablement dans un pays aux prises avec d'inextricables *difficultés économiques* et sociales.

Le mouvement de grève générale de trois jours déclenché le mardi 9 janvier à l'appel de plusieurs organisations politiques et de syndicats d'une gauche bien divisée *n'est qu'un nouveau cri* de colère de larges secteurs populaires sacrifiés à la tentative de redressement économico-financier imposé par le Fonds monétaire international et accepté à contrecœur par le gouvernement du *général Morales Bermudez.*

Celui-ci, qui est aussi un expert financier, a qualifié le F.M.I. d'« organisme désuet et anachronique », tout juste capable de « manipuler l'arithmétique économique ». Mais le chef de l'Etat a dû également admettre qu'il « n'avait pas le choix ». Le Pérou, contraint de passer sous les fourches caudines du Fonds monétaire dix ans après le défi courageux *lancé par le général* Velasco Alvarado, est, après tant d'autres nations du tiers-monde, un pays à genoux.

Avec ses populations indiennes misérables des hautes terres, une capitale, Lima, submergée par un exode rural nourrissant sans trêve les sinistres bidonville (« barriadas ») de la périphérie, un chômage endémique qui touche la moitié au moins de la population active, un grave *sous-développement* culturel des masses paysannes, le Pérou est une poudrière virtuelle. Qu'elle n'ait pas encore explosé s'explique sans doute par l'accoutumance à la misère et à l'oppression que M. Haya de la Torre, leader charismatique mais vieillissant de l'APRA (Alliance populaire pour la révolution américaine), formation actuellement majoritaire *dans le Parlement, définit* non sans cynisme de « qualité » péruvienne.

Pourtant, ce pays andin possède des richesses naturelles très importantes, en particulier du pétrole et tous les minerais, et peu *de nations latino-américaines* disposent d'une telle capacité de diversification de leur économie. Mais, pour des raisons analogues à celles qui ont causé en 1973 la perte de l'Unité populaire chilienne de Salvador Allende (fortes pressions *extérieures*, hostilité des classes dominantes, erreurs nombreuses d'administration et de jugement, projets trop ambitieux et *désordonnés*), le Pérou des militaires « de bonne volonté » doit renoncer, lui aussi, à ses désirs légitimes de conquête de la souveraineté économique et de l'indépendance politique.

Tenace et populaire, le général Velasco *Alvarado voulait* « libérer » l'Indien asservi depuis des siècles. La réforme agraire, saluée en son temps par Fidel Castro, a certes sensiblement modifié les structures traditionnelles, particulièrement dans le Nord (domaine du sucre et du coton), mais elle n'a pu corriger vraiment l'insondable désespoir glacé de l'altiplano. Le général, chassé en 1975, voulait aussi « moderniser » une société dominée par l'oligarchie terrienne. Il a remplacé *quelques grandes familles* liées à l'étranger par une bureaucratie étatique dans les *coopérative* du Nord et du Centre, accéléré le processus d'industrialisation, esquissé des mesures de « socialisation » parfois généreuses, *souvent* brouillonnes, et tenté de mettre en place un vaste système de « *participation* » populaire.

Ses successeurs militaires affirment rester fidèles à l'« esprit » de la révolution de 1968. Sous la *pression des événements* et des bailleurs de fonds, ils ont dû depuis trois ans rogner les « acquis » sociaux et le volontarisme nationaliste de la « première *phase* » du régime. Encouragés par les Etats-Unis, ils ont également décidé de remettre progressivement le pouvoir aux civils. Il est douteux que ce transfert s'effectue, d'ici à 1980, sans constat de faillite.

*(Lire nos informations page 5.)*

IRAN

## M. Bakhtiar est convaincu que le chah quittera le pays « dans les prochains jours »

**M. Chapour Bakhtiar, premier ministre iranien, a affirmé mardi 9 janvier, *au micro de France-Inter* que le départ *en* « vacances » du chah était pratiquement « chose faite » et que le souverain quitterait l'Iran « dans les *prochains jours* » ; *au même moment l'A.F.P. indiquait de* « source gouvernementale » à Washington que les Etats-Unis avaient conseillé au chah de quitter l'Iran au moins temporairement, sa présence interdisant le retour à l'ordre.**

**M. Hodding Carter, porte-parole du Département d'Etat, s'est toutefois *refusé à confirmer cette information. Il a seulement relevé que des* « vacances » impliquaient un retour ultérieur du souverain dans son pays. *Il semble que le gouvernement américain ne considère plus le chach* comme un garant de l'avenir politique du pays.**

**Le Pentagone a d'autre part fait savoir mardi qu'une flotte américaine *croisait dans l'océan Indien.***

**On a appris mardi à Téhéran que le chah avait ordonné le transfert d'une partie des biens de sa famille à la fondation Pahlevi qui serait chargée de les utiliser à des fins de bienfaisance et qu'il avait fait libérer deux cent soixante détenus.**

***Enfin le rial iranien a été dévalué ce mercredi 10 janvier d'environ 9 %* par rapport au dollar américain par la banque nationale Melli pour ses opérations de comptes courants. Toutefois la banque aurait conservé l'ancienne parité du rial pour toutes les exportations iraniennes.**

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Prenant la parole devant plus d'une centaine de journalistes entassés dans deux pièces exiguës de sa villa de Niavaran, M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, a lancé, mardi 9 janvier, une véritable déclaration de guerre contre le nouveau gouvernement de M. Bakhtiar, qu'il a qualifié d'« *illégitime* ».

« *Le chah et ses protecteurs,* a-t-il dit, *n'ont pas compris que le vœu du peuple iranien n'est pas de changer de pion ou de premier ministre, mais de transformer fondamentalement le pouvoir et de rendre à la nation sa souveraineté. Il faut que le destin de l'Iran soit déterminé à Téhéran, et non à Washington, Londres ou Moscou.* » M. Sandjabi a ajouté qu'il était prêt à prendre la tête d'un « *gouvernement provisoire* » répondant aux exigences de la « *situation révolutionnaire* », « *si le peuple le lui demandait et s'il avait l'accord de l'ayatollah Khomeiny* ». Il n'a pas voulu donner davantage de précisions sur ce sujet, qui apparemment n'est pas à l'ordre du jour.

Le secrétaire général du Front national a tenu cependant à préciser qu'il fallait auparavant que « *le chah parte pour de bon* ».

JEAN GUEYRAS.

*(Lire la suite page 4.)*

AU JOUR LE JOUR

### JEUX INTERDITS

*A dater du 1er décembre prochain, la vente des jouets guerriers sera interdite en Suède, et ce à la suite d'une décision spontanée des fabricants et des commerçants. Ainsi, pour libérer leurs instincts agressifs les enfants devront-ils se passer des mitraillettes, des fusils, des pistolets, bref de toute la quincaillerie accompagnant d'ordinaire les panoplies des tueurs ou des justiciers en herbe.*

*Evidemment, une telle décision risque de provoquer une crise des vocations au royaume des supermen. Mais que les marchands d'armes se rassurent : il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts avant que ce genre de jouets soit également interdit aux adultes.*

BERNARD CHAPUIS.

CAMBODGE

## La Roumanie condamne l'intervention du Vietnam

## L'U.R.S.S. et plusieurs pays de l'Est reconnaissent le nouveau régime

**Après le Vietnam et le Laos, l'U.R.S.S., imitée par la R.D.A., la Pologne, la Hongrie et l'Afghanistan, a reconnu le nouveau régime cambodgien. La Roumanie, en revanche, condamne — par un éditorial paru dans « Scinteia », le *quotidien du parti* — l'aide au Vietnam à « des éléments qui se sont levés contre la *direction de leur propre pays* ». *Selon Scinteia* », cette « ingérence dans les affaires d'un autre Etat » constitue un « coup sévère pour le socialisme ».**

**Les dirigeants yougoslaves sont pour leur part embarrassés, indique notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch. La presse yougoslave donne des informations sur le Cambodge, aussi bien de source chinoise que d'origine vietnamienne. L'attitude *de Belgrade dépendra probablement de celle du prince Sihanouk* — grand ami du président Tito — devant le Conseil de sécurité, qui devait examiner ce mercredi 10 janvier la question cambodgienne.**

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a laissé au Vietnam le soin de *reconnaître le premier le Conseil* révolutionnaire populaire installé *à Phnom-Penh par le Front uni* de salut national du Kampuchéa *(FUNSK).* Quelques heures plus tard, Tass diffusait le message adressé par MM. Brejnev et Kossyguine à M. Heng Samrin. Les dirigeants soviétiques affirment solennellement que le Conseil révolutionnaire est « *le seul gouvernement légitime du Kampuchéa et le porte-parole authentique du peuple cambodgien* ».

La victoire du FUNSK, écrivent-ils, marque « *le triomphe de la juste cause des patriotes du Kampuchéa qui se sont levés pour lutter énergiquement en faveur de la liberté et de l'indépendance de leur patrie. Il met fin aux jours sinistres de la tyrannie et aux souffrances auxquels les dictateurs réactionnaires avaient voué le peuple du Kampuchéa. (...) De nouvelles perspectives favorables s'ouvrent pour le renforcement de la paix en Indochine, conformément aux aspirations nationales des peuples de la région, sans aucune ingérence de l'extérieur* ».

Recevant les dirigeants de la revue *Time*, M. Brejnev a développé, mardi 9 janvier, les mêmes thèmes, mais avec des paroles très dures contre la Chine : « *Un régime pro-chinois existait au Kampuchéa,* » a-t-il déclaré, *autrement dit, il existait un modèle chinois quant à la structure politique. Or l'extermination massive des gens au Kampuchéa n'est rien d'autre qu'une « révolution culturelle » à la chinoise appliquée sur le territoire d'autrui.* » Tass déclare que le secrétaire général du P.C. soviétique répondait ainsi à une question de M. Cave, rédacteur en chef de *Time*. Mais tous les téléspectateurs soviétiques ont pu voir, lors du bulletin d'information du soir, que M. Brejnev lisait une réponse soigneusement préparée.

DANIEL VERNET.

*(Lire la suite page 3.)*

LA MULTIPLICATION DES PLANS RÉGIONAUX

## Tous prioritaires

par J.-F. SIMON

Aujourd'hui le Nord, l'Aquitaine, la Lorraine ; hier le Massif Central, l'Ouest, les Vosges... Chaque région aura bientôt son plan.

Ces plans régionaux ont au moins un mérite : ils obligent les Français à réviser leur géographie. Le Lot-et-Garonne est-ce encore l'Aquitaine, capitale Toulouse ou Bordeaux ? L'Allier est-ce déjà le Massif Central et l'Auvergne ? Ils ont aussi deux vertus plus sérieuses, puisqu'ils sont l'occasion de dresser des bilans et de manifester des solidarités.

Dans ces temps de longues récriminations, il n'est pas mauvais de mettre toutes les cartes sur la table, de refaire les additions, de réviser les révisions. Les *régions nées à la veille de la* crise ont souvent été tentées, lorsqu'elles ont programmé leur développement, d'anticiper sur la prospérité. Sont venues les difficultés nationales, *internationales ;* restructuration et chômage, changement d'horizon, qui obligent à calculer au plus juste ce qui manque, ce qui est souhaitable et possible. L'avenir des Aquitains doit désormais s'évaluer de ce côté-ci et de l'autre des Pyrénées, où l'Espagne piétine à la porte *du Marché commun.* L'effondrement de la sidérurgie européenne soulève des séismes jusqu'au tréfonds de la Lorraine ou du Nord. Des plans nouveaux, c'est-à-dire des évaluations nouvelles et des moyens nouveaux pour les prendre en charge, sont *indispensables.*

Ces plans offrent aussi une excellente occasion de se compter *pour défendre* ce qui *compte. Le* bon ton est aujourd'hui, à l'exemple du président de la République — et si possible en forçant le ton, — de brocarder les régions telles que les a instituées la timide loi de 1972. Cadre *artificiel et donc vide, lieu des* non-pouvoirs... La commune, le département, voilà des collectivités anciennes et vivantes. Pourquoi s'entêter à créer un échelon *administratif supplémentaire qui* ne peut que dérouter et retarder ?

La crise de l'emploi — et la crise tout court — a montré qu'elle ignorait ces frontières vénérables *mais trop étroites.* Ce sont des régions entières — même si leurs limites ne coïncident pas toujours avec celles des établissements publics — qui sont frappées par les conversions ou les restructurations. Impossible de traiter isolément les « poussières de *situations* » *qui, ici ou là,* demandent des traitements collectifs. Les deux départements du Nord-Pas-de-Calais existent ensemble et, quels que soient les commentaires politiques que sa démarche a pu susciter, il n'est pas sans intérêt de voir le président du conseil régional prendre le bâton de pèlerin pour défendre des idées qu'il présente depuis des années.

*(Lire la suite page 27.)*

## La pénurie d'électricité

### E.D.F. demanderait à des entreprises de produire leur courant

***M. André Giraud, ministre de l'industrie, a laissé entendre, le 9 janvier, lors d'un déjeuner de l'Association des journalistes économiques et financiers, qu'Electricité de France étudiait la possibilité de demander aux industriels qui disposent de moyens autonomes de production de courant (groupes électrogènes) de s'en servir pour soulager le réseau en période de pointe. Plusieurs milliers de mégawatts (3 ou 4) pourraient ainsi être laissés à la consommation des autres usagers.***

***La C.G.T. a immédiatement réagi aux propos de M. Giraud en dénonçant une* « déclaration » *qui* « n'est pas celle d'un ministre qui a le souci de l'intérêt général ».**

Quelle que soit la rapidité des décisions qui seront prises pour permettre à l'E.D.F. de répondre pendant les prochains mois à sa mission de service public, ces mesures n'auront pas d'effets avant 1981-1982. La construction de turbines à gaz — le moyen de production le plus facile à relier au réseau — demande en effet près de deux ans et demi. Il est donc nécessaire de trouver les quelques milliers de kilowatts-heure qui permettront d'éviter que ne se reproduise la panne du 19 décembre.

Trois catégories de « producteurs » d'électricité peuvent, en fait, « *soulager* » le réseau d'E.D.F. M. Giraud n'a évoqué que l'une d'entre elles : les possesseurs de groupes de secours fonctionnant au fuel. Il est vrai que les cliniques (pour les blocs opératoires), les tours (pour les ascenseurs) sont tenues de disposer de moyens autonomes de production et que de nombreux *industriels s'en sont équipés.* Mais nul ne sait quelle puissance cela peut représenter. Il faut donc, dans un premier temps, recenser tous les *groupes*, avant de négocier des contrats avec chacun de *leurs détenteurs. Car le kilowatt-heure* d'un groupe électrogène est cher.

Si E.D.F. demande aux gros industriels de s'en servir aux heures de pointe, elle devra rémunérer le coût de démarrage des groupe et celui d'une partie de la consommation de combustible. C'est donc un contrat indépendant de celui qui lie l'entreprise nationale à son client pour la fourniture d'électricité (contrairement aux contrats dits « interruptibles » par lesquels des industriels — une vingtaine — acceptent d'être coupés lorsque cela arrange E.D.F. en échange d'une baisse notoire de leur prime fixe). Une telle politique coûtera quoi qu'il en soit de l'argent à l'entreprise publique.

BRUNO DETHOMAS.

*(Lire la suite page 29.)*

LA MORT DE L'ARCHITECTE PIER LUIGI NERVI

## Un technicien visionnaire

**Nous apprenons la mort, mardi, à Rome, de Pier Luigi Nervi. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.**

C'est un des plus grands pionniers de l'architecture contemporaine qui disparaît avec Pier Luigi Nervi. Ses constructions appartiennent *à la tradition des architectures* structurales de béton. Ingénieur de formation, grand technicien inspiré du « ferro cemento », dont il est l'inventeur, imprégné de la culture *de son pays, il a réalisé le paradoxe* de poursuivre, dans un langage moderne et dans des programmes nouveaux de la civilisation industrielle, la lignée des Bramante et des *Borromini. Chez Pier Luigi Nervi,* la technique et l'économie d'un édifice vont toujours de pair avec sa beauté.

Ce grand technicien est un poète qui a réussi à rendre aimable l'aspect rude et brutal du béton. Ses palais étalent des palais des sports *et d'exposition industrielle, des hangars* d'avion, des entrepôts d'usine, des gares toujours de grandes dimensions. Ici les calculs de statique, de résistance des matériaux à leur propre poids et aux effets du vent, à leurs coûts également, ne laisse *guère de place à la fantaisie. Il faut* que la forme soit logique et la structure nécessaire. En un certain sens, l'ingénieur doit en retrouver les lois fondamentales, mais l'architecte, l'artiste, *doit leur donner une forme qui* appartient d'une manière significative à notre temps.

JACQUES MICHEL.

*(Lire la suite page 21.)*

# idées

## ÉDUCATION ET CRÉATION

# Comment utiliser l'année de l'enfant ?

Par AMÉDÉE THÉVENET (*)

L'ANNEE 1979 est donc l'Année internationale de l'enfant. Ainsi en a décidé l'Assemblée générale des Nations unies qui en a confié la responsabilité à l'UNICEF. La France, pour sa part, a choisi pour thème de réflexion le sujet suivant : *« Comment répondre aux besoins d'épanouissement, de sécurité et d'autonomie des enfants, en dehors des heures scolaires »* (*le Monde* du 2 janvier).

Le choix de ce sujet est regrettable parce qu'inefficace. En effet, avant — comme pendant — comme après — l'année de l'enfant, l'épanouissement des enfants en dehors des heures scolaires est directement, sinon exclusivement, fonction du milieu socio-économique des parents. Avant — comme pendant — comme après l'année de l'enfant, les enfants des quartiers péri-urbains continueront de passer leur temps non scolaire sur les parkings et dans les caves des H.L.M. (en face des préaux et des cours d'écoles vides, mais interdits), et les enfants des milieux aisés continueront de fréquenter les groupes de loisirs éducatifs mais payants.

La plupart des responsables *travailleurs sociaux eussent aimé que* l'on parlât de l'enfance en danger. Celle qui remplit les permanences sociales et les services d'aide à l'enfance, celle qui est si mal connue du public, parce qu'on évite d'en parler.

Après l'année de la femme, nous avons l'année de l'enfant. Que cela plaise ou non. Alors, essayons d'en user intelligemment. Après tout, peut-être ce folklore n'est-il pas infantilisant par nature, mais par l'usage qu'on en fait. Essayons de tirer les leçons des précédentes manifestations et notamment de l'inoubliable année de la femme pour essayer d'éliminer dans la forme ce qui a fait que ces manifestations n'ont pas été prises très au sérieux par celles et ceux qui mènent ces justes *combats, et pour choisir, sur* le fond, les thèmes qui méritent une réflexion collective.

Comment faire pour la forme ?

Eviter de donner la parole à ceux qui l'ont déjà prise. Ce sont toujours les mêmes qui parlent et qui écrivent. On questionne sur les ondes ceux *qui se sont déjà exprimés par* des livres. Et comme ces privilégiés de l'information ne sont pas d'une fertilité intellectuelle à la hauteur des sollicitations dont ils sont l'objet, ils se répètent, quand ils ne répètent pas ce que le voisin a dit la veille. Pendant toute l'année de la femme, j'ai attendu que la télé braque une *caméra sur la vie d'une paysanne* du Cantal, que l'on tende un micro à une ouvrière de Moulinex, que l'on fasse écrire une journée de sa vie avec ses mots à elle par une mère de famille, à la double journée de travail. Je n'ai vu, entendu et lu que des héroïnes de Brétecher dans leur phase ascendante et pré-dépressive.

Eviter aussi de tendre micro, caméra ou colonne des journaux sérieux à celles (éventuellement à ceux) qui ont trop visiblement des problèmes personnels à évacuer.

Pour liquider ses névroses, il y a, depuis quelques années, un tas de livres souvent bien écrits, des magazines dont on sait qu'ils sont faits pour cela et qu'on n'est pas obligé d'acheter. Il y a aussi, pour les riches, les psychanalystes. S'ils sont fatigués, et s'ils ne servent à *rien*, au moins n'embêtent-ils personne.

Eviter encore de parler pour ne rien dire. C'est fou ce qu'on peut mouliner de mots inutiles dans l'air déjà chargé de bruits. Un déluge de mots sur un désert d'idées. Quand *on voit tout ce qui s'imprime, on* comprend que l'importation de pâte à papier mette en péril la balance des paiements. Ce mal affecte même l'administration, naguère sobre et laconique (Robert Catherine) mais dont il faut maintenant résumer les circulaires pour les comprendre.

Enfin, cerner les problèmes, déceler leurs causes, et agir sur elles. Cela veut dire agir sur les causes et non sur les effets. C'est tellement bête qu'on a un peu honte de le dire: Et la cause du problème, ce n'est par forcément « l'autre » : l'autre sexe (s'agissant des femmes), l'autre âge (les adultes, s'agissant des enfants), l'autre éducateur (les enseignants pour les parents et réciproquement). De toute manière, rien de durable ne peut être fait qu'avec l'accord de « l'autre ».

### Les vrais problèmes

Armée de beaux principes et, plus sérieusement, de l'expérience individuelle ou collective que peut donner une vingtaine d'années d'action sociale en faveur de l'enfance, je dresserais volontiers la liste des vrais et des faux problèmes des enfants de ce pays (et non pas des « petits Français » : les enfants étrangers sont proportionnellement plus nombreux et socialement plus dignes d'intérêt). Risquons donc un début de catalogue.

● *Adoption*. — Le drame de l'adoption, c'est qu'il y a des couples voulant adopter, mais qu'il n'y a pas d'enfants adoptables. Pour qu'un enfant soit adoptable, il faut, soit qu'il ait été expressément abandonné par un parent ou par les deux, soit qu'il ait été déclaré abandonné par le tribunal. Il peut être déclaré abandonné, lorsque ses parents ne s'en sont pas occupés pendant plus d'un an. Mais l'acte d'abandon physique et écrit est jugé comme une faute, alors on ne l'accomplit pas : on confie l'enfant au service de l'enfance, mais sans céder ses droits sur lui. Et la déclaration d'abandon par le tribunal, qui devrait alors intervenir au bout d'un an de désintérêt manifeste des parents, intervient peu, tard et mal, car les tribunaux, malgré les lois de 1966 et 1976, n'ont pas encore compris.

● *Abandon*. — Le mot est affreux, en l'occurrence, car, s'agissant d'enfants, c'est la mise en état d'adoptabilité, par un parent ou par les deux, d'un enfant qu'ils ne pourront élever (pour des raisons qui ne regardent qu'eux). C'est donc, pour eux, un choix lucide et généreux qu'il faut respecter (dans les maternités), car ce bébé, que vous croyez abandonné affectivement, est attendu depuis de longues années par de nombreux et beaux couples de parents jusque-là sans descendance.

● *Aide sociale à l'enfance*. — C'est l'ancien nom de l'Assistance publique. On ne devrait plus entendre parler d' « assistance publique ». En fait, il n'y a plus que les Marseillais et les Parisiens, ces bavards, qui emploient ce mot pour désigner leurs hôpitaux. Mais, alors que l'Assistance publique des « enfants assistés » s'occupait, jadis, de l'enfance abandonnée, elle a maintenant la charge de six cent cinquante mille enfants en difficulté. La moitié d'entre eux sont maintenus dans leur famille avec une aide financière et éducative, et l'autre moitié en est retirée pour être confiée à une famille d'accueil. Il faut trouver les bonnes familles d'accueil, et l'Année de l'enfance pourrait être une occasion de faire connaître cette activité éducative et sociale, qui est maintenant rémunérée correctement.

● *Enfance inadaptée*. — Ce fut la tarte à la crème des années 60. Le rapport Bloch-Lainé faisait le point, mais les associations de parents d'enfants inadaptés ont fait la politique en la matière. Résultat : il y a trop d'établissements et ils sont trop chers. On est en train de faire la même chose pour les handicapés adultes, habitués dès l'enfance à être parqués dans les cages dorées. La loi de 1975 proclame l'intégration sociale et il faut la faire. Accepter les handicapés physiques et mentaux parmi nous, dès l'enfance, à la *maternelle*, toutes les fois que leur état le permet, et il le permet beaucoup plus qu'on ne le croit. L'Année de l'enfance peut être une occasion de le réaliser largement.

● *Gardiennes d'enfants ou « nourrices »*. — Depuis la loi de 1977, la profession a été légalisée et réglementée sous le vocable d' « assistante maternelle ». Celles qui élèvent ainsi les enfants des autres sont au moins cinq cent mille, mais la moitié seulement est en règle à l'égard de la loi. Il faut savoir que huit cent mille enfants de moins de trois ans sont gardés, au moins pendant la journée, par une autre personne que leur mère. Les modes de garde collectifs (crèche, garderie, etc.) ne peuvent en accueillir qu'un sur dix. Et les nouvelles assistantes sont trop chères pour les petits salaires. Avant de dire aux jeunes couples de faire des enfants, il faut leur donner la possibilité matérielle de les élever.

● *Prostitution juvénile*. — C'est un problème dont on ne parlera pas. La prostitution fait rire les hommes, et elle met les femmes mal à l'aise (pourquoi ?). Alors on a enterré le « rapport Pinot », (*le Monde* du 26 mars 1976), qui préconisait un ensemble de mesures sages, mesurées et humaines (comme son auteur).

Les Services de prévention et de réadaptation sociale (S.P.R.S.) des directions des affaires sanitaires et sociales qui doivent prévenir la prostitution juvénile sont aussi rares et aussi dépourvus de moyens qu'en 1975. C'est le silence complet sur ce sujet, comme sur celui des suicides d'adolescents.

Soyez rassurés : on ne vous parlera pas de cela pendant l'Année de l'enfance. Vous aurez, en revanche, des sourires publicitaires d'*enfants gavés de chewing-gum et de* télévision (alors qu'il y a 52 millions d'enfants au travail dans le monde) (1). Vous aurez des discours et des sourires officiels. Notre principal moyen d'inculture, toutes chaînes en cela confondues, traite les adultes comme des enfants et les enfants comme des débiles (je me demande ce qu'ils pensent de nous).

Le style *« Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »* est nocif. Il nous entretient dans l'illusion d'une société facile pour tous. Il faut dire que c'est faux à des gens qui seront intelligents et courageux si on les traite comme tels. Ils trouveront alors des solutions à leurs problèmes et cesseront de se conduire en perpétuels assistés.

(*) Auteur de *l'Aide sociale d'aujourd'hui*.

(1) Selon un rapport du Bureau international du travail (B.I.T.), voir *le Monde* du 12 août 1978.

# Qui a peur de l'imagination ?

Par FLORENCE VIDAL (*)

VERS les années 50, deux révolutions ont lieu outre-Atlantique. Une révolution visible et une révolution invisible. La première est marquée par la sortie de l'ordinateur Univac 1 et signe les débuts de l'informatique. Un ordinateur, cela se voit. Personne donc, n'ignore la naissance de cette impressionnante quincaillerie. Comme il s'agit d'automatiser la pensée dite « logique » et que cette pensée est assez familière, tout le monde comprend de quoi il retourne et on se jette avec frénésie sur ce nouvel outil, sur ce nouveau business.

Cette même année, 1950, un livre est publié. Il s'appelle *The relation of intellectual factors to creative thinking in Science*. Son auteur, J.-P. Guilford, n'est pas le premier à avoir abordé le sujet mais, à la différence de ses prédécesseurs pionniers, lui se fait vraiment entendre par ses confrères. La psychologie de la créativité devient une discipline à part entière. En gros, cette science se propose de comprendre comment se comporte et pense l'homme qui imagine de nouvelles formes dans les sciences, les arts et les techniques. L'homme qui cesse de reproduire les schémas connus sort des automatismes de la perception et de la réflexion, se comporte en être pensant et non en machine.

Voici ce que ces chercheurs vont mettre en évidence :

1) Il apparaît que tout être humain est, peu ou prou, apte à l'expression et à l'expression créative, c'est-à-dire apte à transformer ses représentations et à inventer des langages. Il ne s'agit pas là d'un don ou d'un *surdon*.

2) On observe que la société — l'animal humain est grégaire — exerce de puissants contrôles sur la créativité de ses membres. La répression est fréquente, puisque la nouveauté bouscule les normes fixées par les grands prêtres. La stimulation existe aussi. Le plus souvent, la société oriente, canalise la créativité. Elle dit : « Soyez créatif lorsque vous vous servez d'un microscope ou d'un cyclotron. Oubliez de l'être face *aux structures sociales.* » *Il* arrive aussi que l'expression créative devienne le privilège d'un sous-groupe (politique, académique, etc.) qui énonce : « Nous, on pense pour vous. » D'où des manœuvres plus ou moins raisonnées, plus ou moins raisonnables, visant à s'approprier la gestion et la promotion du changement.

3) Nos chercheurs considèrent l'homme créateur, celui dont la créativité n'a pas été bloquée par les pressions sociales décrites ci-dessus. Voici, très rapidement, son portrait. Intelligent, il l'est bien sûr, au sens traditionnel du terme (c'est-à-dire que son cerveau mémorise, préfigure, associe de façon satisfaisante). Toutefois, ce n'est pas le grand champion du Q.I. C'est bien normal : sa forme d'intelligence échappe à peu près complètement à ces tests qui s'intéressent plus à l'intelligence restitutive qu'à l'intelligence joueuse, fluide, « casseuse » du connu, de l'admis.

Non, l'individu créatif n'est pas un super-ordinateur, c'est une personnalité complexe, paradoxale où domine la part affective. *« Je n'ai pas d'aptitude spéciale*, disait Einstein, *tout ce que j'ai, c'est que je suis passionnément curieux.* » Cet esprit est particulièrement souple, flexible. De plus, il est « tolérant au désordre », accepte la perte de repères qui advient lorsqu'un schéma est détruit et n'a pas encore été remplacé par un autre schéma reconstruit autrement. L'ambiguïté ne le dérange pas, car, pour lui, rien n'est vraiment noir ou blanc, mais tout est noir et blanc. Enfin, on le décrit comme autonome, capable de défendre sa vision du monde — souvent minoritaire — contre les forces du conformisme établi ; capable de prendre des risques intellectuels.

### Le « collège invisible »

Lorsque l'on a compris tout cela, une révision déchirante de notre conception de l'éducation s'impose. A l'éducation traditionnelle, basée sur l'acquisition des connaissances, se superposera une seconde éducation orientée vers le questionnement, la conversation ouverte avec le monde et avec soi, la gymnastique de l'imagination, l'exercice de la rêverie, l'audace de tout remettre en cause. Il ne s'agit plus ici d'acquisition de savoir, mais d'acquisition d'*attitudes*. Des attitudes mêmes qui peuvent inciter l'individu à devenir plus libre. Vaste programme.

Le Français est individualiste, c'est bien connu. Félicitons-le de se méfier des dangers du panurgisme et de fuir les tentatives d'endoctrinement. Cette position défensive a du bon. Elle limite les dégâts que cause le groupe, vu comme une puissance suspecte et parfois malfaisante. Cependant, cette position devient absurde lorsqu'elle exclut, pour ainsi dire *a priori*, une autre perception du groupe vu cette fois comme un champ de forces positives. Ainsi, un petit groupe qui fonctionne bien peut devenir un lieu d'échanges et de création collective. Le célèbre groupe Bourbaki (1) appartient à ce type. Ceux qui l'ont observé, ceux qui l'ont étudié constatèrent qu'il respectait les *règles de la démocratie élémentaire* (parité et diversité des participants, animation fonctionnelle et non dominatrice, accueil à l'originalité, bonne communication). Au surplus, les membres de ce groupe très ouvert communiaient sous les espèces de la taquinerie et de la gastronomie. Sur ce dernier point, les Français atteignent un niveau respectable. Pour le reste...

Qui ne se souvient de réunions de réflexion dont la productivité intellectuelle était fort médiocre, en dépit de la qualité personnelle des participants ? Qui ne se souvient de réunions de travail opérant dans un climat de parfaite confusion ? Pour éviter ces désastres et ce gaspillage de matière grise, certains ont conclu qu'il fallait enseigner le savoir-vivre et le savoir-penser en groupe. En France, cette forma*tion est encore trop peu dispensée.* Pourquoi ? D'abord, parce que les Français en conçoivent mal l'utilité (ils ont la science infuse...) ; ensuite parce qu'ils affublent cette formation d'une image douteuse (il y a du psycho-sociologue là-dessous et l'on sait bien que les « psy » vendent du vent ou soufflent sur les foyers de contestation). Il y a aussi ceux qui protestent vertueusement au nom de la spontanéité et qui, en situation de groupe, s'arrangent pour juguler la spontanéité des petits camarades. C'est dommage, car bien utilisé, le groupe est un instrument de travail remarquable. Les *Américains, eux... Chut !* Il est hors de question de recevoir des leçons de civilisation de ces gens-là.

### Pour ne pas manquer la suite

Pour en revenir, quand même, à ces Américains, il faut admettre qu'ils ont, aussi, diablement réfléchi au problème de la dissémination des idées. Une étude de l'université Columbia s'intitule : « Comment un chercheur trouve-t-il l'information utile ? ». *En dépouillant* cette étude, on s'est aperçu que le chercheur dépend largement de ses amis, de ses collègues et de ce réseau de relations informelles que l'on appelle le « collège invisible ». Autrement dit, la recherche d'informations reste essentiellement un *people process*, un processus humain. Quand on est convaincu de cela, il est loisible de réfléchir à tous les moyens d'améliorer ce processus humain. Et il y en a. Quantité d'experts en la matière sont même prêts à expliquer comment faire.

Dès la fin du dix-neuvième siècle, la France était en possession des principaux concepts qui lui eussent permis de poser les fondements d'une science de la psychologie de la création. Les réflexions de Pasteur, de Bernard, de Poincaré, de Hadamard, de Bergson, de Valéry allaient très loin. *En 1894, Paul Valéry* pressent l'importance de ce qu'il nomme une « logique méconnue », devine les jeux de la sensibilité et les aventures de la perception du peintre-inventeur Léonard de Vinci. Il trace un profil de l'individu créatif, celui-là même que décriront, en termes plus pesants les psychologues américains.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de suite ? Peut-être parce que la pensée française était bloquée sur le concept de génie, d'exception. Les Anglo-Saxons, eux, eurent une vue plus démocratique et plus pratique de l'affaire. *Ils* jouèrent (pour la plupart) sur les conditions d'environnement et sur la progressive formation d'une personnalité. Ces petites différences allaient leur permettre de sauter le pas. Les Français d'aujourd'hui vont-ils être capables de surmonter le sentiment de rejet qu'ils éprouvent à l'égard du monde américain ?

Reste à casser quelques mythes qui ont la peau dure.

● LE MYTHE DU SURDOUE. Ah ! le surdoué. On fait tout pour laisser entendre qu'on laisse dépérir d'ennui des enfants prodiges. Fort abusivement, on confond allégrement leurs facilités avec la créativité. Le petit Einstein était un mauvais élève : cependant, on raconte qu'il demeura des heures fasciné devant une boussole qu'on venait de lui offrir. Qui est capable de mesurer cet étonnement ? Des enfants dessinent, à douze ans, comme de petits Michel-Ange. Tant mieux. Mais quand comprendra-t-on qu'un vrai peintre peint, avant tout, avec son regard, avec ses émotions. A-t-on tout vu, tout ressenti à douze ans ?

● LE MYTHE DE L'ORDINATEUR-SORCIER. Un autre surdoué, celui-là, auquel on attribue, en plus, des pouvoirs magiques. Il faudrait être sérieux. Que fait-il ce magicien ? Il est capable de s'adonner à des activités mineures, telles que rechercher un numéro de *téléphone* ou établir un compte comptable ; d'améliorer des activités mineures (la *banque de données*) ; de procurer un terrain expérimental (simulation) ; d'effectuer des développements programmés impossibles à faire (vite) par voie traditionnelle (équations, etc.). Cela posé, pour l'instant du moins, ses limites sont grandes. L'ordinateur ne peut aider l'homme que dans le domaine que, dans leur jargon, les informaticiens qualifient de descriptif-répétitif. De plus, il n'admet que les situations à « causalité parfaite ». Conclusion : ce surdoué est un ignare pour tout ce qui touche au qualitatif ; il n'est pas, par essence, fait pour éclairer ou décrire un phénomène unique en son genre. Il n'est pas prêt de remplacer l'esprit humain qui découvre, pour la première fois, une étrangeté ou qui sent, intuitivement, l'existence de quelque chose de radicalement nouveau.

● LE MYTHE DES GROS SOUS. — Les budgets de recherche sont une chose. La façon dont on les répartit et les utilise en est une autre. Il existe des assortis de clauses d'affectation raides comme l'administration courtelinesque. D'autres sont attribués à des directeurs de recherche que l'on traite en adultes, que l'on considère responsables de gérer leurs affaires en souplesse.

Peut-on avoir raison de ces quelques mythes ? Peut-être. Sur les points que nous venons d'évoquer, il est possible d'argumenter et, faisant montre de quelque patience, de convaincre.

Mais, au-delà des mythes, n'y aurait-il pas des peurs ?

Les nouveaux citoyens, plus imaginatifs, seront moins faciles à manipuler, ils n'écouteront plus, bouche bée, les discours ronflants, les arguties technocratiques, les slogans primaires. Ils vont démasquer le fond sous la forme, contester les objectifs. Est-ce bien raisonnable politiquement parlant ? Et notre administration, si sagement gérée selon les normes du mandarinat, que va-t-elle devenir si nous accordons le droit de parole à quelques *jeunes fonctionnaires remuants ?* Quant à cette histoire de travail en groupe, elle est *a priori* suspecte. Nous allons tout droit à la participation et à l'autogestion. Nos grands chefs tiennent-ils ce raisonnement de petits chefs ? S'il en est ainsi, leurs peurs s'appellent peur de l'intelligence, peur de la démocratie.

(1) Qui est à l'origine des mathématiques modernes.

(*) Maître de conférences à l'ENA. Auteur du livre *Savoir imaginer* (Laffont, 1977).

هكذا من الاصل



Le Monde

# étranger

## APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU NOUVEAU RÉGIME DE PHNOM-PENH

**De nouvelles unités vietnamiennes ont pénétré au Cambodge mardi 9 janvier pour renforcer celles qui avaient envahi le pays, indique une source autorisée à Washington. D'autre part, Bangkok a confirmé le bombardement du quartier général de ses forces à la frontière du Cambodge par deux Mig-21 vietnamiens (« le Monde » du 10 janvier), mais a affirmé qu'il s'agissait sans doute d'une méprise. Le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak, devait toutefois se rendre *ce mercredi* à l'ambassade du Vietnam, à Bangkok, pour demander des explications. A l'origine, *on avait cru* que ce bombardement était le fait d'avions cambodgiens. Les observateurs signalent des raids *aériens* vietnamiens — une centaine par jour — au-dessus du territoire khmer ; il s'agit de briser la résistance des Khmers rouges qui semble se poursuivre dans certains secteurs.**

**Les rumeurs les plus contradictoires circulent d'autre part sur le sort des anciens dirigeants. Mercredi matin, des émissaires du ministère cambodgien des affaires étrangères du régime Pol Pot ont remis au poste frontière thaïlandais d'Aranya-Prathet un message de M. Ieng Sary, ancien ministre des affaires étrangères, destiné à son homologue de Bangkok, M. Upadit, avant de regagner leur pays. On ignore la teneur de ce texte mais, selon certaines *rumeurs*, M. Ieng Sary pourrait demander l'asile politique en Thaïlande. D'autres informateurs font état de la mort de M. Pol Pot ; toutefois, le prince Sihanouk, qui vient d'arriver à New-York, a affirmé que celui-ci et M. Ieng Sary se trouvaient toujours au Cambodge où, selon l'ambassade khmère à Pékin, ils dirigent la résistance.**

**La radio du nouveau régime, qui émet désormais de Phnom-Penh, a violemment attaqué le prince Sihanouk et mis en garde Pékin contre toute tentative d'ingérence dans les affaires du Cambodge. L'agence de presse du FUNSK indique que, dans la province de Kompong-Cham, les Cambodgiens regagnent leurs villages d'origine, quittant les coopératives créées par le pouvoir précédent.**

***Les Etats-Unis ont réagi aux « actes* d'agression » vietnamiens au Cambodge en suspendant *les conversations américano-vietnamiennes sur* le rétablissement des relations diplomatiques *entre les deux pays.* « Il n'est pas *question* que les Etats-Unis reconnaissent Hanoï » aussi long-*temps que les troupes vietnamiennes resteront* au Cambodge, a déclaré mardi un porte-parole américain. Une délégation parlementaire américaine qui devait se rendre mercredi à Hanoï a annulé son voyage.**

**A son arrivée à New-York, le prince Sihanouk, qui entend représenter son pays aux Nations unies lors du débat sur le Cambodge, a annoncé son intention de se rendre à Washington pour y rencontrer M. Cyrus Vance ; selon un porte-parole du département d'Etat, une telle requête serait prise en considération.**

**Enfin, les ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (Indonésie, *Malaisie*, Philippines, Singapour, Thaïlande) se réuniront les *12 et 13 janvier à Bangkok pour examiner la* situation de la région à la lumière des événements du Cambodge. *Le vice-premier ministre* malaisien a déclaré mardi que son pays *condamnait le soutien apporté aux* « rebelles cambodgiens » par Hanoï. Les Indonésiens *annoncent* leur intention d'augmenter leur budget militaire. — (U.P.I., A.F.P., Reuter, A.P.)**

### ARRIVÉ A NEW-YORK

## Le prince Sihanouk veut que les Nations unies ordonnent aux Vietnamiens de se retirer de son pays

M. Mills (Jamaïque), président du Conseil de sécurité des Nations unies, a déclaré, mardi soir 9 janvier, que le Conseil se réunira *« dès que possible »*, sans doute ce mercredi, pour examiner la situation au Cambodge. A son arrivée à *New-York*, mardi, le prince Sihanouk, émissaire *du gouvernement des Khmers rouges*, a déclaré qu'il demanderait au *Conseil d'ordonner au Vietnam de* retirer ses forces du Cambodge *« et de laisser les Cambodgiens régler eux-mêmes leurs affaires »*.

Le premier problème qui se pose aux Nations unies est celui de la *représentation* cambodgienne. Sa solution pèsera sur la suite du débat.

L'organisation internationale comporte trois organes : l'Assemblée, le secrétariat général et le Conseil de sécurité, qui se prononcent indépendemment les uns des autres sur les questions de représentativité.

● *A l'Assemblée* siègent des délé*gations spéciales. A chaque session,* le bureau de l'Assemblée se prononce sur la représentativité de chacune. L'Assemblée n'est pas saisie du problème cambodgien et, actuellement, elle ne siège pas. Mais lundi, exceptionnellement, elle reprendra sa trente-troisième session suspendue fin décembre. Or l'ambassadeur, *M. Prasith*, qui siégeait pour le Cambodge à la première partie de la session, est revenu mardi à New-York avec le prince Sihanouk. Il est vraisemblable qu'il voudra réoccuper son siège.

● *Auprès du secrétaire général,* M. Waldheim, beaucoup d'Etats membres accréditent des délégations permanentes. C'est le secrétaire général lui-même qui décide ou non d'accepter ces accréditations. Cependant, à cet égard, le cas du Cambodge ne se pose pas puisqu'il n'entretient pas de délégation permanente.

● *Le Conseil de sécurité* est formé de cinq membres permanents et de dix membres *non permanents* au nombre desquels le Cambodge ne *figure pas*. Les *membres non permanents* ont cependant le droit de *se faire représenter aux* débats qui les intéressent.

Lorsqu'une plainte est déposée, il appartient au président du Conseil de prendre deux décisions : 1) Doit-il réunir effectivement le Conseil (ce qui implique que, pour lui, la plainte est recevable ? ; 2) Qui doit-il admettre au débat ? En admettant une délégation comme celle du prince Sihanouk, le président ne se prononce pas nécessairement sur sa représentativité. N'importe quel témoignage jugé utile peut être accepté, *même s'il n'émane pas d'un gouvernement.* Dans les cas litigieux, le *président consulte les membres du* Conseil avant de se décider, d'abord *séparément* puis ensemble. Rappelons que le veto des membres permanents n'est pas admis pour les questions de procédure.

Dans la pratique, lorsqu'un coup de force survient dans un Etat membre de l'ONU, deux cas se présentent : 1) Lorsque l'autorité du nouveau régime est indiscutable, sa représentativité est admise après *quelques tractations plus politiques* que juridiques ; 2) Lorsque deux *gouvernements se disputent ou se* partagent un territoire, la controverse peut durer. Elle a sévi vingt ans pour la représentation chinoise. Le cas différait de celui du Cambodge parce que le gouvernement de Formose occupait le terrain avec une représentation permanente et un siège au Conseil de sécurité.

Dans le cas présent, l'U.R.S.S. (comme le Vietnam) estime que le Conseil n'est pas compétent et qu'il *s'agit d'une affaire « intérieure ».* Elle opposera son veto aux résolu*tions de fond, oubliant qu'elle avait* appuyé, il y a quelques années, *l'admission du gouvernement des* Khmers rouges qu'elle récuse aujourd'hui. Les Occidentaux, au nom de l'intégrité territoriale et de l'indépendance des Etats, appuieront ce même gouvernement, qu'ils prenaient violemment à partie il y a quelques semaines.

MAURICE DELARUE.

● *Dix réfugiés vietnamiens* parmi les deux mille trois cents se trouvant à bord du cargo *Tung An*, ancré en baie de Manille depuis le 27 décembre, ont quitté, mardi 9 janvier, les Philippines pour la France, qui a accepté de les accueillir. Six autres devaient gagner la Nouvelle-Zélande, Israël, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale se proposeraient d'en recevoir plusieurs centaines. — *(A.F.P.)*

## Le Japon suspend son aide à Hanoï

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon paraît de plus en plus préoccupé par la situation en Indochine qui pourrait *« déstabiliser l'ensemble de la région »*, écrit, en particulier, le journal *Asahi* dans *un éditorial. « La crise n'a jamais été aussi aiguë en Asie du Sud-Est depuis la guerre du Vietnam »*, poursuit le quotidien, soulignant le renforcement du dispositif militaire chinois à la frontière du Vietnam et la possibilité d'une extension du conflit aux provinces septentrionales du Laos où l'influence de Pékin est importante.

### Une action commune avec les pays de l'ASEAN

Le gouvernement a annoncé que le Japon agirait de concert avec les pays de l'ASEAN pour décider de sa politique et que, pour l'instant, il n'était pas question de reconnaître le nouveau régime de Phnom-Penh. Les Japonais ont notamment donné cette assurance, mardi 9 janvier, au prince Sihanouk au cours de l'escale qu'a faite, à Tokyo, l'ancien chef de l'Etat cambodgien en route pour New-York. M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, s'est cependant *refusé, au cours d'une conférence de* presse, à préciser si le Japon conti*nuerait* ou non à *reconnaître* le régime Pol Pot. Le gouvernement japonais a, ces deux derniers jours, durci sa position à l'égard de Hanoï. Alors que, au lendemain de la chute de Phnom-Penh, Tokyo n'avait fait aucun commentaire officiel sur la présence de troupes vietnamiennes au Cambodge, le gouvernement dénonce aujourd'hui l'intervention de Hanoï et fait du retrait de ses forces une condition du règlement du conflit.

Le Japon, après avoir annoncé lundi *(le Monde* du 9 janvier) qu'il *réexaminait sa politique d'assistance* à Hanoï a décidé de suspendre *celle-ci, faisant valoir que les Vietnamiens* n'avaient pas tenu leur *engagement de trouver une solution* pacifique à leur différend avec le Cambodge, condition mise par Tokyo à son aide lors de la visite au Japon en décembre de M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères du Vietnam.

En revanche, le Japon compte accroître substantiellement son aide à la Thaïlande et aux autres pays de l'ASEAN en leur accordant en particulier des prêts en yens afin d'assurer la stabilité de la région. Le général Kriangsak Chamanand, premier ministre thaïlandais, est d'ail*leurs attendu le 16 janvier à Tokyo.*

Les Japonais voient dans la mainmise du Vietnam sur le Cambodge une conséquence de la normalisation des relations sino-américaines. Une *aggravation de la tension en Asie* du Sud-Est, et en particulier en Indochine, *avait été la crainte majeure* de certains observateurs au lende*main de la décision de M. Carter* d'établir des liens officiels avec Pékin, mettant ainsi la dernière touche à ce qui peut passer pour une *« alliance »* de fait entre les Etats-Unis, la Chine et le Japon contre l'U.R.S.S. *(le Monde* du 19 décembre).

Bien que le gouvernement ne se soit pas encore prononcé officiellement sur ce point, le sentiment prévaut, à Tokyo, que les Nations unies doivent intervenir : *« Il est temps,* écrit l'*Asahi, que l'ONU sorte de la réserve qui fut la sienne pendant le guerre américano-vietnamienne et assume pleinement son rôle pour le maintien de la paix du monde. »* Cet *éditorial peut être rapproché de celui* du *Nihon Keizai*, le journal économique japonais. Commentant la réunion des « Quatre » à la Guadeloupe, il écrit que la politique occidentale paraît pour le moins « ambivalente », se fixant à la fois comme objectif la détente et l'anti-hégémonisme : *« Ces deux objectifs sont mis à l'épreuve en Iran et en Indochine : les développements dans ces deux régions chaudes risquent, en fait, de mettre en cause la stratégie occidentale. »*

PHILIPPE PONS.

## Moscou et ses alliés ont reconnu le nouveau régime

### La Roumanie condamne l'intervention vietnamienne

*(Suite de la première page.)*

Ce n'est pas un hasard si Tass n'a diffusé de l'entretien accordé par le dirigeant soviétique aux journalistes américains que la *partie consacrée* au Cambodge.

### Trois thèmes

Il y a trois thèmes dans les propos soviétiques :

— Le régime qui vient de s'écrouler était un régime sanguinaire, voire fasciste. Alors qu'il y a un mois les *Izvestia* *faisaient état* de deux millions de victimes de la *« clique Pol Pot-Ieng Sary »*, Tass parle maintenant de trois millions de Cambodgiens exterminés. Or le Kampuchéa n'a fait que suivre *« l'exemple tragique »* de la Chine qui elle-même *« bafoue les droits les plus élémentaires de l'homme »*. Ce raisonnement permet aux Soviétiques de dénoncer une nouvelle fois l'hypocrisie des *« défenseurs patentés »* des droits de l'homme qui *« ferment les yeux sur les atteintes grossières à la dignité de l'homme en Chine »* pour pouvoir jouer la carte chinoise.

— C'est le peuple cambodgien qui s'est soulevé contre un régime *« abhorré sans ingérence aucune de la part du Vietnam »*. Les accusations contre Hanoï ne sont qu'une *« tentative grossière »* de la propagande chinoise de *« dénaturer l'état réel des choses »*, a dit M. Brejnev à ses hôtes américains.

— La victoire du FUNSK va permettre le développement de rapports de bon voisinage et de *coopération* en Asie du Sud-Est. Selon les Soviétiques, c'est vrai non seulement des trois pays indochinois (Vietnam, Laos et Cambodge), mais sans doute aussi de *tous les pays de la région*. Appendice de la Chine dans le Sud du continent, le Cambodge apparaissait comme l'un des principaux obstacles à la création d'une zone de prospérité, de neutralité et de paix, que M. Pham Van Dong, le premier *ministre* vietnamien, soutenu par Moscou, avait prônée lors de sa tournée dans les Etats de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est). Mais ce thème est pour l'instant traité discrètement par les Soviétiques, qui ne veulent pas avancer trop vite leurs pions. Après les événements du Cambodge, il est peu probable que les pays de l'ASEAN souscrivent volontiers à la thèse de Moscou pour qui *« la politique de bon voisinage, de coopération pratiquée par le Vietnam est une contribution de taille à la cause de la paix et du progrès social sur terre »*.

DANIEL VERNET.

## Les réactions en France

● LE COMITE POUR UN CAMBODGE NEUTRE ET INDEPENDANT (45 bis, rue des Acacias, Paris-17e) lance un appel *« à tous les Khmers à l'intérieur du Cambodge pour qu'ils n'écoutent pas la propagande ennemie incitant à la vengeance et aux représailles dont seront victimes leurs frères de sang »*. Ce Comité, formé le 5 janvier, regroupe un certain nombre d'anciens membres de gouvernements cambodgiens avant l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges, notamment *MM.* Son Sann, ancien premier ministre, Nhiek Tioulong, ancien vice-président du conseil des ministres et ancien ministre de la défense, Sim Var, ancien président du conseil des ministres, Nong Kimny, ancien ministre des affaires étrangères, Chay Thoul, ancien ministre des finances.

● LE PARTI SOCIALISTE a demandé *« le retrait immédiat de toutes les forces étrangères du Cambodge »*, déclarant : *« Le caractère odieux du régime de Pol Pot, son mépris des droits de l'homme les plus élémentaires, expliquent son effondrement brutal. Ils ne peuvent justifier l'occupation d'une partie du territoire cambodgien par l'armée vietnamienne ni l'entrée de blindés étrangers dans Phnom-Penh. Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Cambodge s'impose à tous les Etats. »*

● M. PAUL LAURENT, secrétaire du comité central du P.C., a qualifié, lundi à Nice, les événements du Cambodge de *« succès des patriotes cambodgiens désireux d'en finir avec le génocide ». « Nous ne voyons pas de raison,* a-t-il souligné, *de mettre en cause nos camarades vietnamiens. Ce qui se passe au Cambodge peut apparaître,* a-t-il ajouté, *comme la chute d'un gouvernement et d'un régime qui offraient une caricature odieuse et sanglante du socialisme, qui n'avaient en fait rien à voir avec un régime socialiste. »* M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, a, d'autre part, déclaré à TF 1 que les Vietnamiens avaient *« sans doute aidé les Cambodgiens comme ils les ont aidés hier dans leur lutte contre les régimes imposés par les Américains »*.

### Tribune internationale

## Sombres perspectives

par M. SIM VAR (*)

*AINSI donc, comme cela était prévu depuis longtemps, le Kampuchéa démocratique de Pol Pot est tombé comme un fruit mûr sous la coupe du Nord-Vietnam. En effet, au lieu de songer, au lendemain de la victoire sur les républicains de Lon Nol, à panser les blessures et à s'atteler à l'immense tâche de la reconstruction nationale, les révolutionnaires Khieu Samphan, Pol Pot, Ieng Sary et Son Sen se sont ingéniés à fouler aux pieds les droits les plus fondamentaux de l'homme pour détruire toutes les forces vives de la nation khmère, effaçant en quelques jours deux mille ans d'histoire du Cambodge. Ils savaient pourtant tous que le Nord-Vietnam n'attendait que le moment propice pour sauter sur la proie khmère. Mais ces étranges révolutionnaires n'en poursuivirent pas moins tranquillement leur sinistre besogne, en exterminant sans jugement ou en vouant à la mort lente plusieurs millions de leurs compatriotes, alors que rien ne saurait justifier une telle hécatombe.*

*Mais ce qui aggrave davantage leur cas, c'est que, étant responsables de la défense du territoire national, ils ont honteusement abandonné leurs postes. On peut aisément deviner ce qui va se produire après leur fuite : la prise du pouvoir par le FUNSK de Heng Samrim, dont on ignore tout jusqu'ici, sera probablement suivie de sanglants règlements de comptes entre compatriotes.*

*Comme personne ne connaît ses véritables desseins, on pense généralement dans les milieux des réfugiés khmers en France que, pour avoir obtenu l'appui d'assez puissantes troupes du Nord-Vietnam, cet homme a certainement dû faire la promesse de placer le Cambodge dans l'orbite d'Hanoï, car il semble difficile d'admettre que ces troupes se soient battues uniquement pour ses beaux yeux.*

*QUELLES que soient les dénégations de l'ambassadeur du Vietnam à Paris, ces troupes s'incrusteront dans ce pays aussi longtemps que la nouvelle équipe dirigeante de Phnom-Penh en aura besoin pour consolider son pouvoir. Elles se camoufleront en un tour de main en troupes khmères, comme sous l'effet d'une baguette magique, exactement de la même façon que celles mises en mars 1970 à la disposition du prince Norodom Sihanouk, quand ce dernier venait d'être destitué de son poste de chef d'Etat pour avoir autorisé l'implantation des forces de Hanoï sur le territoire du Cambodge. Et si, d'aventure, cette nouvelle équipe s'avisait de résister à son tour à la satellisation du Cambodge, une fraction ne manquerait pas d'entrer en dissidence, à l'instigation du Vietnam.*

*Ainsi de suite, jusqu'à la disparition complète de ce pays de la carte du monde. Comme on le voit, le peuple khmer n'est pas encore arrivé au bout de ses peines. Tous ses malheurs proviennent du fait que son pays a, par la faute de ses dirigeants, quitté sa position de neutralité pour épouser la querelle des grandes puissances, se dressant à la suite de Pékin contre les deux plus grandes puissances nucléaires du monde : les Etats-Unis et l'Union soviétique.*

*On ne voit pas comment il pourra s'en sortir indemne. Car, depuis qu'elle se sent menacée d'encerclement par les pays de l'axe Pékin-Tokyo-Washington, l'Union soviétique essaiera probablement d'appuyer davantage son allié, le Vietnam, dans sa tentative de satellisation du Cambodge.*

(*) Personnalité cambodgienne vivant en France, ancien conseiller de l'Union française.

# ASIE

## Chine

### M. DENG XIAOPING REFUSE LE DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES DROITS DE L'HOMME

Pékin *(A.F.P.)*. — Pékin n'entend pas donner un droit de regard à l'étranger, même au président Carter, sur sa politique à l'égard des « droits de l'homme » en Chine. C'est ce qu'a indiqué clairement le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping, mardi 9 janvier, à la délégation du comité des forces armées du Sénat américain en visite à Pékin.

*« La Chine ne croit pas que la discussion entre nations sur les droits de l'homme soit utile »*, a fermement déclaré le vice-premier ministre, cité par les sénateurs américains. M. Deng Xiaoping était interrogé sur ce sujet, après que plusieurs dazibaos affichés à Pékin ces dernières semaines eurent fait appel au président Carter pour qu'il s'occupe de la question.

En revanche, le dirigeant chinois s'est prononcé en faveur de la poursuite de l'actuelle campagne pour la démocratisation en Chine.

---

● *L'ancienne ambassade des Etats-Unis à Taipeh* continuera à fonctionner sous le nom d'« Institut américain de Taïwan » a-t-on appris mardi 9 janvier à Taipeh, de source bien informée. La direction de cette nouvelle organisation sera confiée, apprend-on de même source, à M. David Dean, qui avait été le premier directeur adjoint du bureau de liaison américain à Pékin, et avait également exercé la fonction de conseiller politique à l'ambassade américaine de Taipeh — *(A.F.P.)*

## Afghanistan

### Selon l'opposition

### L'ARMÉE RÉGULIÈRE AURAIT EU DE LOURDES PERTES DANS DES COMBATS AVEC DES TRIBUS REBELLES

Peshawar *(A.F.P.)*. — Plus de mille soldats afghans ont été tués ou faits prisonniers, le 7 janvier, dans des combats les opposant aux guérilleros musulmans et à la tribu Safi, indique un communiqué publié par le mouvement d'opposition au régime de Kaboul « Jamiat-Islami Afghanistan », réfugié à Peshawar, au Pakistan. L'affrontement s'est produit à Shunkry, à 30 kilomètres de Chagabsaye, au nord-est du pays, affirme le communiqué, qui précise que plus de mille fusils-mitrailleurs Kalatchnikov et italiens ont été saisis, deux chars totalement détruits, mais ne donne aucun bilan des pertes des rebelles.

Selon le communiqué, ces combats ont suivi une attaque par trois mille soldats de l'armée régulière contre les villages de Safi et Shunkri, les 3 et 4 janvier, au cours de laquelle six chars ont détruit cinquante maisons, tuant vingt-cinq villageois, dont des femmes et des enfants. Il s'agit du plus grave incident annoncé à ce jour par les combattants musulmans du « Jamiat Islami » depuis le début des combats contre le régime révolutionanire prosoviétique de Kaboul, au cours de l'été 1978.

# DIPLOMATIE

## LA VISITE OFFICIELLE DE M. MAAROUF

## La coopération avec l'Irak n'exclut aucun secteur d'activité

### *déclare M. Barre*

Les entretiens franco-irakiens, qui se déroulent dans le cadre des consultations régulières entre les deux gouvernements, ont débuté à l'hôtel Matignon, mardi 9 janvier, entre les deux chefs des deux dédégations, MM. Taha Mohieddine Maarouf, vice-président de la République d'Irak, arrivé le jour même dans la capitale française, et Raymond Barre. Ils se sont élargis ensuite aux autres membres des deux délégations, d'une part MM. Hassan Ali, membre du Conseil de commandement de la révolution et ministre du comerce extérieur, Saadoun Hammadi, ministre des affaires étrangères, Saad Kassem Hamoudi, ministre de l'information, et Latif Nassif Jassem, ministre de l'agriculture, et, d'autre part, MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la commuication, Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Un autre entretien entre MM. Maarouf et Barre est prévu pour jeudi soir avant la publication du communiqué commun.

Au cours du premier entretien restreint avec M. Maarouf, M. Raymond Barre a abordé les relations bilatérales économiques et culturelles entre les deux pays. Il a rappelé que la France était le premier acheteur de pétrole en Irak, et que les achats français augmenteraient encore en 1979, par rapport à 1978. L'Irak est ainsi le deuxième fournisseur de pétrole de la France après l'Arabie saoudite. Le souci de la France d'équilibrer ses échanges avec l'Irak est donc légitime, d'autant plus que les ventes françaises en Irak plafonnent depuis 1976.

Le premier ministre français a cité quatre grands axes de développement pour les ventes françaises : l'équipement pétrolier de l'Irak, (raffineries, usines de traitement du gaz), son équipement nucléaire (l'Irak veut construire une centrale nucléaire de 600 mégawatts), le développement et la modernisation de l'agriculture, enfin les transports et communications.

M. Raymond Barre s'est adressé ensuite au ministre irakien de l'information pour se féciliter de la part que la France prenait déjà dans le développement des techniques audiovisuelles en Irak (procédé Secam, etc., etc.).

Dans sa réponse, M. Maarouf a réaffirmé que les relations de l'Irak avec la France conservaient un caractère spécifique, et il a rappelé que la visite de M. Raymond Barre en Irak, en juin 1977, ainsi que la conclusion récente en novembre dernier d'un accord-cadre de coopération nucléaire.

A sa sortie de Matignon, M. Maarouf a déclaré aux journalistes qu'*« une grande similitude de vues s'était dégagée au cours de son entretien avec M. Raymond Barre, que les deux interlocuteurs avaient également discuté des problèmes du Proche-Orient et de la Corne de l'Afrique et que les relations entre la France et l'Irak se développaient constamment »*.

Le premier ministre a offert, mardi soir, un dîner au quai d'Orsay, en l'honneur de la délégation irakienne. Dans son toast, il a déclaré que de telles rencontres étaient indispensables au progrès d'une *« coopération qui se veut globale et dans laquelle la France n'a voulu exclure aucun secteur d'activité »*. M. Barre qui a, au passage, rendu hommage au récent sommet de Bagdad, a déclaré partager *« l'espoir que l'Irak réussira pleinement son développement car*, a-t-il dit, *nous avons, aujourd'hui plus que jamais, la conviction qu'un Irak prospère et puissant est indispensable à la stabilité du Proche-Orient »*.

Dans sa réponse, M. Maarouf a indiqué que la France occupe une place de choix en Irak et souhaite que les relations se développent *« au profit des relations arabo-française et ultérieurement au bénéfice des rapports arabo-européens, en général »*.

Il a lancé un avertissement aux pays qui traitent *« avec l'entité sioniste, entité artificielle, fondée sur l'agression, l'expansion, l'annexion de terres d'autrui par la force... Alors que nous apprécions*, a-t-il dit encore, *l'attitude française à l'égard des problèmes arabes. Nous aspirons à ce qu'elle se raffermisse et se consolide dans le but de renforcer la justice et la stabilité »*.

# PROCHE-ORIENT

## LA CRISE IRANIENNE

## M. Bakhtiar est convaincu que le chah quittera le pays « dans les prochains jours »

*(Suite de la première page.)*

A ce propos, il a exclu toute participation d'un représentant du Front national au conseil de régence qui pourrait être mis sur pied avant le départ du souverain, et a suggéré plutôt la formation d'un conseil national *« créé par un consensus national et avec l'accord des autorités religieuses »*.

Par la suite, M. Forouhar, le porte-parole du Front, nous a *précisé que ce conseil ne serait* formé que si le chah partait et qu'il serait désigné par l'ayatollah Khomeiny *« en qui nous avons toute confiance »*. Il a indiqué qu'il n'était nullement question que ce conseil puisse coexister avec un éventuel conseil de régence émanant du régime.

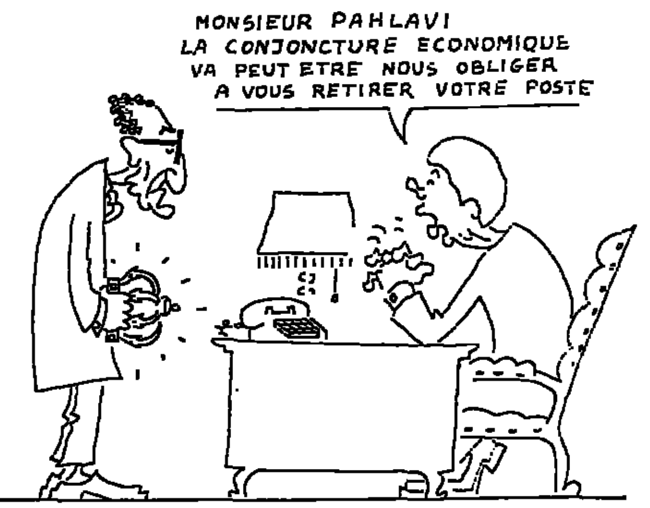
### L'incertitude subsiste

*« Il faut*, a-t-il dit, *que le régime actuel disparaisse ou se soumette à la volonté populaire. C'est alors que sera constitué le conseil national dont la première tâche sera de former un gouvernement provisoire à qui sera confiée la mission de superviser le choix du futur système de gouvernement par le truchement d'une Assemblée élue au suffrage universel. »*

En attendant, l'incertitude la plus totale continue à entourer les *« projets de vacances »* du souverain, entretenant dans le pays un climat de malaise. Certains des proches du palais laissent entendre qu'un éventuel départ du chah ne saurait intervenir avant que les deux Chambres du Parlement n'aient accordé leur confiance au nouveau gouvernement, c'est-à-dire pas avant lundi. Ce n'est cependant un secret pour personne que d'autres membres de l'entourage royal font tout leur possible pour convaincre le chah que son départ serait *« catastrophique »* pour l'avenir du pays. Selon le *Journal de Téhéran*, M. Zahedi, ambassadeur d'Iran à Washington, et ami personnel du souverain, aurait affirmé catégoriquement que *« le roi ne partira pas »*. M. Zahedi, qui, depuis l'aggravation de la crise en Iran, il y a quatre mois, se trouve plus souvent à Téhéran qu'à Washington, aurait fait savoir à ses proches qu'il envisageait de démissionner de ses fonctions d'ambassadeur pour se consacrer entièrement au service du palais.

En revanche, le général américain Robert Huyser, qui effectue depuis une semaine une mission qui serait liée au problème de la réduction des conseillers militaires des Etats-Unis en Iran, s'efforcerait, si l'on en croit certains milieux bien informés, de persuader les militaires iraniens que seul le départ du chah peut préserver le régime et sauver *« l'expérience Bakhtiar »*.

Le nouveau chef du gouvernement a confirmé mardi soir la défection de son ministre de la defense, le général Djam. Ce dernier n'a pas encore rendu publiques les raisons de son geste, *mais l'on croit savoir* qu'il a été motivé par une divergence sur les compétences du ministre de la défense, fonction qui jusqu'à présent a été surtout honorifique. Le général Djam aurait voulu avoir son mot à dire en ce qui concerne les nominations et les activités des commandants des trois armes qui seraient ainsi placés directement sous ses ordres. Le chah, pour sa part, désire garder pour lui — ou pour le conseil de régence s'il quittait momentanément le pays — le contrôle de l'armée. Cette querelle avait, il y a quinze jours, contribué à l'échec de la tentative de M. Sadighi de former le gouvernement. Le chah vient d'ailleurs de nommer l'un de ses fidèles au poste de commandement en chef de l'armée de terre, c'est le général Abdolali Badrehi, commandant de la garde impériale, et partisan de la manière forte *(le Monde* du 9 janvier).




*(Dessin de KONK.)*

Les rumeurs sur un coup d'Etat militaire se multiplient. Elles ont même envahi les colonnes des journaux. *Etelaat* écrivait mardi soir, dans un article intitulé « Le coup d'Etat : le plus important problème du jour », que ces rumeurs prenaient de plus en plus l'aspect d'une *« mise en garde »* et que M. Bakhtiar commençait à les prendre au sérieux.

L'avertissement semble avoir été entendu aussi par les ayatollahs et les diverses associations laïques de l'opposition, qui multiplient les appels dénonçant les attaques contre les maisons des membres de la SAVAK et des militaires, ainsi que les exécutions sommaires et les méthodes de justice expéditive. En achetant mardi leurs journaux, les Iraniens ont eu la désagréable surprise de voir, en première page, la photo d'un Afghan pendu à un poteau au-dessus d'une *« foule en colère »* à Karshak, à une dizaine de kilomètres au sud de Téhéran. Soupçonné d'avoir commis un vol, il avait été condamné à mort par un « tribunal populaire » et aussitôt pendu en place publique. Trois autres Afghans auraient subi un sort identique dans les quartiers sud de la capitale.

Sans se référer à ces nouvelles exécutions sommaires, M. Bakhtiar a révélé mardi au journal *Etelaat* que deux cents « communistes » afghans avaient été arrêtés au cours des récentes manifestations antigouvernementales dans le sud de la capitale, alors *« qu'ils incitaient la population à commettre des actes de pillage et de violence »*. M. Bakhtiar a ajouté qu'il ne *« permettra pas à un groupe d'Afghans d'importer dans le pays la révolution rouge, la mort et la terreur »*. Les Afghans seront-ils les nouveaux boucs émissaires de l'Iran ?

JEAN GUEYRAS.

---

● LE PROJET DE TRAITE DE PAIX ISRAELO-EGYPTIEN. — Le président Sadate a déclaré mardi 9 janvier que *« 95 % de la voie menant à la paix sont déjà parcourus »*. Le président Sadate, qui s'adressait à la presse après la visite d'une ferme pilote située à une dizaine de kilomètres d'Assouan, a ajouté : *« La paix sera faite en dépit des hésitations de M. Begin. »* — *(A.F.P.)*

## La présence de l'ayatollah Khomeiny dans un gouvernement démocratique est « souhaitable »

### *déclare M. Bakhtiar à France-Inter*

M. Chapou Bakhtiar, premier ministre iranien, c'est déclaré *convaincu* mardi 9 janvier dans l'émission de France-Inter « le téléphonne sonne » que le chah quittera l'Iran *« dans les prochains jours »*. *« Le roi n'abdiquera pas, d'ailleurs je ne le lui ai pas demandé*, a-t-il poursuivi, *mais il quitte le pays pour permettre à la Constitution de fonctionner à plein, alors qu'elle a été violée pendant des années. » « Un conseil de régence sera constitué avec le départ du chah. »*

*« Le départ du roi est déjà presque chose faite »*, a encore dit M. Bakhtiar, l'essentiel étant à ses yeux que l'Iran conserve *« son indépendance, son intégrité et son unité »*. *« Il y a une immense conjuration menée par des spécialistes communistes pour désintégrer le pays : contre eux, je lutterai jusqu'à la fin »*, ajoute le premier ministre. Il a encore estimé qu'un coup d'Etat militaire serait la *« pire des choses qui pourrait arriver pour l'Iran »*.

M. Bakhtiar a encore déclaré qu'il *« respectait l'ayatollah Khomeiny »* et estimé que sa présence serait *« souhaitable »* dans un gouvernement démocratique. *« Ainsi que le prévoit la Constitution iranienne aucune loi, aucune disposition ne peut être votée de manière valable si elle est en contradiction avec l'Islam »*, a-t-il ajouté.

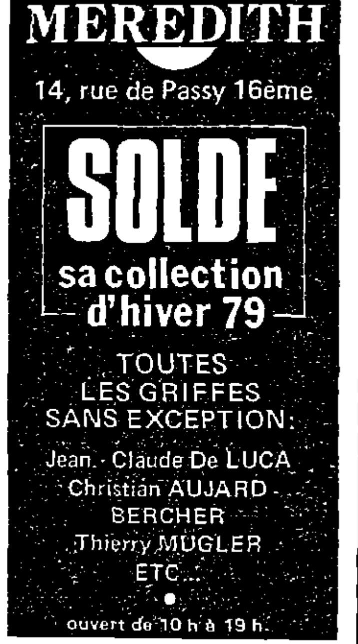
Interrogé sur le sort des prisonniers politiques en Iran, le premier ministre a répondu : *« Pour vu que ce soit des prisonniers politiques et non pas des assassins, leur libération se fera d'ici tout au plus quinze jours. »*

---

● *Trois cents Iraniens* ont manifesté mardi 9 janvier au carrefour des boulevards Santa-Monica et Wilshire, à Beverly-Hills, à Los-Angeles (Californie), pour demander le départ du chah. La propriété de la sœur du souverain se trouve à environ 1 kilomètre de ce croisement. La mère et la sœur du chah résident actuellement, sous la protection d'agents de la sécurité du département d'Etat, dans une autre maison, à Palm-Springs. — *(U.P.I.)*

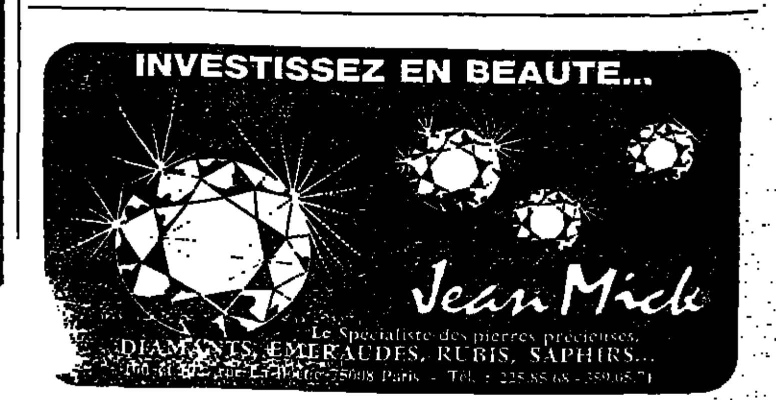










# AMÉRIQUES

## Pérou

### Le mouvement de grève générale est inégalement suivi

**Le premier jour de la grève générale au Pérou s'est déroulé le mardi 9 janvier dans un calme relatif, et le mouvement a été inégalement suivi. Deux villes de l'intérieur, Ayacucho et Huancavelica, dans le centre, ont été totalement paralysées. Un net ralentissement des activités a été enregistré dans tout le pays. A Cuzco et à Arequipa, les activités ont été réduites dans le secteur bancaire, tandis que les transports en commun étaient paralysés.**

**La même situation prévalait mardi dans les villes de Huancayo, de Piura, de Trujillo et de Chimbote, dans le nord.**

**A Lima, des manifestants ont tenté de bloquer certaines artères de la capitale. Ils ont été dispersés par la police. La plupart des neuf mille mini-bus assurant le transport de 80 % de la population ont cessé de circuler. De son côté, le gouvernement a rappelé aux grévistes que leur mouvement est « illégal » et leur a demandé de reprendre leur travail. Le ministère du travail a averti de même les grévistes *qu'ils se verront appliquer les « dispositions légales adéquates »*.**

### Le programme d'austérité du F.M.I. aggrave les tensions sociales

*Correspondance*

Lima. — Le Pérou, un des pays les plus endettés du monde, vient de régler la crise financière qui le menaçait en obtenant le report du financement d'une grande partie de sa dette extérieure (*le Monde* du 7 novembre 1978). Il a dû, en contrepartie, accepter le « programme d'austérité » *imposé* par le *Fonds monétaire* international. Les tensions sociales que provoque ce programme ne feront-elles pas obstacle au processus de démocratisation actuellement en cours ? Le pouvoir militaire a promis le retour à la vie civile en 1980. Une Assemblée constituante a été élue au mois de juin dernier. L'APRA (Alliance pour la révolution américaine) reste le plus puissant parti politique péruvien, mais, avec 30 % des voix, la gauche est devenue un facteur important dans la vie politique du pays.

La dette extérieure du Pérou s'élève à environ 8 milliards 600 millions de dollars. Plus de 1 milliard 400 millions devaient être remboursés en 1979, ce qui aurait représenté l'équivalent de 67,8 % de la valeur des exportations du pays. Face à cette situation « impossible », le gouvernement de Lima a négocié, avec succès, le report de financement de la dette.

En septembre dernier, il a obtenu du Fonds monétaire international (F.M.I.) un prêt « stand by » de 300 millions de dollars lui permettant de boucler les comptes pour l'année en cours. En octobre, plus de deux cents banques étrangères ainsi que les gouvernements de l'Union soviétique, de divers pays d'Europe de l'Est, d'Europe du Nord et d'Amérique latine acceptaient le principe du nouveau financement de 1 milliard 367 millions de dollars. Enfin, le 3 novembre, Lima obtenait des quatorze pays membres du Club de Paris le report de financement de 568 millions de dollars. Le montant total s'élève à près de 2 milliards de dollars : 90 % du service de la dette extérieure pour les année 1979 et 1980 ont été ainsi financés. Les délais de paiement (de sept à huit ans) ne sont pas particulièrement généreux, et les taux d'intérêts sont relativement importants (un peu plus de 10 % pour les banques internationales). Le président de la Banque centrale péruvienne, M. Manuel Moreyra, a pourtant souligné que pour les deux prochaines années *« le service de la dette extérieure ne dépassera pas 30 % du montant des exportations »*, soit un taux sensiblement plus « raisonnable » que les 67,8 % prévus.

#### La baisse du pouvoir d'achat

Le 13 octobre dernier, le chef de l'Etat, le général Morales Bermudez, a accusé le F.M.I. d'être *« une institution anachronique qui fait de l'arithmétique économique et non la géométrie dont le monde d'aujourd'hui a besoin... »* Le Pérou a pourtant négocié avec le F.M.I. De son côté, la gauche péruvienne qui avait proposé à l'Assemblée constituante un « moratoire » unilatéral, soit, en termes plus brutaux, que l'on oublie purement et simplement le service de la dette, parle de *« soumission à l'organisme international »*. Elle ajoute que l'octroi de nouveaux crédits internationaux et le report de la dette ont un prix trop élevé : il s'agit des recettes déjà appliquées par M. Milton Friedmann au Chili et en Argentine, visant à réduire l'important déficit du budget de l'Etat (évalué à près de 400 millions de dollars pour 1978) et à rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Pour réduire le déficit *du budget, on demande au Pérou* de couper les subsides aux entreprises publiques et d'« ajuster » *les prix de ces dernières, tout* en limitant les augmentations de salaires.

« Ajustements » des prix ? Ceux-ci ont officiellement augmenté de 66,29 % entre janvier et octobre 1978. La hausse des seuls prix des transports a été de 100 % entre mai et octobre. Les salaires n'auront, eux, augmenté que de 28 %. En cinq ans, *le pouvoir d'achat des Péruviens* a baissé de quelque 40 %.

Coupes dans le budget du secteur public ? Elles signifient l'aggravation du problème de l'emploi dans un pays où pour les trois quarts la population active est au chômage ou sous-employée (1) et où l'on ne compte plus les entreprises qui ferment ou réduisent la semaine de travail à *trois jours, notamment dans le* secteur métallurgique. Deux décrets-lois, publiés au mois de *septembre 1978 et dits de « rationalisation »*, prévoient la suppression de trente mille emplois dans le secteur public d'ici à la fin de 1979. Cinq mille travailleurs ont déjà été licenciés et sept mille autres sont partis, volontairement, avec des indemnités.

*Pour* rétablir l'équilibre de la balance des paiements, le ministre de l'économie et des finances, M. Silva Ruete, a annoncé un programme de *« dynamisation de l'économie »* basé sur les recettes les plus orthodoxes. On donne la priorité à l'industrie d'exportations non traditionnelles et l'on fait confiance aux vertus de l'initiative privée et de l'investissement étranger. M. Silva Ruete souhaite qu'en 1982 le secteur privé représente 60 % de l'économie *(contre 47,6 % en 1975)*. Il se flatte que le Pérou soit désormais *« le pays appartenant au groupe andin qui se montre le plus souple à l'égard des investisseurs étrangers »*. Cette « privatisation » satisfait les partis de droite. 60 % au secteur privé : c'est exactement la proportion que M. Luis Bedoya, le dirigeant du parti populaire chrétien (P.P.C.) souhaite. M. Bedoya refuse de se dire partisan de la politique économique du régime de Santiago, mais il constate *« qu'au Chili l'inflation baisse et la production augmente alors qu'au Pérou, c'est le contraire »*...

CHRISTIAN MARTIN.

(1) On classe dans cette dernière catégorie les milliers de marchands *ambulants* qui *envahissent* les trottoirs de Lima et des autres grandes villes.

# AFRIQUE

## Rhodésie

### Le Parlement examine le projet d'abolition de la discrimination raciale

Salisbury *(A.F.P., UPI)*. — Le Parlement rhodésien a entamé, mardi 9 janvier, un débat visant à supprimer *totalement la discrimination* raciale en examinant la réforme de la loi sur la propriété foncière (« Land Tenure Act »). Ce texte fondamental, qui légitime la suprématie de la minorité blanche, avait été amendé en 1978 afin de permettre à tous les habitants de la Rhodésie, sans distinction de race, de travailler dans les fermes appartenant aux *Européens*. En revanche, il demeurait interdit aux Noirs de résider dans les « zones blanches ». *Cette dernière ségrégation* sera abolie, dans une semaine au plus tard, et conformément à l'accord *interne du 3 mars 1978*, qui instituait un gouvernement intérimaire multiracial.

Cependant, au cours d'un débat très animé, plusieurs députés noirs ont exigé l'affectation aux réserves tribales d'un plus grand nombre de terres domaniales (forêts, parcs) réservées jusqu'à présent à une exploitation touristique. En outre, les élus africains ont demandé au gouvernement d'aider financièrement les fermiers noirs à acheter des terres. *C'est le seul moyen, selon eux*, de mettre fin au quasi-monopole exercé par les Blancs sur *la* possession des *grandes* exploitations agricoles.

D'autre part, près de quatre cents Noirs devaient arriver mercredi dans une caserne de Bulawayo pour y effectuer un service militaire d'un an. Il s'agit des premières recrues noires incorporées dans l'armée rhodésienne en vertu du plan gouvernemental visant à faire participer certaines catégories de jeunes Noirs à la lutte anti-guérilla.

Au cours des prochaines semaines, près d'un millier de Noirs, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, seront incorporés au sein des forces de sécurité, notamment dans les unités combattantes. Jusqu'à présent, la conscription ne concernait que les Blancs, les Asiatiques et les Métis. Le gouvernement intérimaire estime qu'il disposera ainsi d'une réserve de vingt-cinq mille hommes.

## États-Unis

### DÉBAT SUR LA TAILLE DES FUTURS PORTE-AVIONS

**Le débat entre les partisans des « super porte-avions » et ceux qui, comme le président Carter, souhaitent doter la marine américaine de bâtiments moins gigantesques, a repris à Washington. Des responsables de la Maison Blanche, cités par le « New York Times », ont en effet déclaré, lundi 8 janvier, que M. Carter avait repoussé le projet, présenté par M. Harold Brown, secrétaire à *la défense, de construction* d'un porte-avions de 90 000 tonnes. Le président est favorable à la réalisation *d'un navire de 60 000 tonnes* environ, selon ces mêmes sources.**

**Le bâtiment retenu par la Maison Blanche emporte soixante-cinq avions et dispose de deux catapultes de lancement. Le Pentagone (le département de la défense) souhaite au contraire la construction d'un porte-avions capable de transporter quatre-vingt-quinze avions et muni de quatre catapultes, coûtant au total environ 1,7 milliard de dollars.**

**M. Carter s'était déjà opposé, en 1977, à la décision du Pentagone de *mettre en chantier un porte-avions* à propulsion nucléaire qui devait coûter 2,4 milliards de dollars. Le Congrès avait voté les crédits nécessaires, mais s'était finalement incliné devant le veto du président. Tous les programmes en cours de réalisation concernent des bâtiments à *propulsion classique*.**

**Le Congrès, qui se réunit le 15 janvier, aura à examiner à la fin du mois le budget de la marine pour l'année budgétaire 1980 (qui commence le 1er octobre 1979).**

# EUROPE

## Espagne

### APRÈS L'ASSASSINAT D'UN JUGE A MADRID

## Le gouvernement ne semble pas en état d'affronter la violence terroriste

De notre correspondant

Madrid. — L'attentat commis le mardi 9 janvier, et qui a coûté la vie à un juge du Tribunal suprême, a fourni un nouveau motif de consternation aux hommes politiques et aux journalistes (*le Monde* du 10 janvier). A en croire certaines informations, la *police savait que le juge* assassiné, M. Miguel Cruz Cuenca, pouvait être victime du terrorisme.

Une instruction ouverte récemment contre plusieurs membres des GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre) aurait révélé, en *effet*, que l'organisation clandestine surveillait les mouvements du magistrat. Or, celui-ci, circulait sans aucune protection policière. Avait-il été au moins averti des menaces qui pesaient sur lui, et instruit pour modifier ses habitudes, afin de dépister d'éventuels assaillants ? C'est un point qui n'a pas encore été éclairci. En tout cas, la seule organisation qui avait revendiqué l'attentat mardi soir était précisément celle des GRAPO, qui a adressé un message à un quotidien madrilène et un appel téléphonique à un journal de la Corogne.

### Aucune mesure nouvelle ne serait prise...

Déjà, la semaine dernière, on avait relevé que le gouverneur militaire de Madrid, assassiné par un commando de l'ETA, ne bénéficiait d'aucune garde policière à son domicile. Or, les militants basques avaient averti qu'ils s'en prendraient « *aux structures hiérarchiques de l'armée* ». Rien n'indique que, depuis, des précautions spéciales aient été adoptées. Exemple parmi d'autres : à Madrid chacun peut constater que beaucoup de policiers en faction devant les commissariats sont pratiquement à découvert, car ils ne possèdent aucun parapet ou muret de protection.

Selon l'agence Europa Press, la première réaction des autorités, après l'attentat de mardi, a consisté à dire qu'aucune mesure nouvelle ne serait prise dans la lutte contre le terrorisme, car un plan était déjà en cours d'exécution, et il avait donné des résultats au Pays basque. Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, avait fourni les mêmes assurances le jeudi 4 janvier dans une allocution radiotélévisée. On se demande si cette sérénité officielle va durer jusqu'au 1er mars, date des élections législatives. Le quotidien *Informaciones* remarquait récemment dans un éditorial que le pays n'était pas préparé psychologiquement pour affronter la violence.

### Son inertie antérieure

Pour sa part, le gouvernement ne donne pas l'impression de s'être mis sur le pied de guerre. En insistant beaucoup sur le fait qu'une centaine de militants présumés de l'ETA ont été arrêtés ces deux derniers mois, il ne fait que souligner son inertie antérieure. Dans la recherche collective de responsabilités, les autorités françaises ne sont pas oubliées. Les milieux politiques et la presse continuent de les accuser de « *complicité passive* » avec les militants de l'ETA réfugiés dans les départements pyrénéens. Il semble qu'il en soit tout autrement, mais certains Espagnols ne reconnaissent-ils pas eux-mêmes que l'un des travers du pays consiste souvent à imputer à autrui certains de ses malheurs ?

Après de longues délibérations, le conseil général basque, réuni à Bilbao, a publié dans la nuit de mardi à mercredi un communiqué condamnant durement l'ETA militaire, qu'il accuse de vouloir « *provoquer un coup d'Etat, ce qui supposerait l'interruption du processus démocratique et l'étouffement des aspirations du peuple basque* ».

Une fois de plus, il appelle chacun, en Euzkadi, à assumer ses responsabilités pour mettre fin à la violence. L'organisme de préautonomie avait lancé un appel public, il y a environ un mois, en vue d'une négociation avec l'organisation séparatiste. Les milieux nationalistes modérés commencent à se demander si une telle solution est encore possible. L'ETA étant divisée, ils doutent en effet que les accords qui pourraient être conclus avec les uns ne soient pas respectés par les autres.

CHARLES VANHECKE.

## Portugal

## Le quotidien socialiste « A Luta » disparaît

De notre correspondant

Lisbonne. — Le quotidien socialiste *A Luta*, dirigé par M. Raul Rego, a cessé de paraître le mardi 9 janvier. Créé en août 1975 par le groupe de journalistes qui avaient quitté *A Republica*, le journal ne se vendait plus qu'à huit mille exemplaires. Sa rédaction était réduite à une vingtaine de collaborateurs permanents.

Un plan avait été lancé au mois de juillet dernier pour sauver l'entreprise. Il prévoyait de nouveaux investissements ainsi que l'amélioration du contenu de la publication. Pendant quelques semaines, *A Luta* a essayé de changer de visage. Pour la première fois, des responsables politiques n'appartenant pas au P.S. ont eu accès aux colonnes du journal. Les nouvelles ont été données avec une plus grande rigueur. Mais l'argent promis n'est pas arrivé.

Le parti socialiste, entre-temps, quittait le gouvernement. Libérés de leurs fonctions ministérielles, quelques-uns de ses principaux dirigeants ont commencé à s'intéresser davantage à la presse socialiste. M. Barroso, neveu de M. Mario Soares, et ancien secrétaire général de la présidence du conseil des ministres, a pris la direction de l'hebdomadaire *Portugal socialiste*, organe officiel du parti. En même temps, l'étoile de M. Rego avait pâli. Ses éditoriaux dans *A Luta* n'étaient *plus appréciés au siège du P.S.*, tant pour leur contenu, considéré comme « *décalé* » par rapport à la situation politique, que pour leur style, jugé « *vieillot* ». Aussi des rumeurs ont-elles commencé à circuler sur l'éventuelle réapparition de *Republica*, sous la responsabilité de M. Joao Gomes, ancien secrétaire d'Etat à la communication sociale.

Ce projet, de toute façon, ne devrait pas se concrétiser avant le congrès du parti socialiste, prévu pour le mois de mars. Cette mauvaise manière faite à une personnalité comme M. Rego, qui jouit d'un certain prestige dans les couches populaires du P.S., pourrait cependant provoquer quelques remous. — J. R.

## Tchécoslovaquie

## L'AVOCAT DE M. SABATA SERAIT EMPÊCHÉ DE LE DÉFENDRE

Prague (*A.F.P.*). — L'avocat de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, ne pourra probablement pas défendre son client, jeudi 11 janvier, contre l'inculpation d'« *injures grossières* », dont il devra répondre devant le tribunal de Trutnov. Me *Josef* Danis a *annoncé, mardi*, à la fille de l'inculpé qu'elle devra probablement chercher un autre défenseur pour son père, car il était menacé d'être rayé du barreau de Prague.

En effet, ses collègues, groupés dans l'Association des avocats de Prague (qui tient lieu de barreau), *avaient demandé*, dès le 8 janvier, au syndicat national que la carte professionnelle de Me Danis soit annulée.

Que reproche-t-on à Me Danis, qui, courageusement, avait déjà défendu plusieurs signataires de la Charte 77 (l'écrivain Jiri Grusa et l'ingénieur Pavel Roubal notamment) ? D'avoir, lors du procès de M. Jiri Chmel, devant le tribunal de Most, évoqué les *procès truqués des années 50* (dont celui du secrétaire général du P.C., Rudolf Slansky) et d'avoir parlé des brutalités dont un signataire de la Charte avait fait l'objet.

La fille de M. Sabata estime, elle, que la véritable raison de la sanction qui menace Me Danis est « *la crainte des représentants du pouvoir de trouver en face d'eux un défenseur qui n'acceptera aucune compromission et exigera le strict respect de la loi* ».

**[Si Me Danis est rayé du barreau, il est probable que le procès de M. Sabata sera ajourné. En tout cas, cette affaire montre bien les limites des droits de la défense dans la Tchécoslovaquie « normalisée » et ne contribue guère à redorer le blason d'un régime qui s'efforce pourtant d'améliorer son image de marque internationale. — A.-M. B.]**

● *M. Jacques Wahl, secrétaire général de l'Elysée*, a été reçu par le président du conseil italien, M. Andreotti, mardi 9 janvier, à Rome, pour l'informer des conversations du sommet de la Guadeloupe (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale). — (*A.F.P.*)

## Belgique

## M. Wilfried Martens va tenter de former un cabinet dans des conditions très critiques

De notre correspondant

Bruxelles. — « *M. Wilfried Martens se sent une vocation de kamikaze* », affirment beaucoup d'observateurs politiques, qui ne comprennent pas que le président des sociaux-chrétiens flamands ait accepté dans la soirée du mardi 9 janvier la charge de former le nouveau cabinet. On pense qu'il s'agit d'une véritable mission-suicide parce que la *situation rue de la Loi paraît plus* bloquée que jamais après l'échec de l'informateur, M. Willy Claes, qui n'a pas réussi à rapprocher les points de vue des différents partis. Le clivage entre francophones et Flamands n'a cessé de se préciser depuis le scrutin du 17 décembre.

*Interrogé mardi soir*, M. Martens a reconnu que les difficultés à surmonter seront considérables. Le président du C.V.P. n'a pas dit s'il allait essayer de former un cabinet disposant des deux tiers des voix au Parlement pour réaliser la réforme de l'Etat (et donc de la majorité dans les trois régions, Flandre, Wallonie et Bruxelles) ou s'il allait se contenter d'un gouvernement composé de socialistes et sociaux-chrétiens flamands et francophones avec une « majorité simple » dans les deux assemblées. La seconde formule produirait une coalition qui s'attacherait essentiellement à la solution des problèmes budgétaires, économiques et sociaux. La réforme de l'État et la régionalisation *seraient alors « mises au* réfrigérateur ».

M. Wilfried Martens a quarante-deux ans. Il a un visage rond et porte de grosses lunettes d'écaille. Il a fait ses études au collège épiscopal d'Eekloo. Il est docteur en droit et en notariat. Il a toujours été un combattant *du nationalisme flamand et, en* 1958, à l'Exposition universelle de Bruxelles, alors qu'il était étudiant, il avait participé à des manifestations contre le pavillon de la France, où la langue flamande lui paraissait en situation d'infériorité. En matière économique et sociale, il est considéré *comme progressiste*.

M. Martens n'a jamais été ministre. Président du C.V.P. depuis 1971, il a été l'artisan de la scission linguistique des sociaux-chrétiens. Elu député en 1974, il a été réélu en 1977 et, le 17 décembre dernier, il obtenait cinquante-trois mille voix de majorité dans son arrondissement, ce qui est une incontestable preuve de popularité. M. Martens, sans doute à tort, est considéré comme l'anti-Tindemans. Mais c'est à ce titre que les partis francophones de la majorité sortante sont prêts à lui faire confiance.

PIERRE DE VOS.



## Italie

## Quand les terroristes « noirs » copient les « rouges »

De notre correspondant

*Rome.* — Une « grève des femmes » et plusieurs manifestations sont organisées à Rome ce mercredi 10 janvier pour protester contre l'attentat sanglant qui, la veille, avait dévasté les locaux de Radio Citta Futura (*le Monde* du 10 janvier). Cette *fusillade*, suivie d'un incendie, a provoqué une émotion compréhensible : cinq femmes ont été blessées par balles, et leurs agresseurs sont des fascistes déclarés qui se réclament des « Noyaux armés révolutionnaires ». L'une des victimes, *Mme Anna Attura, âgée de trente-neuf* ans, est dans un état grave. Elle a subi l'ablation de l'utérus. Ses quatre compagnes, qui participaient avec elle à une émission sur la contraception, passeront plusieurs semaines à l'hôpital.

Radio Citta Futura est la plus connue des *stations libres* italiennes. Fondée au printemps 1976, elle a inventé un nouveau style radiophonique et fait de nombreuses émules. Son principal animateur est M. Renzo Rossellini, le fils du cinéaste. Liée à l'extrême gauche, R.C.F. en a *épousé toutes les contradictions* mais sans aller jusqu'à prôner la « *lutte armée* ».

Les terroristes « noirs » lui reprochent d'avoir insulté deux fascistes assassinés le 7 janvier 1978 à Rome. C'est à la mémoire de ces deux victimes qu'une série d'attentats est organisée depuis quelques jours. On a assisté notamment le 6 janvier à l'incendie d'une librairie Feltrinelli et de cinq cinémas romains.

La fusillade de mardi est inquiétante à plusieurs titres. D'abord, *pour* la première fois, on s'est attaqué à des femmes. Les agresseurs n'ignoraient sans doute pas que chaque matin de 9 h. 30 à 11 heures, R.C.F. offrait son antenne à un « collectif » de mères de famille.

On constate d'autre part que les violents d'extrême droite reviennent sur la scène sans que *les « rouges » la quittent pour* autant. Ce sont donc deux terrorismes visant des cibles différentes que l'Italie risque de devoir affronter en même temps. Celui d'extrême droite est néanmoins plus localisé. Il gravite autour du Mouvement social italien et se confond parfois avec l'aile dure de ce parti. La police est accusée de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour le démanteler.

Troisième constatation inquiétante : les « noirs » sont en train *de copier les « rouges »*. Ils se mettent, eux aussi, à tirer dans les jambes, laissant entendre que la fois suivante ils pourraient « *hausser le tir* ». La philosophie des uns et des autres n'est peut-être pas aussi différente qu'il y paraît.

ROBERT SOLÉ.

# A TRAVERS LE MONDE

### Grande-Bretagne

● LE PROCES DE M. JEREMY THORPE, ancien chef du parti libéral britannique, a été provisoirement fixé au 30 avril. M. Thorpe devra répondre de *complicité de tentative de* meurtre et d'incitation au meurtre sur la personne de M. Norman Scott, ancien mannequin. Le procès devant le tribunal de l'Old Bailey à Londres devrait durer trois mois. (*Reuter.*)

### Japon

● MM. TAKEO FUKUDA ET NOBUSUKE KISHI, anciens premiers ministres, seraient impliqués dans une nouvelle affaire de pots-de-vin. Selon les déclarations faites à l'agence Kyodo par un ancien directeur de la société américaine Grumman, cette société leur aurait versé de l'argent pour que le Japon lui commande des appareils militaires E-2C. — (*Corresp.*)

### Nicaragua

● LE GOUVERNEMENT A FINALEMENT AUTORISE une manifestation du Front élargi d'opposition (FAO), à l'occasion du premier anniversaire de la mort, le 10 janvier 1978, de Pedro Joaquim Chamorro, alors directeur du journal *la Prensa* et principal opposant au président Somoza. Le FAO a dû s'engager à répondre de tout dommage, corporel ou matériel, commis durant le défilé. Pratiquement, toute l'opposition nicaraguayenne, y compris l'extrême gauche et les organisations semi-clandestines, a accepté de participer à ce défilé, qui devrait partir de l'immeuble de *la Prensa* et traverser la capitale jusqu'au cimetière. D'autre part, deux soldats qui gardaient une banque ont été tués le 9 janvier par des guérilleros sandinistes à Viejo, à 140 kilomètres au nord-ouest de Managua, tandis qu'un troisième était abattu dans des conditions similaires à Leon, la deuxième ville du pays. — (*A.F.P.*)

### Syrie

● LE GENERAL MOUSTAPHA TLASS, ministre syrien de la défense, est rentré mardi 9 janvier à Damas au terme d'une visite d'une semaine en U.R.S.S., à l'invitation du maréchal Dimitri Oustinov, son homologue soviétique (*le Monde* du 5 janvier 1979).

Ce voyage avait pour but de reprendre le dialogue sur les fournitures de nouveaux armements modernes soviétiques à la Syrie. — (*A.F.P.*)

### Tunisie

● SAID GUAGUI, secrétaire général de la fédération de l'alimentation de l'U.G.T.T., est décédé des suites d'une longue maladie, annonce le Collectif tunisien du 26 janvier (46, rue de Vaugirard, Paris). Il avait été interpellé après les émeutes de janvier 1978 et, selon le Collectif, les conditions de détention et les sévices subis — sans être la cause directe du mal qui l'a emporté — avaient aggravé son évolution. Cette information a été donnée, mardi 9 janvier, *à l'occasion de la commémoration de la tenue, l'an dernier*, du conseil national de l'U.G.T.T. les 8, 9 et 10 janvier 1978, qui se traduira par « *un mois de solidarité avec les travailleurs et syndicalistes tunisiens* ». Le Collectif organisera, le 26 janvier, un meeting à la Mutualité.

### Turquie

● DEUX PALESTINIENS QUI PURGEAIENT UNE PEINE DE PRISON A VIE pour avoir perpétré un attentat, en 1976, à l'aéroport d'Istanbul, se sont évadés mardi soir 9 janvier de la prison de Sagmalcilar. Il s'agit de Mohammed Hussein Al-Rashid, vingt-neuf ans, et Mahdi Mohammad, vingt-quatre ans, qui s'étaient déclarés membres du Front populaire pour la libération de la Palestine, que préside M. George Habbache. Ils avaient tué trois personnes et blessé dix-huit autres au cours d'une attaque à la bombe et à la mitraillette contre les passagers d'un avion d'El-Al dans la salle de transit de l'aéroport, le 11 novembre 1976. — (*A.F.P.*)

### Union soviétique

● UNE DELEGATION DE SENATEURS REPUBLICAINS a été reçue ce mercredi 10 janvier par M. Brejnev, pour évoquer les relations soviéto-américaines et les négociations SALT en cours. *Les sénateurs de l'opposition* souhaitent obtenir « *le maximum d'informations* » sur le nouvel accord SALT, qui, à leur avis, fera au Sénat américain l'objet d'un débat très difficile. — (*U.P.I.*)

هكذا من الاصل

# Les parlementaires R.P.R. sont profondément divisés

*Les gaullistes aborderont-ils les élections* européennes du 10 juin en ordre dispersé ? La réunion jeudi 11 janvier, dans la banlieue parisienne, du groupe parlementaire R.P.R. n'apportera pas de réponse à cette question.

Les conditions atmosphériques et, surtout, l'absence de M. Jacques Chirac, qui ne quittera son centre de rééducation pour l'Hôtel de Ville de Paris que vers le 15 janvier, ont en effet dissuadé nombre de députés de participer à cette séance. Les présents auront ainsi l'occasion de s'exprimer longuement ,et le huis clos favorisera le caractère de séance de happening politique plutôt que celui de réunion de travail de cette assemblée.

M. Chirac préfère mettre une certaine distance entre un groupe parlementaire nerveux, troublé, divisé, hésitant, et lui-même. Aussi bien a-t-il rappelé, dans une lettre adressée aux *députés avant cette réunion, que le groupe en tant que tel n'est pas appelé à se* prononcer sur ses choix européens. Son appel du 6 décembre était adressé à l'ensemble des Français et pas seulement aux militants et aux élus gaullistes.

Il est vrai que, dans le même temps, M. Chirac souhaite le concours de tous les adhérents du R.P.R. — mais pas d'eux seuls — et que des comités de soutien sont déjà en voie de constitution dans les circonscriptions, à l'initiative des militants du mouvement. La prise de position de M. Chirac début décembre avait provoqué quelques réactions hostiles — notamment celle de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux — qui visaient davantage sa manière d'agir que le fond de la politique européenne qu'il préconisait. Depuis lors, le dossier européen du R.P.R. s'est enrichi de... « contributions » qui touchent davantage au choix politique fait par le maire de Paris.

*C'est* le cas de M. Olivier Guichard qui, dans nos colonnes (« le Monde » du 10 janvier), confirme son accord avec la politique européenne de M. Giscard d'Estaing, puisque, selon lui, le chef de l'Etat aurait même pu « contresigner » les conclusions du congrès R.P.R. du 12 novembre sur l'Europe. Le maire de La Baule, qui peut compter sur *le soutien* de certains députés anti-chiraquiens, possède une faible audience dans le mouvement, mais il va tenter de convaincre ses collègues du groupe parlementaire.

Tout à l'opposé, M. Michel Debré, autre « baron » du gaullisme, a présenté mardi 9 janvier un programme d'action qui constitue un acte de défiance envers la politique européenne du chef de l'Etat et une dénonciation de toute supranationalité, allant même jusqu'à ne pas douter d'une « révolte nationale du peuple français » contre cette perspective.

Entouré de plusieurs députés R.R.P. comme *MM. Druon, Gorse et Foyer,* d'anciens collaborateurs du général de Gaulle, de quelques personnalités appartenant au Mouvement de M. Jobert, au parti socialiste ou aux radicaux de gauche, il a souhaité un accord avec M. Chirac pour la constitution d'une liste commune, à défaut de quoi son mouvement irait seul aux élections. Les déclarations de M. Debré ont provoqué une première réaction, celle de l'U.D.F., qui estime que l'ancien premier ministre s'engage « sur les sentiers d'une guerre absurde et inacceptable ».

Des positions aussi antithétiques montrent que d'ores et déjà les élections européennes ont pris au sein de la majorité un tour particulièrement vif qui accentuera le caractère de politique intérieure de leur enjeu. — A. P.

# M. Debré : la France doit se raidir si elle ne veut pas être atteinte dans ses intérêts

M. Michel Debré, s'exprimant au nom du comité pour l'indépendance et l'unité de la France, qu'il préside, a présenté mardi 9 janvier ses objectifs en vue de la campagne pour les élections européennes. Il a annoncé une action parlementaire afin de *« surveiller les organismes supranationaux»*, la création de plusieurs *« comités de vigilance européenne et de promotion nationale »* et un projet de pacte ayant pour objet de constituer une *« Union européenne des Etats »* supprimant dans les traités communautaires toutes les clauses supranationales.

L'ancien premier ministre a dénoncé *« la tendance qui fonde l'organisation de l'Europe sur une idéologie, la supranationalité, et sur un objectif irréel, l'Etat européen ». « Par définition*, a-t-il dit, *cette organisation-là méconnaît, méprise, détruit les droits, l'unité, la souveraineté de la France. »*

Il a ajouté : *« Cette année peut faire entrer la France, parfois contre la volonté des responsables eux-mêmes, dans un mécanisme où la supranationalité nous conduira à l'alignement de notre politique et à l'abaissement de nos ambitions, voire plus simplement de nos libertés nationales.*

*» La négociation sur l'élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés européennes n'a pas été conduite avec le sérieux qu'exigeait cette grave affaire.*

*» A l'imitation des Anglais, qui obtinrent une nouvelle négociation pour leur entrée dans le Marché commun, nous demandions que soit discuté un accord complémentaire, qui aurait permis de limiter le domaine des questions que l'Assemblée aurait traitées et de supprimer la disposition aux termes de laquelle la commission, organe administratif, est responsable devant l'Assemblée, car le seul pouvoir politique est celui des autorités gouvernementales nationales. Le refus d'aligner la réalité des textes internationaux sur l'énoncé des intentions aboutit même, compte tenu du contexte européen et mondial, à aggraver ces menaces.*

*» Nous n'avons pas le droit d'ignorer l'unanimité des thèses étrangères, qui sont toutes hostiles à la thèse française. Ces thèses prévoient l'augmentation des pouvoirs et l'extension quasi-automatique des attributions de l'Assemblée. Elles sont orientées vers un alignement des grandes orientations européennes sur les orientations communes aux Anglo-Saxons et aux Allemands. La folle théorie des traités-cadres permet toutes les interprétations.*

*» On ne fera croire à personne qu'une Assemblée composée d'élus du suffrage universel et notamment de personnages importants ou qui se voudront tels, une Assemblée maîtresse du statut des traitements et privilèges de ses membres, de la durée de ses sessions, de son ordre du jour, se cantonnera dans des affaires de droits de douane, de prix agricoles ou de subventions aux régions défavorisées. Voilà qui est si vrai que je ne connais pas un esprit sérieux qui puisse le croire ! Alors pourquoi mentir aux Français ?*

*» Les hommes changent alors que les traités subsistent. Les précédents révèlent l'effondrement des thèses françaises face aux thèses étrangères, et notamment allemandes. Les mécanismes mis en place sont d'ailleurs orientés en sens opposé à nos thèses. Les dispositions politiques du traité de Rome sont marquées de l'esprit supranational, dont l'offensive reprend sur tous les plans. »*

## Une révolte nationale

*« Comment de pas être angoissé ? car les politiques de nos partenaires, et notamment les Anglo-Saxons et les Allemands sont, dans des domaines essentiels, en opposition avec les politiques françaises.*

*» Pour ce qui concerne l'économie, les politiques de nos partenaires anglo-saxons et germaniques sont inspirées d'un laisser-faire généralisé : que le plus habile gagne, que le plus fort l'emporte.*

*» Pour ce qui concerne la politique extérieure, nos partenaires, jusqu'à présent, s'alignent pour l'essentiel sur la politique américaine, notamment pour ce qui concerne les rapports avec l'Union soviétique et avec les pays du Proche-Orient.*

*» En matière de défense, nos partenaires prônent l'intégration alors que nous ne l'acceptons pas.*

*» Bref, qu'il s'agisse de l'économie, de la diplomatie, de la défense, la France est en minorité. Elle est isolée et même en accusation, et c'est le moment qui est choisi pour décider, sans la moindre garantie, sans la précaution la plus élémentaire, de nous faire sombrer, minoritaires dans une Assemblée élue au suffrage universel dont les pouvoirs pratiquement illimités seront immédiatement dirigés contre les orientations économiques, politiques, militaires de la France !*

*» Comment peut-on imaginer que, sur cette voie d'abdication, le peuple un jour ne se révolte pas ? Une révolte nationale du peuple français est la suite normale de cette légèreté avec laquelle on nous lance une nouvelle fois dans l'Europe supranationale.*

*» La vérité doit être dite : l'Europe que l'on nous propose est, dans les faits, à l'opposé de l'Europe du général de Gaulle. Et il n'existe aucune continuité, sinon dans les affirmations unilatérales de certains qui veulent, par des mots, couvrir leur infidélité.*

*» L'Europe, telle qu'elle est envisagée à Bruxelles, c'est l'Europe du double alignement : alignement de l'Europe sur la politique américaine et alignement de la France sur cette politique européenne là !*

*» Le monde germanique cherche sa réunification. Le monde anglo-saxon se regroupe autour de la politique américaine. Le monde latin cherche une promotion politique et un soutien économique pour prix de son allégeance. La France n'appartient ni au monde germanique, ni au monde anglo-saxon, ni au monde latin, car ses objectifs comme ses intérêts sont des objectifs et des intérêts particuliers. L'oublier, c'est abdiquer la France. »*

Après avoir déclaré : *« La France doit se raidir si elle ne veut pas être atteinte dans ses intérêts »*, M. Debré indique : *« Le président du mouvement R.P.R. a récemment lancé une sole nelle mise en garde dont l'esprit et les termes correspondent aux idées essentielles que nous avons défendues et développées. Des voix se font entendre au sein d'autres formations politiques, notamment parti socialiste et parti radical, où nous entendons, avec espoir, un écho de nos préoccupations nationales. Quant aux dirigeants communistes, ils interprètent avec habileté, les prodromes d'un profond ressentiment populaire. »*

Il annonce : *« Nous demandons la révision des traités supranationaux. C'est l'intérêt de la France. C'est l'intérêt de l'Europe. Souhaitons cette fois-ci être entendus avant qu'il ne soit trop tard. »* Et proclame : *« La supranationalité est la bête à écraser. »*

Il propose enfin que les nations dans le cadres d'une vision européenne des Etats coopèrent dans le domaine de l'économie, dans celui des activités nouvelles et dans celui de la politique familiale et démographique notamment.

Il conclut : *« Nous avons choisi l'Europe-ambition, la seule qui convienne, en cette fin du vingtième, et à l'aube de ce troisième millénaire dont on parle d'autant plus qu'on hésite à le préparer comme il conviendrait de le faire. »*

## Une question sur l'Euratom

Annonçant le dépôt d'une question orale avec débat adressée au premier ministre, M. Debré a évoqué la délibération de la Cour européenne de justice du 14 novembre 1978 à propos de l'Euratom, en disant :

*« Nul ne dénonce les prétentions inouïes et totalement injustifiées des magistrats de la Cour de justice de Luxembourg. Sa prétention à devenir une Cour suprême est proprement intolérable. (...) Cette Cour vient de se signaler d'une manière importante, et notamment anti-française, par une délibération du 14 novembre dernier. Les adversaires de la puissance nucléaire française ont inventé de toutes pièces un litige et la Cour de justice, saisie de l'affaire, a publié sa délibération en cinquante pages. Elle a l'audace d'affirmer son caractère exécutoire. Aux termes de cet avis, la France serait dépouillée de son droit d'approvisionnement libre en matières fissibles. Elle serait également dépouillée du droit de subordonner les livraisons du plutonium, notamment à l'Allemagne, provenant du retraitement de combustibles irradiés, à des conditions destinées à éviter les usages militaires de ce plutonium. Pour réussir ce coup d'éclat, la Cour de justice n'a pas craint, violant les limites imposées à des magistrats, de faire application des perspectives résultant du traité sur le Marché commun à des dispositions d'un autre traité, le traité sur l'énergie atomique ! (...) »*

M. Debré a également indiqué : *« Que dire de l'audace de certains juristes de la Commission qui, afin de permettre à des groupes étrangers de mettre la main sur une part de la presse quotidienne ou hebdomadaire de notre pays, osent prétendre que les dispositions sur le libre mouvement des capitaux rendent caduques l'ordonnance de 1944 sur l'interdiction des prises de participation étrangères ! Et certains, en France, se taisent, heureux peut-être d'en finir avec les textes de la libération. »*

## « LA LETTRE DE LA NATION » : M. Guichard chante faux.

*Dans la Lettre de la nation,* organe du R.P.R. du mercredi 10 janvier, Pierre Charpy écrit : *« Bornons-nous à relever une grave carence dans l'analyse d'Olivier Guichard. Il oublie totalement qu'aucune des cinq demandes formulées dans uen motion du congrès R.P.R. qu'il a lui-même votée n'a été acceptée par le gouvernement. Il n'en a même pas été fait état dans la conférence de presse du président de la République le 21 novembre ni au conseil européen des 4 et 5 décembre. Tirer les conclusions logiques de ce rejet était donc le devoir du président du R.P.R. En effet, celui-ci ne tient pas une motion votée par 97,93 % du R.P.R. pour « une courtoisie » ou « l'occasion facile d'une protestation sans incidence particulière ». Un congrès R.P.R. n'est pas un congrès radical de la belle époque. Il serait bon que chacun s'en souvienne. (...)*

*» Depuis le 12 novembre, toute l'analyse faite au congrès extraordinaire du processus européen actuel a été confirmée. Refuser de le reconnaître serait glisser dans cet « engourdissement » dont Jacques Chirac veut préserver les Français.*

*» Quant à dire que ce processus était celui dans lequel le général de Gaulle voulait engager la France, c'est un refrain qu'un gaulliste ne peut chanter aujourd'hui sans accepter de chanter faux. Sinon, pourquoi les adversaires les plus tenaces de la politique européenne du général seraient-ils maintenant les plus chauds partisans de celle de Valéry Giscard d'Estaing ? »*

## L'U.D.F. : une guerre absurde et inacceptable.

La *Lettre d'information de l'U.D.F.* écrit mercredi :

*« M. Debré a choisi de conduire son petit comité sur les sentiers d'une guerre absurde et inacceptable.*

*» Passons sur les pourquoi. On les connaît. Rien de neuf de ce côté-là. S'y mêlent la peur, les fantasmes, les procès d'intention. Le tout pimenté d'un brin d'anti-germanisme du plus mauvais aloi. L'Europe, décrite dans un brûlot, qui reprend les arguments distillés ici ou là depuis des mois et remis à la presse, fait presque rire, tant elle ne correspond en rien à la réalité. (...)*

*» Cette guerre qui s'apparente à un futile combat d'arrière-garde va contre la raison et le bon sens. Elle prétend depuis mardi avoir pour enjeu la révision des traités qui fondent l'existence même de l'Europe. Ni plus ni moins. On quitte là l'absurde pour l'inacceptable. Et, soit dit en passant, la remise en cause de l'action européenne du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de tous leurs premiers ministres... y compris de M. Debré.*

*» Mais n'allons pas si loin. Bornons-nous à rappeler à M. Michel Debré, qui semble l'avoir oublié, qu'il appartient à la majorité présidentielle. Que, candidat unique de cette majorité, ainsi qu'il l'a réclamé — avec quelle insistance ! et au prix de l'effacement d'un candidat U.D.F. de valeur, — il a été élu en mars dernier pour soutenir le président de la République et sa politique. M. Debré, une fois de plus, ne s'embarrasse pas de paradoxes et d'incohérences. »*

# M. Jobert : la conviction de M. Giscard d'Estaing n'est pas celle qu'il annonce

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, écrit dans sa « Lettre » de janvier :

*« L'affaire européenne prend de jour en jour sa véritable dimension, celle d'une crise intérieure. Il fallait à M. Giscard d'Estaing beaucoup d'optimisme pour prétendre que le débat politique serait mis à cette occasion entre parenthèses. Sans doute s'est-il jeté imprudemment dans un guêpier, comme naguère quand il créa à Paris une mairie de plein exercice. 1979 sera donc, de son fait, encore une année électorale.*

*» L'équivoque est la règle. Pour contrer M. Chirac et rassurer ceux qui, notamment au gouvernement, ont pris quelque distance par rapport à lui, des commentateurs zélés, qui ne sont pas sans instructions, affirment que M Giscard d'Estaing « fait la » même politique » que le général de Gaulle et Georges Pompidou. Voire !... Ce ne sont pas quelques citations ou quelques dates qui feront l'évidence. Mais admettons un instant ce qui n'est pas. Il y a une raison fondamentale pour que ces politiques soient différentes, même si elles se manifestaient de façon similaire. C'est que la démarche intellectuelle, les choix, les penchants, l'exigence, ne sont pas les mêmes. Sinon comment expliquer que M Lecanuet, par exemple, qui récusait constamment l'action et l'inspiration du général ou de Georges Pompidou, les trouverait excellentes quand elles animent M Giscard d'Estaing ? Il doit donc y avoir un truc. Et on le trouve aisément, sans beaucoup chercher : il y a le rite et il y a la conviction. Distinction essentielle que les non-initiés perçoivent mieux que les spécialistes. Si le débat sur l'Europe prend la tournure que l'on voit, c'est qu'à tort ou à raison, et sans le suspecter d'arrière-pensées, de nombreux citoyens pensent que la conviction de M. Giscard d'Estaing n'est pas celle qu'il annonce. Avec le général de Gaulle, l'acceptation d'une organisation européenne avait un sens. Avec M. Giscard d'Estaing, cette acceptation en prend un autre. Les hommes d'Etat sont à la fois prisonniers de leur image et jugés davantage sur leurs attitudes dans l'action que sur l'action elle-même. »*

---

● *M. Raymond Marcellin*, sénateur républicain indépendant, a déclaré, à Vannes, devant le conseil général du Morbihan, qu'il préside : *« On a beaucoup prononcé ces derniers temps et de divers côtés, des paroles arrogantes, parfois insultantes et stériles. Qui aspire à devenir un véritable homme d'Etat doit rejeter l'éloquence démagogique, mélodramatique, et le catastrophisme permanent assortis de solutions prodigieuses qui ne sont que des chimères. »*

RÉUNIS A BRUXELLES

# Les socialistes de la Communauté européenne se prononcent pour la semaine de travail de trente-cinq heures

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'Union des partis socialistes de la Communauté européenne tient son dixième congrès du 10 au 12 janvier à Bruxelles. C'est là une étape importante de l'action commune des partis socialistes et social-démocrate avant les élections européennes. Le congrès doit approuver un *« appel aux électeurs »* où l'on retrouve bon nombre des éléments de la *« déclaration politique »* adoptée par la conférence des dirigeants socialistes de la C.E.E. en juin (*le Monde* des 25 et 26 juin).

Cet appel-programme de neuf pages (dont le *projet* a été approuvé par les différents partis et ne sera probablement amendé que sur des points mineurs) développe sept propositions communes : 1) garantir le droit au travail pour tous et notamment pour les jeunes ; 2) soumettre le développement économique et social au contrôle démocratique ; 3) lutter contre la pollution ; 4) mettre fin à la discrimination, notamment à l'encontre des femmes ; 5) protéger le consommateur ; 6) promouvoir la paix, la sécurité, la *coopération* ; 7) étendre et défendre les droits de l'homme et les libertés civiles.

Concernant la première proposition, sur l'emploi, l'appel aux électeurs, plus précis que la déclaration de juin, se prononce pour une semaine de travail de trente-cinq heures. Le document indique que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs recherchés en matière d'emploi est de faire élaborer par les neuf gouvernements, en collaboration avec les syndicats, des politiques communes. A propos du contrôle démocratique auquel les partis socialistes entendent soumettre le développement économique et social, on notera le souci de ne pas imposer un moule unique. *« Nous nous efforcerons (...) d'assurer la démocratisation de l'industrie à tous les niveaux d'une manière adaptée aux circonstances particulières de chaque pays et en coopération avec les organisations syndicales. »* Le texte fait ensuite référence à la nécessité *« d'assurer le contrôle public des grandes concentrations industrielles et financières ainsi que des sociétés multinationales »* et *« de stimuler les petites et moyennes entreprises »*.

Un paragraphe « chèvre-chou », reflet des positions divergentes des différents partis, est consacré à la politique agricole commune : elle *« doit être adaptée de façon à assurer un meilleur équilibre entre la production et la consommation, des prix plus stables et un développement équitable des revenus des agriculteurs par une plus grande efficacité et de meilleures politiques structurelles. Les intérêts des consommateurs doivent être pleinement pris en compte dans l'évolution de la politique agricole commune »*. Au total, la tonalité de ce paragraphe est nettement favorable aux thèses des Allemands et surtout des Britanniques, selon lesquels dans l'intérêt supposé des consommateurs, entre autres, il convient de réduire le soutien accordé, du moins sous sa forme actuelle, aux agriculteurs. A propos de l'élimination des discriminations, on relèvera la condamnation *« de l'exclusion de la fonction publique motivée exclusivement par les convictions politiques »*.

La délégation française comptera une quarantaine de membres parmi lesquels MM. Mitterrand, *Pontillon*, *actuel président de* l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne), Rocard, Delors et Pisani.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le financement de l'élection à l'Assemblée européenne

# Les députés communistes demandent la réunion du Parlement en session extraordinaire

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale (86 députés) a demandé la réunion du Parlement en session extraordinaire pour examiner la proposition de loi relative au financement de l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée des communautés européennes.

Dans une lettre adressée le 9 janvier au président de l'Assemblée nationale, M. Robert Ballanger, président du groupe, rappelle que l'Assemblée a adopté ce texte en première lecture, le 11 décembre 1978 (*le Monde* du 13 décembre), mais que le Parlement n'a pu le voter définitivement au cours de sa dernière session ordinaire, la conférence des présidents du Sénat ne l'ayant pas inscrit à son ordre du jour. La proposition, adoptée par 246 voix (86 communistes, 150 R.P.R. et 10 non-inscrits) contre 124 (120 U.D.F., 2 R.P.R. et 2 non-inscrits) — les socialistes ainsi que M. Malaud (non-inscrit) s'étaient abstenus. — interdit d'une part, le financement des campagnes électorales des partis français par des fonds communautaires, d'autre part les campagnes publicitaires lancées par les institutions européennes pour sensibiliser l'opinion française avant l'élection fixée au 10 juin 1979.

Dans sa lettre, M. Ballanger note que, en raison même de leur objet, ces dispositions, *« qui contribuent à garantir l'indépendance nationale, doivent pouvoir être mises en application dans les délais les plus brefs »*. Au terme de l'article 29 de la Constitution, le Parlement est réuni en séance extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale, soit actuellement deux cent quarante-six députés. Aussi, le groupe communiste demande-t-il aux autres groupes de s'associer à sa démarche afin que le Parlement soit rapidement convoqué.

*« L'action entreprise par les députés communistes*, écrit Jean Le Lagadec dans *l'Humanité* du 10 janvier, *amènera chaque parlementaire à se prononcer en toute clarté. Ou bien il appuiera* [cette demande], *ou alors, sous des prétextes divers, il soutiendra directement ou indirectement les partisans de la soumission de la France à l'étranger. »*

هكذا من الاصل



Le Monde

# politique

## LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

### Quarante-neuf parlementaires soutiennent MM. Mauroy et Rocard

*La contribution déposée dans le cadre de la préparation du congrès du parti socialiste par MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard a été signée, à l'heure actuelle, par environ quatre cents responsables du P.S. Elle est notamment approuvée par cinquante-cinq membres du comité directeur, trente-neuf députés et dix sénateurs.*

*Ces engagements permettent déjà de se faire une idée de l'implantation géographique du courant animé par le maire de Lille et le député des Yvelines. Il convient cependant d'attendre le 11 février et le dépôt des motions pour se faire une idée plus précise du rapport des forces au sein du P.S. Ce n'est qu'à ce moment par exemple que l'on saura précisément qui soutient M. François Mitterrand qui, à l'heure actuelle, ne se considère engagé par aucun des textes déposés.*

Parmi les signataires de la « contribution » déposée par MM. Mauroy et Rocard figurent notamment :

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : M. José Escanez, membre du comité directeur.

ARDECHE : MM. Robert Chapuis, membre du comité directeur ; Marius Bouchon, premier secrétaire.

ARDENNES : M. Roger Mas, premier secrétaire.

ARIEGE : MM. Gilbert Faure et André Saint-Paul, députés ; Jean Nayrou, sénateur.

CHARENTE : M. Jean-Michel Boucheron, député, maire d'Angoulême.

CHER : M. Roger Fajardie, membre du secrétariat.

CORREZE : M. Gérard Denecker, premier secrétaire.

COTES-DU-NORD : M. Pierre Jagoret, député.

CREUSE : MM. André Chandernagor, membre du comité directeur, député ; Michel Moreigne, sénateur.

DOUBS : M. Robert Schwint, sénateur, maire de Besançon.

DROME : M. Rodolphe Pesce, député, maire de Valence.

ESSONNE : M. Yves Tavernier, membre du comité directeur.

EURE-ET-LOIR : Mlle Françoise Gaspard, membre du bureau exécutif, maire de Dreux.

FINISTERE : MM. Francis Le Blé, membre du comité directeur, maire de Brest ; Louis Le Pensec, député ; Mme Marie Jacq, député, M. Bernard Poignant, premier secrétaire.

GARD : MM. Paul Flory, premier secrétaire ; Robert Verdier, membre du comité directeur.

HAUTS-DE-SEINE : MM. Robert Pontillon, membre du secrétariat, sénateur ; Antoine Blanca, Michel Thauvin, Michel Bertrand, premier secrétaire, membres du comité directeur.

HAUTE-GARONNE : MM. Gérard Houteer, Maurice Masquère et Alain Savary, députés ; Alain Beneteau, membre du comité directeur.

HERAULT : MM. Georges Frêche, maire de Montpellier, et Bernard Montanier, membres du comité directeur.

ISERE : MM. Jacques-Antoine Gau, député ; Kléber Gouyer ; Guy Névache ; Jean Verlhac ; Marc Véron, membres du comité directeur, et M. Hubert Dubedout, député, maire de Grenoble.

LOIR-ET-CHER : M. Yves Denis, premier secrétaire.

LOIRE : M. Jacques Badet, membre du comité directeur, maire de Saint-Chamond.

LOIRE-ATLANTIQUE : Mlle Martine Buron, M. Jean-Claude Routier-Leroy, membres du comité directeur, et MM. Alain Chénard, maire de Nantes, Claude Evin, députés.

LOIRET : MM. Jean-Pierre Sueur, premier secrétaire ; Michel de La Fournière, membre du comité directeur.

LOT-ET-GARONNE : M. Marcel Garrouste, député.

MAINE-ET-LOIRE : M. Marcel Jollivet, premier secrétaire.

MANCHE : M. Guy Poirier, premier secrétaire.

HAUTE-MARNE : M. Edgard Pisani, sénateur.

MAYENNE : M. Pierre Grangère, premier secrétaire.

MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. François Borella, membre du comité directeur ; Yvon Tondon, député.

MORBIHAN : M. Jean-Yves Le Drian, député.

MOSELLE : M. Henri Schwanner, membre du comité directeur.

NORD : MM. Pierre Mauroy, membre du secrétariat ; Bernard Derosier et Pierre Prouvost, membres du comité directeur ; Albert Denvers, Alain Faugaret, André Laurent, députés ; M. Roland Grimaldi, sénateur ; Mme Denise Cacheux et MM. Jean-Marie Faivre, Jean Le Garrec, Raymond Vaillant, membres du comité directeur.

OISE : M. Roland Florian, député ; M. Gilles Martinet, membre du secrétariat.

PARIS : Mme Marie-Josèphe Pontillon, membre du secrétariat ; MM. André Acquier, membre du bureau exécutif ; Jean-Pierre Barel, André Salomon, Gérard Fuchs, Henri Villain, membres du comité directeur.

PAS-DE-CALAIS : M. Daniel Percheron, membre du secrétariat, premier secrétaire fédéral ; M. Jacques Mellick, membre du comité directeur, député ; MM. Henri Darras et Dominique Dupilet, députés ; M. Emile Durieux, sénateur ; M. Guy Lengagne, membre du comité directeur.

PUY-DE-DOME : MM. Jacques Lavédrine, Maurice Pourchon, députés.

PYRENEES-ATLANTIQUES : M. Charles Suchet, premier secrétaire.

HAUTES-PYRENEES : M. Alain Payan, premier secrétaire.

PYRENEES-ORIENTALES : M. Michel Jomain, premier secrétaire.

SAONE-ET-LOIRE : MM. Jean-Pierre Worms, membre du comité directeur ; Marcel Mathy, sénateur.

SAVOIE : MM. Jean-Pierre Cot, membre du bureau exécutif, et Louis Besson, députés.

SEINE-ET-MARNE : M. Alain Vivien, membre du comité directeur, député.

DEUX-SEVRES : M. René Gaillard, membre du comité directeur, député.

TARN : M. Charles Pistre, député.

TARN-ET-GARONNE : M. Hubert Gouze, premier secrétaire.

VAL-DE-MARNE : MM. Patric Hernu, premier secrétaire ; Jacques Carat, membre du comité directeur, sénateur.

VAL-D'OISE : MM. Alain Richard, député ; Jean Maire, membre du comité directeur, premier secrétaire.

VAR : M. Alain Hautecœur, membre du comité directeur, député.

VAUCLUSE : M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat, député.

HAUTE-VIENNE : MM. Bernard Dupin, premier secrétaire ; Robert Laucournet, sénateur.

VOSGES : M. Robert Bernard, membre du comité directeur, premier secrétaire.

YVELINES : MM. Michel Rocard, membre du secrétarait, député ; Guy Marty, membre du comité directeur ; Daniel Frachon, premier secrétaire.

∴

MARTINIQUE : M. Salpetrier, premier secrétaire.

REUNION : M. Wilfrid Bertile, premier secrétaire.

GUYANE : M. Maurice Egalgi, premier secrétaire.

### A Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

### M. DAIRE QUITTE LE P.S. ET RENONCE A SON MANDAT DE MAIRE

Le premier tour d'une élection municipale partielle destinée à pourvoir le siège de conseiller municipal qu'occupait M. Martial Daire, maire depuis 1971, de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) est fixé au dimanche 28 janvier. M. Daire avait remis, le 12 décembre dernier, sa démission de maire et conseiller municipal au préfet du département qui les avait acceptées, le 22 décembre.

Dans un communiqué adressé aux habitants de Pavillons-sous-Bois, M. Daire, retraité des P.T.T., qui avait déjà rendu publique son intention de se retirer dans les années à venir de la vie publique, explique qu'il a été amené à prendre cette décision en raison du vote émis par la section locale du P.S. à l'encontre de sa candidature aux prochaines élections cantonales.

M. Daire, qui a également donné sa démission du P.S., précise que sa décision est la conséquence d'un conflit interne au P.S. et non de dissensions politiques au sein du conseil municipal qui compte désormais 13 P.S., 10 P.C. et 3 personnalités démocrates. — K. L.

### LES SOCIALISTES LANCENT UNE CAMPAGNE EN DIRECTION DES JEUNES

M. François Mitterrand et Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national, ont lancé, mardi 9 janvier, à l'occasion d'une conférence de presse, la campagne engagée par le P.S. et le mouvement de la jeunesse socialiste en direction des jeunes. Mme Cresson a rappelé que les quinze / vingt-cinq ans représentent 9 millions d'individus, soit un sixième de la population et que la jeunesse est « *la principale victime de la crise économique et de ses conséquences sociales, la politique de la droite ne visant qu'à aggraver cet état de fait* ».

La campagne du P.S. portera sur trois thèmes : le droit au travail, le droit d'être soi-même et de s'exprimer, la nécessité de lutter pour vivre autrement.

Interrogé sur la situation du mouvement de la jeunesse socialiste, dont une partie des membres réclament de pouvoir élire les dirigeants, M. Mitterrand a indiqué : « *Il ne faut pas se subdiviser à l'infini et créer une multitude de partis au sein du P.S., pas plus un parti de femmes qu'un parti de jeunes.* » Le M.J.S. tiendra un rassemblement national à Paris le 24 février pour faire le point sur sa campagne.

## BIBLIOGRAPHIE

### « LA RÉVOLUTION DE 1980 » de Philippe de Commines

Le journaliste André Bercoff, sous le pseudonyme de Philippe de Commines, s'était déjà intéressé, avant les élections législatives, à la politique-fiction. Il avait pronostiqué une victoire de la gauche et la déconfiture de M. Mitterrand au terme de cent quatre-vingts jours d'expérience gouvernementale. Les faits ayant infirmé cette hypothèse, il a construit un nouveau scénario à partir d'un schéma qui, comme le précédent, est fondé sur une paralysie de la structure gouvernementale comparable à celle que l'on avait connue en mai 1968.

Cette fois, ce sont les partisans de l'autonomie régionale qui servent de principal vecteur à la contestation. Contestation à la fois minoritaire et violente, mais spectaculaire puisque l'auteur imagine qu'un groupe terroriste fait sauter la tour Eiffel à l'aide de missiles SAM-II.

Pour tenter de reprendre en main un pays qui tend à lui échapper, le président de la République confie à M. Michel Rocard la charge du gouvernement. Nous sommes en 1980, l'ouvrage couvrant la période du 12 juin au 12 décembre 1980. Le pays connaît alors une expérience de développement de l'autogestion à la fois sympathique et cocasse, mais dans la description de laquelle les amis du député des Yvelines peuvent voir — et voient — une charge contre les thèses défendues par leur chef de file.

André Bercoff, s'il ne manifeste guère de confiance dans les capacités du pouvoir actuel de faire face à une crise, ne croit manifestement pas que la solution soit à chercher du côté de l'opposition de gauche, qu'elle se présente avec le visage du programme commun ou sous les traits du socialisme autogestionnaire. — T. P.

★ *La Révolution de 1980*, de Philippe de Commines. Ed. Lanzmann et Seghers, 282 p., 39 F.

### Le débat au sein du P.C.F.

### M. GOLDRING : pas de protection frileuse.

M. Maurice Goldring, collaborateur de *France nouvelle*, hebdomadaire central du P.C.F., évoque, dans *l'Humanité* du 10 janvier, la place des intellectuels au sein de la formation communiste. Il écrit notamment :

« *Dans les conditions de la lutte des classes, en France, aujourd'hui, quand on ne comprend pas un intellectuel, on est très près de ne pas comprendre non plus un ouvrier.*

» *Enracinée dans les réalités nationales, la classe ouvrière ne peut assurer son rôle révolutionnaire par une « protection » dérisoire contre des idées qui, de toute façon, la pénètrent. Notre politique a besoin d'un corps à corps avec ce qui n'est pas « nous ». Elle doit être un pillage permanent et sans vergogne de territoires ennemis ou étrangers, plutôt qu'une protection frileuse contre toute incursion extérieure.* »

M. Goldring invite son parti à examiner les expériences étrangères et, à ce propos, il note au passage : « *En Irlande, l'alliance au sein du nationalisme des éléments les plus conservateurs a réduit l'avant-garde de la classe ouvrière à l'exil intérieur et les grands intellectuels à l'exil tout court.* » Il conclut : « *Il est grave, il n'est pas normal, que des intellectuels non communistes soient parfois plus à l'aise, plus offensifs, pour dénoncer ce qu'ils appellent « l'idéologie occidentale de la dissidence » qui vise au désengagement des intellectuels des luttes populaires.* »

● *Une délégation du P.C.F.*, conduite par M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, s'est rendue en Pologne du 6 au 8 janvier, sur l'invitation du parti ouvrier unifié de ce pays. Un plan de coopération entre les deux formations a été adopté.

### L'EMPLOI DES CADRES AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Robert Boulin devait faire, ce mercredi 10 janvier, au conseil des ministres, une communication sur l'emploi des cadres. Le ministre du travail et de la participation ne devait annoncer aucune mesure nouvelle, mais simplement dresser le bilan des dispositions prises depuis la rentrée de septembre, notamment le recrutement de mille cadres âgés de plus de cinquante ans, les aides à la création d'entreprises et à la mobilité géographique.

Cette communication devait être faite dans le souci d'apaiser le mécontement des cadres, qui doivent manifester le 29 janvier à l'appel de la C.G.C., notamment contre l'augmentation de leurs charges qui va résulter de la hausse des cotisations sociales.

### M. PONIATOWSKI ENTRE AU CONSEIL DE L'U.D.F.

Le conseil de l'Union pour la démocratie française (U.D.F.), formation qui regroupe le parti républicain, le Centre des démocrates sociaux, le parti radical-socialiste, le Mouvement démocrate et socialiste de France et les clubs Perspectives et Réalités, a décidé d'accroître le nombre de ses membres, qui passe de quatorze à dix-neuf. A cette occasion, M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, est entrée au conseil de l'U.D.F., qui est présidé par M. Jean Lecanuet.

M. Poniatowski était devenu président d'honneur du parti républicain lorsque celui-ci avait été fondé, en mai 1977, à la suite de la réorganisation de la Fédération des républicains indépendants, qu'il présidait.

● *Une délégation du gouvernement des îles Cook*, conduite par M. Iaveta Short, ministre de l'agriculture, de la pêche et du tourisme, et par M. Vincent Ingram, ministre de l'industrie et du commerce, est arrivée à Tahiti mercredi 10 janvier. Elle sera rejointe, samedi, par M. Tom Davis, premier ministre des Cook.

Le Monde

# société

# POUR UNE JUSTICE MODERNE

## III. — De l'indépendance des juges

par ALAIN PEYREFITTE

**Dans une série d'articles, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, analyse les manifestations et les causes du « mal » judiciaire (« le Monde » des 9 et 10 janvier).**

Trop utilisés, les mots s'usent : leur sens se brouille. Que recèle réellement le concept-clé de notre justice : l'indépendance ? Derrière ce noble vocable, que d'obscurités, que d'ignorances, que de sous-entendus polémiques !

Quelle indépendance ? Les souvenirs historiques se pressent en foule à la mémoire. On songe à ce troisième pouvoir analysé par Montesquieu, à la puissance des Parlements d'Ancien Régime. Défions-nous, toutefois, de ces réminiscences mal analysées, qui sont moins des idées claires que des images frappantes propres à alimenter des fantasmes. Le magistrat d'Ancien Régime n'avait rien à attendre de l'Etat. Mais de quel prix était payée cette orgueilleuse autonomie !

Payée d'abord, *financièrement*, par les magistrats à cause de la vénalité des charges, triste expédient d'une monarchie désargentée ; par les justiciables, du fait de la pratique des épices : la justice se vendait. Payée ensuite *socialement, par l'orgueilleux* isolement de cette noblesse de robe. Payée enfin *judiciairement*, par la célèbre possibilité d'évocation, dont on a dit tous les méfaits : le roi avait le pouvoir discrétionnaire d'évoquer toute affaire où il lui semblait qu'il fût intéressé ; *il en dessaisissait ainsi* le tribunal qui aurait dû en connaître. Le pouvoir central ne brisait pas l'indépendance, il la contournait.

Il est risible d'affirmer — comme on a pu le lire — que l'indépendance judiciaire rétrécit depuis deux siècles comme une peau de chagrin. Cette indépendance était, sous l'Ancien Régime, un apanage personnel, qui marquait le rattachement à une caste hautaine, d'abord soucieuse de ses intérêts de corps et d'argent.

Dans la France d'aujourd'hui, l'indépendance est devenue tout autre chose : non plus un privilège accordé au magistrat, mais une condition du bon exercice de l'autorité judiciaire, dans l'intérêt du justiciable.

### Le siège et le parquet

Prévenons d'emblée des confusions dont se nourrissent les indignations, surtout lorsque la mauvaise foi s'y mêle.

L'indépendance de l'« autorité judiciaire », dont le président de la République est le garant, est un principe fondamental, énoncé à l'article 64 de la Constitution. Cette indépendance prend toutefois deux formes différentes, selon qu'il s'agit du siège ou du *parquet*. Mais qui, dans le grand public, connaît ou comprend la différence entre la magistrature du siège (les juges — y compris les juges d'instruction — dont l'indépendance est totale) et les magistrats du parquet (1) qui sont les représentants du pouvoir exécutif auprès d'une *juridiction*, placés sous l'autorité du garde des sceaux (2) ? Les premiers rendent des sentences. Les seconds défendent, devant les juges, les intérêts de la société et veillent à l'exécution des lois : ils « prennent des réquisitions » — c'est-à-dire qu'ils présentent des propositions, sans avoir aucun moyen d'imposer qu'elles soient approuvées par leurs collègues du siège.

La magistrature assise bénéficie de la règle de l'inamovibilité : *« Le magistrat du siège ne peut recevoir, sans son consentement, une affectation nouvelle, même en avancement. »*

Beaucoup s'imaginent — des dizaines de lettres tous les matins me le prouvent, auxquelles je ne *peux répondre* que par une fin de non-recevoir — que le garde des sceaux pourrait donner des instructions aux juges, comme le font tous les jours le ministre de la défense aux généraux ou le ministre de l'intérieur aux préfets. Comme ils se trompent ! Curieusement, le ministre de la justice peut donner des instructions aux préfets, qui les observent, bien qu'ils ne soient pas placés sous sa tutelle administrative ; alors qu'il ne peut pas en donner aux juges, qui, eux, le sont. Il doit même se garder de leur donner des conseils, ou simplement d'exprimer devant eux une opinion, sur une quelconque affaire dont ils sont saisis.

Quand la Chancellerie estime devoir prendre une position à l'occasion d'une procédure, elle le fait par l'intermédiaire des parquets. Mais les parquets ne peuvent que proposer ; ce sont les juges qui disposent.

On sera, sans doute, tenté d'objecter que le désir d'avancement peut rendre les juges perméables aux souhaits supposés du pouvoir. Cette objection, rarement explicite, est souvent sous-entendue. Est-elle sérieuse ?

Les magistrats sont légitimement préoccupés de leur carrière. Qu'ils soient du siège ou du parquet, leur avancement en grade est suspendu aux délibérations de la commission d'avancement, dont la composition est paritaire. Quant aux mutations des magistrats du siège, que ce soit en avancement ou en équivalence, elles ne peuvent être décidées qu'*à la demande de l'intéressé* et sur avis ou sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature. Cette haute instance est composée de six magistrats de l'ordre judiciaire nommés sur une *liste établie* par la Cour de cassation, d'un conseiller d'Etat élu par l'assemblée générale du Conseil d'Etat, et de deux personnalités connues pour leurs compétences et choisies par le président de la République (le plus souvent, des professeurs d'université).

Le Conseil supérieur se réunit en moyenne une fois par mois. Présidées par le président de la République ou par le garde des sceaux, ces réunions plénières sont minutieusement préparées par ses neuf membres, qui se retrouvent *au moins une fois* par semaine pour recevoir des magistrats, parcourir les juridictions, discuter entre eux.

Il faut avoir constaté la conscience avec laquelle ces personnalités de premier plan se penchent sur le cas de chaque magistrat du siège, l'interrogent en personne, étudient le déroulement de sa carrière, recoupent les renseignements contenus dans le dossier, pèsent sur un trébuchet ses mérites ou ses démérites. Comme on regrette que ces délibérations doivent, pour protéger les intérêts moraux des intéressés, rester secrètes ! Bien des soupçons seraient détruits, si ces discussions étaient rendues publiques.

Pour ne parler que de la période que je connais directement, j'affirme qu'on ne pourrait citer, dans les vingt et un derniers mois, un seul cas où un juge aurait vu sa carrière freinée pour avoir jugé avec indépendance, ou au contraire accélérée pour avoir fait preuve de « docilité ».

*Toutefois, il faut distinguer* entre la fonction de jugement et la fonction d'autorité. On ne saurait favoriser ou pénaliser un juge pour sa manière de juger ; mais n'importe quel homme ou femme n'a pas la même aptitude à présider un tribunal de grande instance, ou *à plus forte raison* une cour d'appel : c'est alors qu'il convient d'apprécier les *capacités de gestion*, le don d'organiser et de commander, les qualités humaines, le sens du contact. Les membres du Conseil supérieur en délibèrent avec un scrupule et une impartialité qui forcent le respect — et excluent presque toujours les divergences.

Faut-il réformer le Conseil supérieur, comme certains le demandent, et revenir aux pratiques de la IV[e] République ? (3) Si ses membres étaient désignés par le Parlement, c'est-à-dire par les partis, la politique politicienne risquerait fort d'envahir les palais de justice. Faut-il bouleverser les règles qui président au déroulement des carrières des juges ? Elles donnent dans l'ensemble satisfaction. Le pouvoir de juger et le droit de punir sont choses trop graves pour qu'on les abandonne aux luttes partisanes ou aux pressions des clans.

### La parole et la plume

Le statut des magistrats du parquet est différent. Les procureurs généraux ou leurs avocats généraux, les procureurs de la *République* ou leurs *substituts* sont placés sous le contrôle de leur hiérarchie et, en dernier lieu, du ministre. Pour autant, exécutent-ils des ordres comme des automates ? Nullement.

Une clause de conscience leur permet d'exprimer oralement leur désaccord personnel devant des réquisitions que la hiérarchie leur aurait ordonné de prendre par écrit : « La plume est serve, mais la parole est libre. » Il arrive qu'un magistrat dépose des conclusions écrites conformes aux instructions expresses qu'il a reçues, mais ajoute, à titre personnel, un commentaire différent.

A cette clause près, le garde des sceaux a autorité sur les magistrats du parquet. Il pourrait donc, en théorie, suivre toutes les affaires et donner des instructions dans chaque cas au ministère public, au moins en matière pénale. En pratique, il n'use qu'exceptionnellement de ce droit. Il n'y a pas de service public plus décentralisé que la justice. Seuls quelques magistrats à la direction des affaires criminelles ou à celle des affaires civiles suivent les affaires en cours. Or, il s'en traite quinze millions par an dans les cours et tribunaux. Comment la Chancellerie aurait-*elle les moyens matériels d'intervenir dans ces affaires* ? Quand elle le fait, c'est le plus souvent pour répondre à une demande des parquets, qui sollicitent ses directives ou ses avis. Le plus souvent, elle se borne à des indications générales, adressées sous forme de circulaires à l'ensemble des procureurs généraux et procureurs, afin d'harmoniser, dans un souci d'équité, la pratique des parquets sur l'ensemble du territoire.

Connaît-on les pouvoirs propres du procureur de la République ? Si l'on demandait au procureur de poursuivre et qu'il s'y refusât, nul ne pourrait le *faire à sa place. Inversement*, malgré une instruction formelle du garde des sceaux, transmise et confirmée par le procureur général, de ne pas poursuivre, une poursuite engagée par le procureur de la République serait régulière. La Chancellerie pourrait bien la déplorer comme inopportune. Les poursuites une fois engagées, le procureur lui-même ne pourrait plus arrêter la procédure, même s'il regrettait d'avoir mis en mouvement l'action publique. Tel un évêque désobéissant, dont les sacrements restent valides...

Les magistrats du parquet exercent en outre, en toute indépendance d'esprit, une sorte de contrôle général sur les pouvoirs publics (toutes les autorités de l'Etat, tous les fonctionnaires, sont tenus d'informer sans délai le procureur de la République des crimes ou délits qu'ils peuvent constater dans l'exercice de leurs fonctions). Ils visitent les hôpitaux psychiatriques et s'assurent que les internements ne sont pas arbitraires. Ils dirigent l'activité de la police judiciaire et sont responsables des gardes à vue, comme de certaines opérations confiées à la gendarmerie ou à la police sur la voie publique (alcootest, par exemple). Ils participent, comme leurs collègues du siège, à la *mission de défendre* les libertés que la Constitution leur a confiée.

Voilà, s'il en était besoin, qui devrait permettre de corriger une fausse image que le public se fait de la magistrature.

Il est vrai que si les textes garantissent l'indépendance, seuls les hommes peuvent l'exercer. L'indépendance des juges n'est pas sécrétée automatiquement par l'inamovibilité. Elle existe quand elle est voulue. On ne peut forcer un homme à être libre ; on ne peut que lui donner les moyens de sa liberté.

Ces remarques prennent tout leur poids quand on se souvient que l'indépendance revêt des formes diverses. On la restreint trop souvent à son aspect politique, l'indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif. Mais il en existe bien d'autres formes. Le juge doit être indépendant de tous les groupes de pression — et tous ne sont pas politiques. Il doit être indépendant des idéologies ou des modes intellectuelles qui, s'il les suivait, lui feraient justifier demain ce qu'elles lui demandent de condamner aujourd'hui. Il doit même être indépendant de ses propres convictions, quelque respectables qu'elles soient ; il lui faut parfois trancher contre ses *tendances naturelles*. Si les magistrats endossent leur robe en entrant à l'audience, c'est moins par respect d'une ancienne tradition que pour manifester solennellement que leur fonction leur commande de faire abstraction de leurs préférences et de leurs *préjugés*.

Cette indépendance est signe que la justice est rendue par des consciences, et non par des machines. Quant aux disparités qui pourraient en résulter, les voies de recours — appel et cassation — doivent normalement permettre de les redresser. Ainsi peuvent être simultanément garanties la décentralisation judiciaire et la recherche de l'égalité des citoyens devant la loi.

L'indépendance n'est pas chose simple. Elle n'appartient pas au corps judiciaire comme la pesanteur aux corps physiques ; mais, plutôt, comme la bonne santé au corps humain. Elle met en jeu des mécanismes complexes. Elle n'existe que par exercice et *volonté. L'indépendance* de la justice dépend des juges. L'immense majorité des juges de notre pays l'ont compris : ils mettent leur honneur à exercer l'autorité judiciaire en étant ces arbitres impartiaux auxquels le justiciable a droit. Les Français leur en doivent gratitude.

**Prochain article :**

**IV. - UN MONDE CLOS**

*(1) Les procureurs généraux des cours d'appel et leurs avocats généraux, les procureurs de la République des tribunaux de grande instance et leurs substituts, soit environ le quart des magistrats (1 213 parquetiers sur 4 686 magistrats des cours et tribunaux).*

(2) Selon la définition donnée par le décret des 16-24 août 1790.

(3) N.D.L.R. — Le Conseil de la magistrature de la IV[e] République était composé de quatorze membres : le président de la République ; le garde des sceaux ; six personnalités élues par l'Assemblée nationale en dehors de ses membres ; quatre magistrats élus par les magistrats et représentant chacune des catégories ; deux membres désignés par le président de la République en dehors du Parlement et de la magistrature.




## LE PROCÈS DU MEURTRIER PRÉSUMÉ DE LUCIEN MELYON

# « Money »

Un bruit étrange s'est fait entendre, mardi 9 janvier, au cours de la deuxième journée du procès de *Marcel Auvré*, Jean-Claude Vayssière et Daniel Mary (*le Monde* des 9 et 10 janvier). Un bruit que M. Jacques Gagnieur, substitut du procureur général, s'est obstinément refusé à percevoir. Chacun a dans l'oreille le cliquetis et le grincement qui accompagnent « *Money* », *la chanson* des Pink Floyds : un tiroir-caisse en action. C'était exactement cela.

M. Pascal Bernardin, conseiller de la défunte société d'organisation de concerts Galawash, est revenu vingt fois sur l'obsédante difficulté des concerts de pop'music : il faut évaluer la recette, faire les comptes, rendre des comptes, à l'artiste, à tous ceux qui sont dans, sur, autour de l'affaire qu'est un concert. Très vite, tout de suite. Le lendemain l'ar*tiste est ailleurs et les organisa*teurs préparent un nouveau coup. Telle est la dure vie du spectacle.

Quel rapport tout cela a-t-il avec la mort de Lucien Melyon ? M. Bernardin était bien le responsable suprême du service d'ordre ? Pour sûr. Il avait même un idéal, une philosophie de la chose : *« Essayer d'avoir un accueil différent, une meilleure présentation que ce que faisait la concurrence »*. Mais il ne pouvait pas en même temps compter la recette et veiller au grain. Le service d'ordre, c'était l'affaire de M. Pascal Boudry, *« ingénieur-conseil en organisation de spectacle »*. M. Boudry assistait M. Bernardin. M. Alain Boinet, un autre « ingénieur » de la même eau, assistait à son tour *M. Boudry, toujours pour le* service d'ordre.

Derrière cette noble façade, les procédés moins rigoureux sont la règle : recrutement laxiste des membres du service d'ordre, passages à tabac, utilisation extensive de la délégation ambiguë de maintien de l'ordre dont la préfecture de police fait la condition de telles manifestations. Or, ce sont ces mille détails qui assurent le *fonctionnement rapide et efficace* du tiroir-caisse, cher à M. Bernardin. C'est l'obsession du seul *tiroir-caisse* qui donne sa vraisemblance au dialogue de M[e] Tierry Lévy et de l'« ingénieur » Boudry : *« Il fallait un mort pour que la police intervienne ? »* L'autre, après un haussement d'épaule gêné et un regard inquiet en direction du président : *« C'est cela. »*

MICHEL KAJMAN.

## Le plastiquage du château de Versailles
## UNE LETTRE DE M. YANN FOUÉRÉ

*M. Yann Fouéré, dont le nom avait été évoqué lors du procès des auteurs du plastiquage du château de Versailles devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde *du 1[er] décembre), nous demande de publier la mise au point suivante :*

Votre reporter, qui a assisté au dernier simulacre de procès des autonomistes bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat, a indiqué, faisant écho au réquisitoire du *procureur Béteille, que « mes* liens avec les Allemands pendant la guerre sont avérés »... Ils le sont si peu cependant que les tribunaux français m'ont acquitté, purement et simplement, de toutes les charges de « collaboration » qui avaient été portées contre moi au lendemain de la guerre. Passe encore que le procureur Béteille qui, pour les besoins de sa cause, a accumulé dans son réquisitoire les plus monumentales contre-vérités historiques, ait ignoré aussi superbement « l'autorité de la chose jugée » en ce qui me concerne, mais votre reporter et votre public ne doivent pas être aussi mal informés.

Quant à dire, comme le fait votre reporter, que mes « idées d'extrême droite sont bien connues », il ne s'agit, bien entendu, que d'une simple appréciation. Tous ceux qui me connaissent, ou qui ont lu mes ouvrages, savent fort bien que, autonomiste breton et fédéraliste *européen, j'ai toujours* placé au premier plan ces deux options politiques prioritaires, me préoccupant fort peu de savoir à quoi elles pourraient bien correspondre sur l'échiquier politique français. Les divisions de ce dernier n'apparaissent-elles pas comme bien artificielles et bien anachroniques si l'on veut bien s'apercevoir que, s'il s'agit de la construction de l'Europe, pour ne prendre que ce seul exemple, Georges Marchais ressemble comme un frère à Michel Debré ?

# Faits et jugements

### Légitime défense : un cafetier marseillais relaxé.

M. Michel Brondeau, trente-neuf ans, propriétaire du bar Le Terminus, à Saint-Julien, dans la banlieue de Marseille, a été relaxé par le tribunal correctionnel qui a estimé qu'en tirant sur le cambrioleur qui s'était introduit de nuit dans son établissement, il avait agi en état de légitime défense.

Le 20 janvier 1978 à 3 heures du matin, entendant du bruit dans le bar, M. Brondeau — qui avait déjà été par deux fois cambriolé, — après avoir téléphoné à la police, descendait muni d'une carabine et blessait l'un des deux cambrioleurs, M. Brahim Hamaz, *vingt ans. Le complice de ce dernier* était arrêté. M. Hamaz poursuivait le commerçant pour délit de coups et blessures. M. Brondeau avait fait, pour sa part, une demande reconventionnelle de dommages et intérêts contre la partie civile. Le tribunal l'a reçue, condamnant M. Hamaz à verser au commerçant 1 F de dommages et intérêts. La constitution de partie civile de M. Hamaz a été déclaré irrecevable. — *(Corresp.)*

● *La lutte contre les trafics frauduleux.* — M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et M. Pelletier, ambassadeur du Canada, ont signé, mardi 9 janvier, un accord d'assistance mutuelle en matière douanière entre la France et le Canada — annonce un communiqué du quai d'Orsay. *Le* communiqué précise : *« Chaque administration douanière pourra notamment exercer sur demande expresse de son homologue une surveillance spéciale sur les personnes soupçonnées de fraude et les mouvements suspects de marchandises. La communication mutuelle par les deux administrations douanières de renseignements sur des opérations irrégulières est également prévue. »*

### Les meurtriers présumés d'un Algérien sont identifiés.

Les deux meurtriers présumés de Nouredine Nahou, vingt et un ans, ont été identifiés, mardi 9 janvier, par les services de police. Il s'agit de MM. Ignace Mattei et Christian Plazanet, sans profession. Les trois jeunes gens, inculpés et écroués la veille, le lundi 8 janvier, pour tentative d'assassinat, assassinat et association de malfaiteurs, verront ainsi, semble-t-il, leurs chefs d'*inculpation* disqualifiés (*le Monde* des 9 et 10 janvier). L'enquête a en effet permis d'établir qu'arrivés en voiture avec MM. Mattei et Plazanet sur les lieux du drame, ils en sont repartis avant que ce dernier n'ait lieu.

● *M. Henri Brèque, premier juge d'instruction à Paris*, a rendu une ordonnance de non-lieu dans une affaire opposant la société d'exploitation du Tour de France (MM. Jacques Goddet et Félix Lévitan, cogérants) à MM. Jacques Fauvet, Paul Winckler et Dominique Ferry, directeurs de publication, inculpés de diffamations publiques envers particuliers, et à MM. Jacques Augendre, Jean Perez, Pierre Salviac, journalistes ; Cyrille Guimard, directeur sportif ; Claude Magni, agriculteur, inculpés *de complicité de diffamation* pour avoir rapporté une altercation entre MM. Lévitan et Guimard à la commission nationale du cyclisme professionnel (*le Monde* du 16 décembre 1976). Le ministère public avait pris des réquisitions de non-lieu, et la partie civile, la société d'exploitation du Tour de France, s'était désistée. Elle a été condamnee aux dépens.

● *Le tribunal de grande instance de Bourges* (Cher) a condamné à deux mois de prison avec sursis et 4 000 francs d'amende MM. Jean-Claude Léger, trente-trois ans, et Gérard Le Goaster, quarante-quatre ans respectivement agent technique de la societe Agri-Cher et pilote de la société Gira-France, de Montpellier, qui avaient procédé *le 26 avril 1975* à l'épandage d'un pesticide sur un champ de colza près de Saint-Florent-sur-Cher. En raison du vent, l'ozone que contenait ce produit a provoqué le décès d'un pensionnaire d'une maison de retraite de Saint-Florent-sur-Cher, M. Georges Chailloux, *quatre-vingt-deux ans*. Le tribunal a estimé qu'il y avait eu *« imprudence dans l'utilisation du pesticide »* et a accordé 15 000 francs de dommages et intérêts à la fille de M. Chailloux.

### Policier condamné pour violences et voies de fait sur une lycéenne.

Le *tribunal correctionnel* de Grenoble a condamné, mardi 9 janvier, à douze mois d'emprisonnement avec sursis pour violences et voies de fait commis avec préméditation sur une lycéenne âgée de seize ans, un policier, M. Michel Hamonet, trente ans, domicilié à Voiron (Isère).

Au mois de mars 1978, il avait rencontré cette jeune fille dans un café et, selon cette dernière, il l'avait entraînée au premier étage de l'établissement pour *qu'elle « reprenne ses esprits parce qu'elle ne se sentait pas bien »*. Le soir même, elle avait tenté de mettre fin à ses jours, et avait accusé le policier de violences.

## La vague de froid

### DIX-HUIT MILLE PERSONNES SECOURUES

**Trois mille cinq cents militaires, dix-huit escadrons de gendarmes mobiles, soit deux mille deux cents hommes environ, auxquels il faut ajouter les policiers et les gendarmes, ont permis de secourir près de dix-huit mille personnes, dont mille six cents enfants, et de les héberger lors de la vague de froid et des tempêtes de neige qui ont affecté la région parisienne à la fin de la semaine dernière.**

**L'armée de l'air a évacué sept nouveau-nés et leur mère vers Paris. Dix hélicoptères de la gendarmerie, au cours de cent cinquante missions spéciales, ont transporté soixante-deux personnes (malades, femmes enceintes, enfants en bas âge). Près de quatre mille cinq cents véhicules immobilisés ont été dégagés par les engins de la gendarmerie.**

**L'armée de terre, elle, a mis en œuvre des éléments de quatorze régiments, quatre-vingt-dix véhicules, trente-huit blindés et des engins lourds.**

● *Le Secours populaire français* lance un appel afin de venir en aide aux victimes du froid. Les dons peuvent être adressés 9, rue Froissart, 75003 Paris C.C.P. 654-37 H Paris (indiquez « Victimes du froid »).

# ÉDUCATION

## LE DÉBAT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

# Le Conseil économique va se prononcer en faveur d'expériences limitées pour un nouvel étalement des vacances

**Faut-il réduire la durée des grandes vacances ? Les décaler *selon les régions* ? Faire commencer l'année scolaire en janvier ? Supprimer la coupure du mercredi pour les écoliers et libérer entièrement le samedi pour enseignants et enseignés ? Toutes ces question ont été débattues au Conseil économique et social mardi 9 janvier 1979. L'Assemblée, saisie par le premier ministre le 28 août 1978, sur proposition de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, examinait « *les problèmes posés par l'organisation des rythmes scolaires, compte tenu de l'aménagement général du temps* ».**

**Le rapport et le projet d'avis présentés par le recteur Pierre Magnin au nom de la section des actions éducatives, sanitaires et sociales, et dont « le Monde » a publié les principaux extraits (« le Monde » du 23 décembre), ainsi que les interventions des deux ministres ne laissent guère *prévoir des bouleversements* radicaux dans l'immédiat.**

***Aucun changement n'aura lieu en 1979.* Au calendrier de l'année scolaire 1979-1980, quelques mesures-tests pourraient cependant apparaître, telles que la création de zones pour les grandes vacances et leur raccourcissement de deux semaines. A terme, l'alignement de l'année scolaire sur l'année civile n'est pas exclu.**

*« Un équilibre très ancien est en train de se rompre »* : le docteur Magnin, recteur de Strasbourg, résume un constat que personne ne semble mettre en doute. Au cours de l'examen *de son rapport, mardi 9 janvier, aucun* des dix orateurs n'a contesté, devant l'assemblée plénière *du Conseil économique et social*, le fait qu'une solution doive être trouvée à l'aménagement du temps scolaire. Des amendements seront proposés au projet d'avis, notamment par la C.F.D.T. et la FEN, mais le texte sera probablement adopté.

Un texte prudent. Des avis qu'il a sollicités ou reçus, M. Magnin tire la conclusion qu'une réforme « *profonde et hâtive* » — c'est-à-dire un « *étalement fort* » des vacances — « *serait dangereuse* ». Il préconise un « *étalement moyen* » pendant deux ou trois ans qui consisterait à dissocier la région parisienne du reste de la France en décalant les départs *et les rentrées entre ces deux zones*, puis à ramener à neuf semaines au lieu de onze la durée des vacances d'été, à mettre enfin en concordance l'année civile et l'année scolaire.

Aucune décision n'est prise pour l'instant, et, en tout état de cause, le gouvernement n'est pas engagé par un vote du Conseil économique et social. D'ailleurs, un sujet aussi vaste et qui touche au cœur des habitudes des Français mérite encore examen. « *Nous vous donnons très officiellement, M. Jean-Pierre Soisson et moi-même*, a déclaré M. Christian Beullac, *la mission de pousser plus avant vos études et vos réflexions.* » « *Aucune décision ne sera prise sans qu'il ait été procédé à une large consultation* », a confirmé le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Les deux ministres conviennent que des intérêts divers s'opposent sur ce problème : ceux des enfants, des adultes, des professionnels du tourisme et des transports. Tous *deux ont prévenu qu'un « arbitrage »* du gouvernement sera nécessaire.

Ils se disent néanmoins décidés à agir, à « *faire mouvement pour l'année 1979-1980* », selon l'expression de M. Beullac. Le ministre de l'éducation n'est pas hostile à l'idée d'un alignement de l'année scolaire sur l'année civile. Mais avant de s'attaquer à « ce gros morceau », des *mesures moins globales* seraient envisagées et mises en place progressivement. *Ce pourrait être les « deux ou trois idées intéressantes » proposées par le rapport Magnin.* Par exemple, la création de zones pour les *vacances d'été*. La formule serait toutefois expérimentée auprès d'une seule région, autre que la région parisienne. Peut-être une région du sud de la France, où le délégué à la qualité de la vie, M. Jean-Claude Colli, envisage de tester un ensemble de mesures très diverses en ce domaine.

Le ministère de l'éducation veut en tout cas avancer sur ce terrain miné en évitant l'obstacle de taille que le représentant de la FEN n'a pas manqué d'évoquer : « *Pendant des années, on a consolé les enseignants de leur médiocre rémunération par la durée de leurs vacances. Comment accepter aujourd'hui qu'on réduise celles-ci sans réagir ?* » Les *experts du ministère de l'éducation* cherchent avec leur « responsable polytechnicien » la recette magique qui permettrait de répartir le travail des élèves sur un plus grand nombre de jours dans l'année sans augmenter la charge annuelle des enseignants. Une formule *orientée* vers un étalement par discipline des cours de *langues* seraient *intensifs*, en début d'année par exemple, puis *décroîtraient : le professeur* d'anglais rentrerait plus tôt que son collègue de mathématiques *mais* terminerait l'année plus tôt également) est à l'étude. Elle n'est pas encore vraiment au point...

CHARLES VIAL.

## Libres opinions

### L'enfant oublié !

par ANTOINE LAGARDE (*)

LES *rythmes scolaires sont un des problèmes fondamentaux d'une réforme véritable et moderne* du système éducatif. Son *importance a été enfin comprise par M. Soisson, ministre de* la jeunesse, des sports et des loisirs, et par M. Beullac, ministre de l'éducation. *Pour la première fois, la volonté politique* s'est *exprimée* : l'étude en a été confiée au Conseil économique et social.

Mais l'espoir suscité par cette décision risque d'être déçu si on en reste aux conclusions restrictives du rapport et si l'étude n'est pas poursuivie.

En effet, en raison du délai imparti, la réflexion du Conseil économique et social n'a pu se porter sur les rythmes scolaires dans leur ensemble. Les vraies questions n'ont pas été posées. L'essentiel, la qualité de vie des élèves, a été sacrifié aux contingences socio-économiques. Le Conseil a été ainsi conduit à ne répondre qu'à deux questions : Peut-on procéder à un étalement des vacances scolaires ? *Quelles seront les incidences sur la production industrielle, sur le tourisme, sur les transports ?*

*Ces considérations sont importantes certes, légitimes* pour que le gouvernement prenne des décisions adaptées aux contraintes d'une *société moderne* basée sur les loisirs, sur la compétition économique. Mais en voulant aller trop vite, en axant le problème complexe sur une seule donnée, d'inspiration avant tout économique et non pas pédagogique, le risque pris est lourd : l'enfant, cette proie facile de la société de consommation, l'enfant est oublié encore une fois si on en reste là.

Il importait surtout au gouvernement de proposer l'organisation, dès cette année, d'un calendrier qui tienne compte des contraintes économiques, sociales et éducatives. Les études menées ont conclu que la concentration des vacances d'été était préjudiciable à l'industrie touristique, à la qualité des vacances des citoyens, aux *transports aériens et routiers, et, dans une certaine mesure*, à la compétitivité industrielle.

*D'où la nécessité d'étaler les vacances d'été.*

Cela est un problème social, économique important, mais qui *n'a rien* à voir avec les préoccupations éducatives.

Le seul aspect pédagogique retenu a été le raccourcissement des vacances d'été pour les élèves : en effet, la longueur de ces vacances en France (deux mois et demi) fait perdre aux élèves une grande partie de l'acquis de l'année scolaire précédente, la majorité des enfants, surtout de six à seize ans, s'ennuient au bout de deux mois, enfin cette longueur inadaptée des vacances d'été est un des principaux facteurs d'aggravation de l'inégalité des chances.

Mais réduire le problème des rythmes scolaires à la réduction des vacances *d'été c'est méconnaître la complexité du problème.* Si on ne répercute pas le côté positif de cette réduction sur l'organisation *de la vie quotidienne et hebdomadaire des élèves, on n'aura* pas compris son utilité.

Ma *réflexion*, que j'ai déjà souvent exprimée et que j'aimerais faire partager est la suivante :

L'enfant, qui paraît choyé dans notre société de consommation, en réalité est oublié. Je demande qu'en priorité on pense à lui. En tant que parent, je le demande aux parents, en tant que parent d'élève, je le demande aux enseignants, en tant que parent citoyen, je le demande aux responsables politiques.

L'enfant est oublié, quand *pour avoir la paix, les parents* le laissent regarder tardivement la *télévision et* ainsi ne respectent pas *une durée et une qualité de sommeil essentielles.*

L'enfant est oublié quand la préoccupation de libérer le samedi *l'emporte* sur le respect du rythme de la scolarité, l'enfant est oublié quand on veut à tout prix occuper ses loisirs sans lui laisser un *temps de vie personnelle,* un temps de rêve, indispensables à l'éclosion de sa réflexion, de sa sensibilité, de sa personnalité.

L'enfant est oublié quand on concentre sur cent cinquante-quatre journées scolarisables des programmes ambitieux, quand à douze ans on lui fait subir quatre heures de cours le matin, alors qu'il est incapable d'en assimiler efficacement plus de deux heures et demie. Que d'illusions et de gaspillage !

*L'enfant est oublié, quand les emplois du temps sont mal équilibrés*, quand l'alternance des matières intellectuelles, d'éveil ou *sportives, n'est pas respectée.*

L'enfant, enfin, est oublié quand les contraintes progressives de notre société donnent bonne conscience aux adultes pour proposer, par exemple, des départs et des retours de vacances en milieu de semaine, en un mot quand le contexte économique prend le pas sur la qualité de vie des enfants.

Parler des rythmes scolaires, c'est avant tout parler de l'enfant, c'est étudier *le temps de travail et le temps de non-travail qui lui* sont utiles et nécessaires, en un mot, c'est le connaître dans sa réalité vécue pour que *l'école s'adapte enfin à lui et non* l'inverse. Ce doit être là la démarche initiale. C'est dans un second temps que doivent *intervenir les contraintes socio-économiques*. Il faut en tenir compte sans leur donner la priorité.

*On ne peut donc en rester là.*

C'est un problème complexe, mais les solutions existent. La *principale difficulté réside dans la remise* en question des adultes. L'étude du Conseil économique et social doit être poursuivie avec *le temps de réflexion*, de concertation et de critiques indispensables.

L'enjeu en vaut la peine : notre choix est clair, l'avenir de notre *société* est dans le respect de l'enfant.

(*) Président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

### LES DATES DU BACCALAURÉAT

**Le ministre de l'éducation vient de fixer, par décret paru au « Journal officiel » du 10 janvier, les dates des épreuves des baccalauréats (second degré et baccalauréat de technicien) pour 1979.**

Les épreuves écrites pour le *second degré auront lieu, pour les* centres situés en France, les 19, 20 et 21 juin. La session de remplacement se déroulera les 11, 12 et 13 septembre.

*L'épreuve anticipée de français* est fixée au 26 juin pour la session normale et au 10 septembre pour la session de remplacement.

L'examen pour l'obtention du baccalauréat de technicien aura lieu les 13, 14 et 15 juin ; la session de remplacement les 11, 12 et 13 septembre ; l'épreuve anticipée de français le 26 juin, et pour la session de remplacement le 16 septembre.

### M. MICHEL GENTOT directeur de l'Institut d'études politiques de Paris

*Le ministre* des universités vient de nommer, par décret paru au *Journal officiel* du 10 janvier, M. Michel Gentot directeur de l'Institut d'études politiques de *Paris. M. Gentot était secrétaire* général de l'Institut depuis janvier 1978. Il remplacera M. Jacques Chapsal, démissionnaire, *directeur* depuis 1947.

[Né le 8 janvier 1932 à *Charmes* (Vosges), M. Gentot est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études *politiques et ancien élève* de l'École nationale d'administration (promotion 1958). Il a fait l'essentiel de sa carrière au *Conseil d'État*, à l'exception d'un détachement au ministère de la coopération, en 1963, et à *l'ambassade de France à Alger*, dont il a été conseiller juridique, de 1965 à 1967.]




### M. Beullac au colloque international sur la famille

## École maternelle ou garderie ?

L'école et la famille sont « complémentaires » dans l'éducation de l'enfant. M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, était invité à le démontrer le *mardi 9 janvier* à l'occasion de la conférence de l'Union Inter*nationale des organisations familiales* (*le Monde* des 9 et 10 janvier). Un seul exemple a suffi : celui de l'école « maternelle », *dont le rôle est de « compléter »*, « conforter » l'action des parents « *et quelquefois aussi remédier à leurs difficultés ou compenser leurs carences* ».

L'école maternelle, a en effet *reconnu le ministre, est un « élément capital d'harmonisation des chances »*, de développement de la personnalité et de « socialisation ». Mais cette école heureuse, éducative, ne serait pas destinée également à tous les enfants. Le ministre semble, en effet, établir une *sélection en fonction... des motifs* pour lesquels les mères travaillent. M. Beullac a en effet déclaré : « *L'école maternelle prend, pour les nombreuses mères de famille que des raisons d'ordre économique obligent à travailler à l'extérieur, le relais de la crèche ou de la nourrice. Je me demande simplement si cette fonction, qui n'est en somme, du moins pour les plus petits, qu'une fonction de garderie, se justifie de la même manière pour celles des mères qu'une tendance irréversible de la société moderne pousse à exercer, à égalité avec les hommes, une activité professionnelle.* »

Les institutrices pardonneront *difficilement à M. Beullac de* ramener leur action éducative à une *simple activité de garderie.* Mais surtout faut-il conclure de *cette déclaration* que les familles aux revenus les plus faibles — où le travail de la femme est une nécessité — peuvent faire garder leurs petits enfants à l'école tandis que dans les autres cas les femmes doivent choisir entre renoncer à leur emploi et... payer d'autres femmes pour garder leurs jeunes enfants.

*Les femmes au travail* sont décidément bien gênantes en *période de chômage grave*. Le ministre de l'éducation rejoint en cela M. Robert Boulin, ministre du travail, qui estimait, il y a trois mois, que seules les veuves, les mères célibataires et les femmes seules ont besoin de travailler. Mais pour les femmes mariées, ajoutait-il, ce n'est pas « *impérieux* » (*le Monde* du 19 octobre 1978). Lorsqu'il était lui-même ministre du travail, M. Beullac s'était déclaré favorable à ce que les mères de famille restent au foyer. Mais aujourd'hui, il dirige non seulement la plus grande entreprise de France, mais sans doute *aussi la plus... féminisée.* Si les enseignantes mariées et mères de famille devaient rester dans leurs foyers, les bases du système éducatif s'écrouleraient du même coup.

CATHERINE ARDITTI.

# MÉDECINE

## Les prix Rosen de cancérologie sont décernés aux docteurs Cuzin et Blaudin de Thé

Des travaux sur les liens entre les virus et la cancérisation ont été récompensés par l'attribution, le *mardi 9 janvier, de deux des* plus importants prix de cancérologie décernés en France.

La Fondation pour la recherche médicale a décerné le prix Rosen, d'un montant de 90 000 F, pour moitié au professeur François Cuzin (Nice) et pour moitié au docteur Blaudin de Thé (Lyon). Les découvertes du professeur Cuzin, qui fit partie durant de longues années de l'équipe du *professeur François Jacob*, à l'Institut Pasteur, concernent les mécanismes moléculaires de la transformation maligne due à certains virus (celui du polyome notam*ment) et lui ont* valu *une renommée* internationale.

C'est par des méthodes radicalement différentes que le docteur Blaudin de Thé a pu démontrer une corrélation étroite entre l'infection massive par le virus herpès dit d'Epstein-Barr et le développement du lymphome de Burkitt, un cancer particulièrement malin, répandu dans cer*taines régions d'Afrique, où il* frappe surtout les enfants.

Parallèlement, et toujours par le recours à l'épidémiologie, une vaste enquête a permis de dé*montrer* une *association* entre l'infection par ce même virus et l'apparition des cancers du rhino-pharynx.

Des approches scientifiques très différentes (la biologie moléculaire d'une part et l'épidémiologie de l'autre) contribuent ainsi de manière essentielle au développement des connaissances sur la genèse de la malignité et le rôle qu'y prennent certains virus.

Des bourses créées à la *mémoire* du professeur Yves Coutel (Rennes), de Mme Elizabeth Prouvost, et d'autre part à l'initiative de la Fondation Rank Xerox *ont été attribuées* au cours de la même cérémonie à de jeunes chercheurs français qui pourront, en France ou à l'étranger, faire progresser leurs travaux concernant la nutrition de l'enfant, les hormones du cerveau et les traitements des maladies mentales.

Les prix de médecine générale ont été, d'autre part, attribués par un jury du *Quotidien du médecin*, présidé par le professeur Michel Boiron, à Mmes Marie-Paule Robin et Sylvie Dumas-Robert, qui ont *achevé* avec succès un cycle d'enseignement spécifique de médecine générale.

### M. YVON BOURGES A INAUGURÉ LE NOUVEL HOPITAL MILITAIRE DU VAL-DE-GRACE

*M.* Yvon Bourges, ministre de la défense, a inauguré, le mardi 9 janvier, le nouvel hôpital du Val-de-Grâce, un ensemble hospitalier réservé aux militaires et à *leurs familles. D'une capacité* de quatre cent quatre-vingts lits, l'établissement comprend huit étages, dont trois en sous-sol ; il est formé de quatre branches *partant d'une partie circulaire.*

« Le Nouveau Val », comme l'appellent déjà les militaires, abritera une large gamme de services, notamment la cardiologie, la neurologie, l'urologie et la radiothérapie. Un service d'urgence et une unité de soins intensifs ont aussi été prévus.

La réalisation de cet ensemble a coûté près de 200 millions de francs ; plus de trois ans ont été nécessaires à *sa construction.* Les techniques les plus modernes ont été utilisées : ainsi, un système de contrôle, relié à un ordinateur et surveillé par des responsables *qualifiés*, permet de *détecter toute* anomalie, et la climatisation fait appel aux nouveaux procédés de récupération de l'énergie par « *pompe à chaleur* ».

Enfin, le cloître du Val-de-Grâce devrait être rénové prochainement, et la suppression des baraquements provisoires devrait permettre, ont indiqué les autorités militaires, de redessiner devant l'hôpital des jardins à la française.

### Selon un rapport officiel

### UN NOMBRE ANORMALEMENT ÉLEVÉ DE LEUCÉMIES AURAIT ÉTÉ ENREGISTRÉ DANS UN ÉTAT AMÉRICAIN SOUMIS A DES RETOMBÉES RADIOACTIVES.

Selon des informations publiées par le *Washington Post* et reprise par *l'International Herald Tribune* de ce 9 janvier, un nombre anormalement élevé de morts par leucémie aurait été constaté dès 1965 parmi la population de l'Utah. Cet État américain est limitrophe, en effet, du Nevada, où plus de quatre-vingts essais nucléaires dans l'atmosphère ont été faits de 1951 à 1962. A la suite de ces essais, il aurait été constaté que certaines régions de l'Utah auraient reçu des retombées radioactives à plusieurs reprises.

Le *Washington Post* a tiré ses informations d'un document officiel, établi le 14 septembre 1965 — mais resté secret — dont il a obtenu la communication, en faisant jouer la loi sur la liberté d'information.

*D'après le document de 1965*, il y aurait eu, de 1950 à 1964, vingt-huit cas de leucémie parmi les vingt milles personnes vivant dans deux comtés du sud-ouest de l'Utah, soit neuf cas de plus que le nombre habituellement enregistré pour une telle population, dans le même laps de temps.

D'autres documents obtenus par le *Washington Post* selon la même procédure, révéleraient que les autorités de l'Utah ont aussi *détecté, dans les régions soumises* à ces retombées radioactives, une fréquence anormale de malformations congénitales.

## Un hommage de l'Institut Pasteur au professeur Oudin

### *Immunologie et singularité*

La nature biologique et le mécanisme génétique de la spécificité, qui font qu'aucun individu n'est semblable à un autre, étaient le thème central du colloque organisé récemment à *l'Institut Pasteur, à Paris*, en l'honneur du professeur Jacques *Oudin, âgé de soixante-dix ans*, et dont toute la carrière s'accomplit au célèbre institut. Il y a été chef du service d'immunochimie analytique.

Il découvrit, le premier, et dès 1956, que les protéines du sérum des hommes, ou des animaux, même s'ils appartiennent à une même espèce, relevaient de catégories dif*férentes et spécifiques de l'individu*, qu'il nomma « *allotypes* ».

*Cette découverte*, et l'élucidation du mécanisme génétique commandant la synthèse de ces protéines, ouvrait la voie à l'identification, au côté des groupes sanguins A, B, O, etc., de groupes sériques différenciant les uns des autres des individus relevant pourtant de groupes sanguins identiques.

Une étape nouvelle fut franchie par Jacques Oudin en 1963 lorsqu'il montra que les anticorps que fabrique un animal pour se défendre contre un quelconque agresseur sont non seulement et d'emblée spécifiques de l'animal en question (les allotypes), mais aussi porteurs d'un *marqueur nouveau, lié à leur singularité* propre, et qui les différencie des autres anticorps qu'aurait produits l'animal.

La mise en évidence de ce phénomène nommé idiotypie eut une portée considérable : elle apportait, en effet, un jour nouveau sur l'extraordinaire diversité des anticorps et le *mystère du mécanisme génétique* autorisant, à la demande, une pro*duction aussi minutieusement, aussi* spécifiquement adaptée à un agresseur inconnu.

La richesse et la variété des travaux présentés à l'Institut Pasteur par les plus célèbres immunologistes mondiaux témoignaient de l'importance d'une œuvre entre toutes originale, non seulement par la nouveauté de son apport, mais par le fait que son auteur l'a accomplie seul et avec les moyens les plus modestes, à l'instar des grands novateurs du siècle passé. — Dr E.-L.

# CARNET

## Ambassades

— M. Mohammed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie au peuple algérien et à sa représentation en France, à la suite du décès du président Boumediène, les prie de trouver ici l'expression de ses vifs remerciements.

Il exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont tenu à partager la douleur de l'Algérie, témoignant une nouvelle fois des liens d'amitié entre les peuples algérien et français.

## Naissances

— François et Claire RIVIER, ainsi que Nicolas, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Thomas,**

le 1er janvier 1979, Beyrouth.

## Adoptions

— Michel COQUERY, Catherine Coquery-Vidrovitch, Sarah, Marina et Natacha ont la joie d'annoncer l'adoption de

**Julien,**

né le 17 mai 1978.

8, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.

## Décès

— Grenoble, Seyssinet-Pariset.
Mme Joseph Beaurepaire,
M. et Mme Pierre Boulet,
M. et Mme Xavier Beaurepaire,
M. et Mme Etienne Vignon,
M. et Mme Etienne Guelaud,
M. et Mme Jean-Louis Beaurepaire,
M. et Mme Hervé Lacroix,
ses enfants,
Ses vingt-neuf petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants,
Mme André Rouget,
Les familles Beaurepaire, Nicolet et Sepulchre,
Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Joseph BEAUREPAIRE,**

le 8 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des *sacrements de l'Eglise.*

La messe de funérailles sera célébrée le jeudi 11 janvier, à 10 heures, en l'église du village de Seyssinet-Pariset.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le général Maurice Bourgeois,
M. et Mme Claude Bourgeois,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Mme Suzanne BOURGEOIS,**

survenu le *1er janvier 1979* à Paris.

Les obsèques se sont déroulées à l'église de Saint-Cloudet.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière.

— *On nous prie d'annoncer* le décès subit de

**M. Maurice de CANONGE,**

officier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 décembre dernier.

Les obsèques ont été célébrées *dans la plus stricte intimité.*

De la part de sa famille et de Mme Maurice de Canonge, Maison de retraite de la Presse-Mutuelle, rue de la Vallée, 91810 Ballancourt-sur-Essonne.

[*Né le 18 mars 1894 à Toulon, Maurice* de Canonge avait commencé une carrière d'acteur de théâtre à l'Odéon, en 1910, puis était venu au cinéma en 1911. De 1922 à 1928, il avait interprété une douzaine de films à Hollywood, puis, de *retour à Paris, était devenu directeur* général de la Franco-Film Gaumont. Il avait abordé la mise en scène de cinéma en 1936 avec « l'Inspecteur Grey », et avait réalisé une vingtaine de films « commerciaux », dont « Un flic », en 1947. Il avait *refait* une apparition comme acteur, en 1958, dans « les Racines du ciel » de Darryl F. Zanuck.]

— Nous apprenons le décès, en Gironde, de

**André DUBOURDIEU,**

ancien compagnon de Mermoz.

[André Dubourdieu, qui était âgé de soixante-dix-sept ans, fut un des pionniers de l'aviation en France. Compagnon de *Mermoz,* Guillaumet et Saint-*Exupéry, il assura le premier vol* commercial Casablanca-Dakar, en 1925, à bord d'un Breguet-10. Il fut également chargé des vols d'essais de « l'Arc-en-Ciel », trimoteur qui devait imposer, de préférence à l'hydravion, l'avion dans *sa version moderne pour la traversée de* l'océan.]

— M. et Mme Paul Hanappe,
M. et Mme Jacques Hanappe,
ses enfants,
Cyrille et Florence Hanappe, ses petits-enfants,
Mlle Caroline Van Doorslaer,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**M. Carl HANAPPE,**

ingénieur civil,
commandeur de l'ordre de Léopold,

survenu à Fayt-lez-Manage, le 23 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu à Fayt-Lez-Manage.

20, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris (14e).
122, avenue Victor-Rousseau, 1180 Bruxelles.

— Mme Bernard Jacob, son épouse,
Mme Dominique Jacob, sa fille,
Stéphane et Valérie Hoehn, ses petits-enfants,
L'inspecteur général honoraire Lionel Wurmser et Mme, née Blanche Jacob, ses beau-frère et sœur,
M. Georges Kron,
M. et Mme Jean-Claude Malouvier et leur fille Lorraine, ses cousins,
Mme Jeanne Dabancourt, fidèle amie de la famille,
Le docteur Michel Valleteau de Mouillac, son filleul, et Mme Valleteau de Mouillac,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Cannes, de

**M. Bernard JACOB,**

industriel retraité,
engagé volontaire guerre 1914-1918,
combattant volontaire
de la Résistance 1940-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix *de guerre*
des deux guerres 14-18 et 39-45.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 janvier 1979, à 15 h. 15, au cimetière des Bulvis de Rueil-Malmaison.

*Rendez-vous devant l'entrée principale du cimetière.*

2, square Racan, Paris-16e.

— Le conseil d'administration, la *direction et le personnel* de la Société métallurgique Centre & Lorraine ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur :

**M. Bernard JACOB,**

engagé volontaire guerre 1914-1918,
combattant volontaire
de la Résistance 1940-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
*médaillé militaire,*
croix de guerre
des deux guerres 14-18 et 39-45,
survenu dans sa quatre-vingt-unième année à Cannes.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison, le vendredi 12 janvier 1979, à 15 h. 15.

Rendez-vous devant l'entrée principale du cimetière.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la société Fabor ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur :

**M. Bernard JACOB,**

engagé volontaire guerre 1914-1918,
combattant volontaire
de la Résistance 1940-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre
des deux guerres 14-18 et 39-45,
survenu dans sa quatre-vingt-unième année à Cannes.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison, le vendredi 12 janvier 1979, à 15 h. 15.

Rendez-vous devant l'entrée principale du cimetière.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 7 janvier 1979, dans sa soixante-treizième année, de

**Mme Michel JUILLARD,**

née Simone Pacquement,

De la part de :
Mme Charles Pacquement, sa mère,
M. Michel Juillard, son mari,
M. et Mme Gilbert Juillard,
M. Francis Juillard,
M. Jacques Juillard,
M. et Mme Alain Juillard,
ses enfants,
Florence, David, Adeline et Philippe Juillard, ses petits-enfants,
M. et Mme François Pacquement,
M. et Mme François Gogual,
ses frères et sœurs.

Le service religieux aura lieu dans l'intimité en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris (1er), le jeudi 11 janvier, à 15 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

21, boulevard Beauséjour, Paris (16e).

— Le comte et la comtesse François de Saint-Exupéry,
Le comte et la comtesse Henri de Saint-Exupéry et leurs enfants,
M. et Mme Edouard de Lestapis et leurs enfants,
M. et Mme Bernard de Gouttes de Lastouzeilles et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Pierre de Saint-Exupéry et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Lahondès de La Figère et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Joseph de Saint-Exupéry et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie de Saint-Exupéry,
MM. Paul, Xavier et Hubert de Saint-Exupéry,
ses parents, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès du

**comte Gilles**
***de SAINT-EXUPÉRY,***
assistant de direction
Air France-Brésil,

survenu accidentellement le 7 janvier 1979, à San-Vicente (Brésil), à l'âge de trente ans.

Les obsèques auront lieu en l'église de Creysse (Dordogne) le vendredi 12 janvier, à 10 h. 30.

Château de Tiregand,
Creysse, 24100 Bergerac.

— Monastir (Tunisie).
M. Jean-Pierre Salleil, sa femme, son fils, font part du décès de leur mère et grand-mère,

**Mme Angèle SALLEI,**

née Baptesti.

*Ce présent avis tient lieu de faire-part.*

— Le conseil d'administration, la *direction générale, les collaborateurs* de C.C.M.C., ont la grande peine de faire part du décès de

**Amédée SERIEYS,**

président-directeur général,
officier de l'ordre national du Mérite,
*docteur en droit,*
diplômé H.E.C.,
diplômé expert-comptable.

Un service religieux a été célébré le 8 janvier en la chapelle de la clinique Saint-Eloi à Montpellier *dans la plus stricte intimité.*

L'inhumation a eu lieu le 9 janvier au cimetière d'Ivry-sur-Seine.

[Né à Vors (Aveyron), le 24 juillet 1913, Amédée Serieys, docteur en droit, diplômé de l'Ecole H.E.C. et expert-comptable, a commencé sa carrière en créant, à la fin de la dernière guerre, un important cabinet d'expertise comptable à Béziers. En 1962, à la demande des principaux utilisateurs de la Compagnie des centres mécano-comptables, il devient président-directeur général de cette organisation, dont il assura le développement.]

— Mme Jean Tissier,
Catherine Navarro, Caroline et Nicolas,
Olivier Tissier,
Philippe et Isabelle Tissier,
ses enfants et petits-enfants,
Claude, Marie-Françoise et Michèle Tissier,
Bruno, Annie et Matthieu Tissier,
Jean-Bernard et Dominique Viano,
ses frères et sœurs,
M. Raoul Nevière, son beau-père,
Les familles Tissier, Morin, Nevière, Viard, Bellanger et Navarro,
font part du décès de

**Jean TISSIER,**

survenu le 7 janvier 1979, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église de La Roche-sur-Foron (74), le vendredi 12 janvier 1979, à 15 h.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au service de pneumo-phtisiologie (docteur Choffel), au *Centre hospitalier* de Corbeil-Essonnes (91).

Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Cuvier, 75005 Paris.

## Remerciements

— Mme Arnould, profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées *lors du rappel à Dieu de*

**Charles ARNOULD,**

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, exprime ses bien sincères remerciements à tous, ainsi qu'aux personnes qui n'ont pu assister *aux obsèques.*

## Visites et conférences

### JEUDI 11 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, hall du musée, Mme Allaz : « Manufacture de Sèvres » (entrées limitées).

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Bacheller : « Hôtel des Archevêques de Sens ».

15 h., devant l'église, place Saint-Germain-des-Prés, Mme Colin : « Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « La peinture murale *romane* ».

15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Meyniel : « Musée Gustave Moreau » (Caisse nationale des monuments historiques).

18 h. 30, 21, rue Cassette : « Les chemins de Saint-Jacques » (Arcus).

15 h., 122, boulevard Raspail : « Le musée de poche » (L'Art pour tous).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Just : « La mosquée » (Mme Hager).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Les boiseries dorées de l'Hôtel de Lauzun-Baudelaire et le club des Haschichins » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Anne Prache : « Architecture du premier art roman ».

20 h. 45, 129, rue Marcadet, Père Ponchaud : « Le Cambodge » (Maison verte) (entrée libre).

*Nos abonnés,* bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*




Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


**Le Monde** DES ARTS ET DES SPECTACLES

## *Delacroix au Musée des beaux-arts de Nancy*

# Foudre du destin et foudre de la peinture

par PIERRE GRANVILLE

VOICI une exposition Delacroix qui, vu l'envergure de son œuvre peint — orages romantiques et repos classiques, — peut apparaître comme une *manifestation réduite* de son génie, alors que, tout bien pesé, *elle se corse d'un sentiment de grandeur dépassant l'apparence*. On le discerne, ce haut degré d'alcool pictural est dû essentiellement à la présence dévorante de *la Mort de Charles le Téméraire à la bataille de Nancy*. Le fait même que l'exposition se concentre sur un seul tableau, alors que rayonnent autour de lui les éléments de sa genèse, les sources qui le suscitèrent et les répercussions qu'il provoqua, intensifie la vibration que chacun ressent à l'approche d'un chef-d'œuvre.

Il est assez rare, surtout en *nos temps modernes démocratiques* et médiocratiques, de voir une commande officielle se transmuter en une réussite absolue. On ne peut donc qu'honorer celle que Charles X fit à Delacroix pour l'offrir à la ville de Nancy qu'il visitait alors en 1828, après s'être rendu sur les lieux mêmes du champ de bataille. La commande royale de cette année-là est donc aujourd'hui un cent cinquantième anniversaire *qui se double funèbrement* du cinq centième anniversaire de ce trop fameux Waterloo avant la lettre, mettant fin aux admirables ambitions d'un homme dont les visées étaient déjà pour ainsi dire une *amorce* européenne.

*Double* souvenir d'événements qui incita Mlle Guillaume, conservateur du Musée de Nancy, à refaire la naissance de l'œuvre, à en chercher ses tentatives ramifiées, à démontrer aux visiteurs qu'il n'est pas, dans l'art comme ailleurs, de génération spontanée, à assurer aussi bien les « arrières » du tableau ou ses prolégomènes que sa projection plus ou moins immédiate, enfin à mettre en bonne place *et en bonne lumière* dans une salle transformée la peinture d'une *défaite* qui aurait dû être une victoire pour Eugène Delacroix : *n'écrivait-il pas* dans son *Journal*, lors de son passage à Nancy en août 1857 : « *Passé au Musée où mon tableau est placé trop haut et privé de lumière* » ? Il a fallu un siècle et demi pour que la lumière lui soit accordée convenablement et que *sa* lumière, autrement dit la portée de son feu intérieur, nous parvienne enfin, faisant tonner sourdement à nos oreilles tant les bruits de ferrailles de l'histoire que les pensées qui mûrissent au fond du cœur de certains capitaines, Alexandre, César, Vercingétorix, Charles le Téméraire, Napoléon Bonaparte et Charles de Gaulle. Ces pensées *se reflètent* dans le miroir de ceux qui ont peint les actions d'éclat *ou de désespoir, car les* peintres qui s'en nourrissent les *assimilent à leur propre destin* et ce sont un Uccello, un Mantegna, un Altdorfer, un Rubens, un Lebrun, un David, un Gros, à ce jour un Delacroix.

### Travaux d'approche

Avec un esprit d'analyse fouillée, la responsable de l'exposition s'est attachée à éclaircir bien des points constitutifs du tableau, dont certains demeurent encore obscurs. Et de se *demander si le* groupe de combattants de gauche *et* celui de droite sont ou bien les Bourguignons ou les Lorrains et les confédérés, les étendards un peu abscons ne donnant pas de réponse précise à ce sujet. Les historiens n'ont-ils pas, tout comme les critiques du temps, crié haro sur le baudet, parce que Delacroix n'avait pas suivi à la lettre — et heureusement, loin de là — la *véritable péripétie du drame* final de Charles le Téméraire. Mais l'histoire est une chose et la peinture en est une autre, qui a ses exigences et son propre déterminisme. De telle sorte qu'en fin de compte la peinture, quand elle se hausse au-dessus de la stricte anecdote, devient *une surréalité de l'histoire*.

*Le choix de l'épisode de la Mort du Téméraire, pour traiter de la bataille de Nancy, ne le fut* pas sans peine : c'est cette fatalité écrasante qui sourit à Delacroix, après que, d'atermoiements en discussions, les édiles municipaux eurent envisagé ou la *Levée du siège de Nancy sous le règne de René II, duc de Lorraine* ou *la Découverte du cadavre du duc de Bourgogne à moitié dévoré par les loups*. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois que le peintre s'acharne à mettre en place l'idée même du tableau. De beaux dessins préparatoires en *témoignent avec une force* enlevée à la mine de plomb, où *l'idée trouve déjà son enveloppe* charnelle. De même, l'esquisse première, obligeamment prêtée par la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, soumet au regard du surintendant des Beaux-Arts un aperçu de la composition qui sera profondément remaniée au cours d'une longue période de gestation, puisque l'œuvre ne sera achevée qu'après le retour du Maroc, *en dépit de la date* apposée de 1831.

Il faut songer qu'entre l'esquisse de 1828 et le tableau définitif une révolution éclata, celle de 1830, et que *Louis-Philippe* succédait à celui qui était à l'origine de la commande du tableau. Et c'est dans cet intervalle que furent peints aussi bien *la Liberté sur les barricades* que *la Bataille de Poitiers* (Louvre), ce dernier présent, lui, à l'exposition. Mais celui-là est en quelque sorte le « combat du courage », accentué par la composition pyramidale dont la *figure de Jean le Bon* marque le sommet, tandis que dans *la Mort du Téméraire, toujours sur* le métier, sous l'horizontal d'un lointain *blême, se déroule* la scénographie d'une mêlée, où l'immense diagonale d'une lance tenue par un chevalier lorrain s'apprête à frapper le *Carolus audax* de l'histoire, acculé dans le coin inférieur gauche du tableau. Cependant, Delacroix se voulait précis : il dépêchait ses *amis, entre autres* le baron Schwiter, à lui trouver des documents topographiques ce qui ne l'empêcha point de modifier par la suite la composition première de l'esquisse : il supprime la chapelle dite des Bourguignons et, d'un souffle inspiré, enlève au Téméraire, dans le tableau définitif, la masse d'arme qu'il lui faisait primitivement tenir en sa *main droite*.

*Dans cette fièvre de recherches*, il faut s'arrêter à ce « *griffoni* » au crayon si schématique et comportant des annotations d'apparence insignifiantes qui intriguent assez pour que l'on s'y fixe un instant grâce à la perspicacité du conservateur : on peut y lire, en effet, entre autres notes de l'artiste : « *Ma vue de Donzenac pour placer la chapelle* ». Que vient faire ce « Donzenac » dans cette galère nancéienne ? Donzenac n'est autre *qu'un petit village de la Corrèze* au nord de Brive que Delacroix connaissait assurément en se rendant à Croze chez les Verninac (non *loin* de là, il s'inspire pour un tableau des *Ruines du château de Turenne*). Et le souvenir du lieu de Donzenac hante précisément l'esprit de Delacroix lorsqu'il cherche un document d'architecture pouvant lui servir *de substitut pour le document* manquant du réel. Subtil tour de passe-passe dévoilé par Mlle Guillaume, qui eut l'ingénieuse idée de se procurer une vue de Donzenac : celle-là paraît effectivement « *coller* » à la structure de la chapelle telle que l'a peinte Delacroix dans son esquisse.

A ce stade du cheminement de l'élaboration, ne pourrait-on *même, face au tableau achevé*, faire l'hypothèse d'une sous-peinture *de la chapelle éliminée* par l'infléchissement de la pensée créatrice ? Seule la radiographie saurait révéler s'il y eut changement de cap durant l'accomplissement final.



Croquis de cavaliers (musée du Louvre).

### Foin du bouton de guêtre

Toutefois, si l'on voit le peintre procéder par ce genre de leurre et de repentir, on le voit aussi attaché à la description *minutieuse des armures moyenâgeuses*, n'ayant pas oublié les *travaux exécutés à Londres (1825)*, dessins ou peintures d'après les armes *de la collection du docteur* Meyrick ; ou encore les enseignements qu'il tira du fouillis du « bazar », costumes et armures qu'avait amassé M. Auguste. Donc, à côté de bien des libertés, on perçoit simultanément la contrainte.

Dans le contexte de la création du tableau, Mlle Guillaume met l'accent tant sur le romantisme de Delacroix — lithographies de *Hamlet* ou de *Goetz de Berlichingen, Cheval attaqué par un tigre* (Bibliothèque nationale), *Faust et Wagner*, à l'aquarelle, dramaturgie des *Chevaux morts* (Musée Mesdag), *Cromwell au château de Windsor* (collection particulière, Suisse), et, ouvrages plus *tardifs tels la Mort de Valentin* (Kunsthalle de Brême) et *la Mort de Lara* (collection particulière, Zurich) — que sur le thème obsessionnel du combat — *le Giaour et le Pacha* (Petit Palais), esquisse de *la Bataille de Taillebourg* (Louvre), plus chaleureuse que le tableau définitif du musée de Versailles, mutilé à l'époque et épargné de justesse il y a peu lors d'un attentat criminel.

Autour d'un tableau souverain *dont le grandiose fait l'éloquence* sont concrètement visibles les *données-références* auxquelles Delacroix a puisé en demeurant lui-même : que ce soient souvenirs de Gros avec *la Bataille d'Eylau* évoquées par une dite esquisse du tableau, de Géricault avec la lithographie du *Cheval mort*, qui prélude au cheval mort dans la partie droite de *la Bataille de Nancy* que ce soient les études préalables de sa propre main, ces éléments concourent à la fabrication fébrile d'un ouvrage digne des plus belles pages de la peinture. L'absolu de la réussite, oserait-on dire *métaphysique*, tient *ici* dans l'irrespect de la « vérité historique », *celle du bouton de guêtre* qui sied si admirablement au *froid génie de M. Ingres et* fait ironiquement sourire de l'habileté d'un Horace Vernet ou d'un Paul Delaroche. Oui, Delacroix fait fi de tous les accidents ou incidences historiques pour ne s'attacher qu'à l'essentiel de la peinture : il veut oublier le soleil couchant de l'esquisse, il néglige la masse d'arme et ne se préoccupe pas d'un vérisme qui, selon l'historien G. Save (1899), aurait dû blesser le duc de Bourgogne *par derrière*, dans sa *fuite* pour rejoindre son camp. Non, *pour Delacroix, la mort l'atteint* de face, le visage à découvert, le casque renversé en arrière et le poing nu dans son gantelet fermé. Tandis que sa monture tente de se dégager du marais glacé où il s'est enfoncé, le Téméraire glisse et glisse de sa selle, les yeux grands ouverts, faisant front, désarmé, à l'inéluctable plongée de la lance détruisant du même coup son rêve d'unification. La vérité picturale est plastiquement chargée de la violence de ces contrastes, faisant mieux saisir par le spectateur une vérité méta-historique.

La devise que l'on peut lire sur l'étendard du Téméraire, « *Je l'ay emprins, bien en advienne* », prend alors une coloration singulièrement tragique. Delacroix aurait pu la faire sienne, lui qui *entreprit*, quoi qu'il advînt... Dans l'aventure temporelle *où s'enchaînent les événements*, l'exposition au Musée des beaux-arts de *Nancy* est l'heureuse et fulgurante rencontre de deux grands destins.

★ Jusqu'au 15 janvier 1979

## UN ENTRETIEN SUR LE CINÉMA AVEC Me KIEJMAN

# *Retrouver l'universel par la simplicité*

*« N'est-il pas regrettable que la nouvelle commission ne soit pas uniquement composée de gens de cinéma ? Et ne peut-on pas craindre un certain « parisianisme » ?*

— Elle est composée de gens qui à la fois ont une grande *expérience* du cinéma d'auteur et ne sont pas eux-mêmes des bénéficiaires éventuels de l'avance, qui — en dehors de tout intérêt égoïste — auraient tendance à croire que tous les films doivent s'inscrire dans les mêmes schémas que les leurs. Le fait que je sois avocat ne doit pas *cacher que j'ai une expérience directe de* l'exploitation, de la distribution. Je sais ce *que c'est, un film qui se « fait » ou ne se* « fait » pas, qui « sort » ou ne « sort » pas. Je sais ce qu'est un « à-valoir », une chance de vente à l'étranger.

» Il faut avoir le courage d'admettre que tous les Français peuvent faire du cinéma, mais qu'ils sont obligés de le faire à Paris, *quitte à repartir ensuite. D'autre part, il s'agit* d'un « parisianisme » modéré. Il n'y a pas *un membre de cette commission qui ignore* Barthes, Althusser, Deleuze ou Lacan, mais il ne leur viendrait pas à l'idée de dire que c'est à travers ces grilles-là qu'il faut tout décrypter. Chez eux, *ni* agressivité ni complaisance envers les intellectuels. Par leur formation, beaucoup d'entre eux sont à même de s'intéresser à un projet qui s'attacherait à la réalité sociale, mais ils sont *ouverts, ils n'ont* pas l'obsession de ce genre de description. Penser qu'un film *devra tourner le dos aux possibilités de* divertissement serait aussi stupide que de *ne voir en nous que des Parisiens*, ou des gens engagés politiquement.

*— Quelles vont être vos grandes orientations ?*

— La dominante de notre action (aussi bien dans les choix de la commission que dans ses actions extérieures) consistera à *combler la cassure* qui existe actuellement entre les films aidés par l'avance et les *films produits par l'industrie traditionnelle.*

» Il n'est pas sain que l'avance sur recettes soit l'élément principal d'un *financement*, que des réalisateurs accomplissent ce tour de force, vivent sur cet argent et soient ensuite dans l'incapacité d'exploiter le film, de le communiquer. Parmi les causes d'échec de ce cinéma de qualité, il y a celle-ci : comme les producteurs ne sont pas financièrement *engagés* dans ces films, ils n'ont aucune raison de leur faire une place, de leur *donner* un budget publicitaire suffisant, de se battre pour les maintenir à l'affiche *assez longtemps pour* que le public vienne. Si l'on ne réconcilie pas ce système d'avance avec les producteurs *traditionnels*, on aidera des films de qualité, mais on les laissera dans le ghetto. D'où ce phénomène de découragement : puisqu'on n'est pas certain d'atteindre le public, on s'en désintéresse.

» *Sans que ce soit une doctrine rigoureuse*, sans critère d'élimination (une vocation culturelle suppose que rien ne *doit être décidé* à l'avance, que nous gardons nos facultés d'éblouissement), nous avons quelques règles, qui sont surtout des garde-fous et ne devront qu'être confirmées par des exceptions éclatantes. Notre but serait un peu de retrouver l'universel par la simplicité. Il s'agira d'aider un certain nombre de projets (la majorité), *qui ne devront pas être incompréhensibles*, ni marginaux, que les producteurs pourront *lire en se disant* : là il y a quelque chose pour nous, que notre public pourra comprendre ; c'est un cinéma pourtant un peu plus difficile, cela diminue nos chances de récupérer notre mise, mais l'Etat court ce risque avec nous.

» Pour conduire à ce partage des risques, *nous aiderons moins de projets. Il n'y aura* pas saupoudrage des subventions. L'avance sera ainsi une aide réelle, il y aura incitation, et non substitution. Je suis assez tenté de penser qu'un film dans lequel l'Etat fournit un quart des liquidités c'est un film qui intéresse beaucoup de producteurs. L'expérience doit réussir, qui consiste à partager les risques avec des gens qui poursuivent un *profit*.

*— Trouvez-vous normal que des cinéastes confirmés aient besoin de l'avance ?*

— Ce qui est regrettable, c'est que des films de Bresson ou de Rohmer soient rarement en équilibre financier. Il serait aussi *regrettable* qu'un film de Bresson *ne puisse* pas se faire, alors qu'il sera un enrichissement du patrimoine artistique, parce qu'il ne trouve pas de financement. Je suis donc de ceux qui pensent qu'il faut donner à des réalisateurs confirmés une partie de l'avance, mais qu'on ne doit pas être fasciné par le prestige de certains qui croient que la subvention leur revient de droit, alors *qu'ils ne se soucient que de leur expression* personnelle.

» *Le thème de la rentabilité est absurde.* Quand les musées nationaux achètent un tableau, *ils ne se demandent pas combien il* y aura de spectateurs, et certains jours, dans les musées, l'entrée est gratuite. Pourquoi ne *ferait-on* pas une avance à fonds perdu, permettant la naissance d'un élément fort ? De *toute façon, les films des auteurs* que l'on croit enfermer dans la marginalité ont une carrière plus longue que *les autres (un million* d'entrées pour *Ma nuit chez Maud*). Si l'on arrive à mieux assurer la promotion des films français à l'étranger, on verra que *ce* sont les films dits culturels que l'on retrouvera. Une de nos missions sera d'aider, *de permettre à des gens nouveaux de s'exprimer*, d'aider des films qui manifesteront un *rajeunissement, un progrès de l'écriture cinématographique*. Cela ne se traduit pas en nombre de spectateurs.

*— Mais aurez-vous les moyens de votre politique ?*

— *Notre principal pouvoir réside, bien sûr*, dans nos choix. Nous veillerons aussi à la *possibilité de liaison avec les autres politiques*. On ne peut pas demander à dix-huit personnes de prendre des *contacts*, mais à sept, c'est différent. Des passerelles doivent être jetées à l'intérieur de toute la profession.

» Dans un premier stade, nous donnerons la priorité au scénario lui-même, à son contenu, son originalité, ses possibilités de développement, à l'espoir d'une œuvre véritable. *Nous demanderons de justifier d'un* travail cinématographique et de donner un *devis, que l'on fera vérifier. La promesse* d'avance sera subordonnée à l'examen des *conditions de financement.*

» De même que les tribunaux ont une liste d'experts, je souhaite que nous puissions avoir recours à des directeurs de production qui puissent nous aider. Ce serait un peu la contrepartie de notre bénévolat, que nous ayons des auxiliaires, depuis les lecteurs jusqu'aux experts.

» Les lecteurs (critiques, lecteurs de maisons d'édition, techniciens) seront répartis *en* groupes de quatre et dépendront d'un membre *de la commission. Ils n'auront aucune responsabilité* d'élimination. Nous aurons en permanence *la liste des scénarios reçus.*

*— Cependant, un an, c'est très court.*

— C'est court, mais il n'est pas interdit de renouveler les mandats. Pour des raisons personnelles évidentes, je n'en ferai rien. Mais je suis intéressé par l'enjeu : donner une impulsion nouvelle, animer la commission, *être un conciliateur entre les différents milieux* professionnels, *rappeler aux intellectuels marginaux que l'avance n'est pas leur propriété* et, aux producteurs, qu'elle ne leur est pas *volée*.

» Il est normal que, conscients de la menace qui pèse sur l'institution de l'avance sur recettes, nous nous battions pour renverser le courant. *Nous ne nous faisons pas d'illusions.* Nous sommes limités par le budget, qui reste de 25 millions. Il est exact que la commission se réclame d'un souci d'efficacité plus grande, et qu'il y a une part de calcul dans le fait que la mise en œuvre d'un budget réduit soit confiée à des gens qui ne sont *pas suspects d'être des ennemis de la pensée.*

» Mais si nous avons, dans un premier temps, *défini nous-mêmes une doctrine propre*, nous ne faisons que poursuivre le travail considérable de la précédente commission, présidée par Hubert Astier. Et nous essaierons de faire un assez bon travail pour que nos *successeurs aient des moyens améliorés.* »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

***

*La nouvelle commission des avances sur recettes s'est réunie pour la première fois le 6 janvier, sous la présidence de Me Georges Kiejman qui donne ici les orientations d'une équipe qu'il a largement contribué à composer. Cette équipe a choisi l'efficacité et la réconciliation avec les producteurs traditionnels. (« Le Monde » du 5 janvier.)*

*Avocat, Me Georges Kiejman se définit lui-même comme un « défenseur combatif des libertés publiques et de la réorganisation pénitentiaire ». Il a l'âge des réalisateurs de la nouvelle vague et a souvent été amené à plaider pour eux. Cinéphile reconnu, il a une grande expérience des milieux cinématographiques et de leurs difficultés juridiques et financières.*

## LIVRES

# Le verre et le missel

*IL n'y a pas toujours eu des tableaux, au sens moderne et ordinaire du mot. Mais il y a toujours eu de la peinture dans le monde occidental et en particulier en ce pays. Il faut seulement la chercher où elle est et ne pas s'imaginer qu'un grand nom, comme celui de Fouquet au XVe siècle, par exemple, va résumer toute la situation. On a peine à croire que des surprises soient encore possibles dans ces domaines. Pourtant ce qu'on appelle l'érudition nous en a ménagé quelques-unes en 1978.*

*Tenons-nous en aux XVe et XVIe siècles, c'est-à-dire à cette période qui, entre deux phases bien affirmées et relativement claires, présente un maximum de confusion et de lacunes. Chacun sait ou doit savoir aujourd'hui qu'on y redécouvre peu à peu toutes sortes de réussites picturales, grâce à la connaissance des vitraux d'une part, à l'étude des miniatures de l'autre : peinture de verre (et non : sur verre, comme on dit parfois trop vite), peinture du livre, l'une exposée à tous et chère à la foule — rappelons-nous Villon ; l'autre longtemps confinée aux sacristies, ou aux « librairies », mais terrain propice aux effets rares. Un bel équilibre, en somme.*

*La Bibliothèque nationale vient d'acquérir un beau missel de 1466, qui a des chances d'être une pièce maîtresse de l'histoire de la peinture provençale. Les lecteurs de la* Revue de l'art *(1977, n° 35) savent, grâce à l'étude de François Avril, qu'il s'agit d'un gros livre enluminé pour la chapelle du chancelier Jean des Martins à la cathédrale d'Aix, mais peint probablement à Avignon. L'ouvrage est allé se promener en Grande-Bretagne au siècle dernier et il en est ressorti depuis peu : ce double mouvement nous est de plus en plus familier.*

*L'intéressant est qu'il contient, outre une foule de lettres ornées — vieille tradition — qui sont autant de petits « tableaux » en bleu, vert, rouge et sol jaune paille, deux grandes pages peintes avec une force exceptionnelle : un Père éternel encadré d'un losange à bord vert d'un étrange effet et une Crucifixion, grave et très soignée, très marquée aussi par l'art eyckien. Ce n'est pas là un travail quelconque et F. Avril a formulé une double hypothèse : l'artiste pourrait être tout simplement Enguerrand Quarton, l'auteur du grandiose* Couronnement de la Vierge, *et il a pu collaborer quinze ans plus tôt à un autre beau manuscrit, conservé à New-York (Pierpont Morgan) qui nous mène, lui, au voisinage de la fameuse* Annonciation d'Aix.

*Ainsi des liens précis se tissent autour des œuvres maîtresses de ce qui fut, on en conviendra, l'un des plus forts moments de l'art méridional. Et la B.N. a conquis un « monument-clef ».*

### L'aire des vitraux

*Il faut revenir sans cesse sur le phénomène du vitrail. Parce qu'il est un des grands arts de ce pays, qu'on y reprend intérêt aujourd'hui et que les responsables doivent avoir la parole, tant que ses réussites, grandes et petites, ne seront pas devenues bien commun. Le grand Corpus patronné par un comité international, savant, très technique, un peu optimiste de conception, continuera à produire des ouvrages essentiels, comme les vitraux de Notre-Dame (1959) et de Saint-Ouen de Rouen (1970). Mais il faut d'autres instruments et il est heureux que l'année 1978 ait vu paraître, fort bien édité, le premier des six volumes dits du « recensement » qui vont réunir l'ensemble de la France, avec des notices abrégées, des cartes et un nombre raisonnable de reproductions en noir et en couleurs (éditions du C.N.R.S.). De la Flandre à l'Ile-de-France, on n'aura plus d'excuse pour ignorer les verrières capables de renouveler l'enchantement, non seulement les chefs-d'œuvre encore trop méconnus de Saint-Gervais ou de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, de Saint-Etienne à Beauvais, mais les vestiges des villages, qu'il était nécessaire d'énumérer enfin.*

*Deux observations sautent à l'esprit. D'abord, à côté du fonds grandiose, encore assez important, des XIIe et XIIIe siècles, le nombre considérable de vitraux du XVIe siècle, avec des rouges, des montagnes de couleurs qui, n'ayant plus rien de « médiéval », n'en sont pas moins dans la poétique de la transparence colorée, ainsi à Etampes, à Triel, au Mesnil-Aubry, à Champeaux, pour s'en tenir à la couronne d'Ile-de-France. D'autre part, après une foule de malfaçons, de manipulations et d'erreurs au siècle dernier — sans parler des destructions absurdes, — l'effort accompli depuis un quart de siècle, très exactement depuis la grande exposition de 1953, pour sauver, réviser, mettre en valeur ces témoins épars et fragiles. Combien de générations d'enfants ont découvert la peinture devant ces fenêtres transparentes, comme le jeune Proust regardant, extasié, le vitrail de Charles le Mauvais à Evreux...*

ANDRÉ CHASTEL.

## L'ŒUVRE GRAVÉ DE ROUAULT

# *Un accomplissement de la lumière*

ROUAULT. *Tout le monde* connaît ses portraits de prostituées, déchues, immobiles, aux chairs décomposées, ou les figures des illustrations bibliques. Mais on ne sait pas très bien que faire d'une œuvre aussi volontairement inactuelle par son inspiration religieuse et en même temps si profondément accordée à la violence de son époque. Nous voudrions parier que pour beaucoup la lecture du catalogue de son œuvre gravé, *remarquablement établi par sa* fille, Isabelle Rouault, apportera une vision tout à fait neuve.

Deux grands volumes imposent la dimension de l'artiste, démontrant à l'envi son exceptionnelle virtuosité dans le traitement de la gravure. La publication, grâce à la patience d'Isabelle Rouault, de nombreuses étapes intermédiaires pour chaque planche donne à la démonstration une profondeur remarquable. Dans son introduction, François Chapon recourt largement aux inédits du peintre, notamment à la correspondance, pour retracer et souligner le souci extrême accordé par Rouault, au milieu des pires difficultés, à la réalisation de ses grands livres illustrés : les *Réincarnations du Père Ubu*, le *Miserere*, *les Fleurs du mal*, le *Cirque de l'Etoile filante*, *Passion*.

Comme Matisse, Rouault s'est formé dans l'atelier de Gustave Moreau. Même si cela ne suffit *pas à rapprocher les deux peintres*, Rouault relève en grande partie de ce génie du graphisme qu'incarnait Matisse, notamment dans ces lavis si bien choisis par François Chapon pour illustrer sa présentation au premier tome du catalogue. On ne s'attendait pas à une telle réussite dans la *suggestion du mouvement*, dans l'arabesque, dans la création de l'espace, à une telle économie de gestes et à une telle somptuosité dans le rythme et les accords de formes, les gros traits noirs du lavis anticipant merveilleusement le travail de la gravure. Le sentiment s'impose d'une œuvre parfaitement moderne, d'une habileté rigoureusement maîtrisée, bien éloignée des fureurs romantiques imaginées dans la légende. « *Si j'avais été un romantique-né, comme ils le prétendent, jamais je ne serais arrivé à me dépouiller assez pour jouer sur le damier noir et blanc, si éloquent, avec lequel on peut tout dire.* »

Rouault n'était pas un peintre d'avant-garde. Mais il se rapproche de Cézanne par sa volonté passionnée de réaliser une vision moderne dans le sens de la tradition, dans la continuité de la grande peinture.

Le plus saisissant, à la lecture de ces deux volumes, est la par*faite intégration d'une sensibi*lité religieuse et d'une expérience plastique. Essentiel, dans cette synthèse individuelle de l'art et du sacré, est le Livre, qui devient le volume où la fable ordonne les images. Avant même que Vollard lui ait proposé d'illustrer des textes, à *commencer* par l'un des siens, les *Réincarnations du Père Ubu*, Rouault réalisait déjà, sans trouver d'éditeur, des suites de dessins, ou, comme il disait, des « albums ». Quand Vollard lui donne, à partir de 1917, tous les moyens de réaliser ses projets, il entreprend le grand *Miserere* qu'il avait conçu à la mort de son père.



Cet ouvrage monumental, qui met trente ans à voir le jour, est remarquablement reconstitué dans le catalogue d'Isabelle Rouault. La figure du Christ, à l'ouverture, au *centre* comme une clef de voûte, et à la fin du volume, rythme la variation des images. Rouault retrouve partout le drame, dans *les Fleurs du mal*, dans la guerre : ses acteurs nous sont contemporains autant qu'ils pouvaient l'être à Baudelaire. Une grande continuité affective enchaîne l'œuvre gravé, mise au jour dans la plénitude lyrique de la couleur. *Passion* fait alterner paysages *mystiques*, visages, attitudes, comme celles du *Chemineau* ou de l'*Aide bourreau*, majestueux, tournés symboliquement l'un vers l'autre, aux deux extrémités du livre. Sans abandonner sa verve de caricaturiste, Rouault sait donner aux gestes l'ampleur silencieuse qui leur convient dans la fable. La caricature débouche sur l'allégorie religieuse, le réalisme sur l'interprétation : la guerre, par exemple, est la vérité odieuse, déformée, de la Passion.

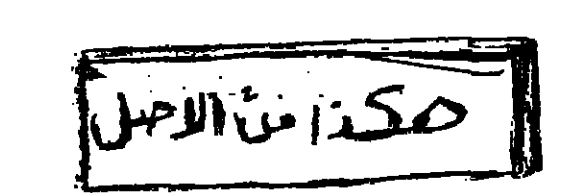
Rouault, nous dit François Chapon, est le dernier des grands peintres religieux : pour lui, le dogme de l'Incarnation se vérifiait dans la réalisation même de la peinture, n'attendait d'autre preuve que l'accomplissement de la forme artistique. C'est ainsi que ce peintre de la couleur put satisfaire à toutes les exigences de la gravure, dans la mesure où elle lui permettait un véritable avènement dans la lumière. Il faut regarder attentivement les différentes *étapes de chaque* planche pour saisir la manière dont le peintre construit le volume avec la lumière, l'art avec lequel il semble pousser les formes lumineuses, soutenues par les contours épaissis, en avant de la page. Le corps, avant la venue de la couleur, est un organisme *torturé, gonflé de lumière, exalté* en elle.

L'auteur du *Miserere* retravaillait incessamment les plaques, jusqu'à obtenir une plénitude de la forme, nourrie par les contrastes de valeurs, qui associait la rapidité du geste dans le dessin et la présence du volume dans la construction des zones d'ombre et de lumière. L'état de perfection ne se signalait qu'au moment de la plus grande intégration du volume dans le fond, au moment où la figure semble conduite inévitablement, à travers de violentes mais subtiles médiations, jusqu'à sa forme, *dans sa lumière propre*, avec son poids de chair, mais aussi son tremblement inquiet, son retrait. Il faut voir dans le *Miserere* cette inégalité douloureuse des formes, soulevées mais aussi attaquées, isolées, par le noir, arrachées, semble-t-il, au fond dans la mesure exacte où elles risquent d'y *retourner. La couleur vient* alors comme l'accomplissement d'un paysage baudelairien, mystique, l'accomplissement de la lumière. Rouault est le dernier des grands peintres religieux. Et il ne cesse pas de l'être dans ses gravures, quand la peinture célèbre le Livre.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ *Rouault, œuvre gravé.* Texte de François Chapon, catalogue établi par Isabelle Rouault, avec la collaboration d'Olivier Nouaille Rouault. Ed. André Sauret, 1978. Deux tomes.





صكذا من الأصل



## DE DAVID A MÉNAGEOT

# *Le lieu de l'histoire*

« **B**OUCHER *est un de ces hommes qui signifient le goût d'un siècle, qui l'expriment, le personnifient et l'incarnent... Le joli, c'est l'âme du temps — et c'est le génie de Boucher.* » Avec des formules semblables, les Goncourt ont largement participé à fixer une image du dix-huitième siècle trop simple, mais tenace. A la facilité de Boucher, peintre officiel du règne de Louis XV, on oppose le génie plus complexe et plus exigeant de Watteau, de *Fragonard, l'art plus intime* de Chardin, les anticipations romantiques d'Hubert Robert. Mais on ne peut que *s'étonner* de l'apparition de David : on parle de « révolution davidienne » car on pense à l'autre Révolution, la grande, celle de 1789.

Un livre, au début de ce siècle, a beaucoup fait pour réformer cette vision. *La Peinture d'histoire en France de 1747 à 1785, par Jean Locquin, publié en 1912,* aujourd'hui réédité, montrait que le triomphe de David au Salon *de* 1785, avec *le Serment des Horaces*, était préparé depuis longtemps, qu'il n'était que l'aboutissement d'une longue évolution : « bien plutôt qu'un événement de nature révolutionnaire, une sorte de retour à la tradition classique momentanément abandonnée ». Le dix-huitième siècle ne cessait pas avec David : la réforme du goût (du moins officiel), la préférence pour des sujets édifiants, le retour à la « grande manière » classique et à la beauté sculpturale de l'antique, l'abandon du « joli » et des arabesques rococo au profit de lignes plus sévères et plus nobles, tout cela avait commencé dès 1747. Le dix-neuvième siècle allait si bien amplifier ce mouvement que les Goncourt, après quelques autres, eurent à réveiller « l'âme » endormie du siècle de Boucher. Ainsi va l'histoire.

C'est en 1747 qu'est publiée la *première critique d'art, au sens* où nous l'entendons aujourd'hui, et c'est le premier Salon, même *s'il ne portait pas ce nom,* de La Font de Saint-Yenne, créateur du genre littéraire auquel Diderot *donnera toute* sa dimension. 1747 est encore l'année de la nomination de Charles Coypel *à la charge* de premier peintre du roi, jadis tenue par Le Brun. Comme le remarque non sans ironie *Locquin, le nouveau* directeur général des bâtiments, Lenormant de Tournehem, *se prenait déjà pour Colbert ; avec* la nomination de Coypel, le retour à l'époque prestigieuse de l'Académie *royale* est un *fait* accompli. Le mouvement aboutira au triomphe de David — lequel obtiendra d'ailleurs, en 1793, de la Convention, qu'elle supprime *l'Académie*, avant que l'Empereur, quelques années plus tard, ne la rétablisse à son profit.

Cette ambiguïté est alors un peu dans tous les esprits, et chez Diderot lui-même. A ne lire que les pages consacrées à Chardin, voire à Greuze, on risque d'oublier que le directeur de l'Encyclopédie, comme tous ses contemporains, était une nature divisée, que ses goûts pouvaient aller au réalisme de Chardin, au drame de Greuze, mais qu'il respectait par-dessus tout la hiérarchie des genres *instituée au siècle* précédent, qu'il *n'oubliait* pas la supériorité de la peinture d'histoire, qu'il en *regrettait* la *décadence*, enfin qu'il était trop heureux de reconnaître chez Vien ou Deshays « deux élèves de Le Sueur ».

### *Peindre les influences*

Voilà donc une époque qui se dédouble. En 1747, les amateurs n'ont pas moins de goût pour la peinture de genre, les arabesques *du style rocaille*, ils sont seulement devenus sensibles à la dégradation du goût classique, *monarchique et aristocratique*. Très révélatrice, la contradiction chez Marigny, qui succède à Lenor*mant de Tournehem, entre* le personnage privé, l'amateur attaché au style Pompadour et le personnage public, directeur des bâtiments, rénovateur de l'Académie, promoteur du genre historique.

Locquin a décrit les vingt-huit années de cette « crise » dans un *ouvrage* qui est réédité par les éditions Arthéna avec un soin remarquable : plus de deux cent *photographies d'œuvres*, de préférence inédites ou peu connues, publiées en fin de volume et selon la chronologie des toiles, permettent de suivre visuellement l'évolution décrite, de mesurer *exactement* le développement et le dénouement de la crise. Car l'évolution est lente et ses facteurs extrêmement complexes : « *Une gradation de nuances,* nous dit l'auteur, *assez malaisée à dégager du milieu des survivances.* » Bien sûr, nous sommes à l'époque de Wincklemann et de Raphaël Mengs, l'archéologue et le peintre-philosophe installés à Rome. On découvre Herculanum en 1738 et Pompéi en 1755, mais le *retour à l'antique suit* des voies très diverses : l'écart est manifeste entre une petite allégorie de Vien, *la Marchande d'amours*, inspirée d'une composition légère d'Herculanum et les toiles sévères de David, son principal élève. Les courants antiqui*sant et moral convergent ; ils* n'en sont pas moins différents et la notion de néo-classicisme de*mande à être nuancée de mille* façons.

Pour des peintres savants, *formés par* l'Académie, les influences sont des modèles. Ces derniers sont multiples. Vien passe des *Bolonais (l'école des Carraches)* à la statuaire antique sous l'influence d'un amateur lettré, le *comte* de Caylus. *L'exemple des* Bolonais est encore fondamental pour Deshays, mais il ne l'est plus pour David, *qui* invente véritablement un nouveau style. Or, dans cette période décrite par Locquin, l'unité du *style est peut-être* la chose la plus rare. La fantaisie préromantique et le souci de l'exactitude historique *se* partagent les esprits. Le grand conflit du réalisme et de l'idéalisme traverse ces trente années et annonce déjà le XIX[e] siècle.

La compréhension de la pé*riode ne peut être que détaillée.* Les monographies sont donc indispensables. Le travail que Nicole *Willk-Brocard consacre* au peintre Ménageot, chez le même éditeur, constitue l'extension d'une des notices proposées par Locquin pour les peintres les plus représentatif. La rareté de ses *François - Guillaume* Ménageot (1744-1816) est particulièrement représensatif. La rareté de ses toiles, *l'inégalité* de son *talent* sont elles-mêmes significatives. Il triomphe en 1761 avec sa *Mort de Léonard de Vinci*, mais, quatre ans plus tard, *le Serment des Horaces* éclipse la toile qu'il pré*sente au Salon. Il est nommé* directeur de l'Académie de France à Rome et l'administration l'éloigne de la peinture.

Fidèle à la monarchie, Ménageot, pendant la Révolution, devra veiller à la sécurité de ses élèves, que leurs opinions républicaines *exposent* à la *colère* des Romains. L'école est saccagée. De retour en France, vers 1800, Mé*nageot reprend sa carrière administrative* et accumule tous les honneurs. Son œuvre est inégale, mais on peut apprécier le tableau allégorique reproduit sur la couverture du livre, les portraits, les caricatures, etc.

Nous sommes en 1785, à la *veille de la Révolution.* Et le plus troublant reste finalement la rencontre du nouveau style réa*lisé par David (en conclusion* d'une longue crise) et de l'histoire elle-même. La France révo*lutionnaire va imiter les Anciens* jusqu'à se donner un empereur. David triomphe, comme aucun peintre depuis Le Brun : lui seul en effet a su imposer cette monumentalité des figures qui évoluent, grandeur nature, sur la scène d'un drame auquel le spectateur est amené irrésistiblement à participer. Par l'art, et par l'illusion, on est entré dans la période révolutionnaire, où l'action est immédiatement doublée d'un geste qui la représente, où l'histoire est une scène et la scène le lieu réel de l'histoire.

J.-F. C.

★ Jean Locquin, *la Peinture d'histoire en France de 1747 à 1785*, éd. Arthena, Paris, 1978. 400 F.
★ Nicole Willk-Brocard, *François-Guillaume Ménageot*, éd. Arthena, Paris, 1978. 200 F.

## Un numéro spécial des « Cahiers du cinéma »

# Des photos et des mots



*LES Cahiers du cinéma publient un numéro spécial sur les photos de films, tiré à trois mille exemplaires et vendu 38 francs. Les critiques se sont invités à fouiller dans une photothèque de cinquante mille photos : ils ont choisi les photos qui leur disaient quelque chose, celles qui pouvaient susciter de petites poussées d'écriture. Ils devaient se tenir à des textes courts, mis en page à côté ou sous les photos : Roland Barthes a favorisé le fragment.*

*Les photos qu'ils ont choisies ne sont pas des photos classiques, très connues, mais des photos exemplaires (le mot fin sur le photogramme) ou des photos énigmatiques (un gros plan, la main qui tient un briquet à initiales dans* l'Inconnu du Nord-Express, *celle qui se glisse sous un veston dans* Pickpocket). *Et à part quelques photos de films de Godard, ce sont surtout des photos de vieux films américains : on les a parfois accolées deux par deux pour réfléchir à ce jeu d'images, certaines ont été le prétexte à un exercice supplémentaire sur un film,* Métropolis, *sur le visage d'un acteur, Buster Keaton ou Harry Langdon. Il n'y a donc pas de choix cohérent, aucune thématique, juste une suite de penchants. Ce numéro spécial est le premier d'une série : l'expérience sera de nouveau tentée avec des cinéastes, puis des écrivains.*

*Parler de la photo de film ne revient pas à parler de la photo : c'est une espèce à part, hybride, qui ne se réfère pas à la réalité et n'a de valeur que comme extrait, comme souvenir du film, comme objet de collection. La photo agit forcément comme preuve — c'est l'évidence : ça s'est passé, — alors qu'ici on a affaire à des costumes et des décors, des lumières non naturelles, une mise en scène, des gestes répétés et suspendus. La photo de cinéma ne capte pas seulement le visage de l'idole (les photos de stars ont été évitées) : comme le dirait Alain Bergala, qui a dirigé ce numéro, c'est un peu de « la douce chaleur de l'imaginaire » que veut emporter l'adolescent des* Quatre cents Coups *en volant une photo dans la vitrine d'un cinéma. Parler de la spécificité de la photo de film n'est qu'une façon biaisée de continuer à parler du cinéma, de la cinéphilie, du gros plan.*

*Il y a, dans ces pages, un aplomb d'intelligence, un plaisir des mots, à les faire mousser, à les contourner, à les répéter, à les mettre en gras, entre guillemets et entre tirets, un plaisir du surplus de mots, c'est-à-dire, sans que ce soit trop péjoratif, un plaisir à parler en plus de ce qu'on a à dire. Ce plaisir l'emporte souvent sur l'idée, et c'est peut-être une tentation inévitable quand on doit s'appuyer sur des photos, quand on a en face de soi cette matière fixe qui ne réagit pas : mettre l'image en mots, faire passer ses éléments dans une description, cela ne fait que la doublonner, l'imprimer deux fois.*

*Certains critiques n'avaient pas vu le film d'où sortait leur photo, ils n'en connaissaient rien : en l'observant longtemps, en scrutant les regards et la position des corps, le détail d'un vêtement, ils ont essayé de recréer le moment du film. La tentative la plus intéressante — comme le récit sur les* Mains de Gide *à partir d'une photo sans légende ni numéro — est de décoller le texte de l'analyse (vite épuisée) et de la description pour l'emporter vers le romanesque pur. Ce numéro revendique l'hétérogénéité. L'écriture, à quelques exceptions près, en est égalisée, intoxiquée.*

HERVÉ GUIBERT.

# une sélection



« La femme qui pleure », vu par Bonnaffé.

## cinéma

### LA FEMME QUI PLEURE
**de Jacques Doillon**

*Un homme aime sa petite fille et deux femmes, dont une qui pleure. Un huis clos, comme* les Doigts dans la tête *(premier film de Doillon), mais ici, les personnages s'enferment dans les déchaînements de la haine et de la passion. Ils ne s'en sortent pas, comme on dit, et le réalisateur, sobrement, cadre la violence, fasciné par l'indécence des désespoirs exprimés.*

### LES YEUX DE LAURA MARS
**d'Irvin Kershner**

*Relation télépathique entre une photographe de mode inspirée par la violence et un assassin inconnu qui crève les yeux de ses victimes. Mise en scène brillante pour un « thriller » à dimension morale : le regard de l'artiste n'est pas plus innocent que celui du criminel.*

### LE CYCLE
**de Dariush Mehrjui**

*Comment on achète le sang de clochards, de miséreux et, même, de malades pour le revendre à un hôpital de Téhéran qui n'ignore rien de ce trafic. Comment un jeune homme pauvre devient, à son tour, un exploiteur. Réalité intolérable, scandaleuse et trop véridique qui a valu à ce film d'âpre dénonciation et de colère d'être interdit en Iran.*

### BAKO « L'AUTRE RIVE »
**de Jacques Champreux**

*La filière — reconstituée d'après des faits réels — qui conduit des paysans du Mali poussés par la misère d'Afrique en France. Les malheurs de l'émigration marchant vers un mirage. Un lyrisme mélodramatique efficace. Prix Jean-Vigo 1978.*

### CONFIDENCES POUR CONFIDENCES
**de Pascal Thomas**

*Même les familles où l'on s'entend bien sont un jour désunies parce que les enfants grandissent et s'en vont. Une femme s'attache à ce fil du temps dans un cahier d'écolier et Pascal Thomas reprend avec elle et ses deux sœurs le chemin de l'enfance et de l'adolescence, dans une famille de petits-bourgeois des années 60.*

### SIMONE DE BEAUVOIR
**de Josée Dayan et Malka Ribowska**

*Fixée avec amitié, à l'adresse d'un public qui ne lit pas, et pour l'avenir, l'image d'une femme forte, telle que ses Mémoires l'avaient décrite. Simone de Beauvoir s'entretient d'elle-même avec ses amis. Entre leurs conversations se profile un demi-siècle d'histoire*

### L'ESCLAVE ET L'AMOUR
**de Nikita Mikhalkov**

*Belle et insolite, l'histoire d'une star des mélodrames bourgeois qui découvre par amour, en octobre 1917, la réalité de son époque. Mais on est dans le cinéma à Odessa, loin de la révolution à Moscou.*

### INTÉRIEURS
**de Woody Allen**

*Intérieur d'une famille, où des filles narcissiques errent en zigzag entre deux pôles d'attraction : leurs propres angoisses et le vide de leur mère dépressive. Le drame vient au jour avec l'arrivée d'une femme en robe rouge, qui sait regarder dehors.*

ET AUSSI : *Le goût du Saké*, de Yasushiro Ozu *(imperceptiblement*, la solitude, la vieillesse et la mort) ; *Sans famille*, de Vittorio Gassman (le récit picaresque et poétique d'une amitié) ; *Un mariage*, de Robert Altman (tempête dans un microcosme bourgeois).

## théâtre

### LA VILLÉGIATURE
**à l'Odéon**

*Dans la République de Venise, la bourgeoisie s'endette à vouloir copier les usages d'une autre classe. De la drôlerie jusqu'à la mélancolie, des personnages-pantins jusqu'aux caractères de Théâtre, les figures claires et noires se profilent sur du camaïeu couleur sable, dans de belles lumières de soleil.*

### MESURE POUR MESURE
**aux Bouffes du Nord**

*Peter Brook guide le public dans l'enchevêtrement de sentiments exacerbés, et tout paraît clair. Clarté de l'intelligence.*

### ZADIG
**à Orsay**

*Jean-Louis Barrault accroche des lampions et des couleurs chatoyantes aux phrases du conte philosophico-drolatique Sur les rives d'un Euphrate imaginaire, les comédiens s'amusent.*

ET AUSSI : *Naïves Hirondelles* à la Péniche (la virulence du théâtre de l'absurde). — *Pif-Paf* à Essaïon (suspense comique). — *Poubel Girl* aux 400 Coups (Florence Georgietti est belle et elle a du chien). — *Harlem années 30* au Théâtre de Paris (le suprême du musical).

## musique

### « GAKU NO MICHI », de J.-Cl. ELOY

*Une soirée exceptionnelle, un film sans images, un opéra exclusivement sonore de presque quatre heures, un des plus grands musiciens français d'aujourd'hui, qui, cependant s'adresse à tout auditeur de bonne volonté, sans préjugés.* Gaku No Michi, *dont la première partie fut créée au Festival de La Rochelle,* « doit permettre, *selon J.-Cl. Eloy,* de s'enfoncer à l'intérieur d'un univers et d'accéder par le pouvoir des sons à des expériences de la perception situées hors du commun, nous invitant à élargir la conscience que nous avons des choses et de nous-mêmes ». *Cette musique électronique et concrète, réalisée à la radio de Tokyo, part d'un paysage sonore du Japon, et s'enfonce ensuite dans l'abstrait, avec peu d'événements marquants ; mais le talent d'Eloy est capable de soutenir l'intérêt et d'aiguiser le désir, même avec une musique aussi austère. Le compositeur prie le public d'amener coussins et couvertures...* (Salle Wagram, le 11 janvier, de 20 h. à 24 h. ; son d'introduction à 19 h. 30.)

### MUSIQUE CONTEMPORAINE

*D'autres concerts de musique contemporaine, d'une durée moins exigeante, marqueront cette semaine : œuvres rares de Delage, Milhaud, Lesur, Ravel* (Chansons madécasses) *et Sauguet* (Théâtre de l'Atelier, le 15) ; *de Fontyn, Evrard, G. Condé et Toutsignant* (Musée d'art moderne de la Ville, le 10) ; *de Devillers, Cerha, Garcin, Kessler et Grisey, à l'Itinéraire* (Théâtre du Montparnasse, le 15) ; *enfin un dialogue Pierre Schaeffer - Pierre Henry qui mettra en présence les deux créateurs de la musique concrète trente ans après.* (Radio-France, studio 105, le 17, à 21 h.)

### L'ORCHESTRE DE PARIS ET SON ANCETRE

*C'est en 1828 que Habeneck créa à Paris la célèbre Société des concerts du Conservatoire, pour « promouvoir » (comme on ne disait pas à l'époque) les symphonies de Beethoven. De nombreuses manifestations marqueront ce glorieux anniversaire (concerts, expositions, livres-souvenirs, etc.). L'Orchestre de Paris rend hommage à son ancêtre direct par un concert Cherubini (l'un des pères de la Société), Chausson, Beethoven, dirigé par D. Barenboïm, avec I. Stern, qui permettra de retrouver pour un soir la salle-miracle de l'Ancien Conservatoire, la meilleure pour la musique, où tant d'œuvres françaises furent créées ; on y cultivera le souvenir... et la nostalgie ! (2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9e, le 14 janvier, à 21 heures.)*

ET AUSSI : *Concerto*, de Berg, et *Messe*, de Schubert, par I. Stern, Chœurs et Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Champs-Elysées, le 11, à 20 h. 30, et le 12, à 19 h. 30) ; Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec P. Badura-Skoda (Radio-France, le 11) ; S. Richter (Gaveau, le 12, à 21 h. 30) ; A. Ciccolini (Pleyel, le 12) ; *la Bohème* (Bordeaux, les 12, 14, 16, 20) ; *Norma* (Toulouse, les 12, 14 17) ; Haydn, Bach, Mendelssohn, par la Camerata Lisy (Champs-Elysées, le 13) ; *Macbeth*, de Verdi (Auditorium de Lyon, les 13 et 16) ; Musique russe, orchestre Colonne, dir. M. Constant, avec P. Amoyal (Châtelet, le 14, à 18 h. 30) ; Musique russe, Orchestre Lamoureux, dir. E. Inbal, avec B. Rigutto (Pleyel, le 14, à 17 h. 45) ; Orchestre philharmonique, dir. Z. Pesko, avec D. Ranki : Brahms, Liszt et *Psalmus Hungaricus*, de Kodaly (Pleyel, le 15) ; Schubert, par I. Stern et D. Barenboïm (Champs-Elysées, le 15) ; E. Ameling, etc. : Ravel, Mozart, Fauré, Schubert (Athénée, le 15) ; O. Gardon, piano (Gaveau, le 15) ; M. J. Pires (Champs-Elysées, le 16) ; Orchestre national, dir. S. Cambreling : Fauré, Charpentier, Chausson (Radio-France, le 16) ; Beethoven, Brahms, aux Concerts bleus (Congrès, le 16, à 18 h. 30) ; Quartetto Italiano (Champs-Elysées, le 17).

## jazz

### LA VELLE
**à la chapelle des Lombards**

*Elle n'aime pas qu'on la qualifie de chanteuse de jazz ou qu'on distingue dans ses chansons ce qui relève du blues, de la ballade, des « standards ». Elle joue simplement « de la musique » avec sa voix chaleureuse, limpide, son piano, qui rappelle sa formation classique, et ses amis. (22 h. 30.)*

## expositions

### LE TEMPS DES GARES
**au Centre Georges-Pompidou**

*Les gares, nos cathédrales des temps modernes. Elles cristallisèrent sur leur cœur de verre et de fer les grandes innovations architecturales du siècle dernier. Elles furent le pivot de la restructuration des villes, un point stratégique d'échanges de tous ordres, un lieu de passage par excellence, qui inspira nombre de poètes, d'écrivains, de peintres, de cinéastes. Aujourd'hui, elles sont souvent menacées, au pire vouées à disparaître, au mieux appelées à recevoir une nouvelle affectation. Tout cela, l'exposition du Centre Georges-Pompidou le développe largement, avec une quantité de documents, mais aussi des maquettes et des modèles réduits de trains ; si bien qu'on peut aussi y emmener ses enfants.*

### LA RUCHE ET MONTPARNASSE
**au musée Jacquemart-André**

*Une exposition-évocation des peintre de la Ruche et de Montparnasse, au musée Jacquemart-André avec un ensemble d'œuvres de Chagall, Soutine, Modigliani, Léger, Krémègne, Archipenko, Foujita, Van Dongen et bien d'autres. L'illustration de l'époque qui a vu naître l'école de Paris.*

### L'ART ET LA VILLE-ART DANS LA VIE
**Rue Berryer**

*Il y est question du 1 % des constructions scolaires, de l'implantation de l'art dans les villes nouvelles, d'expériences menées par des municipalités comme Grenoble et Vitry, et, dans une moins large mesure, d'exemples étrangers comme le métro de Bruxelles ou les murs peints des villes américaines.*

### CHARLES LOUPOT
**au Musée de l'affiche**

*Le « Bonhomme Valentine », la publicité de Saint-Raphaël, c'est de Charles Loupot, un des grands de l'affiche de France. Il contribua, dans les années 20, à en renouveler le style, avec Cassandre, Carlu et Paul Colin. Il est cependant le moins connu des trois mousquetaires.*

ET AUSSI : *Formes chinoises*, au Musée Cernuschi (un hommage à Victor Segalen) ; *La traversée du temps perdu*, au Musée des arts décoratifs (l'évocation d'une famille française au XIXe siècle) ; *Picasso*, au Centre culturel du Marais (plus de cent cinquante gravures et leurs états préparatoires, de 1970 à 1972) ; *Miro*, galerie Maeght (les peintures récentes) ; *La carte postale*, au Musée des arts et traditions populaires (le structuralisme appliqué à un produit qu'on aimerait voir traité autrement) ; *Balthus*, galerie Claude-Bernard (des dessins).

## variétés

### ZOUC
**à Bobino**

*La prodigieuse générosité d'une grande comédienne qui prend sur elle, pour les montrer et les exorciser, les malheurs, les travers, les insignifiances des gens.*

### BERNARD HALLER
**au Théâtre national de Chaillot**

*Le nouveau spectacle d'un comique en liberté, profondément sensible, jamais loin de l'absurde, qui a ses instants de tendresse, de fraternité, qui est parfois cruel, terrifiant et toujours d'une grande modernité.*

### ALAIN SOUCHON
**à l'Olympia**

*Chansons un peu insolentes, parfois à mi-chemin du rêve, souvent conduites avec une légère folie et un solide humour (20 h. 45).*



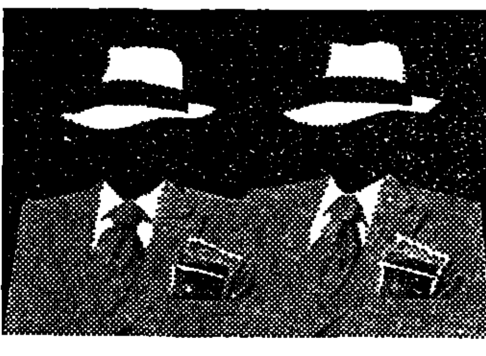




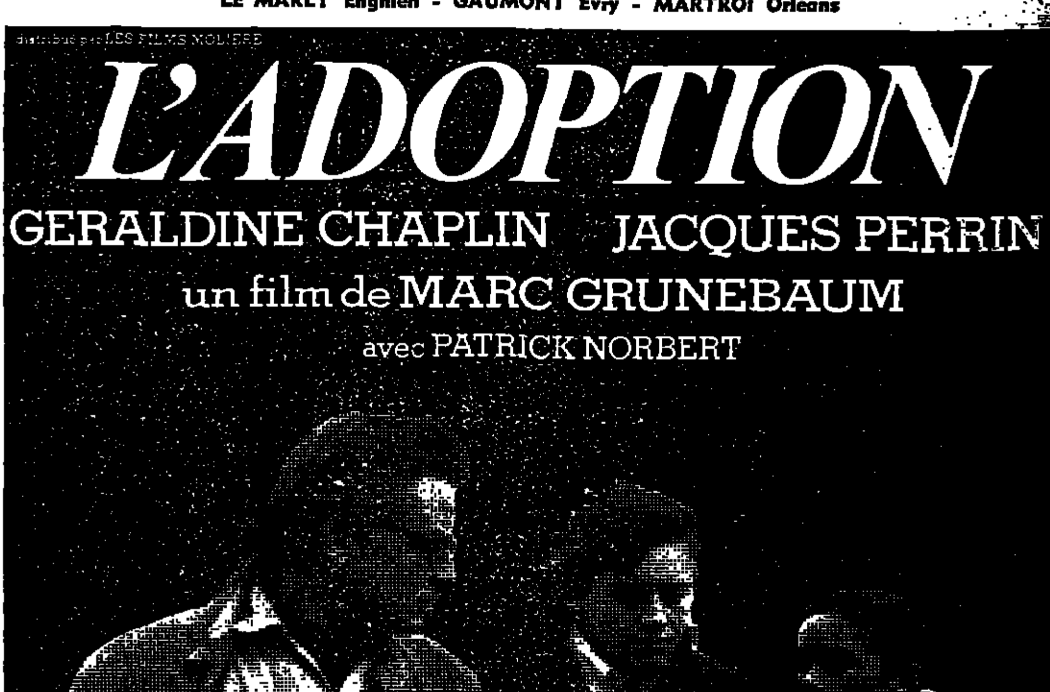













هكذا من الأصل



## *Bordeaux découvre les Entrepôts Lainé*

# Comprendre l'espace

**Les Entrepôts Lainé ont ouvert leurs portes à Bordeaux le vendredi 5 janvier. Lors de son inauguration, Pierre Cherruau a déjà rendu compte (« le Monde » daté 7-8 janvier) des activités passées et présentes de ce jeune centre culturel. La qualité de son architecture et des aménagements dont il a fait l'objet justifiaient un nouveau détour. Deux expositions y sont présentées jusqu'au 27 janvier, l'une, organisée par SIGMA, concerne précisément les aménagements du centre, l'autre est consacrée à Johnny Hallyday.**

VOULIEZ-VOUS sentir des odeurs de vanille, de rhum, de poivre ou de toute autre de ces épices qui sont les cattleyas du goût ordinaire. Il suffisait, que l'on soit Bordelais ou de passage à Bordeaux, d'aller *flairer* les Entrepôts Lainé. L'odeur de la vanille est aujourd'hui à peu près disparue, et seuls paraissent flotter les parfums subtilisés aux visiteurs : les Entrepôts Lainé ont bien abandonné le commerce des épices le 5 janvier dernier, peut-être pour celui de l'esprit.

La reconversion de ces vieux bâtiments paraît maintenant si logique, si évidente, qu'on imagine mal le danger qu'ils couraient encore il y a six ans, lorsque la *chambre de commerce* chercha à s'en défaire. Construits de 1822 à 1824, entre l'indépendance du Brésil et le *Catéchisme des industriels*, de Saint-Simon, ils sont une intelligente synthèse de la richesse aléatoire des deux Indes et la stabilité du Vieux Continent. Leur architecte, Claude Deschamps, était officiellement ingénieur (comme le serait Eiffel). Et de cette profession, les Entrepôts Lainé (le pluriel reste utilisé malgré la destruction d'un des deux bâtiments), rigoureusement organisés suivant un module de 6,50 mètres, gardent un aspect systématique, austère, répétitif. Pour le reste, on comprend aisément l'histoire de l'architecture qui tolère en son sein de tels spécialistes.

On parle volontiers, sans doute trop, de Piranèse à propos de cet espace qui ferait certainement de belles ruines et qui paraît allier une sobriété carcérale à la grandeur des basiliques romaines. Mais l'ordre et la force des Entrepôts Lainé laisseraient plus simplement penser aux entrepôts vénitiens de La Chanée, en Crète, et leur simplicité comme *leur* agencement *ou* les *matériaux employés* sont ceux d'un bon vieil ordre roman. Bref, il y a de tout dans cette construction-là : de la prison, de l'église, du cloître. Et même de l'entrepôt.

Espace mobile par son plan et par ses significations, le voici naturellement voué aux transits culturels. Quelques aménagements étaient cependant nécessaires et, sur ce plan, les architectes Denis Valode, Patrick Mazery et Jean Pistre ont réussi un coup de maître : leur travail paraît être celui d'ingénieurs respectueux de l'architecture existante. Cette curieuse volte-face des « qualifications » est au fond un signe encourageant des temps. La gloire de l'architecte n'est plus ici d'anihiler par son œuvre ce qui l'entoure ou le précède, mais bien de comprendre l'espace.

Ainsi, les quelques tonnes de ferraille *rectiligne* et design qui se sont accrochées aux arcs du bâtiment, collent somptueusement à sa vocation d'entrepôt. Ce *ne* sont plus, dans les deux nefs devenues salles de spectacles, des chariots, des poulies ou des grues, mais des passerelles mobiles, des rampes de projecteur ou des cintres bien visibles et sans maquillage, ce qui n'est guère différent. La pureté de l'histoire est donc sauve.

Avec Piranèse, l'autre référence obligée de ce lieu est Beaubourg. On a déjà clamé ici et là que cette comparaison était fausse, parce qu'elle est peut-être trop juste, au préjudice du Centre Pompidou. Créé ex *nihilo* avec les moyens que l'on sait, ce dernier, qui cherchait la mobilité de l'espace et devait apporter un flux de création, se trouve à demi-paralysé par la lourdeur même de ses structures et de ses ambitions. Nés au contraire d'une réalité, c'est-à-dire d'un besoin, les Entrepôts Lainé donnent d'ores et déjà l'impression d'une animation authentique. Il n'y a pas de sigle, pas de panneaux indicateurs, ni de *mobilier* dessiné *ad hoc*, à l'issue de cette première tranche de travaux, mais simplement un matériel technique précieux, propre à toutes sortes d'interventions, propre à la création. Pour l'accessoire — la cafétéria, par exemple, — la récupération de tables et l'utilisation de planches ont paru suffisantes. Cela semble un assez bon principe, s'il s'agit de parler finances. Cela semble un principe essentiel, lorsque l'on parle de liberté d'action : sans le carcan du mobilier dit « adaptable », l'improvisation reste toujours possible, donc l'imagination.

La seconde tranche de travaux permettra, au deuxième étage des Entrepôts, l'ouverture d'ateliers pour artistes.

FREDERIC EDELMANN.

# Idole et médias

LA première manifestation du C.A.P.C. (Centre d'arts plastiques contemporains), dans l'entrepôt Lainé rénové, laconiquement appelée « Expo Johnny Hallyday », est une redoutable machination qui méduse le public : les plus flegmatiques se mettent à danser, les plus excités en sortent les bras ballants, et les intellectuels y perdent leur latin. C'est que l'affiche est traîtresse, ponctuée de « bop », « éwop », « tutti fruti » et autres onomatopées, et vaguement *warholisée* pour la bonne conscience artistique. S'agit-il d'art, de musique pop, de sociologie ou de quelques autres ingrédients ? C'est tout cela et plus : c'est peut-être bien la première exposition en France qui donne un sens au mot « communication », néologisme fort vague jusqu'à présent.

Pas un mot de commentaire, pas une explication. Ce qu'on y montre — images, objets, textes anciens, journaux — parle de la façon dont on veut l'entendre. Le prétexte : l'histoire de l'homme public Johnny Hallyday de 1960 à nos jours. Le thème : ce sera pour les uns l'histoire des médias, pour d'autres l'épopée du rock français, pour d'autres encore le souvenir, et pour beaucoup la *fête*. L'économie de cette érudition, trop volontiers maniée lors des expositions parisiennes, au profit d'un simple mais rigoureux agencement de l'iconographie, permet donc, paradoxalement, une richesse de « significations » surprenante, une foison de « lectures » possibles qui ne déflorent jamais inutilement l'idole, et ne cassent jamais le spectacle.

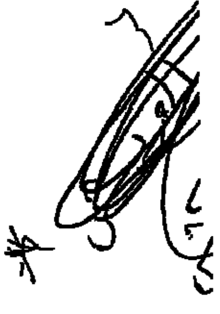
Quant à l'ordre suivi par les salles, il présente la même apparence de simplicité, banalement chronologique. Au départ, le climat des années 60 : Kennedy, Presley, James Dean, outre-Atlantique ; Alger, le Golfe-Drouot, les Chaussettes Noires et le petit rocker Johnny Hallyday, en France, si l'on peut dire. *Paris-Match*, *le Monde*, *Paris-Presse*, le sacro-saint *Teppaz*, la manne céleste du transistor et la première presse des jeunes fans forment une autre étape. *Le Monde* publie en 1963 (*le Monde* des 6 et 7-8 juillet) un article d'Edgar Morin qui révèle l'importance et les origines de ce nouveau mouvement, et qui dévoile à la France l'importance d'un mot nouveau : « yéyé ». Mais ailleurs, dans *Paris-Presse*, on peut lire ces idées éternelles : « *Ce n'est pas avec des sermons qu'on peut agir contre cette marée. C'est en dépouillant ses tristes héros de ses* (sic) *oripeaux : il y a des lois, une police et des tribunaux. Il est temps de s'en servir avant que les barbares de la Nation ne saccagent l'avenir de la nation.* » La Nation, à Paris, venait de voir le premier rassemblement d'amateurs de musique rock en France, organisé par Europe 1.

Suivent les flippers (cinq balles pour 20 centimes), l'éphémère Scopitone, les juke-box, tous instruments vénérables, qui sont ici à la disposition du public. Suit la télévision : l'image de Johnny Hallyday trouve sa dimension française dans le maniement docile du « star system » américain. Il est bientôt le troufion rassurant et l'époux fidèle des premières pages de *France Dimanche*, et parcourt alors consciencieusement les avatars du rock. Dans l'avant-dernière salle, celle des reliques et de la vénération, une page de *Salut les Copains*, où sont représentés les objets préférés de l'idole, est reconstituée en volume dans ses moindres détails : de la bouteille de Coca-Cola à la Harley-Davidson en passant par le fétiche égyptien. Au sol, dans de pieuses vitrines, les costumes de scène. Aux murs sont représentés les grands mythes qui ont forgé l'histoire de cette star française (ou les histoires qui ont forgé son mythe), avec un impudique clin d'œil — le seul de cette exposition qui en suggère tant — à l'Art. C'est l'affiche « Expo-Johnny Hallyday ».

Enfin, l'apothéose : vingt-quatre postes vidéo expriment simultanément, à travers les images et la voix de celui qui paraît être encore « l'idole des jeunes », le dernier et flamboyant avatars des médias.

Pour que la « communication » soit parfaite, il resterait en somme à monter ce déluge de sons, d'images et d'idées dans une institution parisienne reconnue.

F. E.





# Expositions

**CENTRE POMPIDOU**

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

JOAN MIRO. Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 22 janvier.

SOUVENIR DE MARCOUSSIS (4e étage). Jusqu'au 15 janvier.

LE REGARD DU PEINTRE. Jusqu'au 22 janvier.

MICHAEL SNOW. Jusqu'au 29 janvier.

UNE CERTAINE VISION DU MONDE. Peinture de handicapés mentaux. — (Foyer du premier sous-sol). Jusqu'au 29 janvier.

ATELIER AUJOURD'HUI 12 : Agnès Racine et Henri Broglia. Sculptures. Jusqu'au 12 février.



Centre de création industrielle

20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

ARCHITECTURE D'INGENIEURS AUX XIXe et XXe SIECLES. Jusqu'au 19 février.

ALMANACH DES P.T.T. Ou cent trente ans d'histoire sociale française. Jusqu'au 12 février.

**B.P.I.**

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 29 janvier.

LE VIN : Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. — Jusqu'au 15 janvier.

**MUSEES**

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 8 F; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 février.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; samedi : 6 F. Jusqu'au 29 janvier.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes. AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 janvier.

MONTANIER (1946-1974). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacles du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 22 janvier.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

PASCALE MORICE ET GUADAGNUCCI. Prix Bourdelle 1977. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 14 janvier.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE, 1902-1930. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEURS TEMPS : les vacances. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 18 février.

LENINGRAD. Protection et restauration du patrimoine 1918-1978. — C.N.M.H., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 18 février.

LA MUSIQUE. — Musée postal 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Du 13 janvier au 4 février.

ARMISTICE ET PAIX, 1918-1978. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83) Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 18 février.

LA CHINE entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes. Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, square Louvois. De 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F; dim. : 4 F (gratuite le 18 janvier). Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim. de 11 h. à 17 h. 30.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 25 février.

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 mars.

**CENTRES CULTURELS**

L'ART DANS LA VILLE - ART DANS LA VIE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 21 janvier.

PICASSO 1976-1972. 156 gravures et leurs 76 états préparatoires. Jusqu'au 11 février. — CREATIS. Deux cents photographies. Jusqu'au 14 janvier.

MEUBLES. Dessinés par Le Corbusier, P. Jeanneret et C. Perriand. — Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (288-41-53). De 9 h. à 19 h. jusqu'au 16 janvier et de 9 h. à 17 h. du 17 janvier au 23 février.

LES JOUETS ANCIENS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

BOB WILLOUGHBY, photographies. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 27 janvier.

ARTISTES DU SUD DE LA FRANCE. — Mairie du premier arrondissement, 4, place du Louvre. De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

FORMES ET STRUCTURES TISSEES. — Cité internationale des arts (salles Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

**GALERIES**

SURIMONOS. Estampes japonaises des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

BALMES - CYNE - LE CLOAREC - RIVIERE - VIELFAURE. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Janvier.

AMERICAN PRINTS. Jaspers Johns, Ellsworth Kelly, Roy Lichtenstein, R. Rauschenberg, Ad Reinhardt, F. Stella, Cy Twombly, J. Youngerman. — Galerie Gillespie de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 janvier.

LES METAREALISTES. Diaz, Garel, Kuper, Leproust, etc. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 20 janvier.

PETITS FORMATS : Ayme, Badin, Iglesias, Maccheroni, Planet, Wolman. — Galerie Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince (326-48-83). Jusqu'au 27 janvier.

PETITS FORMATS, PETITS PRIX. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 25 janvier.

GILLES AILLAUD. Hagia Niki ou les travaux de l'été. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 8 février.

BALTHUS. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 27 janvier.

RENE BONARGENT. Terres coupées-grillées. — 30, rue Rambuteau. Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE BRUN. Sculptures et dessins. — Galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 31 janvier.

CECCOTTI. Paris insolite. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 janvier.

CORNEILLE. Lithographies. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Du 15 janvier au 9 février.

PETER DEAN. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 3 février.

DOMOTO. Œuvres sur papier. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 janvier.

FACHARD. Sculptures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 10 février.

JEAN FOURNIER. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 10 février.

GUERMAZ. Peintures récentes. — Galerie Entremonde, 50, rue Mazarine (033-80-94). Jusqu'au 31 janvier.

MICHEL JOURNIAC. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 20 janvier.

LAFOUCRIERE. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 27 janvier.

FREDERIC DE LA MURE. L'été de l'enfant japonais, photographies. — Hôtel Méridien (salon Yamato), 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (758-12-30). Jusqu'au 31 janvier.

ELIE LASCAUX. Peintures, dessins, objets. — Galerie L. Leiris, 47, rue Monceau (522-57-35). Jusqu'au 27 janvier

PHILIPPE LEROY. Lie Detector. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 janvier.

JOAN MIRO. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 20 janvier.

SABINE MONIRYS. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 10 février.

JAN VOSS. Aquarelles récentes. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 25 janvier.

**REGION PARISIENNE**

ARCUEIL. De l'écriture arabe à la gravure. — Atelier-musée municipal d'art graphique, 5, rue de la Convention (656-34-30, poste 296). De 17 h. à 19 h.; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Du 13 janvier au 11 février.

BEAUVAIS. Beauvais et la tapisserie : de Caron à Vasarely. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93).

MONTREUIL. Fil : S. Hicks, D. Graffin, J. Melin. — Centre des expositions, esplanade B. Frachon (858-91-82). Jusqu'au 10 février.

LA DEFENSE. XXe siècle. L'artisan, le créateur. — Galerie de l'Esplanade.

LE VESINET. Maîtres et disciples. Peintures et dessins de Chapelain-Midy, J. Joos, I. Laffitte, Y. Chaudouët. — Centre des arts et loisirs, 59, bd Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 janvier.

ORLY. Formes et vie (Groupe de recherches esthétiques et d'animation cubaine). Œuvres de : T. Chastanet, J.-P. Chevalier, R. Licatta, G. Micha, etc. — Galerie d'art d'Orly-sud. Jusqu'au 29 janvier.

PONTOISE. Camille Pissarro, gravures : « Pontoise, ses rues, ses marchés, sa campagne ». — Hommage à Ludovic Piette : 1821-1878. — Hommage à Charles-François Daubigny : 1817-1878. Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 8 février.

SAINT-DENIS. Marc Saint-Saëns, tapisseries, peintures, dessins. — Musée municipal d'art et d'histoire. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Eloge du petit format : peinture, sculpture, dessin (collection P. Bourut). — Musée Véra, Jardin des Arts, place A.-Malraux (973-73-73). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 19 h. Sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 4 février.

**EN PROVINCE**

ANGERS. Bidauld paysagiste français (1758-1846). — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 30 janvier.

AVIGNON. Joan Miro. Lithographies et eaux-fortes de 1948 à 1973. — Palais des papes. Jusqu'au 26 février.

BOURGES. Focus 78 (art contemporain). — Musée Cujas et hôtel de ville. Jusqu'au 30 janvier.

FLAINE. Un air de fête : M. Raysse, N. de Saint-Phalle, Takis, Tinguely. — Centre d'art (90-80-01). Janvier.

LILLE. La sculpture romane et gothique du nord de la France. — Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 26 février.

LOUVIERS. Noël, le Jour de l'an, les Rois, autrefois en Normandie. — Musée. Jusqu'au 11 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Braque. — Septentrion. Fondation Provost (78-30-32). Jusqu'au 21 janvier.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février.

MONTAUBAN. Aglaé Liberaki : sculptures en pierre et dessins. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 11 février.

MONTPELLIER. Gutherz. — Musée Fabre. Jusqu'au 29 janvier.

NANTES. L'homme et son corps dans la société traditionnelle. — Château des ducs de Bretagne, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 12 février.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1860. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'en avril. — François Pluchard. Artitudes. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 28 janvier.

ROUEN. La caricature. Le monde de M. Proust. Nadar et la photographie. — Musée des beaux-arts, square Verdrel (71-28-40). Jusqu'au 15 février.

SAINT-OMER. Bozolini : peintures et gravures. — Hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 12 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Georges Braque : œuvre graphique. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-QUENTIN. La Picardie antique d'après les photographies aériennes de R. Agache (à la découverte des habitats et des paysages disparus). — Musée A.-Lecuyer. Jusqu'au 29 janvier.

STRASBOURG. Peintures sous verres d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

TOURS. Ponts de Tours : traversée des fleuves et des ruaux du Moyen Age à nos jours. — Musée, 18, place F.-Sicard. Jusqu'en février.

# Variétés

## *Le music-hall*

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zouc.

CHAPITEAU DES HALLES (233-60-96) (D.) 20 h. : Zed Lasergraphics.

PETIT FORUM DES HALLES (233-60-96 (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Anna Prucnal ; 18 h. 30, à partir du 16 : Anacrusa.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Guy Bedos.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 22 h. mat. dim. 17 h. : les Etoiles (à partir du 12).

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) 22 h. 30 : Claire.

OLYMPIA (742-25-49) (L.) 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Alain Souchon.

PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (D. soir.) 21 h., mat. dim. 17 h. : Serge Lama.

SOFITEL-HELIPORT (371-61-87) (D. soir) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 14 h. et 17 h. : Cendrillon sur glace (dern. le 14).

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D.) 22 h. : Jean-Claude Vannier.

TROGLODYTE (D. soir, L.) 22 h., dim 18 h. 30 : Jack le Puil.

## *Les comédies musicales*

THEATRE MOGADOR (285-28-80) le 10, 14 h. 30 ; le 12, 20 h. 30 ; le 13, 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 14, 14 h. 30 : le Pays du sourire.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Harlem années 30.

THEATRE SAINT-GEORGES (878 63-47) (L., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention fragile.

## *Les chansonniers*

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h. mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 ; Et voilà l'travail.

## *La danse*

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) à partir du 16, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart Gaîté-Parisienne, Boléro, le Spectre de la rose).

## *Jazz, pop', rock, folk*

STADIUM, Bar Totem, le 10 à 21 h. : Archie Shepp Quartet, avec S. Kessler, B. Cunningham et C. Jarvis ; les 11, 12 à 21 h. : Billy Harper Quintet ; le 13 à 21 h. : Big Band Jazz de Pique ; le 16 à 21 h. : Didier Levallet Big Band.

FACULTE DAUPHINE, le 15 à 20 h. 30 : Pierre Bensusan, Michel Hindenoch.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 11 à 20 h. 30 : Susan Pasteau, Marilyn Mazur, Pascale Criton.

COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e (584-72-00), le 15 à 21 h. : Chance Evans ; le 16 à 21 h. : la Bamboche.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Hamsa Music ; 22 h. 30 : la Veille.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Frick Guin, Benny Vasseur (jusqu'au 13). A partir du 14 : Michel de Villers, Dany Doriz.

GOLF DROUOT, le 13 à 21 h. 30 : Mark Robson.

OLYMPIA, les 11, 12, 13 à 24 h. : Jean Loup Longnon Big Band ; le 15 à 21 h. : C. Alvim, D. Humair, F. Jeanneau, J.-P. Mas, M. Solal, H. Texier.

CITE INTERNATIONALE, Petit Théâtre, le 15 à 21 h. : Iona Group et Dave Bulmer.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), le 10, à 20 h : Mana Bea Tekielski ; du 11 au 14, 20 h. : Surya.

## *Le mime*

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-52) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Anna Sicco.

# Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 15, 16 et 17, à 19 h. 30 : le Lac des cygnes.
SALLE FAVART (742-59-69) (D.), 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 10, 12, 13, 16 et 17, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; les 11 et 14, à 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur ; les 10 et 17, à 14 h. 30 ; le 15, à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, les 12, 13, 15 et 16, à 20 h. 30 ; le 14, à 15 h. : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Belvédère.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 19 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë.
T.E.P. (797-96-06), les 10, 12, 13, 16 et 17, à 20 h. 30 ; le 14, à 15 h. : Jules César ; le 11, à 20 h. : l'Affaire est dans le sac ; Hamlet (films) ; le 13, à 14 h. 30 : Bergman, par Bergman ; Richard III (films).
PETIT T.E.P. (636-79-09), relâche.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : musique, tous les jours à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de Xénakis.

## Les salles municipales

CHATELET (233-40-00), les 11, 12, 13, 15 et 17, à 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 14, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. M. Constant (Stravinsky, Prokofiev, Tchaïkovski).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), 18 h. 30 : Soledad Bravo ; chants d'Espagne et d'Amérique latine ; les 10, 11, 12, 16 et 17, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs ; le 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 10, 13, 14 et 17, à 15 h. ; les 13 et 14, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 11, 12 et 16, à 14 h. 30 : Initiation à la danse ; le 13, à 14 h. 30 : Atelier G. Le Breton ; les 14 et 17, à 15 h. : film Calder.

## Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte ; merc., jeudi, vend., sam., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.
ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Grand Feu.
BIOTHEATRE (281-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.), 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (les 10, 11, D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : La vie est un songe. — Atelier du Chaudron (328-97-04), vend., sam. 20 h. 30, dim. 16 h. : Sens.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Grand Théâtre (D., L., Ma.), 20 h. 30 : Dom Juan. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Silence des oubliés (à partir du 12).
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Ulysse au pays des merveilles.
FONTAINE (874-46-42) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
FORUM DES HALLES (233-80-98), 22 h. 30 : Omajakeno (jusqu'au 13).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Gros Oiseau.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (le 10, D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folles du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 19 h. 30 : Il faut laisser crier la mémoire. — II, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : Jerry di Giacomo (jusqu'au 14) ; à partir du 15, salle III) ; 22 h. 15 : le Shaga. — III, 18 h. 30 : Une heure avec R.-M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments (jusqu'au 11) ; à partir du 12, 20 h. 30 : Acteurs en détresse ; le 14, 20 h. 30 : les Epiphanies.
MADELEINE (265-07-09) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Manninghah.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (le 10, D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
MODERNE (874-94-28), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : A condition de vivre (dernière le 14).
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76), le 10, 21 h. : Apprends-moi Céline (dernières).
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Des petits cailloux dans les poches (à partir du 12).
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53), I, à partir du 16, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Ma.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (le 10, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.
LA PENICHE (205-40-39) (D. L.), 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Ma.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sur la Grand'Route.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Fleurs de papier.
STUDIO-THEATRE 14 (542-28-77) (D., L.), 20 h. 30 : Hypnos ou les bâtisseurs d'Empire.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
VARIETES (233-09-92) (les 10, 11, D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

## Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. 20 : 20, rue Jacob.
LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.). — 1., 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — 2., 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). — I., 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II., 22 h. 30 : le Peplum en folie.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Pierre Louki (dernière le 12) ; 20 h. : Dominique Lavanant (à partir du 13) ; 21 h. : Lionel Rocheman (à partir du 15) ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Ricet Ba. ler ; 22 h. 15 : France Léa.
FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
NOUVEAU CHIC PARISIEN (887-45-08) (D.), 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : Eros Rosse ; 23 h. 15 : Petites histoires sur les gens et les animaux.
LE PLATEAU (271-71-09) (D.), 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Maurice Baquet (dernière le 16) ; 22 h. 30 : Alors heureuse ?
LE SELENITE (033-53-14) les 12, 13, 14 à 19 h. : Edith et Dathis.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : le Cabaret de la dernière chance ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
LA TANIERE (337-74-39), les 11, 12, 13 à 20 h. 45 : J.-L. Sitruc ; 22 h. 30 : Louis Arti, les 13, 14 à 18 h. 30 : Tozoku (danse contemporaine japonaise).

## Dans la région parisienne

ANTONY, théâtre F.-Gémier, le 16, à 21 h. : Baden Powell.
ARGENTEUIL, salle J. Vilar, le 12 à 20 h. 45 : Yves Duteil.
AULNAY-SOUS-BOIS, église Saint-Sulpice, le 12 à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.
BOULOGNE, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Loups (dernière le 16).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 11 à 21 h. : Tempête pluriel.
CHAMPIGNY, salle J. Vilar, le 13 à 21 h. : la Bamboche.
CHOISY-LE-ROI, théâtre P.-Eluard, le 12 à 21 h. : Nu Creative Methods, compagnie Dominique Bagouet, le 13 à 21 h. : Jean-François Homo.
CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo Neruda, le 12 à 20 h. 30 : Ensemble d'ondes de Paris ; le 16, à 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 11, à 20 h. 30 : Marienbad (hard rock) ; le 13, à 20 h. 30 : Oberkampf contingent (punk rock).
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont, le 13, à 20 h. 45 : Alexandre Lagoya.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 13, à 20 h 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; le 16, à 20 h. 30 : le Bolchoï. — M.J.C. du Mont-Mesly, le 12, à 21 h. : Marc Casanova.
ELANCOURT, A.P.A.S.C., le 13, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Rossini, Bach, Ravel, Debussy).
EVRY, Agora, le 14, à 16 h. : Compagnie Dominique Bagouet.
EZANVILLE, salle des fêtes, le 13, à 21 h. : Los Gringuitos.
FONTENAY-LE-FLEURY, Centre P.-Neruda, le 13, à 21 h. : Cuarteto Cedron ; le 26, à 16 h. : Jean-Charles Capon.
GENNEVILLIERS, théâtre (793-63-12) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch, aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines (A p. du 11).
GIF-SUR-YVETTE, théâtre du Moulon, le 13, à 21 h. : Cathy Berberian.
GOUSSAINVILLE, théâtre P. Neruda, le 13, à 21 h. : la Liquidation de M. Joseph K.
JUVISY-SUR-ORGE, salle des fêtes, le 14, à 17 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Bach).
LEVALLOIS, salle des fêtes, le 13, de 16 h. à 24 h. : Jazz.
MAISONS-LAFFITTE, église Saint-Nicolas, le 14, à 17 h. : Alain Bubot (Clérambault, Alain, Pachelbel, Cabanilles).
MALAKOFF, théâtre 71, le 15, à 21 h. : Noces de sang.
MARLY-LE-ROI, maison J.-Vilar, le 13, à 20 h. 30 : Un jour viendra.
MEUDON, C.C., le 13, à 21 h. : Aurelio Perel et Brigitte Vandome.
MONTREUIL, salle des fêtes, le 14, à 14 h. 30 : Francis Lemarque. — Maison populaire, le 13, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
NANTERRE, théâtre des Amandiers, le 14, à 15 h. 30 : Kahina Djurdjura.
NOISY-LE-GRAND, salle G.-Philipe, le 12, à 20 h. 30 : Bol.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 16, à 20 h. 30 : Swing Limited Corporation, Entropie (jazz).
POISSY, théâtre Molière, le 13, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, sol. Yury Boukoff (Brahms).
ROSNY-SOUS-BOIS, C.M.J., le 16, à 20 h. 30 : Concert de musique ancienne.
SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe, le 16, à 20 h. 45 : Pauvre B...
SAINT-MAUR, théâtre du Val-de-Marne (L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : les Pauvres gens. — Conservatoire, le 12, à 21 h. : P. Le Moal, J.-L. Dionnet, M. Vallois, free jazz.
SAINT-OUEN, Alhambra, le 16, à 21 h. : Sol.
SARTROUVILLE, théâtre, le 13, à 21 h. : le Four solaire.
SCEAUX, les Gémeaux, le 13, à 16 h. 45, 18 h., 21 h. : Caix d'Hervelois ; le 20, à 21 h. : Théâtre de chambre.
LES ULIS, Gymnase de l'Essurian, le 16, à 20 h. 45 : Ensemble Madlost.
LE VESINET, C.A.L., le 11, à 21 h. : le Neveu de Rameau.
VILLE-D'AVRAY, Château, le 14, à 17 h. : M. Graucher, B. Revert (Schumann, Brahms, Debussy).
VILLEPREUX, théâtre du Val-de-Gally, les 12, 13, à 21 h. : Noces de sang.
VINCENNES, théâtre D.-Sorano (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 18 h. : Proust ou la passion d'être.
YERRES, C.E.C., le 12, à 21 h. : Claude Declerc ; le 13, à 21 h. : Archie Shepp.



# Concerts

MERCREDI 10

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Franz Schubert Quartet (Schubert, Smetana).
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : Les Grands Concerts de la Sorbonne, dir. M. Deutsch (musique contemporaine, G. Condé, J. Fontyn, J. Evrard, F. Toutsignant).
TROGLODYTE, 20 h. : M.-Y. Maurienne, guitare, C. Mege, flûte (Satie, Villa-Lobos, Tedesco).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Singer, Kanach).
LUCERNAIRE, 21 h. : F. Bou, piano, F. Douchet, alto, C. et J.-M. Chrétien, violon, violoncelle, R. Duval, contrebasse (Schubert).

JEUDI 11

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 10.
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet, orgue, A. Cambon, trompette (Bach, Gabrieli, Torelli).
SALLE WAGRAM, 19 h. 20 : Musique électro-acoustique (J.-C. Eloy).
RANELAGH, 20 h. 30 : M. Vogel, baryton, C. Ivaldi, piano (Schubert).
SALLE GAVEAU, 21 h. : T. Dussaut, piano (Rameau, Chopin, Brahms).
CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 20 h. 30 : C. Jean, ténor, J.-B. Dartigolles, piano (Fauré, Duparc, Wolf). Gyps-Naulais, flûte, M. Mouzalas, piano (Prokofiev, Poulenc).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Berg, Schubert).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, soliste : P. Badura-Skoda, piano (Beethoven, Schubert). — Studio 105, 20 h. 30 : Cordes pincées, avec M. et E. Franceries, duo de guitares, Y. Le Gaillard, clavecin, B. Andres, harpe, T. Prévost, flûte (Frescobaldi, Carulli, Andres, Bach, Haendel, C.-P.E. Bach, Sweelinck, Forkeray, Debussy).

VENDREDI 12

SALLE GAVEAU, 21 h. 30 : S. Richter, piano (Schubert, Schumann, Chopin).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : A. Ciccolini, piano (Schubert).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 18 h. 30 : Orchestre national de France, dir. S. Cambreling, soliste, J. Charpentier (Beethoven, Charpentier).
MAIRIE DU XXe, 20 h. 30 : Groupe des Sept (Cherubini, Grétry).
SORBONNE, amphi Richelieu, 12 h. 30 : Trio Fontanarosa, violon, piano et violoncelle (Haydn, Beethoven, Fauré).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : Voir le 11.
LUCERNAIRE, 21 h. : S. Bricard, flûte ; M.-F. Viot, violon ; M.-C. Chevalier, piano (Berlioz, Franck, Migot).

SAMEDI 13

LUCERNAIRE, 21 h. : Voir le 12 (Migot, Beethoven, Martinu).
GALERIE NANE-STERN, 19 h. 30 : Voir le 10.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor Via Nova (Schumann, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : B. Mathieu, orgue ; J. Loup, flûte ; P. Chicoisneau (Lalo, Schubert, Langlais).
RANELAGH, 18 h. 30 : Ensemble Pro Musica de Paris (Telemann, Vivaldi, Bach, Hotteterre).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : C. Onzay, violoncelle (Bach, Kodaly).

DIMANCHE 14

LUCERNAIRE, 21 h. : Voir le 12 ; 17 h. : Ensemble instrumental Franz Danzi (Ricard, Haydn, Ibert).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : R. Tepfer, soprano ; L. Mitchelmore, Piano (Brahms, Fauré, de Falla, Britten, Ives).
GALERIE NANE STERN, 15 h. : Voir le 10.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Voir le 13.
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : E. Krivine, violon ; C. Ivaldi, piano (Mozart, Bartok, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : J.-M. Cozzolino, trompette ; P. Caire, orgue.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble Caix d'Hervelois (Frescobaldi, Couperin, Bach, Geminiani).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J.-F. Laffay, R. Terrade, orgue (Pachelbel, Brahms).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : R. Hebble, orgue (Coke-Jephcott, Hebble, Françaix, Arne, de Maleingreau).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. E. Inbal ; soliste, B. Rigutto, piano (Rachmaninoff, Tchaïkovski).
CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; soliste, I. Stern (Cherubini, Chausson, Beethoven).

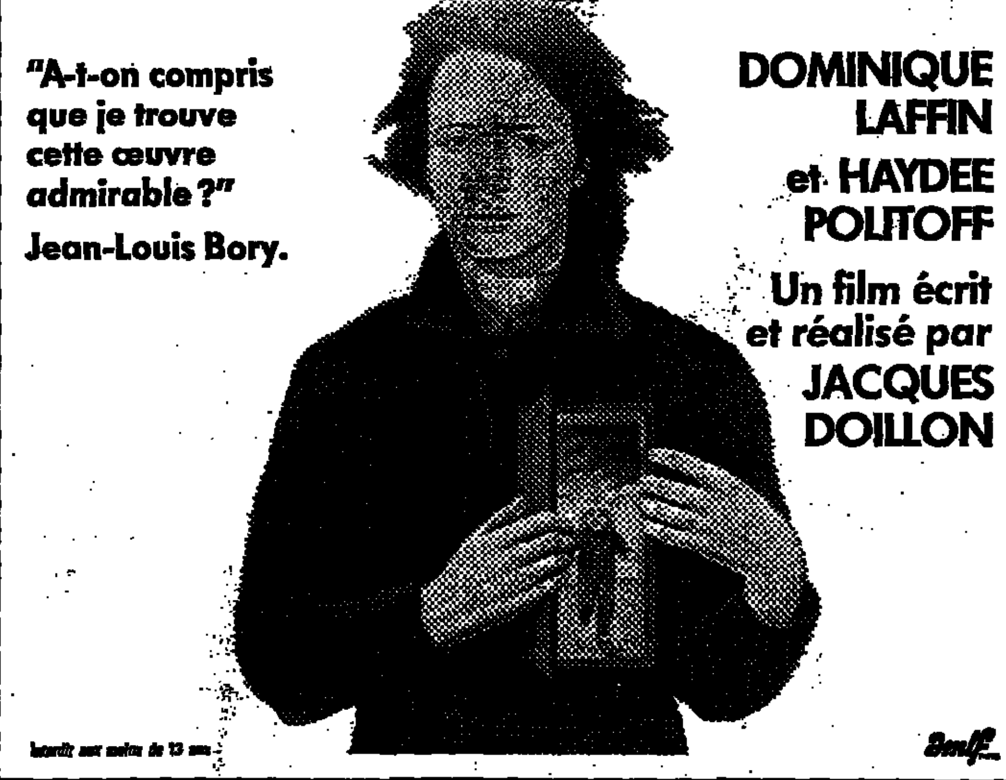
LUNDI 15

PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll, sol. R. Oleg, violon, P. Dumay, piano (Debussy, Chausson, Franck, Schumann).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12 (Migot, Beethoven, Martinu).
THEATRE MONTPARNASSE, 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire, dir. B. de Vinogradov (Cerha, Garcin, Kessler, Grisey).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : P. Jasmin, piano (Scriabine, Chopin).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. C. Melles ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Brahms, Liszt, Kodaly).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Barenboïm, piano, I. Stern, violon (Schubert).
ATHENEE, 21 h. : E. Ameling, soprano, D. Baldwin, piano, Quatuor à cordes de l'Ensemble français, avec R. Fontaine, clarinette (Ravel, Fauré, Mozart, Schubert).
SALLE GAVEAU, 21 h. : O. Gardon, piano (Schumann, Debussy, Prokofiev).

MARDI 16

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : F. Chanon, J.-B. Dartigolles, A. Petit (Mendelssohn, Wieniawski, Fiorillo) ; F. Knaeps, soprano, Y. Lapeyre-Le Lay, piano, R. Beaufort, R. Pierry, O. Catelin, S. Couture (Aaron, Canal, Orléans).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : L. Taraspulsky, violoncelle, J. Melnick, piano (N. Dello Joio, Kupferman, Weber, Fussel, Yannatos).
CITE DES ARTS, 21 h. : G. Karamanoglu, piano (Schumann, Bach, Bartok, Darmar) ; J.-L. Caillard, piano, J.-P. Audin, violoncelle (Debussy, Rachmaninov).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. S. Cambreling ; sol. J. Charpentier (Fauré, Charpentier, Chausson).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Joao Pires, piano Mozart, Brahms, Beethoven).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre de Saint-Maur ; Chorale « Le Bréanadienne » (Haendel).
GRAND THEATRE, Cité internationale universitaire, 21 h. : R. Dyens, guitare, J.-L. Ceddaha, P. Mindy, percussions, Y. Le Goff, flûte (musique brésilienne du XXe).
EGLISE N.-D. DE GRACE DE PASSY, 21 h. : Maîtrise de l'église, sol. R. Tambyef, orgue (Bach).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : M. Bailly, J. Estournet, J.-P. Wallez (Beethoven, Brahms).





# Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 JANVIER

16 h. : Programme spécial pour enfants ; 18 h., la Dame au manteau d'hermine, de E. Lubitsch ; 20 h., Vous ne l'emporterez pas avec vous, de F. Capra ; 22 h., Les seins de glace, de G. Lautner.

JEUDI 11 JANVIER

16 h. : les Damnés de l'océan, de J. Von Sternberg ; 18 h., Le portrait de Dorian Gray, de A. Lewin ; 20 h., Armaguedon, de A. Jessua ; 22 h., l'Enfer des tortures, de. T. Ishii.

VENDREDI 12 JANVIER

16 h., Faust, de F.-W. Murnau ; 18 h., la *Cage*, *de P. Granier Deferre* ; 20 h., Algérie couleurs ; Ali au pays des merveilles, de A. Djourha et A. Bonnamy ; 22 h., l'Ange ivre, de A. Kurosawa.

SAMEDI 13 JANVIER

16 h., les Trois Lumières, de F. Lang ; 18 h., l'Horloger de Saint-Paul, de B. Tavernier ; 20 h., les Ensorcelés, de V. Minelli ; 22 h., Tout va bien, de J.-L. Godard.

DIMANCHE 14 JANVIER

16 h. et 18 h. : Intolérance, de D.-W. Griffith ; 20 h., les Soleils de l'île de Pâques, de P. Kast ; 22 h. : Touche pas la femme Blanche, de M. Ferreri.

*LUNDI 15 JANVIER*

Relâche.

MARDI 16 JANVIER

Le cinéma et le chemin de fer.
16 h. : l'Animal d'acier, de Zielke ; 18 h. : le *Cheminot, de P. Germi* ; 20 h., les Pionniers de la Western Union, de F. Lang ; 22 h., Station terminus, de V. de Sica.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 JANVIER

15 h. : Le cinéma et le chemin de fer : le Mécano de la générale, de B. Keaton et C. Bruckman ; 17 h. et 19 h. : la Roue, d'A. Gance ; 21 h. : Jenny, femme marquée, de D. Sirk.

JEUDI 11 JANVIER

15 h. : Laurel et Hardy ; 17 h., 19 h. : Le cinéma et le chemin de fer ; 17 h. : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h. : le Rail, de L. Pick ; 21 h. : Das Mädchen von Moorhof, de *D. Sirk*.

VENDREDI 12 JANVIER

15 h. : Un amour de pluie, de J.-C. Brialy ; 17 h. : Le Cinéma et le chemin de fer : le Train, de P. Granier-Deferre ; 19 h. : Flic story, de J. Deray ; 21 h. : Stutzen der Gesellschaft, de D. Sirk.

SAMEDI 13 JANVIER

15 h. : le Voyage de noce, de N. Marquand Trintignant ; 17 h. : *la Vieille Fille, de J.-P. Blanc ; 19 h.* : Le cinéma et le chemin de fer : la Madone des sleepings, d'H. Diamant-Berger ; 21 h. : la Habanera, de D. Sirk.

DIMANCHE 14 JANVIER

15 h. : la Veuve Couderc, de P. Granier-Deferre ; 17 h. : Liza, de M. Ferreri ; 19 h. : Le cinéma et le chemin de fer : Changhaï-Express, de J. von Sternberg ; 21 h. : Captain Lightfoot, de D. Sirk.

LUNDI 15 JANVIER

15 h. : l'Homme pressé, d'E. Molinaro ; 17 h. : Festival de Lille 1978 : le Retour du privé, de T.-P. Candilis; Jeudi 7 avril, de C. Remy et P. Kassavitz ; 19 h. : Le cinéma et le chemin de fer : Trans Europ Express, d'A. Robbe-Grillet ; 21 h. : All That Heaven Allows, de D. Sirk.

## *Les exclusivités*

*ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais,* 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-*Point-Show, 8e (225-67-29).*

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City - Triomphe, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08 ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bievenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DOSSIER 51 (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

L'EMPIRE DE LA PASSION *(Jap.*, v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'EMPIRE DE LA TERREUR (A., v.o.) (*) : Brady, 10e (770-08-86).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf *mer.*, S., *Dim. a.-m.*).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE CUISINE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70).

GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033 - 07 - 76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, *2e (233 - 56 - 70) ; Montparnasse*-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, *5e (033-50-91).*

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs - Elysées, 9e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).

JUKE - BOX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).

KOKO, *LE GORILLE QUI PARLE* (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. Sp.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

MODULATION DE FREQUENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

### Les films nouveaux

LA FEMME QUI PLEURE (*) film français de Jacques Doillon : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59); Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; P.L.M. - St-Jacques, 14e (589-63-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ADOPTION, film français de Marc Grunebaum : Impérial, 2e (742-72-52); Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ANGE GARDIEN, film français de Jacques Fournier : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CYCLE, film iranien de Dariush Merhjui v.o. : la Clef, 5e (337-90-90); St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FIEVRE AMERICAINE, film italien de Claudio de Molinis (v.f.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29); Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-*Galaxie, 13e* (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Mont-Martre, 18e (606-34-25).

CAP HORN, film français d'Yves Hussenot : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Espace-Gaîté, 14e (326 - 99 - 34) ; (ex-Paramount-Gaîté).

C'EST DINGUE MAIS ON Y VA, film français de Michel Gérard : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Murat, 16e (651-99-75) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BAKO, L'AUTRE RIVE, film sénégalais de Jacques Champreux (en français) : Styx, 5e (633-*08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90)* ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) jusqu'au 14.

POT DE VIN, film italien de Sergio Corbucci (v.o.) : U G.C.-*Odéon, 6e (325-71-08)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 2e (633-08-22) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. - Gare - de - Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ETE DE MES QUINZE ANS (*), film suédois de Knut Andersen (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; J. - Cocteau, 5e (033 - 47 - 62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ON EFFACE TOUT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Wepler, 18e (387-50-70).

PAIR ET IMPAIR *(It., v.f.) : Capri*, 2e (508-11-69) : Mercury, 8e (225-75-90) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-34-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f : La Royale, 8e (265-82-66).

PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24).

POINT OF ORDER (A, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, *5e (033-35-40).*

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

*RUE DE LA JOIE (Jap, v.o.) (**)* : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

SANS FAMILLE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

*SIMONE DE BEAUVOIR* (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE *SUCRE (Fr.)* : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN MARIAGE (v.o., A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75).

## *Les grandes reprises*

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Le BAR DE LA FOURCHE (Fr.) : Palace Croix - Nivert, 15e (374-95-04).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : *Les Templiers*, 3e (272-94-56).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, *15e (828-20-64), Murat, 16e (651*-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Tourelles, 20e (636-51-98).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES CONTES IMMORAUX (Pol.) (** v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

2001, Odyssée de l'espace (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e.

*FRITZ THE CAT* (A., *v.o.)* : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Haussmann 9e (707-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

*LE* GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

HAROLD LLYOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Broadway 16e (527-41-16).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

JESUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première partie) : Grand-Pavois, 15e (54-46-85).

LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LOVE STORY (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : *U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Cluny*-Ecoles, 5e (033-20-12).

NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : *Studio Cujas*, 5e (033-89-22).

PORTE DES LILAS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e.

REVE DE SINGE (A., It., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).

TEX AVERY FOLLIES (D., A.) .A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Les Templiers, 3e.

## *Les séances spéciales*

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : F.I.A.P., le 16, 20 h. 30.

AMERICAN GRAFFITI (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LE CONVOI DE LA PEUR (A.), v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 30 (sf mardi), lundi 15 h.

DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA (A.), v.o. : St-Ambroise, 11e, mardi 21 h.

DES CHRISTS PAR MILLIERS (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76), 14 h

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap) (**), v.o. : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h, 24 h.

FREAKS (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

HAROLD ET MAUDE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h, 20 (sauf dim.).

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex.) (*), v.o. : Le Seine, 5e, 22 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.), v.f. : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi 21 h. : v.o. : Escurial, 13e (707-28-04).

OLIVER (A.), v.f. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

PAS DE PITIE POUR LE PROF (Can ) : les Tourelles, 20e, S. 17 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A ), v.o. : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

UNE CHOSE TRES NATURELLE (A.) (**), v.o. : Olympic, 14e, 18 h. (sauf samedi, dimanche).

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap.) (**), v.o. : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf dimanche).

## *Les festivals*

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : la Flûte enchantée.

HAS (v.o.), Le Seine, 5e : 14 h. 15 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre.

CINERENCONTRES, Le Seine, 5e : 19 h. : l'An 01 ; 20 h. : La vie t'en as qu'une ; 22 h. 15 : Bof !

GRETA GARBO (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Mer. : le Roman de Marguerite Gautier ; jeud. : Anna Karenine ; vend. : Anna Christie; sam. : Grand Hôtel; dim. : la Reine Christine ; lund. : la Femme aux deux visages; mard. : Mata Hari.

LES GRANDES COMEDIES MUSICALES M.G.M. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : le Magicien d'Oz ; jeud. : Ziegfeld Follies ; vend. : Words and music ; sam. : Broadway Melody ; dim. : Blanches colombes et vilains messieurs ; *lund. : Ball Game ; mard. :* Show Boat.

FRED ASTAIRE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Broadway Melody ; Entrons dans la danse.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : mer. : la Chanson de Roland ; jeud. : l'Empire du Grec ; *vend.* : le Troisième Homme ; sam. : Blue Collar ; dim., mar. : l'Homme de marbre.

CHEFS-D'ŒUVRES ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : mer. : Rendez-vous de juillet ; Antoine et Antoinette ; jeud. : Rendez-vous de juillet ; Pontcarral ; vend. : la Grande Illusion ; Paris - Béguin ; sam. : Remorques ; le Tunnel ; dim. : les Visiteurs du soir ; Fièvres ; lund. : Fièvres ; la Tragédie impériale ; mard. : Carrefour ; la Loi du Nord.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., mard. : Plumes de cheval ; jeud. : les Marx au grand magasin; vend. : Monkey Business ; sam. : Une Nuit à l'Opéra ; dim. : la Soupe au canard ; lud. : Chercheurs d'or.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) (**), mer., sam. : la Tendresse des loups ; dim., mar. : Un dimanche comme les autres.

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; mer. : la Légende de Jesse James ; jeudi : l'Ouragan de la vengeance ; ven. : Commancheros ; samedi : The Shooting ; dim. : Au-delà du Mis*souri ; lundi : le Reptile ; mar.* : Le Convoi des braves.

CINEMA DE FEMMES (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47), mer., jeu. : la Femme de Jean ; ven., sam. : Une femme sous influence ; dim., mar. : Trois femmes.

DEUXIEME CHANCE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeudi : le Prête-nom ; ven., sam. : Big Boy ; dim., lundi : Retour ; mardi : Martin.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o), 13 h . 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : Rocky Horror Show : 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; ven., sam., 0 h. 15, Répulsion.

*CHATELET-VICTORIA*, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : Satyricon ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris; 18 h. 10 : Cria Cuervos ; 20 h. (Sam. + 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Epouvantail ; vendredi, 0 h. 15 : l'Œuf de serpent. — II. : 14 h. 05 : Citizen Kane ; 16 h. 20 : (+ V., 0 h. 15) : A bout de souffle; 18 h. : (+ S., 0 h. 15) : Taxi Driver.

## *Dans la région parisienne*

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Sucre. Mar., 21 h. : l'Arnaque.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Filles du régiment ; Avalanche ; les Dents de la mer (2e partie).

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : La femme qui pleure ; Une histoire simple ; les Bronzés ; Pair et Impair ; l'Ange gardien.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II, (969-69-65) : la Fièvre américaine ; C'est dingue, mais on y va.

ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84): le Sucre ; la Clepsydre ; la Grande Menace.

LES MUREAUX, Club AZ (474-38-90): Plein les poches pour pas un rond ; la Fièvre américaine. — Mar., 20 h. : Julia. — Club YZ : les Dents de la mer (2e partie) ; L'ouragan vient de Navarone.

LE VESINET, Médicis (966 - 18 - 15), ven., 21 h. : la Carapate. — Cinécal 976-39-17) : les Bronzés. L., Mar., 21 h. : *l'Empire de la passion*. — (976-32-75) : Sam., 15 h. : le Jouet.

MANTES, Domino (032-04-05) : Cendrillon ; C'est dingue, mais on y va : le Pot de vin. — Normandie (477-02-35) : Piranhas. Dim., 21 h. : Le shérif est en prison.

*MAULE, Etoiles* (478-85-74) : la Carapate.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Pot de vin ; l'Ange gardien ; C'est dingue, mais on y va ; les Dents de la mer (2e partie).

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : le Pion.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Cendrillon, la Clé sur la porte.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Clé sur la porte ; Confidences pour confidences ; les Bronzés ; *Cendrillon.*

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Cendrillon ; les Filles du régiment ; Confidences pour confidences ; la Clé sur la porte ; le Pot de vin ; C'est dingue, mais on y va. — C2L (950-55-55) : les Yeux de Laura *Mars. — Club (950-17-96)* : Moby Dick : le Roman de Marguerite Gauthier ; les Désarrois de l'élève Toerless ; les Raisins de la colère.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy *(900-50-62)* : Plein les poches pour pas un rond ; Cendrillon ; Une histoire simple ; le Pot de vin.

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Une histoire simple ; le Pot de vin ; C'est dingue, mais on y va ; les Dents de la mer (2e partie).

CORBEIL, *Arcel* (088-06-44) : le Pot de vin ; Avalanche ; Cendrillon.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Confidences pour confidences ; l'Adoption ; la Cage aux folles ; Pair et Impair.

GIF, Central Ciné (907-61-85) ; Val Courcelles (907-44-18) : Guerre et Paix (2e partie) ; Croix de fer ; les Sentiers de la gloire ; Sonate d'automne ; Peau d'Ane ; Mondwest.

GRIGNY, France (906-49-96) : le Sucre ; les Bronzés.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Une nuit très morale ; l'Apprenti salaud ; le Travail occasionnel d'une esclave ; la Déchéance de Franz Blum ; Vera Romeike n'est pas dans les normes ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Cendrillon ; la Clé sur la porte ; L'ouragan vient de Navarone ; Une histoire simple.

VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Carapate.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Confidences pour confidences ; la Grande Menace ; La femme qui *pleure.*

BOULOGNE, Royal (805-06-47) : la Cage aux folles.

CHAVILLE (926-51-96) : Jeune et Innocent ; Pair et Impair.

COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : Passe-montagne ; Monty-Python ; Sacré Graal.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Cage aux folles.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-83) : la Carapate.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : le Convoi de la peur ; les Rendez-*vous d'Anna*

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Cage aux folles ; Au nom du pape roi ; Titi super star.

NEUILLY, Village (722-63-05) : la Fièvre américaine.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Ange gardien ; Cendrillon. — Studio (749-19-47) : la Clé sur la porte ; L'ouragan vient de Navarone ; C'est dingue mais on y va.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Astérix et Cléopâtre ; la Cage aux folles ; le Troisième Homme. — Gémeaux (660-05-64) : .

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Une histoire simple ; Trocadéro Bleu citron.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

*AUBERVILLIERS : Studio (833*-16-16) : l'Arbre aux sabots ; le Matamore.

AULNAY - SOUS - BOIS : Parinor (931-00-05) : Cendrillon ; Pair et Impair ; les Dents de la mer (2e partie) ; Confidences pour *confidences ; Prado : la Clé sur* la porte ; la Dentellière.

BOBIGNY : Centre commercial (830-69-70) : Plein les poches pour pas un rond ; les Filles du régiment ; la Grande Cuisine.

BONDY : salle A.-Malraux (847-18-27) : Le beaujolais nouveau est arrivé ; salle Giono (847-18-27) : vendredi : A la recherche de Monsieur Goodbar ; sam., dim. : Mort d'un pourri.

LE BOURGET : Aviatic (284-17-85) : l'Ange gardien ; L'ouragan vient de Navarone ; Grease.

MONTREUIL : Méliès (858-28-02) : C'est dingue mais on y va ; le Pot de vin ; les Filles du régiment.

LE RAINCY : Casino (302-32-32) : Une histoire simple ; les Routes du Sud.

PANTIN : Carrefour (843-28-02) : Cendrillon ; Pair et Impair ; les Filles du régiment ; la Fièvre américaine ; C'est dingue mais on y va ; le Pot de vin.

ROSNY : Artel (528-80-00) : Pair et Impair ; les Dents de la mer (2e partie) ; les Bronzés ; les Filles du régiment ; Une histoire simple ; C'est dingue mais on y va.

VINCENNES : Palace : la Cage aux folles.

*VAL-DE-MARNE (94)*

ARCUEIL : Centre J.-Vilar (657-11-24) : sam., 21 h. : Pitié pour le prof.

CACHAN : Pléiade (665-13-58) : Pair et Impair ; mardi soir : le Second Souffle.

CHAMPIGNY : Pathé (880-52-97) : Confidences pour confidences ; L'ouragan vient de Navaronne ; les Dents de la mer (2e partie) ; la Cage aux folles.

CHOISY-LE-ROI : C.M.A.C. (890-89-70) : le Paradis des riches ; le Second éveil.

CRETEIL : Artel (898-92-64) : Cendrillon ; la Clé sur la porte ; C'est dingue mais on y va ; les Yeux de Laura Mars ; les Dents de la mer (2e partie) ; M.J.C. Mont-Mesly : la Machine ; Maman Kuster s'en va au ciel ; Grease.

LE PERREUX : Palais du Parc (324-17-04) : Cendrillon.

LA VARENNE : Paramount (883-59-20) : Cendrillon ; C'est dingue mais on y va ; la Fièvre américaine.

MAISONS-ALFORT : Club (378-71-70) : la Malédiction de la Panthère rose ; Une histoire simple ; l'Arbre aux sabots.

NOGENT-SUR-MARNE : Artel (871-01-52) : la Clé sur la porte ; les Bronzés ; Pair et Impair ; le Pot de vin ; Port : les Yeux de Laura Mars.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Plaisirs des sens (**) ; la Fièvre américaine.

THIAIS, Belle-Epine (686 - 37 - 90) : Confidences pour confidences ; L'ouragan vient de Navarone ; les Dents de la mer (2e partie) ; Peter et Elliott le dragon ; Un mariage.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : F.I.S.T.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, S Artel (389-08-54) : les Bronzés ; le Pot-de-vin ; la Fièvre américaine.

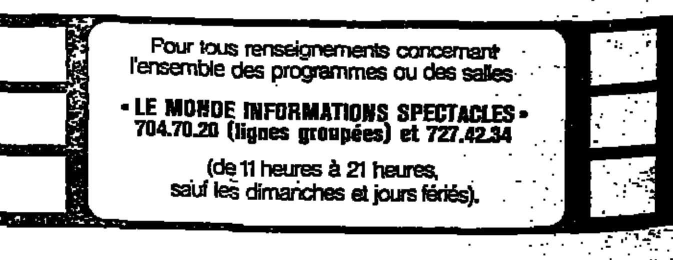
VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : l'Ange gardien ; C'est dingue, mais on y va ; L'ouragan vient de Navarone ; Grease ; le Pot-de-vin ; les Dents de la mer (2e partie). — Gamma (981-00-03) : Cendrillon ; Pair et Impair ; les Bronzés ; la *Fièvre américaine.*

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Confidences pour confidences ; les Yeux de Laura Mars ; la Clé sur la porte ; Cendrillon ; Pair et Impair ; l'Ange gardien. — Marly : l'Adoption.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Grease.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Ange gardien ; C'est dingue, mais on y va ; Une histoire simple ; la Clé sur la porte ; le Pot-de-vin.


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES • 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

## On n'en sait toujours rien

*Encore une affaire de bande magnétique ! Décidément on n'en sort pas aux Etats-Unis. Soyons juste : si la « commission des assassinats » réunie à grands frais depuis deux ans a pu enfin se pencher sur l'enregistrement, confié à la police par l'un des motards de service le jour du meurtre de John F. Kennedy, c'est parce que l'affaire du Watergate et les révélations sur les agissements de la C.I.A. enlevaient aux yeux de l'opinion toute crédibilité au rapport Warren.*

*On sait quelle émotion a suscitée là-bas la conclusion des experts en acoustique : deux tireurs et non un seul ont fait feu sur la voiture présidentielle. L'un — c'était Lee Harvey Oswald — a fait mouche, l'autre pas. L'un — c'était encore Oswald — était embusqué au sixième étage d'un building, l'autre derrière le fameux tertre vert signalé alors par une vingtaine de témoins à l'attention des experts.*

*Nous étions à New-York, il y a une dizaine de jours, quand les spécialistes sont venus déposer devant la commission réunie en séance plénière sous les feux croisés des chaînes de télévision. « Vous rendez-vous compte de la gravité de vos allégations ? » leur a demandé le président, M. Louis Stokes, présent mardi soir aux « Dossiers de l'écran ». « Yes, Sir. ».*

*Comment ne pas conclure en effet dans ces circonstances à la conspiration ? Là-bas, notre manie du complot faisait sourire autrefois. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Et on a été surpris de voir trois des quatre invités américains de Joseph Pasteur rester butés dans leur conviction : seul responsable à leurs yeux, Oswald était un impulsif, un fou, son passage dans les « marines », son séjour en U.R.S.S., sa tentative de meurtre sur la personne d'un général, ne plaidaient pas pour lui. S'il n'a pas agi seul, il a agi de mèche avec un autre agité, un autre débile de son espèce, et rien n'autorise à parler d'une conspiration à laquelle seraient mêlés — c'était la thèse du film de politique-fiction présenté en guise d'introduction — la Mafia, les anticastristes, ou la C.I.A. En tant que corps constitués, si l'on ose dire.*

*Le représentant démocrate noir de l'Ohio n'excluait pas la responsabilité éventuelle de tel ou tel de leurs membres ou de leurs affiliés. Qui pourraient-ils être ? On n'en sait toujours rien, et on n'en saura pas davantage dans cent ans, affirmait, péremptoire, M. Pierre Salinger. La veuve d'Oswald, elle est aujourd'hui remariée, ne croyait pas, elle non plus, à l'existence d'un complot. A S.V.P., on l'accusait de ne pas nous dire tout ce qu'elle savait. Elle s'en défendait, mettait sur le compte du trac la raideur de son comportement, la blondeur froide, ankylosée, de son visage.*

*On s'inquiétait aussi du sort des vingt-quatre témoins « mystérieusement disparus » depuis. Et on s'interrogeait sur le personnage de Ruby, l'assassin de l'assassin de Kennedy. Appartenait-il au syndicat du crime ? Il paraît que non. Il était trop inconséquent, trop bête, trop inexistant pour cela ! assurait M. Stokes.*

*Alors, conspiration ou pas conspiration ? On en est réduit là encore à l'intime conviction. Celle de la commission pencherait plutôt dans l'ensemble pour l'affirmative. Celle du public aussi. Quant à la nôtre...* Wait and see...

CLAUDE SARRAUTE.

## TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 JANVIER

— *Le professeur Jean Bernard*, directeur de l'Institut de recherches sur les leucémies et les maladies du sang à l'hôpital Saint-Louis, parle de la médecine, au cours du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

● *Le Syndicat unifié* de radio et télévision (SURT-C.F.D.T.) estime que « *le brusque départ de M. Labrusse, président par intérim de la S.F.P., est un désaveu du gouvernement au plan qu'il a été chargé d'élaborer* ». Selon le même communiqué, publié le mardi 9 janvier, « *ce désaveu semble indiquer que c'est la volonté de privatisation qui prévaut au niveau du gouvernement, cette volonté risquant de se traduire par le licenciement pur et simple de nombreux travailleurs de la S.F.P.* ».

Le SURT-C.F.D.T. rappelle qu'il réagira à tout licenciement de la S.F.P. par un appel à la grève immédiate dans toutes les sociétés issues de l'O.R.T.F.

## MERCREDI 10 JANVIER

### CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, *Dramatique* : L'inspecteur mène l'enquête (Derrière le mur), réal. G. Saguez.

*Un quartier en rénovation, et, dans un appartement vide, un cadavre.*

22 h. 5, *Euro 9* : « Barbara, Avgline et David » (film de la télévision danoise).

*Trois écoliers font apparaître les divergences et les points communs des systèmes d'éducation dans trois pays de la Communauté.*

23 h. 5, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Muppets ; 21 h. 10, Mi fugue mi-raison (éducation surveillée).

*Qui sont les cent vingt mille jeunes qui sont, chaque année, enfermés ou repris par la justice ?*

22 h. 20, *Magazine* médical : Les jours de notre vie (les surdités - 1. La prison du silence).

*Il y a dix-sept mille sourds en France et plusieurs centaines de milliers de malentendants. L'émission de Pierre Desgraupes montre comment la surdité, d'infirmité physique, devient source d'exclusion sociale.*

23 h. 15, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des démocrates-socialistes de France ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Dramatique : Fou comme François, de G. Chouchan, avec M. Creton, C. Jade, R. Courtois, F. Arel, J.-P. Lituac, R. Franck, V. Pascale, F. Perrot, etc.

*François, jeune ingénieur à Marseille, découvre, en même temps que le chômage, les loisirs, ce qui n'est pas entièrement négatif. Il devient « bizarre » pour son entourage, et même inquiétant. Faut-il interner ce personnage qui découvre la « vie » ?*

22 h. 10, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, La science en marche : l'art de sonner les cloches ;

20 h., La musique et les hommes : Hoffmann critique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : là-bas, à Trieste ; K. Valentin et les brasseries.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor en sol majeur » (Schubert) ; « Quatuor en mi mineur » (Smetana) par le Franz Schubert Quartett ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., *Les femmes fatales* ; 1 h., *Douces musiques*

## JEUDI 11 JANVIER

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé (*la diarrhée du nourrisson*) ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le vérificateur, de G. Sire (premier épisode) : Le bilan d'une idole. Réal. : P. Goutas, avec B. Pradal.

*Amené à contrôler les revenus d'un jeune chanteur, un inspecteur des impôts découvre, stupéfait, un monde qui lui est complètement étranger...*

21 h. 30, Magazine : L'événement.

*Au sommaire : « Les successeurs de Boumediène », « Un chômeur dans la sidérurgie » et « Grâce au pape, la guerre des Patagons n'aura pas lieu ».*

22 h. 35, Ciné première (Jean Delannoy).

23 h. 10, Journal.

### CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? (*informations pratiques*) ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, *Journal* ; *13 h. 20, Magazine* : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : *Le pèlerinage* ; 14 h., Aujourd'hui madame (le Forez) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; *15 h. 55*, L'invité du jeudi : Marcel Jullian ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les vacances ; 17 h. 55, Récré A 2 ; *18 h. 35*, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emission réservée aux partis politiques : la majorité ; 19 h. 45, Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : La maréchale d'Ancre, d'Alfred de Vigny, réal. : J. Kerchbron. Avec S. Monfort, P. Clay, J.-P. Bisson, J.-F. Poron, S. Pitoeff, N. Silberg.

*Leonora Galigaï, favorite de la régente Marie de Médicis, paiera cher l'irrésistible ascension de son mari, le Florentin Concini, marquis d'Ancre et maréchal de France.*

22 h. 20, Première (le violoncelliste Yogo Ma) ; Concerto de Schumann, avec l'Orchestre national, dir. G. Schmura.

22 h. 55, *Journal.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Comité de liaison de l'athéisme* (C.L.A.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM : DE L'OR POUR LES BRAVES, de B.C. Hutton (1970), avec C. Eastwood, T. Salavas, D. Rickles, D. Sutherland, C. O'Connor, G. McLeod.

*En 1944, près de Nancy, un GI décide les hommes de sa compagnie à risquer la mort pour s'emparer du trésor d'une banque, située derrière les lignes ennemies.*

*Film de guerre légèrement subversif, interprétation dans la tradition hollywoodienne.*

22 h. 45, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : M. Lacoue-Labarthe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le temps et nous ; à à 8 h. 32, Entretiens avec... R. Nelli : Moi, mon hôte ; à 8 h. 50, La tour abolie : l'écriture de neige ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à A. Castelot ; 11 h. 2, Une actualité « Paradis perdu », une approche de Penderecki ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Toulouse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Femme de guerre », de B. *Clavel* ; *14 h. 47, Départementales* : R. Vandenberg à Lille ; 16 h. 50, Libre appel à T. Garcin, J. Juilliard et J.-N. Jeanneney : la presse d'information et les pouvoirs ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : Ovni-Belvedere Moo'rea ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventure de Tchitchikov ».

20 h., Nouveau répertoire : « Topographie d'un nu », de *J. Diaz* ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques* : là-bas, à Trieste ; K. Valentin et les brasseries.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des *musiciens* ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : La Saga de Jelly Roll Morton ;

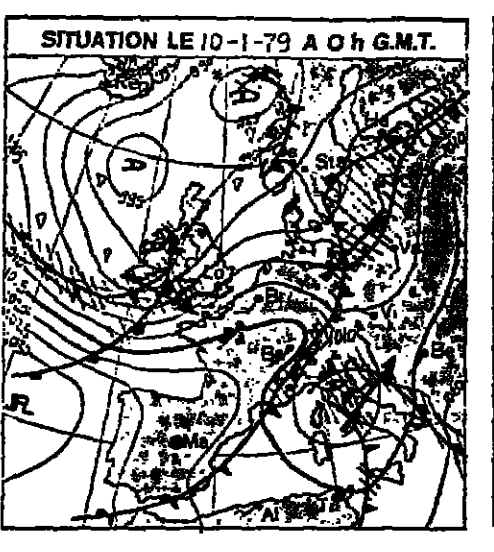
13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Rappresentazione di anima e di corpo » (De Cavalieri) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., Connexions et confrontations ;

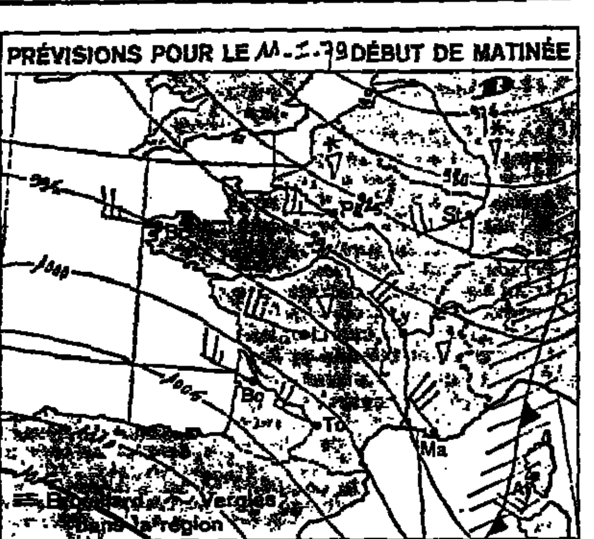
18 h., Kiosque ; *19 h. 5*, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium de la *Maison de Radio-France*... « Douze contredanses » ; « Concerto pour piano n° 2 en si bémol majeur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction R. Krivine. Avec P. Badura-Skoda ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les femmes fatales ; 1 h., Douces musiques.

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages Brouillard Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 janvier à 0 heure et le jeudi 11 janvier à 24 heures :**

Entre l'anticyclone des Açores et les basses pressions du nord de l'Atlantique, un rapide courant perturbé, de secteur ouest, circulera. Les perturbations, accompagnées de vents forts, traverseront la France.

Jeudi 11 janvier, des pluies ou des averses se produiront dans la plupart des régions. Toutefois, des éclaircies deviendront assez belles de la Manche orientale à l'Alsace, où les vents, de secteur ouest, assez forts et irréguliers le matin, faibliront l'après-midi, tandis que les *averses de pluie ou de neige* tendront à s'atténuer.

Ailleurs, les vents resteront forts. Ils atteindront temporairement la tempête sur les régions côtières, et de violentes rafales sont également à craindre dans l'intérieur. Les pluies ou les averses, qui se produiront dès le matin, deviendront plus fréquentes et plus fortes l'après-midi et le soir. Des chutes de neige auront lieu sur les massifs à partir de 600 mètres à 800 mètres environ. Les températures seront voisines des normales saisonnières.

*Mercredi 10 janvier*, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,1 millibars, soit 753,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 9 et 1 ; Brest, 6 et 3 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et —4 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 4 et 1 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 4 et —2 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 7 et 0 ; Nice, 8 et 4 ; Paris-Le Bourget, 2 et —2 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 13 et 4 ; Rennes, 7 et 1 ; Strasbourg, 4 et —2 ; Tours, 2 et —1 ; Toulouse, 9 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 9 degrés ; Amsterdam, 4 et —1 ; Athènes, 12 et 5 ; Berlin, 1 et 1 ; Bonn, 1 et —2 ; Bruxelles, 2 et 0 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 1 et —2 ; Genève, 3 et —2 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 6 et 1 ; Madrid, 12 et 0 ; Moscou, 0 et —2 ; New-York, —3 et —6 ; Palma-de-Majorque, 15 et 9 ; Rome, 11 et 10 ; Stockholm, 2 et —8.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 janvier 1979 :

UN DECRET

● Déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale nucléaire du Pellerin et de ses installations annexes dans le département de la Loire-Atlantique.

DES ARRETES

● Fixant le tarif de la taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes pour 1979 ;

● Relatif à l'organisation de la direction de l'administration pénitentiaire.

## Vie quotidienne

● *La gamme des catégories de tabacs étrangers vendus en France s'élargit.* — A partir du 1er janvier 1979, dix nouvelles variétés de cigarettes, trois de tabac à fumer, vingt-six types de cigares et deux de tabacs à priser seront introduits sur le marché français. La nomenclature de leurs prix de vente a été publiée par le *Journal officiel* du 28 décembre dernier.

## Jeunesse

### A compter de décembre 1979

### LES « JOUETS GUERRIERS » SERONT INTERDITS A LA VENTE EN SUÈDE

Stockholm (A.F.P.). — Les enfants suédois ne pourront plus « jouer à la guerre » à partir du 1er décembre 1979.

Les fabricants et distributeurs suédois de jouets se sont, en effet, volontairement engagés à ne plus mettre sur le marché de « jouets guerriers » à compter de cette date, fixée intentionnellement à l'approche de Noël.

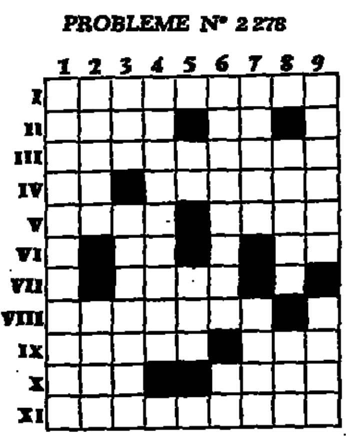
Le Parlement suédois, qui avait examiné cette question l'année dernière, n'avait pas voulu interdire la diffusion de ce genre de jouets, mais il avait engagé les fabricants à restreindre eux-mêmes la production dans ce domaine. Les « jouets guerriers » ne représentent en fait que 0,5 % environ du marché du jouet en Suède.

L'accord conclu entre les fabricants et le conseil du jouet (organisme gouvernemental) concerne tous les « jouets guerriers » (reproductions d'armes, de matériel de guerre, soldats de plomb), à l'exception de ceux qui peuvent être considérés comme « historiques », c'est-à-dire antérieurs à la guerre de 1914-1918.

Certains médecins et psychologues ont exprimé leur désaccord à l'égard de cette interdiction, faisant valoir que les « jeux guerriers » pouvaient être un moyen pour les enfants de « se défouler » de leur agressivité.

## MOTS CROISÉS

*PROBLEME N° 2 278*



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne peuvent donc plus *servir*. — II. Quand elle passe on change de banquier ; Pronom. — *III. Les huiles n'en font pas partie.* — IV. Peut marquer les *privations* ; Pas *coupé*. — V. Ancien souverain ; Endroit où *l'on met le feu*. — VI. *Permet toutes les suppositions* ; On peut traiter de mollusque *celui qui n'en a* pas. — VII. Sans suite. — VIII. *Comme des crapauds.* — IX. Tenue par le chef ; Trou dans un mur. — X. *On y reste quand on* n'est pas bien ; Fine quand on ne perd rien — XI. Qui peuvent donc s'allonger.

VERTICALEMENT

1. Qu'on n'a aucune chance de toucher. — 2. Au-dessous des moyens ; Fait son apparition. — 3. *Joyeuse quand on sort* ; Qui va donc très bien. — 4. Adjectif *qui peut évoquer le passé.* — 5. Elément d'un lustre ; Peut être assimilé à *une vieille vache.* — 6. Qui risque donc d'être refait ; Coule en Sibérie. — 7. Mot qu'on peut prononcer quand il y a une *fuite* ; *Qui a donc trop sifflé.* — 8. Dort tout l'hiver ; Adjectif pour *une bonne œuvre.* — 9. *Mesures* pour le charme ; Personnages de contes.

**Solution du problème n° 2 277**

*Horizontalement*

I. Encaisser. — II. Hure ; Ma. — III. Epateuses. — IV. Ro ; Ré. — V. Tigre : « Tigre » ; Pis. — VI. Oreille. — VII. Restaurés. — VIII. An ; Avis. — IX. Levier ; Bu. — X. Ir ; Afin. — XI. Anes ; Asa.

*Verticalement*

1. Electorale. — 2. Irène. — 3. Charges ; Vin. — 4. Autoritaire. — 5. Ire ; Elavé. — 6. Seul ; Luira. — 7. Pers ; Fa. — 8. Emeri ; Bis. — 9. Rasés ; Sauna.

GUY BROUTY.

■ *A l'intention des cruciverbistes*, les Editions Keesing viennent de faire paraître *le Gilliéron*, grand dictionnaire analogique en deux volumes. Jacques Gilliéron, Léon et Marynel Noël, les coauteurs de cet ouvrage, ont voulu que celui-ci, à l'inverse des dictionnaires classiques, parte de la définition pour arriver au mot cherché par le cruciverbiste. (Editions Keesing, 49, rue de Lisbonne, 75008 Paris. 399 F.)

# ARCHITECTURE

## La mort de Luigi Nervi

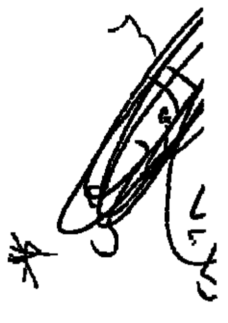
*(Suite de la première page.)*

Homme de calcul, Pier Luigi Nervi *ne s'en tenait pas seulement* à la démarche analytique. C'était un *visionnaire et un créateur. Ses structures*, dont le fameux palais des expositions de Turin en 1961 sont imaginées d'abord et vérifiées ensuite par les chiffres et par l'expérimentation. Nervi avait un sens infaillible de la nature des matériaux et de sa *cohésion avec le travail qu'il* avait à accomplir. Une maquette, des expériences de résistance, puis l'extrapolation à l'échelle finale. Et toujours c'est l'intuition qui règne et le calcul qui est le servant.

Dès ses premières réalisations, dans les années 30, Pier Luigi Nervi, qui est né à Sondrio en 1891, avait attiré l'attention des architectes italiens *plongés dans le grand débat du rationalisme* et du *nationalisme* de l'époque fasciste. Avec le stade de Florence en 1930, on voyait de quel côté était Nervi. Il ne construisait pas « *monumental* » pour « *impressionner* » les foules et servir l'autorité politique. C'était un rationaliste mêlé déjà au grand courant de l'architecture mondiale contemporaine. Rien n'y est vain, le béton y est franc et la structure a un air naturel.

Dès lors Nervi se lance dans la *conception de vastes couvertures* à poutres multiples et croisées où il obtient un rendement maximum avec un minimum de matériau et d'effort, comme dans la nature. Il en donne *un* exemple remarquable dans le Palais des expositions de Turin où *la couverture a une portée de 75 mètres* sans piliers ni autre support que l'emboîtement les uns dans les autres des éléments préfabriqués de 5 centimètres d'épaisseur. La gare centrale de Naples, les palais des sports et le stade Flaminio de Rome *dans les années 50*. La *salle* de conférences de l'UNESCO, en *collaboration avec les architectes* Breuer et Zehrfuss, la structure du gratte-ciel Pirelli à Milan avec Gio Ponti *et la grande voûte de la salle des* audiences de la basilique Saint-Pierre — réalisation ultime de Nervi — illustrent, le plus souvent avec splendeur, l'œuvre de l'ingénieur *comme de l'architecte. Pier Luigi* Nervi a su à la fois renouveler la création technique et la création culturelle.

JACQUES MICHEL.



# SPORTS

## La rechute du football français après le « Mundial »

### II. — Honneur aux vaincus tricolores !

par GÉRARD ALBOUY

**Plusieurs clubs français de football connaissent de graves difficultés financières qui remettent en cause les structures des équipes professionnelles. (« Le Monde » du 10 janvier). Dans le même temps, pour la première fois depuis cinq ans, les clubs français seront absents des rendez-vous européens du printemps auxquels avaient habitué Saint-Etienne et Bastia. Et après un comportement très controversé en Argentine, l'équipe de France a mal commencé le championnat d'Europe des Nations. Son esprit de compétition n'est pas au niveau de la qualité de son jeu.**

Il n'est plus nécessaire, comme avant France-Bulgarie, le 16 novembre 1977, de passer une nuit devant la fédération de football pour assister aux matches de la sélection nationale. Pour le premier choc du championnat d'Europe des nations contre la Suède, tout comme pour la rencontre amicale avec l'Espagne, tous les candidats spectateurs ont pu se rendre au parc des Princes et y trouver place jusqu'à l'heure du coup d'envoi. Pour l'opinion publique, sportive ou non, qui juge le football français à travers cette vitrine, l'heure n'est plus à la mobilisation générale, mais plutôt à un certain désenchantement.

Partis en Argentine gonflés d'espoir, les footballeurs français sont eux-mêmes revenus chargés de regrets et d'amertume. Les éloges de la presse sud-américaine, d'entraîneurs ou de grands joueurs étrangers, après leurs matches contre l'Argentine et la Hongrie, les ont en effet convaincus qu'ils auraient pu mieux faire et ne méritaient pas leur élimination dès le premier tour. C'est cet éternel sujet de discussion entre la qualité du jeu pratiqué et les résultats obtenus qui n'a pas manqué depuis de provoquer un divorce dans la presse française et, au-delà, dans l'opinion publique.

Directeur de cette équipe de France qu'il cherche donc à façonner à son image, Michel Hidalgo s'est tout naturellement retrouvé au centre de la polémique. La longue préparation de la Coupe du monde, son propre comportement et ses réactions en Argentine, ont été, il est vrai, autrement plus révélateurs que les stages de trois ou quatre jours qui précèdent habituellement les rencontres internationales.

Comme joueur, puis comme entraîneur, Michel Hidalgo n'a jamais caché son attirance pour le beau jeu, le football offensif et la concertation. Il personnifie mieux que quiconque le football des « bons sentiments », la foi dans les vertus éducatrices du sport. Les footballeurs de l'équipe de France connaissent son credo : *« Essayez de bien jouer. Prenez-y plaisir. Le résultat suivra. »* Ainsi comprenait-on certaines de ses réactions, comme cet aveu au soir de la victoire sur le Brésil (1er avril 1978) : *« J'étais persuadé que nous allions perdre. Les joueurs également. Mais pour nous, cela n'avait aucun caractère de gravité, dans la mesure où le plus important était de montrer à nos adversaires la qualité de notre jeu. »*

La Fédération a choisi de se doter d'un éducateur à la tête de l'équipe de France. Cela peut parfaitement se justifier quand on connaît l'influence que cette dernière exerce sur la masse des pratiquants, mais cette priorité est-elle encore compatible avec la haute compétition ?

#### Guerre ou fête

*« Nous allions en Argentine pour participer à une fête. Nous y avons trouvé la guerre »*, reconnaîtront un peu naïvement, à leur retour, Michel Hidalgo et Michel Platini. *« Je regrette qu'avec la notion de sport n'intervienne pas la notion d'équilibre et de mesure »*, ajoutera le directeur de l'équipe de France. Pris à parti à ce sujet par quelques journalistes, Michel Hidalgo a récemment précisé sa position : *« Si on n'arrive plus, dans le sport, à maîtriser les excès qu'on rencontre ailleurs, s'il ne nous en épargne plus, c'est qu'il n'est plus le sport. Si les gens qui sont des personnages publics n'essaient pas, comme les joueurs de l'équipe de France sur le terrain, de montrer l'exemple, on va tout laisser aller.*

*» Des journalistes me disent,* poursuivait-il : *« Avec des sentiments comme ça, on ne peut plus aller en coupe du monde. » Alors il faut préparer quoi? Des commandes ? Des gens prêts à se battre, des robots qu'on va préparer pour être champions du monde ? Peu importe l'image qu'ils donnent, peu importent les moyens, peu importe ce qu'ils deviendront ? Si le sport n'est pas un dernier refuge où l'on trouve les grandes qualités humaines, cela va être dangereux pour tout le monde. Je m'y refuse et je continuerai dans le sens que j'ai choisi, même si on m'accuse de ne pas être dans celui du progrès et des victoires à tout prix. »*

Toute personne raisonnable se devrait de souscrire à ces propos mais nierait par là même une évidence : à son plus haut niveau, la compétition est devenue un monde impitoyable où les plus brillants techniciens n'ont plus leur place s'ils ne sont pas spécialement préparés et motivés. Or ces deux derniers facteurs expliquent en grande partie l'échec de l'équipe de France en Argentine.

Michel Hidago plaide l'inexpérience de cette équipe de France, écartée des Coupes du monde depuis 1966, pour regretter de ne pas lui avoir fait disputer le moindre match de préparation dans les quatorze jours qui ont précédé la première rencontre avec l'Italie. Mais n'a-t-il pas eu tort aussi de proposer à ses joueurs des entraîneurs *« à la carte »* qui ont permis à certains de prendre quelques kilogrammes durant leur séjour en Argentine ?

Ses « accusateurs » lui reprochent aussi d'avoir passé les heures précédant France-Argentine devant les caméras des « Dossiers de l'écran » ou le micro de « Radioscopie » alors que sa présence aurait sans doute été plus surtout psychologiquement que l'équipe de France est, en effet, apparue désarmée face à ses rivales. Depuis l'annonce de la composition des quatre groupes, les Français savaient que, compte tenu des forces en présence dans le leur, la qualification se jouerait pour eux dès le premier match contre l'Italie. Or malgré le but de Bernard Lacombe, réussi dès la trente-huitième seconde, jamais ils n'ont su *« entrer dans le match »* et s'opposer à la hargne et à la volonté de vaincre manifestées par les Italiens.

S'ils ont enfin réagi dans leur rencontre avec l'Argentine, où ils sont passés à côté de l'exploit en deuxième mi-temps, il convient de remarquer que cette révolte résultait avant tout des circonstances : critiques souvent excessives de la presse française après « l'affaire des chaussures » (1), et sentiment d'injustice après le penalty accordé par l'arbitre suisse, M. Dubach, aux Argentins pour une main involontaire, et sans influence sur la suite de l'action, de Marius Trésor à la quarante-sixième minute de la première mi-temps.

Dans les années 60, Helenio Herrera, entraîneur du Club de football de Barcelone, puis de l'Inter de Milan, avait fait œuvre de pionnier en recourant à une préparation psychologique pour motiver ses joueurs dans les grandes occasions. Certains souriaient devant les petites pancartes qu'il faisait afficher partout : *« Rappelle-toi qu'un match est fait pour être gagné »*, ou *« Celui qui renonce est un traître. »* Ces mêmes observateurs haussaient les épaules quand, une heure avant les grands matches, Helenio Herrera s'enfermait avec les joueurs dans une petite salle pour mener crescendo échauffement physique et surexcitation psychique jusqu'au moment du serment sur le ballon, quelques instants avant de pénétrer sur le terrain : *« C'est la Coupe d'Europe. Nous devons l'avoir. Nous l'aurons. Nous l'aurons. Nous l'aurons. Ah ! Ah ! Ah ! »* Dans le film *Un peuple et son rugby*, un micro indiscret placé dans les vestiaires biterrois avant la dernière finale du championnat de France, permet de constater qu'Helenio Herrera a fait école, entre autres, auprès de Raoul Barrière.

C'est Jean-Claude Killy qui tenait des propos crus et même inquiétants sur l'état d'esprit des champions en évoquant récemment la crise du ski français : *« Une course se joue désormais au centième de seconde. Il faut éprouver de la haine pour battre ses adversaires. Il faut avoir un couteau entre les dents. C'est une condition indispensable pour gagner. »* Aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain, le champion semble devoir être un individu anormal par son égocentrisme, son orgueil démesuré, sa volonté et sa capacité à se surpasser, son refus d'admettre l'état d'infériorité et la défaite. C'est le tempérament de Guy Drut, de Jean-Claude Killy, de Jacques Anquetil ou de... Dominique Bathenay. Mais n'est-il pas symptomatique que le refus de ce dernier — pourtant à court de forme — d'accepter sa mise à l'écart contre l'Italie ait suffi à provoquer un début de malaise au sein des « gentils pensionnaires » de l'Hindu-Club, résidence des Français en Argentine ?

Tous ces impératifs sont, certes, plus nuancés dans les sports collectifs, comme le football, où d'autres considérations entrent en jeu. Toutefois, à son plus haut niveau, le football ne peut plus se permettre de négliger les progrès des techniques d'entraînement, de la médecine pour la préparation physiologique, ou de la psychologie pour la motivation des joueurs.

#### Champion des matches amicaux

A Raoul Barrière qui s'étonnait devant lui du peu d'importance qu'il attachait à la préparation psychologique, Michel Hidalgo répliquait : *« Cette histoire de motivation me fait sourire. Quand des joueurs disent qu'ils ne sont pas motivés, je trouve que ce n'est pas sérieux. Je leur dis : « Vous avez vingt-cinq ans, quarante mille personnes vous regardent, vous portez le maillot de l'équipe de France et ça ne vous suffit pas ? »*

Soucieux de concertation, de favoriser l'épanouissement des joueurs en leur laissant un maximum d'initiatives, Hidalgo ne surestime-t-il pas ces derniers et ne sous-estime-t-il pas le rôle qu'il peut, ou doit, encore tenir parmi eux ? Si on considère le bilan de l'équipe de France depuis sa prise de fonctions le 1er janvier 1976, on constate, en effet, un déséquilibre entre les résultats des matches amicaux et ceux obtenus en compétition, face à des adversaires beaucoup plus motivés.

Pour quinze matches amicaux, l'équipe de France compte une seule défaite pour six résultats nuls et huit victoires. Elle a ainsi battu les Allemands de l'Ouest, les Polonais, les Brésiliens, les Iraniens, les Espagnols, tous présents en Argentine, ou tenu en échec sur leur propre terrain les Argentins, les Brésiliens et les Italiens. En neuf matches de compétition, elle ne compte, en revanche, que quatre victoires (Irlande du Nord, Bulgarie, Hongrie et Luxembourg) pour deux résultats nuls et surtout trois défaites contre les Irlandais du Nord, et ces mêmes Italiens et Argentins.

Faut-il accepter ces résultats contradictoires comme une fatalité ? Faudra-t-il éternellement se satisfaire en compétition des « sincères félicitations » de César Luis Menotti ou d'autres entraîneurs victorieux ? Cela peut effectivement se concevoir dans un pays toujours prêt à fêter ses « glorieux vaincus », qu'il s'agisse de Raymond Poulidor ou des Stéphanois à leur retour de Glasgow. Après tout, la France poulidoriste a l'équipe nationale de football qu'elle mérite.

Dans ce contexte, la Fédération a sans doute fait le bon choix pour la France en prolongeant de quatre ans le contrat de Michel Hidalgo. Les blessures, les ennuis de santé ou la méforme de Michel Platini, de Marius Trésor, de Dominique Bathenay ou de quelques autres, peuvent déjà servir d'alibi si, dans ce championnat d'Europe des nations bien mal engagé — après le match nul des Suédois à Paris et la victoire des Tchécoslovaques à Stockholm — l'équipe de France devait une nouvelle fois manquer son but.

FIN

(1) Lors du premier match contre l'Italie, les joueurs français qui réclamaient en vain l'augmentation de la prime offerte par le fabricant de leurs chaussures avaient refusé de mettre en évidence les signes distinctifs de celle-ci.

#### LES « MATCHES » DE MICHEL HIDALGO

**1976**

| | | |
|---|---|---|
| 27 mars : | France*-Tchécosl. | 2-2 |
| 24 avril : | France*-Pologne | 2-0 |
| 22 mai : | Hongrie*-France | [illegible]-0 |
| 1er sept. : | Danemark*-France | 1-1 |
| 9 oct. : | *Bulgarie*-France* | 2-2 |
| 17 nov. : | *France*-Irlande* | 2-0 |

**1977**

| | | |
|---|---|---|
| 23 févr. : | France*-R.F.A. | 1-0 |
| 30 mars : | *Irlande*-France* | 1-0 |
| 23 avril : | France-Suisse* | 4-0 |
| 26 juin : | Argentine*-France | 0-0 |
| 30 juin : | Brésil*-France | 2-2 |
| 8 oct. : | France*-U.R.S.S. | 0-0 |
| 16 nov. : | *France*-Bulgarie* | 3-1 |

**1978**

| | | |
|---|---|---|
| 8 févr. : | Italie*-France | 2-2 |
| 8 mars : | France*-Portugal | 2-0 |
| 1er avril : | France*-Brésil | 1-0 |
| 11 mai : | France*-Iran | 2-1 |
| 19 mai : | France*-Tunisie | 2-0 |
| 2 juin : | *Italie-France* | 2-1 |
| 6 juin : | *Argentine*-France* | 2-1 |
| 10 juin : | *France-Hongrie* | 3-1 |
| 1er sept. : | *France*-Suède* | 2-2 |
| 7 oct. : | *France-Luxemb.** | 3-1 |
| 8 nov. : | France*-Espagne | 1-0 |

Les matches composés *en italique* correspondent à une compétition officielle : coupe du monde au championnat d'Europe des nations. L'astérisque désigne le pays où la rencontre a été disputée.

● *Le football professionnel et son avenir* seront le thème d'une session organisée les 23, 24 et 25 janvier, à Paris, par le Centre de perfectionnement des journalistes et de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France. (33, rue du Louvre, 75002 Paris ; tél. 503-86-71.)

# SCIENCES

## M. PIERRE RAT président de la Société géologique

M. Pierre Rat, professeur de géologie stratigraphique et de paléontologie à l'université de Dijon, a été élu, le 8 janvier, président de la Société géologique de France pour l'année 1979. Il succède à M. Jean-Pierre Lehman, professeur de paléontologie au Muséum national d'histoire naturelle.

La Société géologique de France, créée en 1830, est donc une des plus vieilles sociétés savantes de France. Elle compte actuellement deux mille quarante-quatre membres, c'est-à-dire qu'elle groupe la quasi-totalité des spécialistes français des sciences de la Terre.

● *Des physiciens finlandais viennent d'établir un record de froid* en abaissant la température d'un petit morceau de cuivre à un trente milliardième de degré au-dessus du zéro absolu (— 273,16 ° Celsius). Le zéro absolu est une température limite où tous les atomes de la matière sont immobiles ; on peut s'en approcher, mais non l'atteindre exactement.

Depuis quelques années, des techniques expérimentales nouvelles ont permis de s'approcher du zéro absolu, le record de froid étant tour à tour détenu par des équipes françaises, américaines et finlandaises. L'intérêt de ces recherches n'est d'ailleurs pas dans l'établissement de records, mais dans l'étude des propriétés de la matière aux très basses températures.

# SKI

## La chute de l'idole

De notre envoyé spécial

Crans-Montana. — Ah quel plaisir de voir tomber Ingmar Stenmark ! La star cul par dessus tête. Le prince de la spatule à plat ventre dans la neige comme n'importe qui. Quel bonheur vraiment de voir la statue en bas de son socle. A terre, l'idole.

Quelle joie et quel spectacle : Stenmark vient de choir entre deux piquets du slalom spécial de Crans-Montana. Il aurait pu s'effondrer sur les hauteurs du départ. Non, il s'écroule à 100 mètres de l'arrivée, bien en face de la foule. Il aurait pu tomber dans la seconde manche après avoir écrasé de son talent public et concurrents. Non, il s'efface d'entrée par une chute bien franche. Même dans les cascades non prévues au programme, le Suédois sait payer sa dîme au « circus ».

Une erreur de Stenmark, beaucoup n'attendaient que cela : parmi les spectateurs, les Valaisans misaient sur une victoire de Martial Donet, le « cantonal » de l'épreuve, les Italiens voulaient croire au miracle d'un retour de Pierro Gros. L'espoir était encore plus fort du côté des rivaux, ceux qui concourent pour le combiné, les descendeurs à qui Stenmark a ravi les Coupes du monde 1976 et 1977. Ceux, surtout, qui courent toujours derrière lui, les très bons slalomeurs qu'il ridiculise. Deux jours plus tôt, l'insulte avait été trop grave : Stenmark avait pulvérisé « le record d'écarts » lors du slalom géant de Courchevel, laissant le suivant, le Suisse Peter Luscher, à 3 secondes 73 centièmes (soit 58 mètres) et le premier Français, Patrick Lamotte à 13 secondes (soit 186 mètres). Comme d'habitude, le Suédois avait caressé la neige alors que les autres skiaient comme des champions normaux.

Quel plaisir donc, mais aussi quel malheur de voir tomber Ingmar Stenmark. La foule et la voix du haut-parleur ont poussé un cri. Puis tout s'est arrêté. Coupés court, nos rêves. Brisé net, notre transfert. Le champion « aérien » était à terre. Stenmark a eu le temps de se relever, de glisser jusqu'à l'aire d'arrivée et de déchausser ses skis avant que la vie reprenne le long de la piste. Cloués sur place, les journalistes ont attendu une minute avant de retrouver l'usage de leurs jambes et d'avancer, plus hésitants que d'habitude, vers le dieu banni de l'Olympe alpin.

### La F.I.S. cherche un skieur complet

Personne, en cet instant, n'aurait voulu être Ingmar Stenmark. Les spectateurs ressentaient une forte impression de détresse et d'horreur. Alors lui, que devait-il encaisser ? Le drame, pourtant, n'était qu'en nous-mêmes. Déçu, le champion l'était. Amer, furieux contre lui-même, fatigué, certes. Mais surtout absent. Comme si Ingmar Stenmark était incapable de souffrir d'une défaite à la mesure de ses victoires. Comme si l'échec n'avait aucun prix après tant de réussites sportives et financières.

Curieux Suédois tout de même. Tout intérieur. Indifférent à l'image qu'il donne. Il fait peu d'efforts pour cacher son manque d'intérêt pour les questions déplacées des journalistes : « *Alors, Ingmar. Que s'est-il passé ?* » Haussement d'épaules. Eddy Merckx — oui, l'ancien champion cycliste — vient poser pour la photo. Stenmark bredouille un vague souvenir de vélo en Suède. Stenmark s'ennuie un peu, ne paraît regarder qu'un jeune handicapé qui voudrait bien lui serrer la main et dont le fauteuil roulant glisse sur la neige.

Ingmar Stenmark ne joue pas le jeu de sa gloire. L'idole triche : le petit monde du cirque blanc voudrait que son meilleur skieur soit sensible à l'admiration qu'il lui porte. Qu'il vibre à ses vibrations et soit un modèle de rêve pour le public.

Le petit monde de la Coupe du monde aimerait bien aussi que Stenmark fasse l'effort de courir la descente, moment fort du ski de compétition où se sont illustrés Toni Sailer et Jean Vuarnet, Jean-Claude Killy et Karl Schranz, épreuve reine du combiné où le Suédois refuse de s'aligner. Ingmar Stenmark n'ignore pas qu'il peut rester le meilleur dans « les disciplines techniques », mais qu'il perdra son auréole en finissant ne serait-ce que cinquième d'une descente. Pourquoi tenterait-il le diable alors qu'il a gagné deux fois de suite la Coupe du monde grâce à son seul toucher de neige dans le slalom et le slalom géant ? Le Suédois n'a pas inventé le procédé de fabrication des idoles. Mais il sait comment fonctionne la mécanique d'acier du succès.

La Fédération internationale de ski (F.I.S.) ne dissimule pas son embarras : elle cherche un skieur complet, bon partout, mais pas forcément le plus proche de la perfection dans l'un des trois arts alpins. Ingmar Stenmark a déjà fait savoir qu'il n'était pas candidat.

PHILIPPE BOGGIO.

**CLASSEMENT**

1. Neureuther (R.F.A.), 1 min. 45 sec. 27/100 ; 2. Popangelov (Bul.), 1 min. 45 sec. 49 ; 3. Trojet (It.), 1 min. 45 sec. 90 ; 4. Donnet (Suisse), 1 min. 45 sec. 92 ; 5. Mahre (E.-U.), 1 min. 45 sec. 96.

# PRESSE

## GRÈVE RECONDUITE A « ELLE »

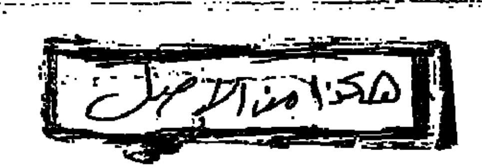
A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., F.O. et C.G.C. et de la Société des journalistes, la rédaction de *Elle* (journalistes, cadres, employés), en grève depuis le 6 janvier, a décidé mardi (à bulletin secret) de reconduire pour vingt-quatre heures l'arrêt de travail observé pour protester contre la menace de licenciement qui pèse sur vingt et un membres du personnel, *« alors qu'en même temps la direction procède à des embauches Quatre personnes ont été engagées au 1er décembre et deux autres ont été contactées »*, affirme le communiqué syndical.

Enfin, les grévistes s'élèvent contre le fait que la direction n'a fourni au comité d'entreprise aucun plan social de reclassement.

L'arrivée de Mme Eliane Victor — depuis le 1er décembre — à la direction de la rédaction de *Elle* est saluée dans le prochain numéro du magazine féminin par Mme Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat, chargée de mission à la direction du groupe de presse Hachette-Edi 7. Dans un éditorial Mme Giroud reconnaît notamment à Eliane Victor *« l'art de ganter de velours sa petite main de fer »*.

Ayant *« un peu mis au monde ce journal »*, Mme Giroud se réjouit que, *« dirigée, désormais, par Eliane Victor, la fière équipe rédactionnelle qui le met chaque semaine entre vos mains, semblable et renouvelé, vous apportera plus que jamais l'utile et le beau, le nécessaire et le superflu, bref l'indispensable »*.





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |






## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS**
(1.500 personnes)
recherche pour NORMANDIE
son

### DIRECTEUR des RELATIONS HUMAINES

qui assurera en outre la Fonction Personnel du principal Établissement.

Le candidat doit avoir :
• une expérience de plusieurs années dans les services du personnel d'entreprises industrielles • des connaissances juridiques • un diplôme d'études supérieures.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et *prétentions* à No 93.652 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01*, qui transmettra



**LE CARBONE-LORRAINE**
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
A CARACTERE INTERNATIONAL

recherche
pour son Usine de PAGNY-sur-MOSELLE

### Ingénieur Génie Chimique ou Mécanique Adjoint Chef d'Exploitation

ENSI OPTION G.C. ou PHYSICO-CHIMIE
ou METALLURGIE DES POUDRES ou MECANICIEN -

Débutant ou quelques années d'expérience - Sera plus spécialement chargé au sein du Service Fabrication des problèmes techniques (analyse des déchets, amélioration de la productivité matière et main-d'œuvre du secteur) - *Possibilité d'évolution ultérieure vers de plus grandes responsabilités.*

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 438 à Direction du Personnel et des Relations Sociales 45, rue des Acacias PARIS 17o

**Entière discrétion assurée.**

**SMITHKLINE**
représenté par les Laboratoires
*SMITHKLINE & FRENCH* et
GREMY-LONGUET
engage

### Visiteurs Médicaux Hospitaliers

POSTES : NANTES – RENNES
PARIS
STRASBOURG
TOULOUSE

PROFIL :
Vous avez 1 ou 2 années d'études médicales ou scientifiques, de préférence validées.
Vous pratiquez avec succès l'information médicale ou la représentation technique en milieu hospitalier.
Nous vous proposons d'exercer votre métier dans des conditions optimales d'épanouissement professionnel.
*Envoyer C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel référence ASH - 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX*
*DISCRETION ASSUREE.*

CREATION DE POSTE

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION DANS LE DOMAINE FERROVIAIRE
recherche son

### RÉDACTEUR TECHNIQUE EXPÉRIMENTÉ

LE POSTE : en étroite relation avec les services études et entretien de la Société et de ses clients, il est :
— Chargé de l'élaboration des notices clients;
— Responsable de la sous-traitance (dessin, composition)

*L'HOMME : ayant acquis une expérience dans* un bureau d'étude et/ou un service entretien et après-vente en relation avec l'administration (militaire, aéronautique, transport...). Il est à même :
— D'assimiler rapidement le fonctionnement d'équipements de contrôle et de régulation, ainsi que de dispositifs électroniques de puissance A THYRISTORS
— *De faire la synthèse des documents techniques* internes. Son sens des responsabilités et des contacts humains lui permettront de s'intégrer à une équipe pluri-disciplinaire.

LIEU DE TRAVAIL : LYON.

Adresser lettre manuscrite, *C.V. détaillé, photo,* prétentions à :
HAVAS, 81, rue République, 69682 LYON Réf. 8.126

**GROUPE EN EXPANSION**
recherche

### CADRE COMMERCIAL

pour son agence d'
**ANGOULÊME**

Possédant une bonne expérience commerciale, *il sera responsable du développement sur son* secteur et aura des contacts à tous les niveaux.

Pour ce poste exigeant souplesse d'adaptation *et dynamisme, une expérience acquise dans le* secteur bancaire, sans être indispensable, serait *un atout.*

Adresser C.V. et prétent. sous n° 788.041 M à : REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

**LES HOSPICES CIVILS DE LYON**
recherchent pour leur
**DÉPARTEMENT INFORMATIQUE**

### 2 Ingénieurs Informaticiens

pour applications de télé-gestion

Formation Grande Ecole
*ou universitaire*
2 ou 3 ans d'expérience.

Systèmes informatiques
**2 Iris 60 1 024 K avec 350 terminaux**

Adresser lettre manuscrite (en précisant rémunération) curriculum vitae et photo HOSPICES CIVILS DE LYON DEPARTEMENT INFORMATIQUE 61, boulevard Pinel, B.P. 40, 69671 BRON CEDEX.

**SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE BASSE-NORMANDIE**
recherche pour *SES SERVICES* :
— DE PRODUCTION
— D'ETUDES
— DE METHODES

### JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(HOMMES ou FEMMES)

Libérés des obligations militaires (diplômés de Centrale, A.M., SUP. ELEC, INSA, INPG, IDN, etc.) pour postes à pourvoir très rapidement

Adresser CV détaillé, mentionnant notamment les stages effectués, photo et prétent. sous réf. 3359 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux

P.M.E.
AGRO-ALIMENTAIRE
cherche pour
SAUMUR

**CHEF DE COMPTABILITÉ**
comptabilité générale, comptabilité analytique, législation sociale. Collaborateur cadre expérimenté

Ecrire sous le n° 93.401, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Usine moderne de l'Est (400 personnes) Fabrications mécaniques grande série pour l'automobile faisant partie d'un puissant groupe international en expansion, recherche
**CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITE**
Ingénieur AM ENSI ENI INSA
ou autodidacte de valeur, 10 à 15 ans d'expérience des méthodes modernes de contrôle *qualité en usinage mécanique* de grande série (métrologie statistiques).
Mission :
Animation et gestion d'un service contrôle de 30 personnes, confronté aux problèmes spécifiques de qualité de l'industrie *automobile (pièces de sécurité,* applications de méthodes statistiques). Relations avec les services « contrôle » des industries clientes et avec nos sous-trait.
ANGLAIS EFFICACEMENT PARLE INDISPENSABLE.
Poste d'avenir stable.
Adresser *C.V. détaillé à* :
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 839.

**IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE**
*en rapide développement*
recherche

### 2 DIRECTEURS D'AGENCE et 2 SOUS-DIRECTEURS

Expérience et réussite *confirmées dans ces fonctions* sont indispensables

Env. C.V. manuscrit avec C.V. détaillé indiqu. dernier salaire, à B E O (réf. 7.396) 3, rue de Téhéran, 75008 Paris
DISCRETION ABSOLUE

P.M.E.
AGRO-ALIMENTAIRE
cherche pour
SAUMUR

**CHEF DE COMPTABILITÉ**
Comptabilité générale, comptabilité analytique, législation sociale, Collaborateur cadre expérimenté

Ecr à n° 93 401, Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

*LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :*
**LE MONDE**
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

**PROMOTEUR IMMOBILIER-LOISIRS**
recherche

### VENDEURS haut niveau

Missions : Visite clientèle à domicile sur coupons réponses, *fréquemment accompagner le client* pour visite des programmes.

*GRANDE DISPONIBILITÉ NÉCESSAIRE*
(particulièrement en week-end)

Nos vendeurs déjà en place gagnent :
(Fixe + Frais + Commission)

**12.000 F ET PLUS PAR MOIS**

Régions : NORD (59, 62, 80, 02)
*PARIS-Est (77, 51, 10, 89, 45)*
OUEST (14, 61, 53, 72, 41)

Ecrire : ERIGE - B.P. 18 - 74240 GAILLARD

ANNONCES CLASSEES
TÉLÉPHONEES
**296-15-01**



## emplois internationaux

**IMPORTANT FABRICANT FRANÇAIS DE CUISINES PAR ÉLÉMENTS**

Siège social : SUD-OUEST de la FRANCE désireux de s'implanter sur le marché ANGLO-SAXON, recherche un :

### CADRE COMMERCIAL DE VENTE EXPORT

*Le candidat, 28 ans minimum,* devra maîtriser parfaitement la langue anglaise (qui pourra être éventuellement sa langue maternelle) et possédera quelques années de vente réussie dans l'exportation.

Son rôle consistera à promouvoir seul les produits « haut de gamme » pendant 2 à 3 ans, puis à prendre la responsabilité commerciale de la future filiale anglaise dont la création sera le résultat *de ses performances* commerciales.

Lieu de résidence : LONDRES
La rémunération sera composée d'un fixe confortable + avantages liés à l'expatriation.

Adresser CV détaillé, photo et prétent. n° 0988 PMP, 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui tr.

Usine moderne de l'Est (400 pers.) fabrications mécaniques grande série pour l'automobile faisant partie d'un puissant groupe international en expansion, rech.

**JEUNE CONTROLEUR DE GESTION**

BTS Techniques quantitatives de gestion ou simil.
*3 à 5 ans d'expér. de comptabilité* analytique et contrôle budgétaire en liaison avec l'informatique, de préfér. au sein d'un groupe industriel multinational.

Anglais parlé et écrit
*indispensable.*

Responsabilité : collaborateur *direct du Directeur* financier. Il devra préparer les rapports mensuels, améliorer le contrôle de gestion, préparer et suivre les budgets, *suivre et perfectionner la* comptabilité analytique, contrôler les prix de revient.

Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 840.

**MOTOROLA**
*Semiconducteurs*
RECRUTE

### Ingénieurs électroniciens

Débutants ou quelques années d'expérience
GRANDE ECOLE (TELECOM, SUP. ELEC., CENTRALE, PARIS, MINES)

*souhaitant faire carrière*
une entreprise multinationale
après une période de formation,
les intéressés se verront confier
des postes de responsabilité.

*Anglais courant indispensable*
*Adresser C.V. + photo + prétentions à :*

*MOTOROLA*
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

Amnesty International pour son *Secrétariat Internat.* de Londres demande chercheur pr l'Afrique occidentale et centrale (ancienne Afrique équatoriale *française,* Zaïre, Angola). Le travail com*porte* : étude de la situation des droits de l'homme et de cas individuels, préparation de dos*siers de prisonniers et de rap*ports de base, rassemblement de documentation pour missions et élaboration de tactique.
Les candidats doivent avoir une *bonne connaissance* de la situation politique en Afrique, une certaine expérience de la région *et être capables de former des* jugements politiques objectifs. Les candidats doivent parler couramment le français et l'anglais. Connaissance du portugais *souhaitable.*
Salaire £ 4 608 par an. Date de clôture 31 janvier 1979. Point d'attache : Londres.
Pour plus de renseignements et *formulaire de candidature,* contacter le bureau du personnel d'AMNESTY INTERNATIONAL, 10, Southampton Street, LONDON WC2E 7HF, *ou téléphoner* : 1.836.77.88, poste 289.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE met au concours un poste de
PROFESSEUR DE STATIQUE
et
RESISTANCE des MATERIAUX
pour son département de génie *civil. Délai d'inscr. 10 mars 1979* Les personnes intéress. voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la : *Direction* administrative de l'Ecole *Polytechnique Fédérale de* Lausanne, 33, av. de Cour, 1007 LAUSANNE/Suisse.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdo*madaires. Ecr. Outre-Mer Mutations,* 47, rue Richer, Paris-9e.

En Australie, Canada, Afrique, *Moyen-Orient, Amérique, Asie,* Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial, MONDEMPLOIS (Serv M 84), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le *numéro de l'annonce* les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi




IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
*D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION*
recherche

### un ingénieur en télécommunications

**BILINGUE ANGLAIS**

Le candidat recherché aura :
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise de préférence dans des sociétés internationales.
- *une connaissance approfondie des systèmes de transmissions modernes* (micro-ondes, satellites, terminaux d'ordinateurs)

Ce poste implique la parfaite connaissance de la langue anglaise et de fréquents déplacements à l'Etranger.

*Envoyer C.V. très détaillé, expérience et prétentions à*
BECHTEL 58, rue Pierre Charron
75008 PARIS sous réf. 01.79 YMM




propose un poste de

### cadre financier

**HOMME ou FEMME DEBUTANT (E)**

dans le contrôle de gestion de son usine de *Corbeil-Essonnes. (Production de composants* électroniques).

Formation : HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE.

Bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités pour un(e) candidat(e) ayant le goût des *relations humaines et des qualités de négociateur.*

Adresser lettre de candidature et C.V. détaillé à IBM
Service Recrutement
224, boulevard John Kennedy
B.P. 58 — 91102 CORBEIL-ESSONNES

## offres d'emploi

**AMP**
AMP de France

*Filiale du Groupe AMP spécialisé dans le matériel de connexion électrique et électronique (CA 600 millions de dollars)*

*RECHERCHE pour son SERVICE TECHNIQUE à PONTOISE*

# INGENIEUR D'ETUDES

*POSTE A TENIR :*

- *Responsable de la conception et du développement de connecteurs destinés à l'électronique professionnelle et aux Télécommunications.*

*PROFIL :*

- *Formation de base en mécanique.*
- *Plusieurs années d'expérience des problèmes et des besoins en interconnexions dans les industries pré-citées.*
- *Bonne connaissance de l'anglais permettant d'être en contact avec les dernières techniques internationales.*
- *Un candidat créatif, orienté vers l'étude et ayant le goût des contacts humains pourrait rapidement s'imposer.*

*Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :*
*Monsieur RABAULT - AMPHRA B.P. 54*
*95301 - PONTOISE*

sperar

---

**Charles of the Ritz**
*Parfums* YVES SAINT LAURENT

**Dans le cadre de son expansion recherche pour renforcer les structures de son**
**DEPARTEMENT CONTROLE-QUALITE**
**Usine de LASSIGNY (OISE)**

Sous la responsabilité directe du Directeur du département le

# Chef de Laboratoire

**CHIMIE—BACTERIOLOGIE**

L'HOMME :
- jeune, il a une formation chimique supérieure, niveau ingénieur (complété par une spécialisation en cosmétologie) ou un diplôme en pharmacie,
- expérimenté, il a travaillé 2 ans minimum dans l'industrie cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire,
- rigoureux, il a le sens des responsabilités et de la décision.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 92931
à Direction du Personnel
CHARLES OF THE RITZ S.A.
Route de Noyon - 60310 LASSIGNY

---

**roussel-uclaf**
recherche pour le
LABORATOIRE D'ETUDES INDUSTRIELLES

# Ingénieur-docteur débutant

**DIPLOME INDISPENSABLE**
spécialisé en chimie organique de synthèse.

Au sein de l'unité de développement chimique industriel, il participera à l'amélioration ou la mise au point des procédés de fabrication.
Initiatives, imagination et créativité sont indispensables. ● Il faut aussi un esprit très organisé. ● L'anglais parlé et écrit est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **A.M.P.** sous réf. 6030/JR - 40, rue Olivier-de-Serres **75015 PARIS** (qui transmettra)

---

**SAFT Groupe C.G.E.**

recherche
pour son Département Accumulateurs

# 1 ingénieur commercial

pour son agence de **PARIS**

Dans votre domaine de responsabilité vous aurez à :
- prospecter et suivre la clientèle,
- assurer la promotion des produits,
- établir les devis et suivre les affaires,
- évaluer la potentialité du marché.

Pour réussir, il vous faut :
- une formation d'ingénieur électricien-électronicien,
- une première expérience de vente de produits techniques,
- une attirance vers la fonction commerciale,
- la connaissance de l'anglais sera appréciée.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence A1-1

SAFT
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 Levallois-Perret.

---

**Engineering,**
**Filiale d'un groupe de renom international,**
recherche

# ingénieurs mécaniciens

Autour d'une affaire, exemplaire dans son mode de déroulement sont réunis une quinzaine d'ingénieurs auxquels on souhaite adjoindre de nouveaux diplômés grande école

**CENTRALE, ARTS ET METIERS, INSA, ESM Poitiers, ENSM Nantes ...**

- capables à la fois de conduire un contrat de sous traitance et d'assurer le contrôle technique
- ou possédant une expérience de systèmes complexes d'interfaces ou de manutention.

Si vous êtes intéressés par l'opportunité de participer à un

**GRAND PROJET D'ENGINEERING**

adressez votre dossier complet de candidature avec C.V. détaillant vos expériences antérieures sous réf. 5227 M à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE**
Située près de TRAPPES
recherche

# UN RESPONSABLE DE SON CENTRE DE CALCUL

Il devra assurer l'organisation, la gestion et l'exploitation du centre de calcul. Il sera chargé du développement d'outils logiciels ainsi que de l'assistance technique aux utilisateurs.
Il aura la responsabilité d'une équipe de 3 pers.

Nous recherchons un Ingénieur - Informaticien ayant quelques années d'expérience de préférence en système d'exploitation disque.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous réf. 93.162, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

# Ingénieurs confirmés

**FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT**

recherche des Ingénieurs confirmés dans le domaine du traitement du pétrole brut et du gaz naturel pour postes d'Ingénieurs d'Affaires et d'Ingénieurs Procédés.

Anglais indispensable.

Postes à PARIS.

Ecrire sous référence 8.229 à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

---

**Société industrielle**
**recherche pour son Usine**
**située en région parisienne**

# ANALYSTE CONFIRME

— connaissance et pratique de CICS/VS absolument exigées.
— connaissance des applications comptables, langage : ASSEMBLEUR IBM et COBOL ANS.

Adresser C.V. et prétentions :
P.M. LABINAL - Direction du Personnel
45, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

---

# BANQUE PRIVÉE

**PARIS 9ème**
recherche pour son
**SERVICE INFORMATIQUE**

# PROGRAMMEUR SYSTEME

**débutant sur H.B. 66**
Ecrire avec C.V., lettre manuscrite et photo (perdue) sous référence 69.046
**PUBLICITE ROGER BLEY**
**101, rue Réaumur, 75002 PARIS.**

---

**STE ELECTRONIQUE EN PLEINE EXPANSION**
recherche
pour Région Parisienne

# INGÉNIEUR TÉLÉCOM

3 ans minimum d'expérience dans l'industrie, capable de diriger sur le plan technique une équipe d'Ingénieurs de Laboratoire et de répondre à des appels d'offres (systèmes à base de microprocesseurs et de télétransmissions).

Adresser curriculum vitae détaillé et prétent. à :
C.G.P., sous le n° 669,
25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

---

**GRAND MAGAZINE NATIONAL**
recherche

## UN JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

Expérience de 2 ou 3 ans en agence ou support.

Adresser photo et C.V. à n° 786.053 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

**DIGITAL EQUIPMENT FRANCE**
filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs
recherche dans le cadre de son expansion

# Chef comptable

responsable de l'animation d'un service de onze personnes regroupant la comptabilité générale, la comptabilité analytique et la paye.
Il ou elle sera également chargé de traiter toutes questions de nature fiscale.
Il ou elle devra être capable de développer et d'assurer la mise en place de nouveaux systèmes comptables en liaison avec notre service informatique
Ce poste conviendrait à une personne de niveau DECS ou équivalent, ayant une expérience minimum de trois ans dans la fonction et une bonne maîtrise de la langue anglaise.
La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne est un sérieux atout.
Ecrivez sous réf. M 07 à la Direction du Personnel de DIGITAL.

digital
18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex.

---

**CAP SOGETI FORMATION**
recherche

# 2 animateurs

Ces postes conviendraient à des candidats ayant :
. 3 à 5 ans d'expérience pratique en Informatique
. des aptitudes pédagogiques
. des facilités d'adaptation

Adresser C.V. s/réf. GC 100 à Madame BOULADE

CAP SOGETI FORMATION
92, Bd du Montparnasse 75014 Paris
Tél : 320.13.81

---

SOCIETE
recherche

**AGENT COMMERCIAL**
pour diffusion nouveaux jeux société. - Débutant s'abstenir. Ecr. n° T 010365 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune S.S.C.I. en expansion
recherche

**CADRE COMMERCIAL**
DYNAMIQUE
Envoyer C.V. et prétentions : n° T 010317 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

# S.F.I.M.

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

# A.T.P. ÉLECTRONICIENS

techniques analogiques.
— Connaissances techniques numériques.
— Pratique de l'anglais indispensable.
— Quelques années d'expérience aéronautique.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions Service du Personnel, B.P. 74 91301 MASSY.

---

ENSEIGNANTS FRANÇAIS domiciliés Région parisienne recherchés par Editeur pour élaborer collection SOUTIEN 6e à 3e. Ecr. n° 785.438 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS q. tr.

Cherche J. F. pour garder un enfant de 3 ans ts les apr.-midi de 13 h. à 19 h. 15, porte Auteuil Tél. Rey, soir : 525-78-47, bureau, ELY. 53-19.

---

Nous sommes une importante entreprise française distribuant des

# PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

auprès des Centrales d'achat, Grandes Surfaces et Commerces Spécialisés.

Pour développer notre chiffre d'affaires sur la

**REGION PARISIENNE**

(actuellement 140 millions)

nous créons le poste de

# DIRECTEUR COMMERCIAL responsable général des ventes

chargé d'élaborer la politique commerciale et de la mettre en oeuvre en animant une équipe de vente et de promotion (30 personnes) et en recherchant de nouveaux axes de développement.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à
**200.000 FRS**

Nous demandons une parfaite connaissance des circuits de distribution de la région parisienne.

Envoyer C.V. manuscrit (+ photo) à L. Justet, Psychologue, 18, rue des Grottes 84000 Avignon.

---

**NOTRE GROUPE**
Leader incontesté sur son secteur d'activité
RECHERCHE

# UN JEUNE DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RÉPONDANT AU PROFIL SUIVANT :

- *Bonne culture économique ;*
- *Aptitude à la synthèse rapide ;*
- *Parfaite maîtrise de l'expression écrite (c'est fondamental) ;*
- *Aisance dans le contact à haut niveau (dirigeants d'entreprise et représentants des Pouvoirs Publics seront ses interlocuteurs quotidiens) ;*
- *Bonne pratique de l'anglais.*

Le candidat retenu aura pour mission de recueillir et contrôler des informations de nature économique, financière et technique auprès de sources françaises et étrangères. Son analyse des éléments collectés se traduira par la rédaction de notes de synthèse.

Une expérience de premier ordre du monde des affaires dans un secteur des plus importants (en chiffre d'affaires comme en créativité) lui sera ainsi offerte.

*Assumant rapidement la fonction d'adjoint au Directeur de l'un de nos départements, de réelles perspectives d'évolution s'ouvriront à lui.*
*Ce poste est à pourvoir à Paris.*

Adr. ss référ. 93.648 votre C.V. détaillé et man. à : CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

**UN IMPORTANT GROUPE FRANCAIS**
recherche dans le cadre de son expansion

# INGENIEUR ANALYSTE

diplômé d'une grande Ecole Scientifique, orienté vers des disciplines liées à la gestion des entreprises, débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Après période de formation en usine dans un service informatique, l'ingénieur prendra des responsabilités dans un projet informatique au niveau Etablissement ou Société.

L'importance du Groupe permet d'envisager une évolution de carrière dans des secteurs d'activités très variés.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous référence 92609 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

**MAZDA**
Lampes et appareils d'éclairage

# METHODES ET ORGANISATION

Nous vous proposons de vous intégrer à une équipe chargée d'améliorer et de rationaliser les systèmes, les méthodes et les moyens de stockage et d'expédition de nos produits au sein de notre Stock Central (40.000 m2 - 300 personnes).

Vous définirez les cahiers des charges et les plans d'application des projets que vous proposerez et vous veillerez à leur bonne exécution.

Vous êtes jeune, de formation supérieure et vous avez déjà une expérience analogue dans un bureau d'études ou un service d'organisation.

Ce poste est à pourvoir à
SUCY-EN-BRIE (94 - RER).

Envoyez-nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite, photo, prétentions, Compagnie des Lampes - Service Recrutement 29, rue de Lisbonne - PARIS 8ème.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

recherche pour son service :

**ordonnancement dossiers**

UN RESPONSABLE DE LA PREPARATION DES DOSSIERS D'ENREGISTREMENT FRANCAIS

Le candidat devra avoir :
- une formation scientifique : pharmacien, biologiste etc...
- une bonne connaissance de la législation pharmaceutique française,
- au moins deux ans d'expérience dans la préparation de dossiers d'enregistrement,
- une connaissance de l'anglais écrit et si possible parlé,
- un très bon contact humain.

Envoyer CV détaillé à MEDIA SYSTEM, sous référence 2345, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

Banlieue Sud-Ouest de Paris recherche pour son

SERVICE D'ÉTUDES INDUSTRIELLES

**UN JEUNE INGÉNIEUR**

Il sera chargé de définir les spécifications de contrôle de matériels électroniques en liaison avec les services Etudes, Maquettes et Fabrication

Nous recherchons un INGENIEUR de formation GRANDE ECOLE ou équivalent.

*Une expérience de 2 à 4 ans en production ou contrôle électronique.*

Envoyer C.V. détaillé et prétentions (avec photo) sous référence 93.165, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS, Cédex 01 qui transm.

---

MANPOWER

recherche pour PARIS 9è

**COLLABORATRICE**

pour développer notre secteur SECRETARIAT BILINGUE

Elle sera chargée : • du recrutement, détachement et de la gestion du personnel intérimaire bilingue, • des contacts avec nos clients (prospection et suivi).

Pour réussir, vous devez être parfaitement bilingue (anglais-français), posséder une première expérience du secrétariat et surtout être attirée par une carrière commerciale.

*Préférence sera donnée à candidate de langue maternelle anglaise.*

J.F. GUITTON - Service Recrutement
88, rue Lafayette - 75009 PARIS
attend lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions

---



BADGER FRANCE

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING
*PETROLE - PETROCHIMIE - CHIMIE*

recrute

**INGÉNIEURS DE PROCÉDÉS**
CONFIRMES

ayant au moins cinq années d'expérience de travail au sein d'un département procédé d'engineering ou d'exploitant pétrole, pétrochimie, chimie.

Après une période probatoire, un de ces ingénieurs pourra être nommé responsable du service.

Ecrire ou téléphoner à : BADGER-FRANCE Tour Atlantique - Cedex 6 - 92080 Paris La Défense. Tél. : 775-30-31 sous référence 4760.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE
(RÉGION PARISIENNE)

recrute

**INGÉNIEUR**

HAUT NIVEAU

SPÉCIALISTE CENTRALES THERMIQUES

pour assurer la direction de projet d'une grande centrale thermique

Ecrire avec CV + photo sous réf. 3.549 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux

---

E.A.M. recherche

ÉLECTRONICIENS D'ÉTUDES
**INGENIEURS**

pour études logiques et analogiques dans le domaine de l'automatisme et de l'instrumentation. Connaissance du Fortran Basic ou HPL appréciée.

Envoyer C.V. et prétent., Service du Personnel, Société E.A.M., 116, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART.

---

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUE HYDRAULIQUE DE TRES HAUTES TECHNICITE ET PERFORMANCE, LEADER SUR LE MARCHE EUROPEEN, recherche pour son établissement *principal très proche banlieue Sud* :

**INGÉNIEURS**
DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

1) DEBUTANTS pour des postes
- *au contrôle qualité ;*
- à la production.

2) Ayant une expérience de plusieurs années, notamment en PROGRAMMATION sur des machines à COMMANDES NUMERIQUES, et la pratique de l'anglais pour un poste à pourvoir au sein du service méthodes.

Adr. candidature en préc. BIEN LA REFER. 1 ou 2, *EMPLOIS ET ENTREPRISES*, 18, rue Volney - 75002 PARIS.

---

STC

Leader mondial dans le domaine des périphériques de haute performance sous système de bandes et disques.
Extension mémoire recherche pour PARIS

**INSPECTEURS MAINTENANCE**

- connaissance ordinateur IBM souhaitée
- niveau BT, BTS, IUT ou équivalent (ASPA)

Nombreux avantages - Salaire selon aptitude ou expérience.

Ecrire avec C.V. et photo à STC
5 allée du Bourbonnais 78310 MAUREPAS

---

MANAGER - RESPONSABLE
BRANCHE VOYAGE

SOCIETE INTERNATIONALE recrute immédiatement

**UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Connaissant le marché du voyage, pour lancement d'un nouveau produit auprès d'agents de voyages.
- Anglais parlé et écrit.
- *Voiture personnelle indispensable.*
- Références.
- Minimum 35 ans.

Excellente rémunération + frais + bonus.

**Tél. pour R.-V. au 723-94-83**

---

BANQUE VERNES
ET
COMMERCIALE DE PARIS

recherche pour le développement de son réseau d'agences à PARIS

**ATTACHÉS COMMERCIAUX**

24 ans minimum

Expérience bancaire d'au moins trois années. Goût et aptitude pour la démarche.

Adresser C.V. manuscrit et photo à l'attention *de M. MOLARD, 39, rue de Courcelles, PARIS (8e).*

Discrétion absolue assurée.

---

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES EN
URBANISME
recherche

**analyste-programmeur**

— Formation : Bac complet +IUT informatique, ou Institut de Programmation de la Faculté des Sciences ou équivalent, complétée par une *expérience de 2 ans environ en programmation scientifique.*
Connaissance du FORTRAN-APL souhaitée.
— Suivant les directives du Responsable informatique il sera chargé de l'écriture des programmes (statistiques, modèles peu complexes, etc. . .) en liaison avec les urbanistes, de la gestion des chaines de programme existant et du traitement de fichiers importants.
— Lieu de travail : Paris, avantages sociaux, position Cadre.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 8692 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

PARIS (8e)
SOCIÉTÉ HOLDING

recherche pour étoffer son département Juridique

**JEUNE JURISTE**

pour problèmes juridiques découlant de :
— prises de contrôle ;
— restructuration de sociétés ;
— l'activité des filiales.

Une expér. de quelques années dans ces domaines est souhaitée. Env. lettre manuscrite + C.V. à : *SIPEP/B, 3, rue Choiseul,* 75002 Paris, qui transm.

---

ORGANISME PARIS-14e
*recherche*

**CADRE ADMINISTRATIF**

Pour seconder le Chef du personnel.

Les fonctions seront les suivantes :

Responsable de la paye informatique avec sous-traitant (paye mensuelle) paiement des cotisations, état de fin d'année,

— Liaison fonctionnelle avec la *comptabilité*.
— Gestion de l'organigramme.
— Etablissement du budget *prévisionnel, et suivi.*
— Administration du personnel (tenue et mise à jour des dossiers.
— Echéanciers).
— Régime de retraite (reconstitution de carrière.
— Préparation des dossiers *d'ouverture des droits).*

Ce poste implique :
— *Une formation* supérieure orientée vers l'économie et la comptabilité.
— *Expérience professionnelle* souhaitée.
— Formation CIFOP ou IFOCOP appréciée.

Adres. C.V. et prétentions avec photo à M. SAUGIER, Chef du Personnel, 30, *rue Olivier-Noyer,* 75680 PARIS CEDEX 14.

---

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

**7 FORTES PERSONNALITÉS**

Nous vous proposons après une formation intensive, *un poste de*

**DÉLÉGUÉ CONSEIL**

auprès des dirigeants des PME.
Il faut :
— Avoir une excellente culture générale,
— Etre apte à négocier au plus haut niveau.

Ceux-ci devront être capables *de devenir nos*

**FUTURS RESPONSABLES**

Si cette fonction vous intéresse, *téléphonez les 11 et 12 janvier à M. SAUSSE au 886-11-27* pr rendez-vous ou envoyer C.V. *à ZENITH PUBLICITE, 36, av.* Hoche, 75008 PARIS, sous n° 511

---

**PARFUMS GIVENCHY**

nous recherchons notre

**CHEF DE LABORATOIRE CONTROLE ET DÉVELOPPEMENT**

de formation ingénieur chimiste ou pharmacien option cosmétologie.

Une première expérience en parfumerie *ou cosmétologie est nécessaire* du fait de l'autonomie du poste.

Adressez candidature et C.V. à :
PARFUMS GIVENCHY
Service du Personnel
B.P. 142, 60007 BEAUVAIS.

---

Impte Société internationale recherche

**COLLABORATEURS (TRICES)**

*Libre de suite, dynamique,* ambitieux, bonne élocution et excellente présentation. *Voiture souhaitée.* Travail sur rendez-vous. Avant. sociaux. Gains importants, formation assurée, situation avenir. Tél. ce jour Mlle FOURNIER, 538-66-16.

---

Entreprise de robinetterie *industrielle automatismes* - pneumatiques, recrute pour NORMANDIE ET RÉGION *PARISIENNE*

**AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX**

Tél. 16 (1) 956-38-86.

---

EUROPAVIA

**INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

*pour composants électroniques* actifs.

— *Minimum 25 ans.*
— Expérience appréciée en optoélectronique.
— *Anglais souhaité.*

Envoyer C.V. manuscrit, 5, avenue Léon-Harmel, 92167 Antony Cedex ou tél. 666-21-10, M. MEUNIER.

---

**ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL**

— 28 ans minimum.
— Dynamique.
— Bonne formation et expér. nécess. secteur électrique et électron. pour P.M.E.

Région Nord-Est Paris.

*Ecr.* avec C.V. et prétentions à n° 33.544, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 8e, qui transmettra

---

*Pour assurer son expansion,* la branche abattoirs volailles des Grands Moulins de Paris

recherche

**1 DIRECTEUR D'ABATTOIR**
**2 RESPONSABLES COMMERCIAUX**

*PROFILS SOUHAITES:*
Esprit d'initiative, connaissance de la Distribution, expérience *produits frais.*

Ces postes sont à pourvoir rapidement. Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions à : Branche Abattoirs Volailles des G.M.P., 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS. Tél. 233-98-82/508-98-22.

---

Société de Conseils Financiers recherche :

**JEUNES COMMERCIAUX**

pour contacts clientèle *et suivi des affaires.*
— Formation assurée ;
— Rémunération importante pr éléments de valeur.

Situation de premier plan. Téléphone : 723-78-67 M. Garczarek.

---

ECOLE PROFESS. PRIVEE
*rech.* PROFESSEURS
1. Form. Cont. (B.E.P.)
COMPTAB. - INFORMAT.
2. Corresp. (C.A.P.)
DACTYLO - FRANÇAIS.
Env. C.V. et prét.
Ecr. n° B.823 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Rech. *Prof.* Art dramatique. Ecrire Centre Kléber, 18, avenue Kléber, 75116 Paris.

---

MAISON D'EDITION
*cherche*

**CHEF COMPTABLE**

Homme à la retraite, souhaitant conserver une activité à mi-tps.

LE HAMEAU, 15, rue Servant-Denis, 75006 PARIS.

---

Importante Société Française matériel de bâtiment recherche :

**ADJOINT DE DIRECTION EXPORT**

bonne expérience dans le bâtiment et à l'exportation, pouvant voyager à temps complet en *Europe ou en Afrique,* parlant couramment allemand, anglais souhaité. Envoyer C.V. et photo sous référence n° 48 à Publistip Promotion, 32, avenue Marceau, 75008 Paris, qui transmet.

## secrétaires

Société de service et conseil en informatique recherche pour son *Département de* MARSEILLE

**secrétaire**
**expérimentée**

Elle sera chargée du secrétariat du responsable *du département et de celui des ingénieurs* et assurera le suivi administratif des activités en liaison avec le siège Parisien.
Ce poste exige une réelle autonomie.
Niveau B.T.S. plus 2 ans d'expérience minimum.
Références semblables appréciées.

Envoyer C.V. à **SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 Puteaux.**

*Emplois et Carrières.*

---

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE Appelez GK Conseils, 225-63-84.

---

AGENCE PRESSE LEVALLOIS

recherche :

**SECRÉTAIRE**

Administrative et Commerciale

— Anglais parlé couramment;
— Niveau proficiency;
— Libre de suite.

*Tél., de 9 à 13 h. : 739-93-60, poste 71, pour rendez-vous.*

---

P.M.E., membre groupe international, située près CHILLY-MAZARIN, recherche :

**SECRÉTAIRE COMMERCIALE**

haut niveau, parfaitement bilingue ANGLAIS (ou *langue maternelle anglaise).*
Libre rapidement, capable, en *plus fonction traditionnelle* secrétariat Cclal, évoluer vers position principale collaborateur de la direction commerciale.
Rémunération motivante, fonction expérience. Poser candidature en env. C.V. dét., photo et prét., n° 010.434 M, Régie-Presse 85 bis, *rue Réaumur* Paris-2e, qui transmettra.

## représentation offres

IMPORTANTE SOCIETE DE PUBLICITE recherche pour magazine grand tirage

**REPRÉSENTANTS MULTICARTES**

bien introduits magasins, boutiques, agences de voyages Paris et région parisienne.

*Commission intéressante.* Adresser candidature à N° 490 - REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

## demandes d'emploi

**DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF**

*39 ans Sup. de Co - I.C.G.*
Expér. internationale export ensembles industriels et clefs en main
- Financements France + Etranger.
- Négociations contractuelles.
- Création et animation filiales et succursales.
- Secrétariat Général et Organisation Administr.
- Comptabilités générales et analytiques.
- Mise en place des outils de gestion.

*recherche* **poste à responsabilité haut niveau**

Ecrire n° 455, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

---

**NÉGOCIATEUR HAUT NIVEAU**

Expérience : 20 ans Direction Générale M.E.I., *excellentes références, relations affaires,* propose à
P.M.E. SITUEE EN PROVINCE
en vue d'améliorer rentabilité et efficacité commerciale d'établir des contacts humains permanents avec la clientèle (suivre propositions jusqu'à réalisation) les fournisseurs et les administrations de la
*REGION PARISIENNE*
Rémunération par honoraires (forfait).
Ecrire n° T 10.366 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

**SPÉCIALISTE TRANSPORTS MARITIMES**

48 ans, anglais courant, notions d'espagnol, solide formation technique (ex-officier pont) suivie de 20 ans fonctions commerciales, direction, gestion, France-étranger, auprès armateurs, intermédiaires et *sociétés commerce* international (armement, lignes régulières, tramping, operating, courtage, affrètement, création de sociétés et services, etc.).

Etudierait toutes propositions plein temps, mi-temps, missions temporaires, conseil, expertise, représentation, etc.

Ecrire : *J. BARGUES, 5, rue Lekain, 75016 Paris,* ou téléphoner au 525-43-84.

---

J. F., 25 a., Dynam., sérieuse, études supér., tril., ch. emploi Secrétariat. Lib. imm. 624-02-05.

Cadre, 46 a., plus. années resp. produits et ligne composants électroniques, rech. poste *simil.* Disponible rapidement. Ecr. N° 496 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Touché par chômage économiq., je recherche nouvelle *situation.* Je vais avoir 52 ans, possède de bonnes référ. et expérience. Direction administrative multipostes et secrétariat gal Stés *(édition, presse et* petite industrie) capable adaptation autre branche. *Je remercie par avance* le patron qui me fera une proposition de collaboration. Ecr. n° 93 147 Contesse *Pub.,* 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

*CADRE sénégalais, 39 a., bil.* angl., longue expér. Europe Afr. en appro. gest. de stocks import export, pces auto et équipement industriel, ch. poste responsab. ou représent. en Afrique. Libre. Ecr. à 493, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

*H., 32 a., Ens. sup. lang. angl.,* 8 a. exp., format. marketg pub., congrès, exposit., resp. comm., libre *rapid.,* ch. poste resp. rel. publ., communic., organisat de *manifest. ou resp. commerciale.* Ecr. à 8.824, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 23 a. mariée, maît. *droit* privé, ch. empl. stab. rég. paris. *Ecr. à 559, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne F., connaiss. parf. 4 langu. allem., angl., français, italien, exper. professionn. hôtellerie et haute couture, envisage nouv. occupation relations publiq. ou similaire. Libre de voyager. *Ecr. Mlle Messmer,* 136, *rue* Championnet, 75018 PARIS.

J.F., 30 a., parf. trilingue allemand angl. français, secrétaire de Direction, notions marketing et gestion entreprise, recherche poste responsabilité sur Paris. Ecr. à 562, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. Fem. BILINGUE, rech. empl. ds Sté de publicité, distribution film - BERAT, 5, rue Hautefeuille, 75006 Paris.

*Chauffeur français, 41 a.,* réf. sér., titulaire permis G.R. ch. place stable Société ou organisme officiel. M. FOURQUAUX, 27, *rue* des Amiraux, 75018 Paris. Tél. heures de bureau 705-14-12 et après 18 heures : 076-12-30.

*DIPLOME ESCP*
Maît. science éco., lic. lettres.
— 28 a., parl. angl. couramm.
— *S'occup. d'export.* ds impte entrep biens d'équipements.
— Et. ttes poss. poste à resp. ds dir. financ. ou secr. gal entreprise dynamique.
Ecr. n° 557, « le *Monde* » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Juriste 35 a., titul. maîtrise dr. privé *dep. 76,* ayant pratiqué dr. des Stés et des contrats rech. situat. Ecr. *M. Lecourt, r. du* Pont-de-Try, 77450 Coupvray.

Cadre bilingue anglais, 20 ans expér., esprit d'initiative et commandement, sens responsa*bilités et organisation, cherche* poste à respons. Paris-province ou étranger. Ecrire Havas 77100 *Meaux n° 1 129 qui transmettra.*

Etudiante allemande (trilingue allem., franç., anglais) cherche emploi pour deux mois en été Pendant mi-juillet et mi-octobre *dans entreprise privée,* banque, hôtellerie, administration. Ecrire à Christiane DOMNING *an der Hochschule 2, Zi. 45* D-6728 GERMERSHEIM.

**J.H. - 24 ANS**

*dégagé O.M., diplômé* Ecole supérieure de journalisme, sciences humaines, parlant *anglais, allemand,* très bonne *culture générale,* cherche emploi presse, relations publiques, publicité. — Libre de suite. Téléphone, le matin : 963-44-68, *ou écrire à M. STERN,* 14, rue Félicien-David, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Cartographe-géographe, maîtrise de géographie théorique et *quantitative, certificat de cartographie* analytique, thématique et par ordinateur, expérience professionnelle, cherche temps partiel ou complet. Ecrire à *A. Grall, 14, r. Bichat, Paris-Xe.*

EX-P.-D.G. SECONDERAIT CHEF ENTREPRISE. Ecr. n° 87 002 *M* Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## capitaux ou proposit. com.

*Rech. cadre commerc. dynamique* disposant 100.000 à 150.000 F pour participation active à 25 % dans Société de Services en pleine expansion. Ecr. sous réf. 1.449 à P. LICHAU S.A., BP 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INVENTEUR cède brevet appareil dératisation électronique pour marché international. Références d'efficacités fournies. Ecrire EUROSUD, n° 3.881, *2, rue Breteuil, 13001 Marseille.*

Propriétaire vend entreprise de fabrication et de distribution de PLASTIQUES (feuilles, tiges, tubes, films) *située à Dallas, Fort-Worth,* Metroplex, Texas. Marché desservi : 5 Etats, C. A. ann. : 1,5 million de dollars. Croiss. régul., salariés stab. La direct. rest. en place si cela est souhaité. Prix 500.000 dollars. Renseignem. financ. fournis aux *seuls acheteurs poss. qualifiés.* Ecrire à : Bowers, 100 Jamar, Weatherford, Texas 76086 U.S.A.

DISPOSE DE 200.000 FRANCS Cherche Association Active *ds société existante ou à créer.* Téléphone : 788-45-62.

Société de services en pleine expansion cherche prêt 250.000 F sur 7 ans. Intérêts de remboursement intéressants. - *Ecrire,* n° 8.818, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté de loisirs, pr développ., ch., urgt, 120.000 F (hypoth.) s/2 ans, 16 %. Tél. 543-12-69, 542-21-43.

SOCIETE DE PUBLICITE pour implantation activité Est de la France recherche capitaux actionnaires ou associés. Téléphone : (16-25) 72-18-26.

Jeune agriculteur posséd. belle propr. rech. capitaux pr agrand. cheptel, taux légal - garantie hypoth. 1er rang. (43) 93-16-95.

*Pour réseau national de vente et* centrale achat grand avenir, rech. acquéreur ou associé avec expérience commerc. et apport 700.000 F pour devenir P.-D.G. majoritaire. Rapport 200.000 à 500.000 F/an. Siège transférable. Référ. obligat avec 1re lettre. HAVAS - MARSEILLE - 47.169.

## travail à domicile

*Demande*

FRAPPE DE VOS MANUSCRITS THESES, S/IBM BOULE, par secrétaire rapide. T. 926-95-00.

## travaux à façon

ETUDES ET TRAVAUX
Nous étudierons, construirons, *rénoverons, décorerons,* votre appartement, villa, bur., magasin. Tél. **622-53-71**

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement ts travx, peintures, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84, 893-30-02.

INSTALLATIONS : plomberie, chauffage, dépannage et entretien brûleurs gaz et mazout. Téléphone : 357-85-75.

## cours et leçons

LEÇONS DE PHILOSOPHIE même à domicile par professeur certifié. Téléphone : 583-36-28.

## automobiles vente

**5 à 7 C.V.**

CADRE RENAULT VEND

**R5 TS blanc**

déc. 77, première main, toit ouvrant, vitres teintées + opt. possible, 32 000 km. Px 21 000 F. ENOUX, 95, avenue Edouard-Vaillant, 92-Boulogne-Billancourt. Téléph. : 608-35-50 ou 608-16-50 (heures de bureau).

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



# L'immobilier

## appartements vente

### 4e arrdt.

4e Beau STUDIO 54 m2 Mezzanine - Poutres Cheminée - Beaucoup de charme H. LE CLAIR - 359-69-36

**26, RUE DES TOURNELLES** Près PLACE DES VOSGES LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX Du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN S/pl. ts les jrs 13-18 h. 274-57-69.

### 5e arrdt.

Prox. MONGE. ODE. 95-10 PETITE TERRASSE Séjour + chambre. 50 m². Caractère, luxe, sur jardin.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES au 5 PIECES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

**NEUF - 7.650 F/m2** PRES MOUFFETARD Petit imm. - Direct promoteur Reste quelques 3 pièces - SUD GRAND LUXE - 331-32-32

### 6e arrdt.

**RUE BONAPARTE** Propriétaire vend 2 P. 5e ET. Asc. - Sur cour - Imm. rénové 734-53-95

**UNIQUE** 450 m2 APPARTEMENT 800 m2 JARDIN PRIVE FRANK ARTHUR - 766-01-69

**RUE BONAPARTE** Propriétaire vend 85 m2, grand séjour, cheminées, 2 chambres, s. de bains, cuisine, sur belle cour ravalée. — Tél. 734-53-95.

### 7e arrdt.

DUROC, 48 m², 4e étage, 2 p., cuisine, bains. Prix très intéressant - 567-22-88.

UNIVERSITE - SOLFERINO **250 M²** à rénover STANDING sur grand jardin. - ODE. 42-70.

**AV. DUQUESNE** Un appartement exceptionnel 4-5 P. 120 m2 + extraordinaire terrasse de 50 m2, plein soleil. Dernier étage d'un somptueux hôtel particulier de très grande classe. - Prix : 1.200.000 F. Libre rapidement Tél. au : 222-44-35

**SOLFÉRINO** Dans imm. pierre de t., très bel appt d'angle, 110 m2, état neuf. - Prix élevé justifié. SEGONDI - 874-08-45

### 8e arrdt.

SQUARE LOUIS XVI Salon, s. à manger, 3 chbres, 1 bs, 2 s. d'eau - 325-32-77.

### 9e arrdt.

**N.-D.-DE-LORETTE** 4p. 90 m2. Tout confort 3e ét. 400.000 F. - Tél. 285-14-71.

Ravissant petit 2 P., entrée, cuis., w.-c., dche+chb., grenier, cave, imm. P. de T., 120.000 F. Mardi, mercredi, 14-19 h., 39, r. ROCHECHOUART - 585-41-20.

### 12e arrdt.

DAUMESNIL - Beau 4 pièces, hall d'entrée, cuis., w.-c., salle de bains, chauff. central, soleil, 350.000 F - 345-82-72.

SAINT-MANDE, calme, 3 p., entrée, cuis., w.-c., bains, chff. centr. 362.000 F - 344-71-97.

**DAUMESNIL** BEL IMM. 1930 3-4 pièces, tt cft, 4e ét., asc., tél. Avec 90.000 F. - 346-11-76.

### 13e arrdt.

13e PORTE ITALIE, réc., beau 2 p., 44 m², parkg, soleil, prix 193 000 F + 27.000 CF. 535-56-92.

PORTE CHOISY. 4 P., 86 m², parkg, 342.000 F+38.000 F C.F. Tél. Imm. récent. - 535-56-92.

**FACULTÉS** Immeuble 1957 2 P., tt confort, terrasse 20 m2, tél. 220.000 F. - 589-49-34.

**CAMPO-FORMIO** pied Mo Immeuble récent, living double, 3 chbres, s. de bains + cabinet de toilette. 438.000 F. - 734-36-17.

### 14e arrdt.

MONTPARNASSE - Luxueux, 3-4 P., 2 bains, loggia, soleil, parking - GEFIC CTI 723-78-90, poste 325.

**PARC MONTSOURIS** Standing 135 m2, 5 pièces, cuis. équipée, park., dernier étage. - 589-49-34.

RUE SARRETTE - Récent, beau 115 m2, parfait état, box **GEFIC CTI** 723-78-90 poste 325

### 15e arrdt.

Av. de SUFFREN, bel appt, gd livg double + 1 chambre luxueusement décoré, 70 m², tout confort, plein soleil. Vue sur jardin, 549.000 F. DIRECT - 222-44-35.

Mo Sèvres-Lecourbe - Grenier de caractère, poutres apparentes, lambris, 2 pièces, cuisine, s. de bains, w.-c., 3e étage, dernier étage. Prix : 200.000 F. Tel. : 366-87-75.

**131, RUE BRANCION** BEAUX 2 P. tt cft., décorés. A partir de 175.000 F. Visites de 14 h. à 18 h. 206-15-30 - 874-43-98.

**Mo DUPLEIX - RUE JUGE** Part. vend appart. de 3 pièces (70 m2), tt cft (cuisine équipée). Séjour av. très belle cheminée. 2 chbres séparées, lux. s. bains. Ds petit immeuble rénové (total 15 apparts). Prix : 490.000 F. Tél. : 603-37-04 ou 265-61-60

**81, RUE DESNOUETTES** PORTE de VERSAILLES Imm. neuf 5 PIECES Tous les jours 14-19 h., sauf lundi, mercredi. — Tél. 359-63-63.

### 16e arrdt.

**JASMIN** Immeuble pierre de t. Etage élevé - 5/6 PIECES Chambre service - MARTIN Dr Droit — 742-99-09.

VICTOR-HUGO/POMPE Très beau 7 p., bon plan, 250 m². - EICHER, 359-99-69.

FAISANDERIE - Magnifique 243 m², réception + 4 chbres, 2 bains, rez-de-ch., parking, chambre de service - 567-22-88.

Mo EXELMANS, ds maison sur voie privée, raviss. 2-3 p., tout cft, 1er étg. s/verdure, 425.000 F Téléph. le matin : 747-54-29.

ENTRE POMPE ET MUETTE Dble liv. + chbre, tt confort+ beau serv. à l'étage, 580.000 F. Tél. le matin : 553-77-50.

EXCEPTIONNEL **QUAI BLÉRIOT** Beau 5-6 P., 130 M2, gd stand. Libre de suite, parf. état, vue sur Seine, 8e étage, cave, parking. UFFI - 261-80-27, poste 442.

**MOZART** Pptaire vend GD 4 P. en duplex SEJOUR EN ROTONDE 6 M HAUT. SOUS PLAFONDS Salle de bains, cuis., ds imm. asc. 734-98-06, heures bureaux.

**16e** Métro Porte-Maillot Superbe 5 P., 165 m2, 3e étage, ds immeuble en pierre de taille totalement rénové. Visite sur rendez-vous : Mme ALEDO - 359-95-01

### 17e arrdt.

TERNES - Imm. bourgeois **GRENIER** 6e - Ascenseur 30 m2 - Luxe Cuisine - Salle de bains 2 fenêtres rue - 325-77-33

**PEREIRE** AV. GOURGAUD 140 m2 en 6 pces principales divisibles, 2 salles de bains. Imm. 1960. 5e étage. Asc. Vue et soleil. — 887-97-81.

Boul. PEREIRE PLEIN SUD, 180 m², 4 chbres, 3 sanitaires, étage élevé, balcon, 1.300.000 F. BOURDAIS, 766-51-32 ORPI.

### 18e arrdt.

MONTMARTRE-PIGALLE Dans immeuble tout confort APPT 4 PIECES, 100 M2 PLUS **ATELIER** D'ARTISTE 55 M2 PARFAIT ETAT

**CALME, VERDURE** Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra, 75001 PARIS - Tél.296-01-25

### 19e arrdt.

19e Mo DANUBE. P. vd petite maison avec cour, 2 p., coin cuis., s. bs, wc, grenier aménageable, tt cft, ref. neuf. Prix: 230.000 F. Tél. 208-23-31, 9-12 h.

### 20e arrdt.

3 P., 70 m² + balcon, s/jardin, parkg et frais notaire compris, 356.000 francs. - Nouveau prêt conventionné. Tél. : 723-72-00.

20e PRES NATION résidence neuve pierre de T. 5 PIECES + TERRASSE. Vis. s/pl. vendredi, 14 à 17 h., 73-77, r. des Vignoles ou sur R.-vs, TREVAL : 277-62-23.

**4 P.** 8e étage, CALME VUE DEGAGEE 84 m2 + balcon, 5.200 F le M2 (Frais de notaire inclus) Immeuble 1976 - 722-72-00

### 78 - Yvelines

**PARLY 2** Grand luxe - 150 m2 3 chbres - 2 bains TRES BELLE VUE DEGAGEE 779.000 F. — Tél. : 954-68-00.

### 92 Hauts-de-Seine

**COURBEVOIE** GARE - Belle affaire - Appt 78 m2 envir. Séj. dble + 2 chbr., w.-c., s. bains, chauff. centr., cave. Prix 265.000 F. - 333-35-05.

CLICHY PARIS A 2', bon imm. 1930, 3 pièces, tout confort, prix 265.000 F. Matin, 747-54-29.

**MEUDON - BELLEVUE** Imm. récent, gentil 4 P., tt conft., vue dégagée. Px intéressant. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

### 94 Val-de-Marne

**ST-MANDE** 51, av. Alphand Bon imm. chauff. central, asc., 7e étage, terrasse 140 m2, vue panoramique, SEJOUR + loggia, 1 chbre, cuis., s. de bains, w.-c., balcon, tél. Visite jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

### 95 - Val-d'Oise

ECOUEN centre, en meulière, maison de rapport comprenant 3 appts, 1 hangar couvert 850 m², jardinet 200 m², 600.000 F. Tél. 990-08-98, après 19 heures.

## appartem. achat

URGENT, RECHERCHE 5-7 p., tt conft, 8e, 16e, 17e, Rive Gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Jean PEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 P. PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. Urgt. Paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-20-67.

## constructions neuves

**COURBEVOIE** 3 et 5, rue Saint-Guillaume **GARE ASNIÈRES** **SAINT-LAZARE** Chbres - Studios - 2, 3, 4 P. Nouveau prêt PIC S/place jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 19 h. 359-63-63 - 788-41-45 **LIVRAISON** EN COURS

**(92) ASNIÈRES** 18-28, av. Henri-Barbusse 150 M GARE ASNIERES 3/4 P., LOGGIAS Très ensoleillé, vue très étendue, entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jours 14 h à 19 h, sauf mardi-mercredi. Renseign. : 359-63-63. **LIVRAISON EN COURS**

**5e ARRONDISSEMENT** Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés cèdent au PRIX de REVIENT Surface à définir Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs. **Tél. 707-02-31**

**LES TERRASSES DE NEUILLY** Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS. Visite de notre appt décoré ts les jrs 10/12 h. et 14/18 h. 30 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49

**MAIRIE MONTREUIL** 33-55 AVENUE PASTEUR promoteur vend directement CHAMBRES INDIVIDUELLES **STUDIO, 2 P., 5 P.** Prix fermes, livraison immédiate. Prêts conventionnés. Crédit 80 %. Pour investisseurs loyers garantis. Sur place samedi de 14 h. 30 à 18 h. ou Téléphone : 857-36-80.

## locations non meublées Offre

### Paris

**PASTEUR** Résidence gd stand. Récente, magnifique appartem., dble 180 m2, 2 entrées, box dble fermé, tél. Idéal usage mixte. Entièrement sur jardin Tél. : 261-83-16

MONTPARNASSE Exceptionnel, jamais habité, séj., 3 chbres, cuisine équipée, 2 bains, 2 terrasses, parking, 5.000 F + charges - 567-22-88.

### Région parisienne

**NEUILLY** Imm. neuf gd standg 2 p., rez-de-jard. 2.160 F net. Park., tél. 256-13-72.

## locations non meublées Demande

### Paris

RESIDENCE SERVICE pour étrangers raffinés **742-62-65**

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. - 283-57-02.

## locations meublées Demande

### Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés PARIS rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

## immeubles

**PONTOISE (centre)** Vends libre, bel immeuble avec plusieurs appartements. - Ccial possib. Dépendances, garages, jardins. — M. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. - 742-99-09.

SAINT-DENIS dans bon imm. à vendre 23 appts loués avec baux 6 ans, surface total : 754 m2. Rapport : 179 000 F. Prix total : 1 800 000 F. CHASSAGNY : 723-35-65. OUVERT LE DIMANCHE.

SPECIAL INVESTISSEURS PORTE DE LA VILLETTE boulevard Mac-Donald, imm. 1935, chff. centr., ascens., 163 APPTS dont 50 de libres + grand garage + petit café, 6.000 M2 UTILES. Le Propriétaire : 500-54-00.

**ACHÈTE EN 48 HEURES** Immeuble libre Paris ou périphérie. - Tél. M. Gérard : 563-11-40 (heures bureaux) C.F.I. 8, av. Hoche, 75008 Paris

## échanges

Part. de pref. à Part. échanger. 3 P. contre 2 P. ou studio sans caution. Loyer 1.300 F. Tél. : 260-28-26, M. Deshay.

## bureaux

**AVIGNON** A vendre dans immeuble neuf grand standing intra-muros BUREAUX 190 - 100 - 95 - 380 M2 3.500 F le m2 H.T. S.C.I. SAN MIGUEL 4, rue Ninon-Vallin - Tél. (16-90) 81-36-40.

7e R. de Bourgogne. Mag. imm. Bur. 1er ét. Except. 70.000. Poss. rentab. 10 %. - 222-26-44.

Métro OPERA, bon immeuble. Ascenseur, chauff. cent. Petit bureau, Téléph., 1 000 F mens. Tél. Propriétaire : 873-57-80.

A VENDRE **5e ARRONDISSEMENT** PANTHEON, 2 bureaux 50 m2 + sous-sol 60 m2, très bien aménagé, imm. neuf, 2 lignes téléphoniques, parkings possib. Prix : 470.000 F. **707-02-31**

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

## fonds de commerce

(17) CHATELAILLON, Part. à Part. échange ou vd en toute propr. magasins, appt, garage : 550.000 francs, très bien situés. Téléphone : 366-94-67.

RIVE GAUCHE magasin bel agencement impeccable VETEMENTS d'enfts LAYETTE DE LUXE. Belle clientèle C.A. en progression. IDEAL pour femme de goût. Px 250 000 F + stock. Ecrire sous référ. VORMS, 2, r. Julien-Mirat, AULNAY - SOUS - BOIS.

## Boutiques

**LOUVRE** A céder boutique 40 m2 Sous-sol 55 m2 - 355-24-05 H.B.

## pavillons

**JOINVILLE** RESIDENTIEL Pavillon 4 P. 90 m2. Tout cft + grenier, ss-sol, jardin. 370.000 F. 589-49-34

PARIS-XXe vend pavillon tout confort. 480 000 F. Tél. : 366-94-67.

ANTONY pavillon 4 pièces, cuisine tout confort, gar. jardin, 420 000. Peschard. T. 666-00-27.

SAINT-MAUR, près du R.E.R. Pavillon 2 p., cuis., w.-c., bns. Refait à neuf. Prix : 165 000 F. TEL. : 876-52-05.

**CHATENAY-MALABRY** 5 min. RER, sur 500 m2 terr. planté, tr. belle MAIS. pierre de taille, 150 m2 habit., 6 Pces, s/2 niveaux, parfait état. Prix : 735.000 F. Téléphone : 950-14-60.

## villas

BAILLY construction récente comprenant : entrée, séjour 100 m2, cheminée, 9 chambres, 2 s. de bains, s. d'eau, garage 2 voitures, sur 750 m2 jardin. Prix justifié : 1 450 000 F. I.N. 045-29-09.

**FEUCHEROLLES** Vieux village Jolie maison tradit. individuelle récente, 120 m2 habit., 5-6 pièces sur 500 m2 terrain. Urgent. 550.000 CF compt. - 954-68-00.

**ESPAGNE** RÉGION CASTELLON Dans magnifique pinède bord Méditerranée - Superbe **VILLA NEUVE** av. son terrain, séj., cheminée, cuis. équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque. - A partir de **105.000 F** Crédit personnalisé possible **AVIS** 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

JOINVILLE - RESIDENTIEL SUPERBE VILLA 7 P., 200 M2 + dépendances, jardin paysagé, direct sur la Marne. — Prix : 1.200.000 F. Téléphone 322-61-35.

## appartements occupés

**12e** MICHEL-BIZOT - Bel imm. d'angle ravalé STUDIOS et 2 P. (loi 1948) possib. 80 m2. Depuis 38.000 F Propriétaire : 324-32-16, matin.

## hôtels-partic.

FALGUIERE MAISON 320 m2 dont atelier d'artiste de 115 m2 + 6 pces, calme. Tél 742-02-44.

**NEUILLY** SAINT-JAMES Parfait état Charmant hôtel 8 pces, 4 bains. Belle terrasse aménagée MICHEL et REYL - 265-90-05.

## viagers

LIBRE VAUCRESSON, gd stdg, 4/5 P., garage, terrasse, soleil, 350.000 F + 3.000 F. F. CRUZ, 8, rue La Boétie (8e). 266-19-00.

Part. de préf. à Part. cherche villa en viager, Côte d'Azur, libre en août. Ecr. M. Baudin, 2, rue des Plantes, Plappeville, 57000 METZ.

LEVALLOIS nue-propriété sur tête 80 ans, petit imm. industriel et commercial sur 2 étages 600 m2 très bon placement à terme, 900 000 F. T. : 266-27-55.

Société spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

## locaux commerciaux

SAINT-GERMAIN-DES-PRES CEDE - AMENAGE : BEAU LOCAL COMMERCIAL SUR COUR - 54 M2 IMMEUBLE DE CARACTERE BAIL : 300.000 F LOYER 900 F. TEL. 033-46-94.

A vendre locaux commerciaux, industriels ou artisanaux, 425 m2 au sol, et galerie de 145 m2, centre de Dieppe, grande façade, garage privé pour 2 camions. Parking à proximité. - Ecrire, no 8.816, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## maisons de campagne

Sud Drôme, lim. Htes-Alpes, ds hameau montagne, splend. bergerie en pierres apparentes av. grange à aménag., E., El., Tél. Belle prairie 1 500 m2, vue exc. Px 143 000 F Catry, Tél. jeudi (91) 54-92-93 jrs suiv. (91) 65-15-87.

100 KILOMETRES DE PARIS YONNE très belle maison de campagne, dépendances, jardin de 200 m2. TELEPHONE : (86) 67-02-73. CABINET RENARD, PONT-SUR-YONNE.

## forêts

Prop. vd dans LES LANDES 2 parcelles PINS DE 20 ANS 20 ha chacune. Px unitaire : 230 000 F. X. DARMUZEY 26, r. Dufrenoy, 75016 PARIS.

**BOIS** 10 ha - 80 km Ouest Paris Accès voiture 467-62-02, préférence soir.

FRONSAC, 6 km de Libourne en bordure Dordogne CHATEAU avec 2 pavillons à restaurer. 2 hectares terre. G.T.C.A. (16-56) 96-39-19

## terrains terrains

**ACHÈTE TERRAINS** à partir de 5.000 m2 en RÉGION PARISIENNE pour construire entrepôts, bureaux ou commerces **INDIMO - 766-01-43** 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS

**LE VESINET** Résidentiel 800 m R.E.R. 2 BX TERRAINS BOISES de 1.000 m2, gdes fac., tte viabilité. PRIX TOUTES TAXES COMPR. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

**SEVRES** Terrains 900 et 1.700 m2 Secteur calme et résidentiel A 4' à pied de la gare et 15' Paris Saint-Lazare TEL. : 522-38-20

TERRAINS A BATIR Grégy-lès-Meaux 744 m2, fac. 16 m., 145 000 F. Haute maison Crécy-la-Chapelle 1 000 m2, fac. 20 m., 130 000 F. Livry-Gargan 400m2, 16 m. fac. 210 000 F. T. : 584-00-23/00-24.

CORSE. Terrain 2.000 m2 à vendre, à Calvi, vue mer, montagne, à 800 m. centre cial et plage. Tél. (95) 65-05-31, matin.

OULINS, PRES ANET (28) dans parc de château, beaux arbres : 1.500 m2 à bâtir. Téléphone : 973-49-48.

## villégiatures

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) studios 4 personnes, 2/3 pièces avec 31.000 F cpt + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève. 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONÉES **296-15-01**

## propriétés propriétés

**7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR** Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Venez, téléphonez ou écrivez FNAIM **CIMI Tél. 227.43.58** Centre d'information de la Maison de l'Immobilier 27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

Proche banlieue Ouest grande propriété plain-pied Pierre de Taille architecture contemporaine, calme, parc agréable, 2 000 m2 entièrement remise à neuf, 8 pièces, 3 salles de bains, réception 110 m2. A vendre avec ou sans décoration. T. 261-51-89 heures de bureau.

Pr. DIEPPE (76) PROPTE XVIIIe, parf. ét., 3 récept., 10 ch., m. gard.+nombr. dép., 7 ha de prés parc et bois. Px 1 150 000 ou 1 850 000 avec 38 ha de bois. T. (35) 84-56-45.

**REGION** MONTFORT-L'AMAURY Charmante ferme transformée, living, 3 chambres + 1 indépendante, tout confort. 1.200 m2. PRIX 600.000 F. **LARGIER** 265-18-83 265-18-87

**FONTENAY-SOUS-BOIS** Maison de maître, garage, parc 1.600 m2, situation rare. Prix justifié. Téléphone : 331-81-11.

INDRE Au cœur d'une petite cité médiévale, cet ancien PRIEURE peut devenir une demeure de qualité. Autour d'un escalier à vis en pierre, de nombreuses pièces, dont 1 séjour de 49 m² avec cheminée François-Ier, 3 vastes chambres, cuis., bureau, de beaux greniers, dont 1 de 48 m² avec charpente bateau, 1 cave en ogive de 28 m². Le site est agréable, campagne de bocages, eau, électricité. Prix 200.000 F. Possib. crédit. **S.I.T.E.** 38, r. Grande, 36000 CHATEAUROUX. Tél. 16 (54) 22-03-56. Tous rens. bureau de Paris, 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

**95 KM PARIS** Bourg commerç., propriété part. état, séjour, salon, cheminée, 4 ch., gde cuis., bains, wc, chff. central, terrasse, dépendances + maison d'amis 3 pièces, cave, grenier, eau él., 2.500 m2 terr., bx arbres. 350.000 F av. 10 %. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle SENS : (16) 86-65-09-03, ou Paris : 274-24-45

VIENNE PROPRIETE DE CARACTERE à 15 km de POITIERS, situation exceptionnelle près d'un gros bourg très actif. Elle se compose : 1.) D'une belle maison bourgeoise de 4 pièces, entrée, cuis., 2 salles d'eau, grenier aménageable, chauffage central ; 2.) De vastes dépendances typiques de la maison vigneronne avec portail d'entrée sous hangar, vaste cellier, grenier très haut, grange avec fenil. Le tout en parfait état. Cour plantée de grands arbres et verger à la suite pour une contenance totale de 1.500 m2. Prix : 400.000 F Possibilité de crédit. **S.I.T.E.** 55, place du Général-de-Gaulle 86000 POITIERS Tél. (16) (49) 88-86-38 Tous renseign. Bureau de Paris, 59, rue La Boétie 75008 PARIS - Tél. 563-55-66.

VENDS LEZAY (79) Maison Bourgeoise 5 Pces, rez-de-chaussée; 4 Pces 1er étage, confort, 2 garages, chauffage central, téléphone. Jardin avec rivière, 1 hectare. 420.000 F. Tél. : (49) 79-[illegible] NIORT 79000.

**GERS** ANCIEN MOULIN A EAU 5 hectares, prox. bourg, typique. 318.000 F. Doc./dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Tél. : (53) 57-58-75.

**LYS-CHANTILLY** Magnifique propriété sur 7.500 m2 de parc. Réception double. 4 chambres, 4 bains. **A.I.D. - 964-59-92**

## châteaux

Magnifique et luxueux GRAND **CHATEAU HISTORIQUE** XVIIe siècle 50 min. de Cannes. (94) [illegible]

# l'agenda du Monde

## Animaux

A vendre prix très intéressant CHIOTS PINSCHERS NAINS gar. de pure race, vacc. + rage avec carnet de santé. Couleur noir et feu ou feu. Exceptionnel pour amateur PINSCHERS BLEUS. T. : 020-57-30 (en insistant).

## Alarme

Protégez votre appartement, votre boutique, votre entreprise **30 %** moins cher radar autonome Talco batteries/secteur protège jusqu'à 200 m2 sans installation garantie 2 ans. Département Sécurité, 181, av. J.-Jaurès, 92 Clamart. TEL. : 645-70-06.

## Artisans

PEINTURE (entreprise de) rech. tous travaux de peinture, papiers peints et tissus. Remise 5 % sur présentation annonce. TEL. : 257-40-30.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. T. TRU. 00-75.

MAÇONNERIE - PLOMBERIE CHAUFFAGE - ELECTRICITE CARRELAGE - PEINTURE garantie décennal agréé E.D.F. Devis gratuit. Tél. : 906-81-96.

## Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e

BIJOU PLAISIR Offrez-lui une pierre précieuse et choisissez ensemble la monture. Créd. Cétélem. L'ATELIER 210, bd Raspail, 14e, 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e T. : 033-00-83.

## Cadeaux

**CADEAUX POUR SPORTIFS** porte-clés, pendentifs... argent massif, planche à voile, golf, football, tennis, etc. OLYMPIE, 122, bd Pereire, 17e. T. 754-01-07.

## Cours

Piano méthode accélérée spéciale début. Résultat tr. rapide. Téléphone : 502-18-00 à l'Etoile.

Professeur diplômé et élève de LAGOYA donne cours guitare classique. Téléphone : 202-93-65.

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** à **L'AMERICAN CENTER** 261, bd Raspail, 14e, 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : LE 15 JANVIER. Cours privés. Sessions intensiv. (FULL-TIME) cours de préparat. au TOEFL. Cours pour lycéens.

## Décoration

Vends 2 garnit. cheminées anc. Photo sur dem. et faire offre. Carré, 39, rue du Général-Compère, 5100 Châlons-sur-Marne.

## Relations

Une prestation hors du commun

CABINET RUCKEBUSH 32 ème année

Pour la recherche d'une tendresse partagée ou la construction d'un foyer basé sur une estime réciproque.

Des projets de rencontre élaborés discrètement entre personnes de qualité.

75008 Paris 5 rue du Cirque (Rond Point des Champs Elysées) Tel 720 02 78 / 720 02 97

59000 Lille 4 et 6 rue Jean Bart Tel 54 86 71 54 77 42

**l'agenda du Monde**

*Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.*

## Fourrure

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE GRAND CHOIX VETEMENTS, PARFAIT ETAT. 91, rue du Théâtre, PARIS-15e. **Tél. : 575-10-77**

## Mode

**SUR MESURES** chaussure, bottes, tous coloris, toutes formes, tout en cuir fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet, même par correspondance. **GALVIN BOTTIER** 42, rue Meslay, Paris-3e dans la cour 1er étage. T. 272-64-14 et 278-08-30.

## Instruments de musique

Part. vd gd 1/4 de queue Bech. mod. 1910, ref. 1977 par spécial. garanti 10 a., 1,85 m., vernis noir. Tél. : 337-83-47, le soir.

## Moquette

DISCOUNT 30 à 60 % sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine. Téléphone : 757-19-13.

## Psychologie

Entretiens d'aide psychologique et psychothérapie. Téléph. : 333-21-12.

## Philatélie

**ACHETE CHER** COLLECTIONS de tbres ou monn., T.M., 18, r. de Maubeuge, Paris-9e. T. [illegible]

## Psychanalyse

PSYCHANALYSTE Téléphone : 705-62-14.

## Réunions musicales

A L'ECOUTE DE R. WAGNER Rejoignez notre petit groupe en formation. Téléphone : [illegible]

## Vacances Tourisme Loisirs

Etudes, sports, loisirs en ANGLETERRE. Jeunes et adultes. Club A. — Tél. : [illegible]

Courchevel, Méribel. Part. [illegible] maud, Part. loue stud. à prix intéress., hiver, été. [illegible]

**SKI AUTRICHE** FEVRIER PAQUES Jeunes, 10 à 18 a., [illegible] Gal-Beuret (15e). [illegible]

Le Monde

# équipement

## Concorde pourra être exploité en subsonique aux États-Unis

Le certificat de navigabilité permettant l'utilisation de Concorde aux Etats-Unis a été transmis officiellement le *mardi 9 janvier* aux autorités françaises et britanniques. En France, c'est un représentant de l'Agence fédérale de l'aviation *(FA)* qui l'a remis à M. Joël Le Theule, ministre des transports.

Ce document autorise les compagnies à desservir, mais en vol subsonique, un certain *nombre d'aéroports américains*. C'est ainsi qu'Air France et British Airways vont, à la fin de la semaine, inaugurer le prolongement de leurs liaisons Europe-Washington vers Dallas (Texas) par l'intermédiaire *de* la compagnie américaine Braniff.

*M. Le Theule* a déclaré, à cette occasion, qu' « il ferait tout pour *que les études sur le* supersonique se poursuivent et pour qu'un appareil de deuxième génération vole le jour ». Il a *confirmé qu'un entretien était* prévu sur ce sujet, au cours du mois de mars prochain, avec son holomogue britannique. Mais il est *vraisemblable, a ajouté M. Le Theule*, qu'un tel avion serait le fruit d'un travail en coopération auquel participeraient les constructeurs américains.

Actuellement, seize *Concorde ont été construits*. Quatre ont été vendus à Air France, cinq à British Airways, deux sont utilisés *comme bancs d'essais volants, cinq* sont disponibles et n'ont pas trouvé preneur. M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a, au cours de la manifestation marquant la remise du certificat *de navigabilité, laissé entendre que la* compagnie nationale ne refuserait pas, éventuellement, d'utiliser certains de ces appareils *sans emploi afin, a-t-il dit, de* « donner un peu plus d'air » à l'exploitation des liaisons supersoniques françaises. Mais il est évident qu'il *n'est pas question que la* compagnie achète de nouveaux Concorde.

Le correspondant de l'A.F.P. à Londres indique enfin avoir appris de bonne source que la compagnie *américaine Pan Am s'intéressait* de nouveau à la possibilité d'exploiter un Concorde en location sur l'Atlantique nord.

## POINT DE VUE

## Faut-il renoncer ?

par ANDRÉ TURCAT (*)

FAUT-IL se résigner, malgré le *tonus* d'Air France et la foi d'une industrie, *à voir l'arrêt* prochain de la chaîne de fabrication de *Concorde* (en réalité désamorcée *depuis plus de deux ans*), la *dispersion* des équipes industrielles, la limitation du réseau commercial et le *déficit de l'exploitation* ? *Il ne s'agit* pas de répondre à la légère.

Le *marché, d'abord, existe-t-il* ? Le taux de remplissage des avions répond, en croissant lentement mais *sûrement, même sur une ligne médiocre* comme Caracas. Sur la moyenne de septembre, octobre, novembre, il dépasse aujourd'hui 70 % toutes lignes *confondues. En termes de transport* aérien, c'est très bon, compte tenu surtout du tarif élevé des billets. Le *point essentiel est donc acquis* : le marché existe auprès de la clientèle des passagers pressés.

Bien sûr, malgré le tarif et le remplissage, l'exploitation est encore *déficitaire. On sait pourquoi* : *lorsque* la part d'amortissement d'un avion *cher, répartie sur les heures de vol, est prépondérante, il faut que les* avions volent beaucoup, c'est-à-dire que le réseau soit développé. Et l'on sait aussi les barrages politico-*concurrentiels passés et présents* dressés à *Concorde*, au mépris même du droit international.

Le réseau a-t-il donc des chances d'être développé ?

A coup d'efforts patients, à *la fois sages et résolus*, Air France *a* enregistré des résultats : ouverture récente du prolongement Washington-Mexico, *aujourd'hui exploitation, en* relais avec Braniff, de Washington-Dallas, étude du prolongement Rio-*Buenos-Aires. British Airways* va enfin desservir Singapour, puis Melbourne. On peut penser à d'autres lignes, par exemple, malgré certains *augures, Montréal-Chicago* ; *on doit* pouvoir négocier de nouvelles lignes au Moyen-Orient. Bien entendu, rien *ne vaudrait la magnifique ligne Novosibirsk-Tokyo, dont* le mérite complémentaire serait d'étendre le réseau en longitude, point précieux pour les *horaires. Les limitations et même* l'arrêt provisoire ou définitif, mais en tout cas malheureux pour nous, *de l'exploitation du Tupolev-144,* laissent peu d'espoirs de négociation avec l'U.R.S.S. Ce n'est pas une raison pour y renoncer d'avance, et nous pensons que la question devrait être de nouveau posée fermement au *niveau le plus élevé, en ouvrant la* porte à toutes les formes d'accord de « pool » ou d'assistance tech*nique*.

Et puis l'administration Carter a pris aux Etats-Unis depuis quelques mois un virage sensationnel vers la *libéralisation du transport aérien, au* point d'envisager le sabordage, dès 1982, du Civil Aeronautic Board, chargé d'octroyer aux compagnies (américaines) les autorisations de réseau. C'est *revenir* à l'esprit des accords de Chicago de 1945-1946, au libéralisme *desquels* l'Europe, *trop* faible, était alors opposée. Le jeu n'est-il pas rejouable aujourd'hui à *notre profit, comme le tente la* Belgique, lorsqu'on sait, par exemple, que le prolongement de ligne Washington-*Mexico* ne donne pas pour *autant à Air France la « cinquième* liberté », c'est-à-dire le droit de transporter des passagers entre ces *deux villes. Nous ne devrions en tout* cas *pas* rester hors jeu, ou en défense.

### Améliorations possibles

Il reste que le réseau, donc la rentabilité, et donc le marché éven*tuel, bénéficieraient d'une* augmentation du rayon d'action au-delà de la traversée transatlantique qui était demandée à Concorde, et qu'il *accomplit : 700 kilomètres de plus*, c'est Francfort-New-York, Milan-New-York, Buenos-Aires-Dakar, ou encore *le Pacifique avec* Acapulco-*Tahiti*, *qui* s'ouvrent. On a donc tort d'oublier que cette amélioration est possible, en même temps que celle du bruit. Elle *n'est pas gratuite et il convient* de peser la décision. Mais d'abord de l'éclairer par la poursuite de tra*vaux d'étude et d'essais*, eux-mêmes peu onéreux. C'est le principe de la « veille technologique », nécessaire dans toutes les industries de pointe si l'on veut pouvoir saisir les occasions lorsqu'un marché s'ouvre, si l'on veut conserver quelque valeur *et capacité d'attaque*.

Une autre raison est là pour nous y inciter. On sait qu'au moins une équipe industrielle d'outre-Atlantique travaille toujours sur le supersonique civil en vue d'un avion de deuxième génération pour la dernière *décennie du siècle. Or une coopération* transatlantique est sans doute la seule voie ouverte pour rester en course. *Un effort bien* modeste a été consacré de notre côté à des travaux préparatoires. Et l'on n'est pas assuré même que le gouverne*ment français et l'Aérospatiale pour*suivent avec conviction ces travaux. Est-ce cohérent ? Est-ce simplement *avisé* ?

Car, pour avoir quelque poids au jour opportun dans la négociation — la seule probablement tentable avec les Etats-Unis dans le domaine de l'aéronautique, — il ne faut pas s'arrêter de travailler, d'avancer, de *croire*.

Alors, voici la question que nous posons clairement. Devant les faits tech*niques, commerciaux et finan*ciers, serait-il justifié aujourd'hui de considérer comme incongru en France tout intérêt porté à la suite de Concorde, de laisser éventuellement les Britanniques rechercher seuls les possibilités d'une coopéra*tion avec les Etats-Unis, de renoncer* à demeurer à traits limités les champions du supersonique civil ? De perdre en somme *délibérément* les occasions *possibles* de valoriser un capital qui, quel que soit le jugement porté sur le passé, est là ?

*Serait-ce à la hauteur de la France* de Charles de Gaulle et des propos récents du président de la République sur les ambitions qui doivent demeurer *les nôtres ? Il n'y a certainement* pas que les gaullistes, unanimes, bien sûr, pour penser que non, pour croire encore à la force des grands projets. *C'est cela, le rayon d'action de la France.*

(*) Conseiller du R.P.R. pour les industries de pointe.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Tous prioritaires

*(Suite de la première page.)*

La solidarité enfin, la mise en forme de ces plans régionaux en donne l'occasion jusqu'au niveau national. Est-il absurde de répéter, en même temps, que laisser sombre le Massif Central est une *injustice flagrante*, que laisser dépérir les bastions industriels du Nord et de l'Est est un mauvais calcul... pour tous.

*Dans cette affaire pourtant* le contenant vaut mieux que le contenuet l'intention que la réalisation. D'abord, parce que l'analyse détaillée des plans régionaux montrera qu'ils ne sont souvent qu'un rassemblement opportun de mesures connues ou attendues.

Chaque administration apporte, jouant d'une ligne budgétaire sur l'autre, sa modeste pierre : quelques millions pour les routes, pour les aides industrielles, pour la *promotion agricole, sans oublier* la sainte cause de l'amélioration du cadre de vie. Le fameux saupoudrage des crédits, commune par commune, département par département, que l'on cherche louablement à éviter en se fixant un *horizon régional, on le re*trouve au niveau des secteurs d'investissements. Peu de projets communs clairs et affichés et hélas ! pas beaucoup d'argent frais.

Où le trouverait-on d'ailleurs ? On peut découper en *grandes* tranches la galette des rois ; on n'en accroît pas la taille. Et répéter, comme on est en train de le faire, que toutes les régions sont prioritaires, les riches et les moins riches, celles de l'opposition comme celles de la majorité, cela veut dire que, à la fin, aucune ne l'est. C'est en réalité le pays tout *entier qui est prioritaire*, demandeur plus ou moins motivé d'activités nouvelles ou d'investisse*ments rémunérateurs*.

Le plus grave, sans doute, est que, par ce biais de la programmation régionale, on cherche à se *donner une bonne conscience* régionale. Qui veut-on illusionner ? Les provinciaux ont vraiment peu de part aux plans *dont* ils seront les bénéficiaires. Leurs avis, leurs suggestions, c'est dans les cribles parisiens qu'ils sont triés et calibrés. Sur place, c'est le préfet qui sera, s'ils sont retenus, chargé de les mettre en œuvre. Ne parlons pas de « pouvoir régional », mais d'initiative régionale. M. Chaban-Delmas le dira aussi bien que M. Mauroy. Il a rarement eu aussi peu de moyens de s'exprimer et de s'exercer, même si beaucoup de bruit est fait autour des plans qui lui sont, en définitive, octroyés. Comme au bon vieux temps de la République jacobine.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

### Deux réactions à l'annonce du plan Aquitaine

#### M. JEAN BARRIÈRE (P.C.) : un immense saupoudrage.

M. Jean Barrière, secrétaire fédéral du parti communiste de Gironde, nous a déclaré :

« *L'image qui m'est venue en premier est celle d'une barrique vide. Elle résonne toujours plus fort qu'une barrique pleine. Quand on examine le secteur décisif, celui des créations d'emplois, on se rend compte qu'on arrive en fait à un ralentissement très net par rapport à la situation précédente. La situation ne peut donc que s'aggraver. Quant au reste des autres mesures annoncées, elles constituent en fait un immense saupoudrage.* »

#### M. ANDRÉ LABARRÈRE (P.S.) : un manque d'ambition politique.

« *Ce plan de renouveau de l'Aquitaine est de la « poudre aux yeux »*, estime M. André Labarrère (P.S.). *La multiplication des plans de ce genre en France prouve l'échec de la politique d'aménagement du territoire qui risque de diminuer d'autant l'efficacité de celui qui a été mis sur pied pour l'Aquitaine. (...) Ce plan manque de véritable ambition politique, comme de moyens financiers. Mais il faut quand même prendre tout ce qui est bon à prendre.* »

## TRANSPORTS

## M. Giscard d'Estaing demande à M. Le Theule de « faire toute la lumière » sur l'explosion du « Bételgeuse »

*Le mardi 9 janvier dans la matinée, l'arrière du pétrolier français* Bételgeuse *a coulé par 30 mètres de fond dans la baie de Bantry, en face de la petite île de Whiddy. Vingt des corps des victimes, nous précise notre correspondant à Dublin, avaient été retrouvés mardi soir. Les recherches continuent avec la participation d'une équipe de plongeurs de la police et d'hélicoptères envoyés par les autorités britanniques.*

*Des navires de la marine nationale irlandaise sont sur place pour mettre en œuvre des mesures anti-pollution : on estime en effet qu'un tiers de la cargaison (40 000 tonnes) du* Bételgeuse, *dont la proue reste hors des flots, est toujours dans les réservoirs du navire et pourrait se répandre.*

Le ministre des transports et du tourisme irlandais, M. Faulkner, a déclaré qu'une enquête serait ouverte afin d'établir les causes de la catastrophe qui a fait au total cinquante victimes. Dans l'immédiat, une enquête préliminaire sera effectuée par un ingénieur de son ministère.

*En France, M. Giscard d'Estaing* a demandé, mardi, au ministre des transports, M. Joël Le Theule, « *de faire toute la lumière* » *sur* la catastrophe du Betelgeuse et « *de transmettre dans les meilleurs délais au gouvernement les conclusions des enquêtes que vous déciderez* ». Dans un message adressé à M. Le Theule, rendu public par l'Elysée, le chef de l'Etat déclare : « *Dans l'exercice de leur tâche, les officiers et les marins du* Betelgeuse *viennent de disparaître dans des circonstances dramatiques. La marine française est en deuil. Je vous prie de transmettre aux familles des disparus les condoléances personnelles du président de la République et de Mme Valéry Giscard d'Estaing et l'assurance de leur profonde sympathie.* »

Colère et chagrin en Bretagne, d'où étaient originaires de nombreux *marins du pétrolier, comme en témoigne* le reportage de notre correspondant à Brest qu'on lira ci-dessous. Plusieurs parlementaires ont vive*ment réagi après ce drame*. C'est ainsi que M. Louis Le Pensec, député (P.S.) du Finistère, a posé mardi une question écrite au ministre des transports, M. Joël Le Theule. « *Sans préjuger de la cause d'une telle catastrophe, M. Le Pensec demande au ministre « que lui soit indiqué le nombre de pétroliers battant pavillon français actuellement équipés du système de sécurité à gaz inerte, et s'il ne lui apparaît pas souhaitable de soumettre à la commission centrale de sécurité de la marine marchande une proposition de réglementation tendant à rendre obligatoire un tel système* ».

De son côté, M. Jean Bardol, député communiste du Pas-de-Calais, demande notamment au ministre des transports quelles dispositions il entend prendre pour « *vérifier si effectivement toutes les mesures de sécurité nécessaires avaient été prises par l'armateur, et de réexaminer dans le sens d'une grande amélioration toutes les mesures de sécurité en mer et à quai pour tous les genres de navires* ».

Mise en cause, la Total compagnie française de navigation, propriétaire du navire, a rendu publique une mise au point dans laquelle elle affirme que le *Betelgeuse* « *était muni des dispositifs de sécurité et de contrôle conformes aux plus hautes normes de sécurité, même s'il n'était pas équipé de l'installation à gaz inerte. Une telle installation n'est possédée par pratiquement aucun pétrolier de cette classe* », précise le communiqué, qui ajoute que « le Betelgeuse, *construit aux Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire et mis en service en 1968, était, comme tous les navires de la compagnie, régulièrement entretenu et possédait tous les certificats internationaux de classification et de sécurité* ».

« *Il est encore impossible de connaître les causes de l'accident* », indique-t-on au siège de la compagnie. « *Il faudra pour cela attendre les résultats des enquêtes officielles qui sont en cours.* »

Pour sa part la compagnie pétrolière américaine *Gulf Oil*, propriétaire du dépôt, a fait état de ses intentoins de faire reconstruire la jetée, mais on s'interroge sur l'avenir du dépôt. Depuis dix ans, en effet, le nombre des pétroliers qui se servent *de la baie de Bantry — une des* baies les plus profondes d'Europe — a diminué au fur et à mesure que *d'autres ports européens ont déve*loppé leurs propres installations. Les groupes écologiques qui s'étaient opposés au début à l'*installation du* dépôt *ne* manqueront pas d'autre part d'exploiter la catastrophe.

Enfin, on apprenait que les corps des marins du *Betelgeuse* ne seraient vraisemblablement pas rapatriés en France. Le consul de France à Dublin, M. Bourveau, a en effet expliqué mardi, à Bantry, que la loi française s'opposait au rapatriement de personnes dont l'identité et surtout la nationalité n'avaient pu être confirmées. *Trois victimes seulement sont* jusqu'à présent identifiables. Il s'agit du boulanger du bord, de sa femme — elle accompagnait à titre exceptionnel son mari pour ce voyage, invitée par la compagnie — et d'un officier mécanicien.

### Vu de Bretagne

## N'accusons pas la fatalité...

De notre correspondant

Brest. — *La mer est cruelle. La Bretagne lui paie en permanence un lourd tribut. L'explosion du pétrolier* Bételgeuse *vient de la frapper à nouveau. Les vingt-cinq marins bretons qui ont péri dans la catastrophe laissent trente-deux orphelins. Aujourd'hui la marine marchande est en deuil.*

*Tous les gens de mer connaissent cette douloureuse épreuve, en particulier les marins-pêcheurs. Avec les premiers jours de l'année, deux chalutiers de Lesconil (Finistère-Sud) sombraient à la pointe de Bretagne ; huit hommes étaient miraculeusement sauvés par des navires de la marine nationale, un neuvième disparaissait.*

*Ces drames sont fréquents dans les ports de pêche. Combien ont-ils fait de victimes en 1978 ? Les affaires maritimes ne publient aucune statistique sur ce sujet. La Bretagne à elle seule pleure plusieurs dizaines de morts. Le Finistère a été en particulier très éprouvé. Une tempête se lève-t-elle alors que les bateaux sont en mer ? L'inquiétude se lit sur tous les visages, même si personne ne fait allusion au mauvais temps. Les familles de marins vivent en silence l'appréhension qui leur fait redouter l'arrivée chez elles de l'administrateur des affaires maritimes, du maire et du curé, trio de malheur réuni pour annoncer la mort d'un marin ou sa disparition, ce qui revient au même.*

*Le monde de la pêche a naturellement douloureusement ressenti le drame de Bantry. Tous les marins sont solidaires, surtout dans l'adversité.* « Ce qui compte *avant tout pour nous*, c'est l'aspect humain de la catastrophe, *dit M. Henri Didou, secrétaire du comité régional de Bretagne des pêches.* Il ne faut surtout pas nous dire qu'il s'agit de la fatalité ou des risques du *métier. Plus que* quiconque, les marins - pêcheurs redoutent l'accident. En matière de sécurité, il y a toujours un contrôle des navires *par* les ingénieurs de navigation des affaires maritimes. » « Ce qui *nous a toujours frappés, continue M. Didou,* c'est que, au niveau du poste de travail, particulièrement à la pêche, il n'y ait aucune étude de faite en matière de sécurité. Dans une usine, une machine est étudiée *sous l'angle de la sécurité* ; ce n'est pas le cas à bord des navires. Aussi, en plus des catastrophes maritimes, il y a toujours en *mer* des *hommes qui* sont tués par des accidents du travail. » — J. de R.

### 36 FRANCS D'AMENDE POUR POLLUTION

*Le tribunal administratif de Rennes, faisant application de l'article 64 du code des ports maritimes, vient d'infliger une amende de 36 F au capitaine du chalutier* Saint-Enogat, *M. Le Berrigaud, coupable d'avoir effectué* « un déversement important d'huile usée » *dans le port de Concarneau le 21 avril 1978.* — (Corresp.)

● « *Andros-Patria* » : *marée noire vers les côtes.* — Une nappe de pétrole provenant de l'*Andros-Patria*, pétrolier grec endommagé la veille du Nouvel An par une explosion, se dirige vers les côtes *asturiennes* après *avoir souillé* une zone côtière de 40 kilomètres de long au nord de La Corogne, déclare la marine espagnole.

## URBANISME

### UN PONT CONTESTÉ A LYON

*Dans l'article sur la liaison* Rhône-Saône (*le Monde* du 9 janvier), nous avons attribué le nom de Winston Churchill au pont qui doit être construit sur la Saône au nord de Lyon, alors que cet ouvrage — dont l'emplacement est controversé — a été baptisé Robert-Schuman. Winston-Churchill est le nom donné à l'ouvrage qui doit remplacer l'ancien pont de la Boucle, sur le Rhône.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur d'interprétation ; nous publierons dans un de nos prochains numéros une carte détaillée de ce projet.

## Insécurité croissante sur les navires grecs

De notre correspondant

*Athènes.* — Le *ministère* de la marine marchande a chargé une commission d'examiner les conditions dans lesquelles tout une série de malheurs vient de frapper des bateaux appartenant à des armateurs grecs.

En effet, l'année 1978, dont les deux premières semaines avaient été marquées par le naufrage de cinq bateaux et la perte de treize *marins grecs, s'est terminée sur* une véritable hécatombe : neuf naufrages ou incendies, huit bateaux victimes de graves avaries et la mort de quatre-vingt-*dix marins grecs* et étrangers. Les syndicats d'inscrits maritimes dénoncent la légereté de certains armateurs et réclament des mesures pour renforcer la sécurité à bord des navires.

La *marine marchande* grecque qui, au 10 novembre 1978, comptait 4 072 bateaux *(35 862 870 tonnes)* sous pavillon national, 832 bateaux (13 760 365 tonnes) sous *pavillon de complaisance*, a employé, en 1978, 63 303 inscrits maritimes contre 75 781 en 1977. Les armateurs qui affrontent la crise mondiale du fret et ont des centaines de bateaux désarmés se heurtent également à des difficultés pour le recrutement des équipages.

Les jeunes Grecs semblent moins attirés par les activités maritimes et les armarteurs doivent *faire* appel à des équipages parfois bien peu qualifiés. D'autre part, par souci d'économie, certains armateurs n'hésitent pas à embarquer des équipages improvisés dont certains membres qui ne comprennent pas le grec peuvent *difficilement* aux moments critiques exécuter les ordres donnés. Enfin les épouses et les enfants embarqués ajoutent aux problèmes d'assurance.

Les syndicats grecs d'inscrits *maritimes se plaignent* aussi de l'état déplorable de nombreux navires mal entretenus ou trop démodés. Ces *syndicats* relèvent qu'en 1976 il a été enregistré la perte de vingt-trois cargos, trois pétroliers, un paquebot et six bateaux de diverses catégories. *Une douzaine* de ces bateaux avaient plus de vingt-cinq ans. Pendant cette même année il est survenu cent trente-cinq accidents du travail dont 75 % sur des bateaux ayant *plus* de quinze ans. La moyenne d'âge des bâtiments de la marine marchande grecque est de 12,7 ans. Depuis le 1er janvier 1978 le ministère de la marine marchande interdit l'achat de cargos ayant plus de vingt ans et de paquebots de plus de vingt-cinq ans.

Le ministère de la *marine* marchande étudie de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité à bord, mais la vérité est que seuls les tout-puissant armateurs seraient en mesure de mettre un peu d'ordre dans leur maison. Or les armateurs sérieux et responsables se heurtent, d'une part, à l'individualisme de leurs confrères et, de l'autre, à *certains armateurs improvisés* qui, se trouvant en difficulté, n'hésitent pas à jouer avec le sort de leurs bateaux et la vie de leurs équipages.

MARC MARCEAU.

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

## Quatre fédérations de la métallurgie s'adressent à M. Barre

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T. F.O. et C.G.C. de la métallurgie, qui se sont rencontrées le mardi 9 janvier, à Paris — réunion à laquelle la fédération C.F.T.C. n'a pas participé —, n'ont pas pu se mettre d'accord sur les modalités d'une action précise dans la sidérurgie. La C.G.T., notamment, avait envisagé de lancer des consignes d'arrêt de travail, mais l'entente n'a pu se faire en ce sens. Au terme de leur réunion, les quatre fédérations ont simplement publié un communiqué commun dans lequel elles appellent leurs organisations « *à développer dans toutes les usines, et sous la forme qu'elles détermineront d'un commun accord, la mobilisation de l'ensemble des salariés* ». Elles ont également adressé une lettre à M. Raymond Barre pour demander « *l'arrêt immédiat du démentèlement de la sidérurgie* » et « *la convocation rapide d'une réunion tripartite, gouvernement, patronat, syndicats* ». Une nouvelle rencontre doit avoir lieu entre les fédérations de la métallurgie avant la fin du mois de janvier.

De son côté, le P.C.F. a annoncé, par la voix de M. Jean Colpin, secrétaire du comité central, qui tenait, mardi, une conférence de presse à Hagondange (Moselle), qu'il organiserait le jeudi 18 janvier à Paris « *une grande manifestation de salariés, de femmes de sidérurgistes et de mineurs de fer de Lorraine et du Nord* ».

### Une manifestation du P.C.F. à Paris

M. Colpin a, en outre, annoncé la parution prochaine d'une brochure « *d'explication sur la situation dans la sidérurgie, la responsabilité des hommes du pouvoir et du parti socialiste et les solutions préconisées par le P.C.* », qui sera envoyée à tous les élus et responsables d'organisation de Lorraine. « *Le parti communiste*, a-t-il indiqué, *expliquera ainsi les mesures qu'il préconise, notamment l'arrêt immédiat de tout licenciement, la réduction de la durée du travail, le rééquilibrage de nos échanges d'acier à l'intérieur de la Communauté européenne et la relance de la consommation populaire par des augmentations des salaires et des prestations familiales.* »

M. Colpin a également dénoncé « *l'attitude des élus socialistes qui mettent l'accent sur la reconversion économique alors que la chance de la Lorraine, sa richesse, c'est précisément ses mines de fer, sa sidérurgie* ».

## Quarante et un ouvriers de Flins accusent la régie Renault de les avoir licenciés pour fait de grève

De notre correspondant

Versailles. — Quarante et un O.S. des presses des usines Renault de Flins licenciés après la grève de quarante et un jours *en mai et juin derniers ont* assigné la Régie, le 9 janvier, devant le tribunal d'instance de Meulan (Yvelines).

Congédiés pour « fautes lourdes », les uns pour entraves à la liberté du travail et les autres pour menaces, violences et injures à l'encontre de la maîtrise et des non-grévistes, les O.S. des presses sont unanimes pour croire que la Régie les a en réalité licenciés pour faits de grève. Mes Etienne Grumbach et Huguette Ducros, leurs avocats, sont venus dire à la barre que la direction avait choisi ceux qui, en 1973, avaient déjà fait l'objet d'avertissements. « *Les immigrés ont été plus spécialement visés, puisqu'ils représentent trente-huit des quarante et un licenciés. Les trois Français ont été pris en otage, par pure réaction raciste.* »

Mme Denise Courdille, avocat de Renault, a insisté sur l'entrave à la liberté du travail et sur les violences et menaces constatées à plusieurs reprises par les huissiers de justice. « *La direction,* a-t-elle dit, *ne pouvait accepter que les grévistes refusent d'évacuer les ateliers des presses ainsi que le tribunal l'avait ordonné.* »

La justice, en effet, avait à deux reprises permis à la police de faire évacuer les ateliers dont la paralysie avait entraîné le chômage technique de plus de *neuf mille salariés de Flins.* Le tribunal avait aussi confié à M. Stephan Thouvenot, expert en droit du travail, une importante mission de médiation qui *devait lui permettre notamment* de constater que bon nombre des revendications des O.S. immigrés étaient parfaitement légitimes. Il avait enjoint à la direction de reprendre les négociations avec les syndicats. Le tribunal se prononcera dans un mois.

D'ici là, le tribunal de grande instance de Versailles examinera, le 17 janvier, les poursuites engagées pour « *entrave à la liberté du travail* », d'une part, par la régie Renault contre M. Dia Nalla, responsable C.F.D.T., et, d'autre part, par le syndicat contre M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D.G. de la Régie, et M. Max Richard, directeur de l'usine de Flins. Le tribunal a demandé que le P.-D.G. *comparaisse en* personne et la C.F.D.T. a obtenu le témoignage à la barre de M. Jacques Delors. — R. D.

### L'USINE EST OCCUPÉE PAR DES ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS déclare la direction de la brasserie Dumesnil

A la suite d'informations publiées dans *le Monde* du 4 janvier 1979 sur l'occupation de la brasserie Dumesnil à Ivry, M. Alain Labergere, directeur général de la Société européenne de brasseries, nous demande de faire connaître les précisions suivantes :

« *L'usine a été fermée le 22 décembre sans aucun incident, malgré les pressions répétées de la municipalité communiste d'Ivry pour influencer au dernier moment le personnel, qui a quitté l'usine à cette date.*

» *Deux votes étaient préalablement intervenus, à la demande de la C.G.T., les 6 novembre et 21 décembre derniers, au cours desquels une grande majorité du personnel s'était prononcée contre une occupation de l'usine ; le 6 novembre, 189 sur 202 votants ; le 21 décembre, 84 sur 136 votants (personnel n'ayant pas accepté une mutation ou bénéficiant de la pré-retraite).*

» *En dépit des résultats du vote du personnel, le 26 décembre, un commando, constitué en quasi-totalité d'éléments extérieurs à l'usine et suivi de la municipalité communiste, a pénétré par effraction, s'est emparé des locaux vides et les occupe depuis cette date.*

» *350 offres de reclassement ont été proposées aux 296 personnes concernées. A ce jour, 185, y compris celles bénéficiant de la préretraite ASSEDIC, ont vu leur cas solutionné, 111 personnes n'ont pas accepté les mutations proposées.* »

### APRÈS L'ANNONCE DE LICENCIEMENTS

## Arrêt de travail de vingt-quatre heures dans quatre usines de Creusot-Loire

**La direction du groupe Creusot-Loire devait annoncer, ce mercredi 10 janvier, au comité central d'entreprise, le licenciement de sept cents à huit cents salariés de l'usine de Châteauneuf (division Marrel), qui emploie mille cinq cents personnes à Rive-de-Gier (Loire).**

Selon les délégués C.F.D.T. de la société métallurgique, qui ont réuni une conférence de presse, mardi, à Paris, tous les salariés du groupe âgés d'au moins cinquante-six ans et huit mois — soit huit cents à mille travailleurs — seraient également remerciés. La direction a démenti cette dernière information. En outre, toujours selon la C.F.D.T., quatre mille deux cents emplois, sur près de trente mille, seraient menacés à terme à Creusot-Loire. En deux ans et neuf mois, ont rappelé les représentants cédétistes, deux mille trois cent vingt-six emplois ont déjà été supprimés dans le groupe.

A l'annonce des licenciements à l'unité de Châteauneuf, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. a appelé les quelque huit mille huit cents salariés des usines de la Loire, implantées à Saint-Etienne, Firminy, Saint-Chamond et Rive-de-Gier, à cesser le travail pour vingt-quatre heures, ce mercredi, et à occuper leurs locaux. Elle a également demandé aux autres travailleurs du groupe de tenir, dans la journée, des réunions d'information dans leurs usines, avec des débrayages d'au moins deux heures.

En novembre dernier, M. Philippe Boulin, P.-D.G. de Creusot-Loire, avait annoncé qu'en raison de la situation économique dans cette usine, qui perd 1 million de francs par mois, une réduction d'effectifs était inéluctable à Rive-de-Gier.

Mais, rappelle notre correspondant à Saint-Etienne, les travailleurs de l'usine de Châteauneuf avaient nourri quelque espoir après que les maires du canton de Rive-de-Gier, reçus le 27 décembre par M. Philippe Boulin, avaient cru revenir avec la promesse d'un investissement de 6 millions de francs, en 1979, pour la division Marrel. En réalité, ces crédits étaient ceux attribués en 1978 et partiellement dépensés.

Lors de leur conférence de presse, les délégués C.F.D.T. ont sévèrement critiqué la politique industrielle de Creusot-Loire, en assurant, par exemple, que la moitié des 300 millions de francs de pertes en 1978 a été due à des erreurs de gestion. De même, ont-ils déploré, la direction du groupe abandonne de nombreuses fabrications, comme les charpentes métalliques, qu'elle estime non rentables, mais qui sont reprises avec succès par d'autres sociétés.

De leur côté, les délégués C.G.C. du groupe mettent en garde leur direction « *contre les risques d'explosion sociale que ces décisions brutales ne manqueront pas, à juste raison, de provoquer* ».

## Les jeunes dirigeants demandent au patronat de relancer le dialogue avec les syndicats

« *Actuellement, profitant d'un rapport de force apparemment favorable, se développe une campagne qui vise à remettre en cause un certain nombre de protections sociales et de règles du droit du travail. (...) Cette tendance est dangereuse et crée un contexte fâcheux, qui est une des raisons de l'échec actuel des négociations avec les partenaires sociaux* », a déclaré, le mardi 9 janvier, au cours d'une conférence de presse, M. Bernard Boisson, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.).

Après avoir constaté que « *l'ouverture sociale dont on avait tant parlé est aujourd'hui en panne* » et interrogé : « *Le patronat sera-t-il à nouveau en retard d'une guerre ?* », M. Boisson a invité les chefs d'entreprise à reprendre l'initiative. Sur le plan économique d'abord en appelant les organisations professionnelles — qui sont devenues de lourdes machines administratives — à se transformer en outils d'analyse et de prévisions économiques. Sur le plan social ensuite, car pour « *s'imposer durablement, l'économie de concurrence doit dégager un large consensus* ». Pour y parvenir, le président du C.J.D. estime « *le moment venu de mener une action vigoureuse pour que soient enfin appliquées dans les entreprises les textes légaux, en particulier l'ordonnance de février 1945 sur le comité d'entreprise* », et propose de développer le rôle économique du comité d'entreprise par l'institution de la délégation économique prévue dans le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise. Enfin, le C.J.D. demande que de nouvelles propositions soient faites par le patronat pour débloquer la négociation sur l'aménagement du temps de travail.

## AFFAIRES

## Signature imminente de l'accord entre Renault et American Motors

**La régie Renault devrait signer ce mercredi un accord de coopération commerciale et industrielle à Détroit, avec American Motors Corporation, quatrième constructeur automobile aux Etats-Unis. Les négociations avaient été entamées au début de 1978. Un premier accord de principe avait déjà été annoncé le 31 mars dernier (« le Monde » daté 2-3 avril), qui prévoyait notamment la distribution conjointe des véhicules Renault et A.M.C. aux Etats-Unis et au Canada.**

Les ventes de la régie Renault, que cette alliance avec A.M.C. devrait relancer sur le marché américain, ont été sur le plan mondial de 1 715 000 voitures particulières et petits véhicules industriels en 1978, chiffre proche du record enregistré en 1977 (1 737 000 véhicules). Cette tenue satisfaisante du secteur automobile a permis au groupe Renault d'enregistrer une progression de 10 % de son chiffre d'affaires, qui atteint environ 55 milliards de francs.

En revanche, le secteur des véhicules *industriels* est resté déprimé, surtout en France où le marché a baissé de plus de 8 % que sur la plupart des marchés étrangers. La production de la filiale Renault véhicules industriels ne serait que de 49 000 véhicules, en diminution de 11,5 % par rapport à 1977.

La division machine-outil du *groupe améliore sa position* et la branche agricole retrouve la première place sur le marché français en 1978 avec un taux de pénétration de 18 %.

Le succès de la gamme des *véhicules individuels, au début de* l'année, a amené la Régie à accroître le volume de sa production. En fin d'exercice, les cadences ont dépassé 7 050 véhicules par jour, ce qui constitue un record. Sur le marché français, Renault progresse de 4,2 % et sa part de marché atteint 34 %. La Renault 5 occupe toujours la première position avec une pénétration de 10 %. Comme en 1977, les exportations sont de l'ordre du million de véhicules.

La Régie, qui assure 12 % des immatriculations de voitures dans la C.E.E., reste le premier fournisseur français des marchés allemand et italien. En Grande-Bretagne et en Suisse, ses ventes ont progressé respectivement de 23 % et 25 %. En Espagne enfin, la FASA-Renault, qui détient 28 % du marché, a produit plus de 250 000 véhicules (+ 6 %).

● *Les immatriculations de voitures françaises* en Grande-Bretagne on taugmenté de 26,2 % en 1978, atteignant 142 003 véhicules, contre 112 540. Cette progression, supérieure à l'augmentation globale des immatirculations de voitures de toute provenance, est due aux résultats enregistrés par Renault, Citroën et Peugeot, qui augmentent leur part de marché. La baisse des ventes de Chrysler-France est compensée par l'*amélioration* de la production britannique de Chrysler.

● *La société Saunier-Duval va être scindée en deux.* — Contrôlée par le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la *société* Saunier-Duval, entreprise spécialisée dans les installations électriques industrielles mais également numéro 1 en France pour la production de chaleur et d'eau chaude avec 80 % du marché national va éclater dans le courant de l'année pour donner naissance à deux nouvelles sociétés entièrement distinctes. L'une sera chargée du secteur « *entreprise* ». L'autre, des activités « *eau chaude et chauffage* ». L'amélioration des résultats de Saunier-Duval permet cette scission, qui était envisagée depuis longtemps.

### LE C.E.A. PREND UNE PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ SIDEM

**Le Commissariat à l'énergie atomique va prendre une participation de 30 % dans le capital de la Société internationale de dessalement (SIDEM), jusqu'alors totalement contrôlée par la Compagnie électro-mécanique (CEM), filiale du groupe suisse Brown-Boveri. La SIDEM est l'une des premières entreprises mondiales dans le domaine du dessalement des eaux.**

### M. LOUIS HAZAN EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE POLYGRAM

M. Louis Hazan, président-directeur général de la société Phonogram, a été nommé, le mardi 9 janvier, président-directeur général de la société Polygram, en remplacement de M. Georges Meyerstein-Maigret, qui va prendre sa retraite. Multinational, le groupe Polygram est constitué en France de nombreuses sociétés discographiques, dont, notamment, Phonogram.

[M. Louis Hazan avait vu son nom paraître à la « une » des journaux à la suite de l'enlèvement dont il fut victime le 31 décembre 1975. Ses ravisseurs réclamaient une rançon de 15 millions de francs, mais le P.-D.G. de Phonogram fut retrouvé le 7 janvier 1976, dans une villa en Eure-et-Loir. La plupart des auteurs du rapt ont été arrêtés dans les semaines qui suivirent.]



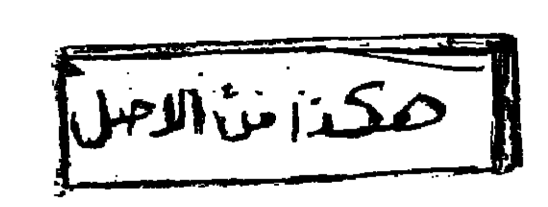
Les charges des entreprises a...
de 7 et non de 17,5 milliards de...
estime le premier minis...

CON...

Selon le C.N.P.F.

L'ÉCONOMIE S'INSTALLE DANS UNE LENTE...





## FISCALITÉ

# Les charges des entreprises augmenteront de 7 et non de 17,5 milliards de F cette année

### estime le premier ministre

L'hôtel Matignon a diffusé, le mardi 9 janvier, en fin de matinée, une mise au point après les réactions tant du C.N.P.F. que des P.M.E. suscitées par les récents propos de M. Barre devant les chefs d'entreprise. M. Ceyrac avait notamment déclaré que la taxe professionnelle était « *un monument d'injustices* » (*le Monde* daté 7-8 janvier).

Ce texte affirme « *que les récentes décisions concernant la Sécurité sociale, la taxe professionnelle et l'indemnisation du chômage ne sauront conduire à une augmentation globale des charges des entreprises de 17,5 milliards de francs, ainsi qu'il a été écrit, mais que cette augmentation semble devoir être de l'ordre de 7 milliards de francs* ».

« *Le chiffre de 17,5 milliards de francs comprend, en effet,* poursuit la note, *un montant de 3 milliards de francs de charges supplémentaires dues à l'avancement de dix jours des paiements des cotisations sociales par les entreprises de plus de quatre cents salariés. Or il ne s'agit pas d'une charge d'exploitation, mais d'une charge de trésorerie. Ce chiffre comprend aussi un montant de 7 milliards de francs qui est imputé au régime de la taxe professionnelle que vient de voter le Parlement pour 1979. Or l'estimation faite par les services fiscaux du coût des modifications introduites par ce régime est de 1,2 milliard de francs environ. Encore ne s'agit-il que de corriger partiellement un retard pris depuis 1976 dans la prise en compte des capacités de productions nouvelles des entreprises.*

» *Ce chiffre comprend enfin un montant de 2,5 milliards de francs qui est imputé à l'ajustement des cotisations de l'UNEDIC. On souligne à ce sujet à l'hôtel Matignon qu'aucune décision n'est encore intervenue sur ce point et que, en toute hypothèse, cette décision est de la responsabilité des partenaires sociaux. Compte tenu du besoin de financement prévisible de l'UNEDIC pour 1979, la contribution supplémentaire probable des entreprises pour 1979 sera nettement inférieure à 2,5 milliards de francs.* »

« *Deux points à souligner,* conclut la note : *l'augmentation d'environ 7 milliards de francs des charges des entreprises en 1979 apparaît relativement modérée puisqu'elle représente moins de 0,6 % de la valeur ajoutée des entreprises ; elle résulte d'un partage beaucoup mieux équilibré des charges sociales entre les salariés et les entreprises.* »

## CONJONCTURE

### Selon le C.N.P.F.

# L'ÉCONOMIE S'INSTALLE DANS UNE LENTE AMÉLIORATION

« Au début de 1979, l'économie *française s'installe dans une phase* de lente amélioration, mais qui demeure fragile », estime le C.N.P.F. dans sa note de conjoncture de janvier. Les signes concrets sont notables depuis les deux derniers mois de 1978, indiquent les experts de l'organisation patronale, qui relèvent *le redressement de la production* industrielle, l'excédent de la balance commerciale, le ralentissement de la hausse des prix ou encore la stabilisation du niveau des *demandeurs d'emploi*. Reste que le C.N.P.F. considère que « la consolidation des résultats dans chacun de ces domaines dépend de la capacité de l'économie à maîtriser et à réduire l'évolution des prix et des coûts et, d'abord, souligne-t-il, les charges pesant sur les entreprises ».

*Selon le C.N.P.F.*, « le marché du travail est plus actif que jamais » et l'inflexion qu'il croit relever des demandes d'emploi non satisfaites fin novembre, avec 1 338 000 personnes, lui *semble intervenir plus* tôt que les autres années. En matière d'équilibre extérieur, les perspectives se présentent en 1979 sous un jour moins favorable que l'année passée, en raison notamment de la charge supplémentaire (6 milliards de francs) de la facture pétrolière *française après la hausse décidée* à Abou-Dhabi par l'OPEP.

De son côté, M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a estimé devant l'assemblée *générale de l'Union des chambres* de commerce françaises à l'étranger que l'année 1979 ne sera pas « facile » pour les échanges extérieurs. Les difficultés ne sont pas insurmontables, a poursuivi le ministre, mais il faut prendre conscience de deux écueils majeurs : d'une part, le *poids supplémentaire de la facture* pétrolière française et, d'autre part, l'extension de la concurrence des pays en *voie de développement*.



# L'E.D.F. demanderait à des entreprises de produire leur courant

*(Suite de la première page.)*

Mais il existe deux autres catégories d'entreprises qui fabriquent *du courant* : les autoproducteurs, qui vendent leurs excédents à E.D.F., et les producteurs autonomes, *qui n'ont d'autre vocation* que de fournir de l'électricité au réseau. Sans doute la loi de nationalisation du 8 avril 1946 stipulait-elle : « *à partir de la promulgation de la présente loi, sont nationalisés : la production, le transport, la distribution, l'importation et l'exportation d'électricité* », mais l'article 8 de cette loi laissait subsister un secteur libre.

Etaient ainsi exclus de la nationalisation les centrales appartenant à la S.N.C.F., aux Houillères nationales, à la Compagnie nationale du Rhône, mais aussi de petites installations de production (moins de 8 000 kva) et les installations nouvelles aménagées par des entreprises ou des collectivités *pour leurs besoins propres* (dans ce dernier cas une décision ministérielle est nécessaire).

## Les producteurs autonomes

En 1977, par exemple, le secteur de la *production autonome* d'électricité a représenté 24 % de la production thermique classique et 27 % de la production hydraulique nationale.

Electricité de France négocie *(et a déjà signé)* certains contrats avec ces autoproducteurs. C'est ainsi que Peugeot, qui dispose de turbines à gaz, a vendu 75 mégawatts à l'entreprise publique. Non sans protestations des syndicats, car c'est E.D.F. — qui avait besoin de cette électricité — qui a financé les investissements de stockage du combustible.

« *Passer des contrats avec des entreprises,* a affirmé, en réponse à M. Giraud M. Thomas, de la C.G.T., au micro de France-Inter, *en plus de la signification politique, cela veut dire que l'usager va payer le kWh plus cher. Car, actuellement, il y a déjà des contrats avec des entreprises privées. Je vous donne un exemple concernant ce qui s'est passé l'année dernière : on a acheté à des entreprises du kWh à 35 centimes, alors que le prix de vente moyen aux abonnés domestiques est de 31-32 centimes.* »

A l'E.D.F., on ne confirme pas ce premier chiffre, mais on admet que, dans certains contrats — *notamment* avec la Régie Renault, — on a payé un kilowatt-heure cher (on paye, dit-on, la garantie d'un kilowatt-heure difficile à se procurer).

Faut-il aller au-delà et voir dans cet appel à toutes les *forces* de production d'électricité autre *chose* que la volonté de passer au mieux trois hivers difficiles ? Cela est peu vraisemblable. La *loi de nationalisation* et la loi Armengaud du 2 août 1949, si elles *laissent* un secteur autonome de production, en marquent assez discrètement les limites (puissance, autorisation *nécessaire*). Et l'entreprise publique est assez puissante pour se défendre contre des producteurs privés qui voudraient aller au-delà de ce qu'elle souhaite.

*BRUNO DETHOMAS.*

## LA PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

# Un cas original : Électricité de Strasbourg

De notre correspondant

Strasbourg. — Fondée le 14 décembre 1899, « Electricité de Strasbourg » (Elektrizitäts werk Strassburg) a *repris les activités de* production et de distribution de courant de l'usine installée, en 1895, *par la société berlinoise* A.E.G. qui alimentait la *capitale alsacienne* en courant triphasé. Strasbourg devient ainsi la première ville du *monde à bénéficier de ce type de* distribution.

Participant dès l'origine au capital de la société la Ville de Strasbourg possédait, *en 1908, à la* faveur d'une importante augmentation de capital, la moitié des *actions. La Ville se trouvait placée,* de ce fait, sous un régime d'économie mixte et, par nouvelle concession, *obtenait l'autorisation de se* développer librement dans un rayon de 100 kilomètres. Dès 1914, elle desservait deux cent vingt-quatre communes ; en 1919 sa forme juridique étant celle d'une société de droit local au capital de 18,75 millions de francs de l'époque.

*Pendant l'entre-deux guerres,* ses propres usines de production ayant une puissance installée de 41 000 kW, elle desservait déjà quatre cents communes, c'est-à-dire les quatre-cinquièmes du département. Au cours des combats de 1944-1945 la moitié de son réseau fut détruit. En 1946, Electricité de Strasbourg (E.S.) n'était pas absor*bée par Electricité de France,* en raison de son statut d'économie mixte. En 1954, toutefois, la Ville de Strasbourg cédait à E.D.F. la totalité de ses actions E.S., tandis que cette dernière société se voyait proroger, pour une période de qua*rante ans, la concession de distri*bution publique d'énergie électrique. Les installations de production passèrent peu à peu sous le contrôle d'E.D.F. *qui mit en service,* entre 1950 et 1960, deux centrales thermiques dans l'emprise de la zone *portuaire de Strasbourg.*

Pendant les vingt dernières années, le réseau d'électricité de Strasbourg s'est développé considérablement. La vente d'énergie passait de 256,7 millions à 1.771 millions de kWh *en 1974* et la puissance maximale appelée de 73 000 kW à 370 700 kW. Quatre cent dix-neuf *communes du* Bas-Rhin avec sept cent mille habitants sont rattachées à ce réseau qui comprend 700 kilomètres *de lignes* à haute tension et *vingt-trois postes de transformation* 63 000 volts. Les lignes de moyenne tension s'étendent sur 2 900 kilomètres *et comprennent trois mille* trois cents postes de transformation à 13 500 et 20 000 volts.

Les *investissements de la société* atteignaient 82 millions de francs en 1974. Electricité de Strasbourg s'ali*mente actuellement aux centrales* hydroélectrique E.D.F. du Rhin ainsi qu'à la centrale nucléaire de Fessenheim. La société mettra sous peu en service ses nouvelles installations techniques, à une douzaine de kilomètres au nord de la ville, les anciennes *installations situées dans* l'agglomération devant faire place à des aménagements routiers.

*JEAN-CLAUDE HAHN.*

# FAITS ET CHIFFRES

## Affaires

● *La Chambre de commerce française à Tokyo* organise du 23 au 30 mars dans la capitale japonaise — en collaboration avec le poste de l'expansion économique de l'ambassade de France et *le Keidanren* (équivalent japonais du C.N.P.F.), — un colloque intéressant spécialement les industriels désireux de vendre au Japon (Renseignements : Société S.B.A., *tél. : 281-48-21*).

## Commerce extérieur

● *Pour faire connaître les techniques françaises en Chine, la revue « Industrie, recherche et technologie française »* vient de publier un volumineux numéro à l'occasion de l'exposition pétrochimique de Pékin. Patronnée par le Centre français pour le commerce extérieur, cette revue est éditée en *chinois* à *Hongkong* et diffusée par le Conseil chinois pour le développement du commerce international auprès des corporations et instituts supérieurs. Cette revue est comparable aux publications spécialisées japonaises et américaines. (Ecrire à Mme *Boulloche* au *C.F.C.E.*, 10, avenue d'Iéna à Paris. Téléphone : 723-61-23.)

## Construction navale

● *Résultats excellents pour les chantiers navals de la R.D.A.* — Les chantiers navals de la République démocratique allemande *ont obtenu en 1978 leurs* meilleurs résultats depuis vingt-neuf ans en lançant cinquante-huit navires (406 000 tonneaux de jauge brute), indique l'agence *officielle* est-allemande *A.D.N.* Plus de la moitié de ces bateaux (cargos et chalutiers de haute mer) ont été livrés à l'U.R.S.S. Le reste s'est réparti entre des acheteurs de l'Inde, de la Norvège, de France et de la R.D.A. elle-même. Les chantiers de la R.D.A. emploient 53 000 *personnes.* — *(A.F.P.)*

## Fiscalité

● ERRATUM. — Dans l'analyse de la loi de finances pour 1979 *(le Monde* du 4 janvier), nous avons écrit par erreur que « *les huiles importées (lubrifiants, additifs...) étaient exonérées de la taxe intérieure jusqu'au 1er juillet 1979 afin de permettre d'harmoniser leur régime fiscal avec celui des huiles régénérées françaises* ». En fait la taxation des huiles étrangères est maintenue jusqu'au 1er juillet, date à partir de laquelle elle disparaîtra, remplacée par un système d'aide aux huiles régénérées françaises.

## Social

● *Les déléguées à la condition féminine* doivent être associées aux programmes de formation, a insisté Mme Monique Pelletier, ministre déléguée chargée de la condition féminine, lors d'une réunion, le mardi 9 janvier, des déléguées régionales à la formation, Mme Pelletier a rappelé que, désormais, les déléguées à la condition féminine seront membres à part entière des comités régionaux de la formation professionnelle.

## Tourisme

● *Un nouvel hôtel Méridien en Arabie Saoudite.* — La chaîne hôtelière Méridien, filiale d'Air France, *vient d'annoncer l'ouverture* au début de 1981 d'un nouvel *hôtel* en Arabie Saoudite. Après l'inauguration, en décembre 1978, du Méridien de Djeddah, les *responsables de la chaîne* ont signé un contrat avec l'un des *plus puissants groupes financiers* saoudiens en vue de l'ouverture d'un Méridien à Al Khobar-Dahran, sur les rives du golfe Persique.

● *Novotel construira dix hôtels aux Etats-Unis.* — Le groupe français Novotel, qui contrôle actuellement 184 hôtels répartis *dans 23 pays, vient de signer un* contrat de 150 millions de dollars pour la *construction de 10 hôtels* d'une capacité de 300 à 500 chambres aux Etats-Unis.

Conçus sur le modèle de l'Hôtel de France ouvert à Minnea*polis (Minnesota), voici* près de quatre ans, ces hôtels seront construits dans des villes reliées à l'Europe par des vols directs.

Novotel prendra une participation dans l'Hôtel de France, en échange le propriétaire de l'établissement, M. Morris Levy Jr, *reste associé à l'opération.*

# ÉTRANGER

## L'Union soviétique souhaite une « rallonge » des crédits accordés par la France

*Moscou. — M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, effectue depuis le 9 janvier une visite officielle d'une semaine en Union soviétique. Il devait avoir des conversations avec son collègue soviétique, ainsi qu'avec M. Kirilline, vice-président du conseil des ministres et co-président de la grande commission économique franco-soviétique. M. Segard devait attirer l'attention de ses interlocuteurs sur l'importance, pour l'avenir des relations économiques entre la France et l'U.R.S.S., du contrat concernant la livraison d'un central téléphonique.*

De notre correspondant

Cependant s'ouvrent à Paris des négociations à propos des crédits que la France pourrait accorder à l'Union soviétique jusqu'à la fin de cette année. L'enveloppe, prévue pour la période 1975-1979 — soit 12,5 milliards de francs (auxquels s'ajoute 1,3 milliard pour la livraison de gaz iranien via l'U.R.S.S., qui n'a pas encore commencé). — est déjà épuisée. Paris serait prêt à faire un effort financier pour encourager les Soviétiques à conclure des contrats industriels avec les sociétés françaises. Par ailleurs, la France avait, d'après le protocole de 1974, garanti, jusqu'au 30 juin 1977, un taux de 7,20 % pour les projets supérieurs à 425 millions de francs et de 7,55 % pour le reste. Les autres pays occidentaux accordant des prêts gouvernementaux (1). s'étaient plus ou moins alignés sur la position française, offrant toutefois des taux légèrement inférieurs avec des conditions plus favorables.

Lors de son voyage à Moscou, en septembre 1977, M. Barre avait accepté de reconduire ces taux jusqu'à la fin 1978. En contrepartie, les Soviétiques s'étaient engagés à augmenter le volume des contrats. A s'en tenir aux chiffres, il ne semble pas que cette condition ait été pleinement satisfaite. Pourtant, 1978 s'est bien terminée pour les industriels français. Dans les dernières semaines de l'année, deux gros contrats ont été signés : pour la construction d'une usine d'insecticide biodégradable. contre un parasite du coton (423 millions de francs) et sur la vente de tubes (325 millions).

Dans le domaine strict des biens d'équipement, la France a fait mieux, au dernier trimestre, que ses principaux concurrents occidentaux : 1,3 milliard de francs de contrats contre 450 millions pour les Etats-Unis et 234 millions pour la République fédérale d'Allemagne.

Sur l'ensemble de l'année, elle se classe, avec 2,2 milliards de francs, à la troisième place, après le Japon (3,2 milliards), la R.F.A. (2,7 milliards), mais devant les Etats-Unis (1,9 milliard, constitué essentiellement par des équipements pétroliers), l'Italie (1,3 milliard) et loin devant la Grande-Bretagne (300 millions). Ces chiffres constituent des estimations, car il n'existe sur les contrats industriels aucune statistique officielle.

Il est intéressant de noter que, par rapport à 1977, le volume des contrats passés par l'U.R.S.S. avec les sociétés françaises s'est pratiquement situé au mène niveau, alors que les accords avec les firmes allemandes accusent une chute brutale. Le Japon et l'Italie se maintiennent également. Seuls les Etats-Unis enregistrent une hausse spectaculaire pour des raisons surtout politiques, le gouvernement américain ayant levé l'embargo mis sur la livraison de certains équipements pétroliers.

### Des contrats pour 8 milliards

Il reste en discussion avec des sociétés françaises quelque 8 milliards de contrats industriels. Il s'agit de l'équipement téléphonique, de la fabrication de tôle au silicium, d'une usine d'aluminium et de plates-formes de forage pétrolier pour la mer Caspienne. Quelques contrats ne sont pas loin de leur conclusion ; mais certains se heurtent à des problèmes techniques très complexes, les Soviétiques souhaitant importer des techniques de pointe qui, parfois, ne sont pas encore employées en Occident.

Les centrales d'achats d'U.R.S.S. ont sans doute aussi réservé leur accord, en attendant de connaître les conditions financières accordées par la France. Enfin, il est possible que quelques affaires aient été mises de côté dans la prespective du voyage officiel en Union soviétique de M. Giscard d'Estaing. A cette occasion devrait, en outre, être signé le programme de coopération économique à long terme (1980-1990) qui, contrairement au programme à long terme germano-soviétique, comprendra en annexe une liste de projets industriels. Or, il apparaît qu'un grand nombre de projets répertoriés à titre indicatif dans les documents officiels sont ensuite adjugés à des sociétés françaises.

L'objectif, fixé lors du sommet Brejnev-Giscard d'Estaing, en juin 1977, à Rambouillet, de tripler — en valeur — les échanges commerciaux entre la France et l'Union soviétique de 1975 à 1979, a quelque chance d'être atteint. Le doublement a été obtenu au 1er octobre 1978 et il suffirait que les échanges atteignent 15 milliards de francs cette année (contre environ 12 milliards de francs en 1978) pour que les engagements réciproques soient tenus.

D. V.

(1) La R.F.A. n'accordant pas de prêts gouvernementaux, les sociétés allemandes consentent des crédits au taux du marché sensiblement inférieur au taux français.

## American Express veut prendre le contrôle du groupe Mc Graw Hill

Le groupe Mc Graw Hill, qui a Express a lancé, mardi 9 janvier, une offre publique d'achat (OPA) au prix de 34 dollars l'action sur la totalité du capital du groupe de presse et d'édition Mc Graw Hill. La totalité de la transaction, si l'opération réussissait, atteindrait quelque 830 millions de dollars, ce qui en ferait une des plus importantes prises de contrôle de l'histoire financière. Cependant la direction du groupe Mc Graw Hill a rejeté, le 10 janvier, la proposition d'American Express, demandant aux actionnaires du groupe de s'abstenir en attendant la réunion du conseil d'administration.

*« Je suis personnellement très déçu par la façon dont American Express a présenté sa proposition »*, a déclaré M. Herald Mc Graw, P.-D.G. du groupe. Sa famille détiendrait environ le tiers du capital du groupe. Les transactions sur le titre ont été suspendues, mardi 9 janvier, à Wall Street.

Le groupe McGraw Hill, qui a réalisé en 1977 un bénéfice de 51,4 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 659 millions, est le second groupe de presse américain. Il édite l'hebdomadaire économique *Business Week* et une soixantaine de magazines spécialisés, et il a des intérêts dans plusieurs stations de télévision.

Rappelons que Mc Graw Hill avait revendu, en juillet 1975, à M. Jean-Louis Servan-Schreiber, qui en détenait déjà 51 %, la participation de 49 % qu'il détenait dans la société Technic Union, éditrice du mensuel économique français *l'Expansion*.

American Express, de son côté, qui a réalisé en 1977 un bénéfice de 262 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de dollars, emploie 35 400 personnes dans plus de trente pays. La société, créée en 1850, exerce essentiellement ses activités dans trois domaines : les voyages, les assurances et les services bancaires internationaux. Elle émet des chèques de voyage, a créé la carte accréditive (8,4 millions de titulaires en 1977) et possède 253 agences de voyage.

Les titres American Express sont cotés depuis mai 1978 à Düsseldorf, Francfort, Paris et Amsterdam. Depuis deux ans, American Express cherchait à diversifier ses activités. Ainsi, il avait, en vain, tenté de prendre le contrôle de Walt Disney et de Book of the Month Club (le Club du livre du mois).

● *La valeur des exportations des trente pays les plus pauvres* ne représente que 19,1 dollars par habitant, contre 75,4 dollars pour tous les pays en développement. En outre, leur pouvoir d'achat à l'étranger a diminué, de 1970 à 1977, de 17 % par habitant, alors que celui de l'ensemble du tiers-monde a progressé de 26 %, indique la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), dans un rapport publié, le 9 janvier, à Genève. Ce rapport met l'accent sur l'extrême dépendance de ces pays visà-vis de l'étranger : ils comptent deux cent cinquante-trois millions d'habitants, soit 13 % de la population de tous les pays en voie de développement.





## L'accord conclu entre Volvo et l'État norvégien pourrait être rejeté par les petits actionnaires de la firme

**Stockholm. — L'accord préliminaire entre Volvo et l'Etat norvégien signé officiellement au début de décembre à Oslo parait sérieusement compromis. Il n'est pas sûr, en effet, que lors de l'assemblée générale du 30 janvier les deux tiers des actionnaires du groupe *suédois* acceptent que leur entreprise cède 40 % de son capital social à des investisseurs publics et privés norvégiens.**

**La Fédération des petits actionnaires de Suède (FARF) a en effet décidé, le mardi 9 janvier, de recommander à ses membres de *rejeter cet accord* qui, à ses yeux, n'est bon ni pour Volvo ni pour ses propriétaires.**

De notre correspondant

La Fédération des petits actionnaires de Suède estime que le constructeur automobile se vend trop bon marché, que des emplois et des unités de production vont être inutilement transférés en Norvège et que tous les investissements nécessaires à ces opérations risquent de limiter les dividendes déjà bien maigres. Tout en admettant que Volvo ait besoin de 750 millions de couronnes suédoises de capital frais (autant de francs français) pour financer ses projets dans les années 80, la Fédération pense que d'autres solutions plus conventionnelles, comme par exemple un effort financier supplémentaire de la part des actionnaires, méritent d'être envisagées. En fait, il semble qu'elle redoute surtout un droit de regard trop étendu du gouvernement norvégien sur la gestion et les investissements de la plus grande entreprise privée suédoise et que Volvo se transforme petit à petit en société semi-nationalisée.

Le poids de la FARF, qui est devenue une sorte de syndicat de petits épargnants siégeant aujourd'hui dans plusieurs conseils d'administration de sociétés, n'est pas négligeable. Lors de la dernière assemblée générale de Volvo, au mois de mai, elle avait réussi à réunir plus de 33 % des voix exprimées. Les dirigeants de Volvo sont inquiets. On comprend d'autant plus leur inquiétude que dans la presse, ces derniers jours, plusieurs grands industriels ont publiquement critiqué l'accord. Ainsi, M. Lundeborg, directeur général de la compagnie d'assurances Skandia (5 % du capital social de Volvo), a-t-il notamment déclaré : *« L'Etat a dépensé, ces deux dernières années, des milliards de couronnes pour éviter un désastre dans des branches telles que la construction navale et le textile qui, avouons-le sincèrement, n'ont plus aucun avenir. Parallèlement, l'Etat déclare vouloir encourager les secteurs de pointe, les industries qui ont de fortes chances de se développer et de demeurer compétitives. Mais, que fait-on en réalité. On laisse Volvo céder 40 % de son capital social à la Norvège. »*

### Une affaire politique

Selon le directeur de la compagnie d'assurances et d'autres chefs d'entreprise, il aurait été possible *« avec un peu de bonne volonté »* de trouver les 750 millions de couronnes dont Volvo a besoin en Suède. A en croire certaines informations, le constructeur automobile aurait, avant de s'adresser à la Norvège, demandé l'aide financière du gouvernement suédois, mais le ministre de l'industrie aurait carrément dit non.

Les dirigeants de Volvo, très embarrassés, semblent pressentir l'échec. *Mardi 9 janvier, ils ont* adressé en toute hâte aux cent vingt-huit mille actionnaires une lettre personnelle pour défendre leur projet, qui est soutenu par les syndicats et les deux gouvernements scandinaves, et obtenir leur « oui » par procuration. Et, jeudi, les quatre-vingts principaux actionnaires, qui représentent 30 % du capital sociial, sont invités à déjeuner à Stockholm dans les locaux d'une grande banque d'affaires. *Il s'agit* de les persuader que l'accord est satisfaisant. L'opération de séduction a donc commencé, et il est probable que les responsables politiques vont, eux aussi, se lancer dans la bataille car cette affaire, qui vient eux aussi, se lancer dans la bataille car cette affaire, qui vient de prendre un tournant surprenant, a également une dimension politique. La vente de 40 % des actions de Volvo n'est en fait qu'un éléfent d'un vaste accord de coopération industrielle et énergétique signé par les gouvernements suédois et norvégien début décembre, et aux termes duquel la Norvège s'engageait notamment à fournir quelques millions de tonnes de pétrole par an à la Suède.

A Oslo, le premier ministre norvégien, M. Oddvar Nordli, a clairement fait savoir que, si les actionnaires de Volvo rejetaient le projet, les autres points de l'accord ne seraient plus valables. M. Nordli doit lui aussi être déçu de l'évolution de la situation puisqu'il était, semble-t-il, enfin parvenu, après bien des difficultés, à réunir une majorité de députés, au départ plutôt hésitants, en faveur de l'accord, considéré dans les deux capitales comme une étape historique de la coopération industrielle nordique.

Dans les milieux syndicaux, on estime qu'il serait « scandaleux » que la Fédération des petits actionnaires réussisse à torpiller un projet approuvé par les organisations professionnelles. *« Ils ne pensent qu'à leurs dividendes, ils ne voient pas plus loin que le bout de leur nez ; ce qui les intéresse, ce sont les bénéfices à court terme »*, déclarait par exemple un délégué. Et l'organe de la confédération générale du travail, *Aftonbladet*, écrivait le 9 décembre : *« Une fois de plus, les spéculateurs boursiers jouent un rôle déterminant. Il est pourtant bien inscrit dans notre Constitution que le pouvoir émane du peuple ; les employés qui travaillent chez Volvo n'ont pas leur mot à dire. Cette affaire montre la nécessité de créer des fonds de salariés qui associeraient collectivement les travailleurs à la gestion et aux décisions des entreprises. »*

ALAIN DEBOVE.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | |
| $ E.-U. .. | 4,2445 | 4,2505 | — 450 | — 115 | — 310 | — 270 | —1135 | —1055 |
| $ can. ... | 3,5700 | 3,5765 | — 120 | — 80 | — 240 | — 190 | — 770 | — 690 |
| Yen (100) | 2,1525 | 2,1590 | + 105 | + 145 | + 200 | + 245 | + 445 | + 510 |
| DM ...... | 2,2885 | 2,2935 | + 50 | + 90 | + 100 | + 145 | + 300 | + 375 |
| Florin .... | 2,1180 | 2,1220 | — 70 | — 40 | — 115 | — 80 | — 220 | — 160 |
| F. B. (100) | 14,5075 | 14,5355 | — 360 | — 220 | — 565 | — 380 | —1500 | —1065 |
| F.S. ...... | 2,5415 | 2,5475 | + 120 | + 165 | + 250 | + 295 | + 775 | + 855 |
| L. (1 000). | 5,0671 | 5,0776 | — 250 | — 185 | — 485 | — 415 | —1775 | —1630 |
| £ ....... | 8,5365 | 8,5515 | — 440 | — 365 | — 850 | — 750 | —2815 | —2640 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 2 11/16 | 3 1/16 | 2 15/16 | 3 5/16 | 3 1/8 | 3 1/2 | 3 7/16 | 3 13/16 |
| $ E.-U. | 29 1/2 | 29 7/8 | 10 | 10 5/16 | 10 5/8 | 11 | 11 15/16 | 12 1/4 |
| Florin .... | 9 7/8 | 10 5/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 8 3/16 | 8 11/16 |
| F. B. (100) | 9 | 10 1/2 | 8 3/4 | 9 5/8 | 8 3/8 | 8 13/16 | 8 5/16 | 9 1/16 |
| F. S. .... | — 1/4 | + 1/4 | — 1/4 | + 1/8 | — 1/4 | + 1/4 | 0 | + 3/8 |
| L. (1 000). | 7 1/4 | 10 1/4 | 12 1/4 | 13 1/2 | 12 3/4 | 14 1/4 | 13 1/4 | 15 1/4 |
| £ ....... | 10 3/4 | 11 3/4 | 11 1/2 | 12 1/2 | 11 3/16 | 11 15/16 | 13 1/4 | 14 |
| Fr. franc.. | 6 3/8 | 7 5/8 | 8 1/8 | 8 3/4 | 8 1/8 | 8 3/4 | 8 15/16 | 8 5/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### ACCORD C.E.M. - C.E.A. DANS LE DOMAINE DU DESSALEMENT

C.E.M.-Cie Electro-Mécanique et le Commissariat à l'énergie atomique viennent de signer un accord aux termes duquel le C.E.A. prend une *participation au capital de la Société* internationale de dessalement (SIDEM), filiale totalement contrôlée de la C.E.M.

Le capital de la SIDEM sera désormais réparti à raison de 70 % pour la C.E.M. et de 30 % pour le C.E.A.

La SIDEM est l'une des premières entreprises mondiales dans le domaine du dessalement : elle a construit un nombre important d'usines, notamment dans les pays du Moyen-Orient. La capacité globale de production des installations qui lui ont été commandées dépasse 350 000 m3/jour d'eau douce.

*Le C.E.A. poursuit depuis plusieurs* années des études sur les procédés de dessalement des eaux et dispose à cette fin de moyens expérimentaux et d'équipes spécialisées.

L'accord, qui vient d'être signé, exprime la volonté de mettre en commun les potentiels de recherche et de développement de la SIDEM et du C.E.A. dans le but de renforcer la position française dans la technique du dessalement des eaux.

... norvégien pourrait ... es de la firme

... des investisseurs publics ... des petits actionnaires ... a en effet décidé ... recommander à ses membres ... qui, à ses yeux, n'est ... pour ses propriétaires.

... le projet. les autres ... l'accord ne seraient plus ... M. Nordli doit lui aussi ... de l'évolution de la ... puisqu'il était, semble-t-il, ... parvenu, après bien des ... tés, à réunir une majorité ... députés, au départ plutôt ... tants, en faveur de l'... considéré dans les deux ... comme une étape historique ... la coopération industrielle ... dique.

Dans les milieux syndicaux ... estime qu'il serait « scandaleux ... que la Fédération des petits ... tionnaires réussisse à torpiller ... projet approuvé par les ... sations professionnelles. « Ils ... pensent qu'à leurs dividendes ... ne voient pas plus loin ... bout de leur nez ; ce qui ... resse, ce sont les bénéfices ... terme », déclarait par ... un délégué. Et l'organe ... confédération générale du ... Aftonbladet, écrivait le 9 ... bre : « Une fois de plus, les ... culateurs boursiers jouent ... déterminant. Il est pourtant ... inscrit dans notre Constitution ... que le pouvoir émane du ... les employés qui travaillent ... Volvo n'ont pas leur mot ... Cette affaire montre la ... de créer des fonds de ... qui associeraient collectivement ... les travailleurs à la gestion ... aux décisions des entreprises ...

ALAIN DEBO...

... CIERS DES SOCIÉTÉS

... DANS LE DOMAINE DU DESSALEMENT

... du Moyen-Orient ... de production ...






# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 9 JANVIER

### Calme et irrégulier

*Décidément mal remise des fêtes de fin d'année, la Bourse de Paris n'a pas encore retrouvé mardi sa cadence habituelle de travail. Une faible activité a continué de régner sous les colonnes et autour de la corbeille et à 13 h. 15 la presque totalité des ordres reçus avaient été exécutés. Ce désœuvrement, pourtant générateur d'effritement, n'a toutefois guère influé sur la tenue des cours et la majorité des valeurs inscrites à la cote du terme n'ont pas ou peu varié, si bien qu'en clôture l'indicateur instantané accusait une perte insignifiante de 0,12 %.*

*Une vingtaine de points de fermeté se sont néanmoins formés et la cotation de l'action Prénatal fut même retardée en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. Mais l'effet produit fut complètement annulé par les baisses enregistrées çà et là, notamment à la métallurgie, au nombre de trente environ.*

*Bref, cette seconde séance de la semaine s'est révélée aussi morne et sans intérêt que la précédente.*

*Les professionnels ne se frappèrent quand même pas trop, affirmant que la bonne résistance des cours était somme toute satisfaisante. Le mois de janvier, il est vrai, est traditionnellement creux à la Bourse et quelques achats suffisent pour maintenir le marché à flot. Les grands investisseurs se sont, en l'occurrence, discrètement chargés de cette besogne. Quelques-uns se posaient toutefois la question de savoir ce qu'il adviendrait au cas où la peur du fisc tiendrait les épargnants écartés de la Bourse. De nombreux mois restent en effet à courir avant le renouvellement des ordres d'achat pour bénéficier des abattements sur les revenus de 1979.*

*Sur le marché de l'or aussi désert, le lingot a progressé de 115 F à 30 595 F et le napoléon de 0,50 F à 269,90 F.*

**Taux du marché monétaire**

Effets privés ........ 6 7/8 %

## LONDRES

Redoutant une grève générale des cheminots et des camionneurs, le marché poursuit son repli, et l'indice des industrielles accusait une baisse de 19, point à 480,3 peu avant midi. Recul des pétroles et des mines d'or. Bonne tenue des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) : 226 40 contre 224

| VALEURS | CLÔTURE 9 1 | COURS 10 1 |
|---|---|---|
| Beecham | 645 | 640 |
| British Petroleum | 916 | 906 |
| Courtaulds | 120 | 119 |
| De Beers | 405 | 399 |
| Imperial Chemical | 366 | 363 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 233 | 231 |
| Shell | 568 | 565 |
| Vickers | 190 | 189 |
| War Loan 3 1/2 % | 29 7/8 | 29 15/16 |
| *West Driefontein | 30 1/4 | 29 3/4 |
| *Western Holding | 22 11/16 | 22 9/16 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PERNOD-RICARD. — Comme l'an dernier, un acompte sur dividende de 5 F sera mis en paiement à partir du 19 janvier.

B.H.V. — Les ventes totales réalisées en 1978 ont atteint la somme de 1 870,7 millions de francs (+ 14,3 % par rapport à 1977).

NOUVELLES GALERIES. — Ventes totales pour l'année 1978 : 5 939 millions de francs (+ 13,7 %).

DE BEERS. — L'Organisation centrale de ventes (filiale du groupe) a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires record de 2,22 milliards de rands (2,55 milliards de dollars), en hausse de 416 millions de rands (+ 23 %).

W. R. GRACE. — Dividende trimestriel payable à partir du 10 mars 1979 : 47,5 cents.

AMRO BANK. — Le bénéfice par action a augmenté en 1978 (10,1 florins en 1977), bien que le capital ait été augmenté de 12,7 % par diverses émissions et conversions.

CIBA-GEIGY. — « Les résultats de 1978 sont satisfaisants », a déclaré le président du groupe, sans autres commentaires détaillés...

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 8 janv. | 9 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 100,7 | 100,7 |
| Valeurs étrangères | 103 | 103,4 |

C^ie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 87,9 | 87,9 |

## NEW-YORK

### Légère reprise

Après le léger repli enregistré lundi sous la pression de ventes bénéficiaires modérées, les cours sont repartis de l'avant mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones s'est établi à 831,45, en progrès de 3,29 points. Simultanément, le volume des échanges s'est un peu gonflé et 27,34 millions d'actions ont changé de mains contre 21,49 millions la veille.

Finalement, sur 1 888 valeurs traitées, 1 005 ont monté, 456 ont reculé et 427 sont restées inchangées.

Les dégagements bénéficiaires ont cessé ou presque. C'est à partir de ce constat que les professionnels ont fondé leur optimisme. Un optimisme qui est cependant assez prudent compte tenu des menaces persistantes sur le front de l'inflation et des taux d'intérêts.

En revanche, les risques de récession cette année paraissent de moins en moins à l'ordre du jour. La Chambre de commerce des États-Unis vient, à son tour, d'indiquer qu'« il n'y aurait pas de récession en 1979 ».

Indices Dow Jones : transports, 210,60 (+ 0,59) ; services publics, 101,29 (— 0,16).

| VALEURS | COURS 8 1 | COURS 9 1 |
|---|---|---|
| Alcoa | 48 3/8 | 49 1/4 |
| A.T.T. | 61 | 61 1/8 |
| Boeing | 74 5/8 | 76 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 30 5/8 | 30 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 128 | 129 1/4 |
| Eastman Kodak | 61 1/2 | 61 3/4 |
| Exxon | 50 1/8 | 50 1/4 |
| Ford | 44 | 44 3/4 |
| General Electric | 48 7/8 | 49 1/4 |
| General Foods | 33 3/8 | 33 1/2 |
| General Motors | 55 3/4 | 56 |
| Goodyear | 17 1/8 | 17 1/4 |
| I.B.M. | 304 3/4 | 308 ... |
| I.T.T. | 29 1/8 | 29 1/2 |
| Kennecott | 21 5/8 | 22 3/8 |
| Mobil Oil | 70 1/4 | 76 1/4 |
| Pfizer | 34 | 34 3/8 |
| Schlumberger | 96 3/4 | 96 3/4 |
| Texaco | 24 1/8 | 24 |
| U.A.L. Inc. | 31 1/2 | 31 3/8 |
| Union Carbide | 36 1/8 | 36 1/4 |
| U.S. Steel | 24 1/2 | 24 1/4 |
| Westinghouse | 17 3/8 | 18 ... |
| Xerox | 56 3/8 | 57 7/8 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 9 1 | 10 1 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 195 80 | 197 |

## BOURSE DE PARIS - 9 JANVIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 9 1 | COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 4 215 | 4 218 | 4 23 |
| Allemagne (100 DM) | 229 100 | 229 286 | 228 |
| Belgique (100 F) | 14 555 | 14 548 | 14 15 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 370 | 212 500 | 210 50 |
| Danemark (100 krd) | 82 680 | 82 540 | 81 50 |
| Norvège (100 k) | 83 880 | 83 940 | 83 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 528 | 8 533 | 8 65 |
| Italie (1 000 lires) | 5 062 | 5 067 | 5 10 |
| Suisse (100 fr.) | 257 050 | 256 650 | 256 50 |
| Suède (100 krs) | 97 490 | 97 430 | 96 75 |
| Autriche (100 sch.) | 31 310 | 31 303 | 31 25 |
| Espagne (100 pes.) | 6 032 | 6 043 | 5 85 |
| Portugal (100 esc.) | 9 080 | 9 075 | 9 |
| Canada ($ can 1) | 3 545 | 3 548 | 3 565 |
| Japon (100 yens) | 2 157 | 2 155 | 2 11 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 9 1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 30375 | 30600 |
| Or fin (en lingot) | 30480 | 30595 |
| Pièce française (20 fr.) | 269 40 | 269 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 22.. | 215 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 253 50 | 253 40 |
| Union latine (20 fr.) | 233 | 233 |
| Souverain | 264 30 | 265 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1254 | 1246 |
| Pièce de 10 dollars | 746 | 728 20 |
| Pièce de 5 dollars | 435 | 435 |
| Pièce de 50 pesos | 1219 50 | 1214 50 |
| Pièce de 10 florins | 238 50 | 239 50 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1979 a été tiré à 569 252 exemplaires.

● *L'équipe de France de rugby* qui rencontrera l'Irlande le 20 janvier à Dublin aura la composition suivante : Aguirre ; Bilbao, Bertranne, Belascain, Novès ; Caussade ; Gallion ; Rives, Guilbert, Joinel ; Haget, Imbernon ; Cholley, Paco, Paparemborde.






A B C D , F G H

### A DIJON

# La chambre d'accusation se prononce pour le maintien en détention de M. Robert Levavasseur

**La chambre d'accusation de Dijon, présidée par M. Jean Malherbe, s'est prononcée, mercredi 10 janvier, pour le maintien en détention de M. Robert Levavasseur, soixante-six ans, entrepreneur, président et fondateur du Comité Bourgogne et des Fêtes internationales de la vigne, inculpé et écroué, le 15 novembre dernier, pour abus de confiance, abus de confiance aggravée et escroquerie (« le Monde » des 18 et 28 novembre 1978). Les défenseurs de M. Levavasseur avaient déposé une demande de mise en liberté le 4 janvier, indiquant dans leurs conclusions qu'il n'y avait pas eu, de la part de leur client, d'intention frauduleuse et qu'aucune plainte n'avait été déposée contre lui.**

**Les enquêteurs ne s'étaient jusqu'ici intéressés qu'aux activités professionnelles de M. Levavasseur. Ils semblent devoir maintenant se pencher sur son rôle au sein du Comité Bourgogne, son départ ayant fait apparaître un certain nombre d'anomalies dans le fonctionnement de cet organisme.**

De notre correspondant

Dijon. — Le Comité Bourgogne, dont le président-fondateur n'était autre que M. Robert Levasseur, a fait, depuis le mois de décembre 1978, ses comptes et l'expert comptable y a décelé un trou de 60 000 F. « *Si la société était une entreprise commerciale ordinaire,* a déclaré l'expert, lors de l'assemblée générale du 12 décembre dernier, *elle serait en cessation de paiements.* » L'expert a encore constaté une mauvaise imputation des subventions reçues sur deux exercices, à chaque exercice venant s'ajouter le déficit du précédent...

Le conseil d'administration du comité a élu le même jour un nouveau président en la personne de M. Henri Girardot, inspecteur *d'académie à Dijon. Mais ce dernier* a démissionné depuis, sans que l'on connaisse exactement ses motifs. Un consensus se dégage à rpésent, au sein du conseil d'administration, pour décider l'éviction du président-fondateur, devenu simple membre du comité. Aucun service officiel n'a toute*fois été saisi pour approfondir* la comptabilité de ce Comité qui bénéficiait de subventions du conseil général et de la municipalité.

D'une manière générale, une cascade d'inculpations pour abus de confiance, escroqueries ou banqueroutes frauduleuse trouble actuellement certains milieux dijonnais. L'opinion publique se montre quelque peu déroutée, habituée qu'elle était jusqu'ici à apprendre dans la rubrique des faits divers de la presse régionale l'arrestation de voleurs de cyclomoteurs ou de cambrioleurs de magasins.

## Dossiers en béton

Tandis que des personnes parfois honorablement connues vont en prison, les policiers de la section financière du S.R.P.J. de Dijon, qui ont mené à bien les diverses affaires, sortent brusquement de l'ombre... Trente-deux *personnes ont été écrouées pour* un an de leur fait : le promoteur des fêtes internationales de la vigne, mais aussi le plus important assureur de la place, M. Raymond Blary, inculpé d'escroqueries d'un montant provisoire de 500 000 francs ; le gérant d'une société de fabrication de vêtements, M. Gérard Cordelier, poursuivi pour banqueroute frauduleuse — préjudice de 500 000 francs ; un commerçant, M. Jean-Pierre Monin, inculpé d'escroquerie, d'abus de confiance et de banqueroute frauduleuse : 523 000 francs de préjudice ; et quelques autres.

Opérant dans sept départements, la section financière du S.R.P.J. de Dijon a, rien que dans cette ville, réalisé l'an dernier quelque quatre cents saisines, contre cent soixante-treize en 1973. Il est vrai que le service compte dix-huit fonctionnaires, contre huit il y a six mois.

Ils ont à leur tête un commissaire principal déjà surnommé l' « *incorruptible* » par la presse locale, M. Jean-Daniel Courtois, trente-sept ans, en poste depuis deux ans, qui cherche avant tout à stimuler une équipe dont les soucis primordiaux sont la cohésion et la mise en commun des compétences juridiques et comptables. Sans vouloir rivaliser avec les sections financières des S.R.P.J. de Marseille, Lyon, Lille ou Toulouse, celle de Dijon entend cependant être efficace et adapter son action au contexte régional.

Elle pourrait donc bien avoir à éplucher encore d'autres dossiers importants. En attendant, les policiers s'accordent quelque temps de réflexion. « *Lorsqu'on connaît la cible,* dit l'un d'entre eux, *il faut bien l'habiller pour aborder ensuite un dossier en béton.* » « *Pour y parvenir,* ajoute-t-il, *nous avons besoin d'actualiser nos connaissances juridiques et comptables.* »

CHARLES MARQUÈS.

### En cas de conflit entre l'U.R.S.S. et les États-Unis

# Six cents villes soviétiques seraient détruites par les armes nucléaires américaines

Washington *(A.F.P.).* — L'existence en Union soviétique d'un programme de défense civile sauverait des millions de vies mais n'empêcherait pas ce pays d'être victime d'une véritable catastrophe en cas de riposte nucléaire américaine, affirme dans une étude l'Agence américaine de contrôle des armements et du désarmement (ACDA).

Un tel programme réduirait de 94 à 23 millions de morts les pertes de l'Union soviétique, mais pour 90 % les industries essentielles ainsi que 600 des plus grandes villes seraient rayées de la carte, et les dégâts causés aux cultures, au cheptel, aux réserves en eau, à la couche d'ozone, seraient tels que les dirigeants soviétiques pourraient difficilement crier victoire, même si leur première attaque atteignait les Etats-Unis de plein fouet.

Ces indications sont fournies après la mise sur ordinateur des différents facteurs entrant dans le schéma d'une guerre nucléaire entre les Deux Grands, tels qu'ils résulteraient de l'utilisation des armements stratégiques limités par un accord SALT II.

Le programme soviétique de défense civile permettrait notamment une évacuation massive des grands centres urbains, des complexes industriels, la construction d'abris anti-atomiques.

Le lancement d'une alerte générale en Union soviétique serait immédiatement détecté par les Etats-Unis, qui prendraient alors les mesures militaires nécessaires : les sous-marins nucléaires s'enfonceraient sous les océans, les bombardiers stratégiques prendraient l'air, les missiles intercontinentaux pourraient être lancés, et les chances de réussite d'une première attaque soviétique seraient considérablement réduites, selon l'étude de l'ACDA.

Selon le professeur Sidney D. Drell, spécialiste du contrôle des armements à l'université Stanford, les Soviétiques n'ont jamais expérimenté le plan d'évacuation de leurs grandes villes, et il n'existe aucune preuve qu'ils pourraient le mettre en application à l'échelle nationale.

La publication de l'étude annuelle de l'ACDA intervient au moment où le gouvernement américain, sur l'initiative du président Carter, aurait l'intention d'augmenter les fonds consacrés à ce sujet en les faisant passer de 90 à 140 millions de dollars, et où les opposants à un accord Salt-2 multiplient les initiatives pour le critiquer et monter l'opinion publique contre son approbation éventuelle par le Congrès.

**[En France, à plusieurs reprises, le Parlement a dénoncé les insuffisances du budget du Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), consacré à la défense civile. Le gouvernement avait promis d'élaborer un plan 1976-1980 d'investissements en matière de défense non militaire, mais, à ce jour, les grandes lignes de ce programme ne sont pas arrêtées.**

**Pour 1979, il est prévu de consacrer 20,6 millions de francs — soit 0,004 % du budget de l'Etat — à la défense civile. De cette somme sont réservés, par exemple, 7 635 000 francs au ministère de l'intérieur pour la protection des populations (alerte aux dangers aériens, alerte à la radioactivité et information).**

**Le débat n'est pas tranché, en France, entre ceux qui considèrent que la protection de la population risque de fausser le principe même de la dissuasion (en laissant croire qu'on accepterait une bataille nucléaire) et ceux qui estiment que la protection de la population renforce, au contraire, la dissuasion en redonnant toute son efficacité à la menace d'un emploi des armes nucléaires sur des cibles militaires adverses.]**

## LE SYNDICAT DES AGENTS DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES APPELLE A UNE GRÈVE DU ZÈLE ILLIMITÉE

**Le syndicat F.O. du service de la répression des fraudes au ministère de l'agriculture, qui regroupe cinq cent cinquante des mille deux cents agents de ce service, a lancé lundi 8 janvier un mot d'ordre de grève du zèle illimitée.**

***Chargés du contrôle des produits* essentiellement alimentaires mis sur le marché, ces agents vont appliquer strictement les textes, qu'il s'agisse de l'utilisation des substances autorisées, des dates de mise en vente, de la normalisation des fruits et légumes, du sucrage des vins d'appellation d'origine.**

***Les fonctionnaires* réclament la création de postes supplémentaires (il n'en aura été créé que quarante-deux en 1978 et 1979, au lieu des soixante-dix-sept prévus), la mise à niveau des statuts et des primes avec ceux des autres corps de contrôle, comme celui de la concurrence et de la consommation, et la transformation en agents contractuels de l'État, de la centaine de personnes actuellement rémunérées par les professionnels grâce aux « fonds de concours » versés par ceux-ci pour des tâches spécifiques.**

## PRÉAVIS DE GRÈVE LE 17 JANVIER DANS LES THÉATRES NATIONAUX

**Au terme de l'assemblée générale des personnels techniques et administratifs des six théâtres nationaux (Opéra, Comédie-Française, Odéon, Chaillot, TEP et Strasbourg), réunie mardi 9 janvier à la Bourse du travail, un préavis de grève sera déposé vendredi pour le 17 janvier, par solidarité avec les machinistes en grève à l'Opéra.**

● *Le récital* que la cantatrice Montserrat Caballé devait donner à Lille, le 11 janvier, est reporté au 30 mars.

● *Une information judiciaire* a été ouverte par le parquet de Chaumont (Haute-Marne) après la mort subite, vendredi 5 janvier, d'une petite fille âgée de dix-neuf mois, qui avait reçu la veille une injection de vaccin Tetracoq (poliomyélite, diphtérie, coqueluche, tétanos). La fillette, Virginie Legoux, avait reçu la quatrième injection de ce vaccin par le médecin de famille. Elle a été trouvée inanimée, dans son lit, par sa mère alors qu'elle faisait la sieste, et devait décéder à l'hôpital de la ville, étant déjà dans un état de coma dépassé.

L'autopsie de l'enfant n'a pas permis d'expliquer les causes exactes du décès. Toutefois, les médecins ont détecté des « *symptômes de mort par produits toxiques* » et ont remarqué que la petite fille avait les mains cyanosées. *Pour une analyse plus* poussée, des prélèvements sanguins et organiques ont été effectués. Déjà, le vendredi 29 décembre, une petite fille âgée de dix-huit mois avait *succombé* dans les mêmes conditions (*le Monde* du 2 janvier).

## ARRÊT DE TRAVAIL DANS LES IMPRIMERIES DE LABEUR DE LA RÉGION PARISIENNE

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., dans un communiqué, invite « *les travailleurs du livre du labeur de la région parisienne à ne pas reprendre le travail mercredi matin 10 janvier 1979* », afin de protester contre l'évacuation mardi soir, sur ordre de la police, de la chambre parisienne des imprimeurs, boulevard Saint-Germain, occupée depuis le milieu de l'après-midi par deux cents travailleurs.

La manifestation de mardi, organisée à 16 heures au siège de la chambre patronale, tendait à accélérer l'ouverture des pourparlers sur diverses revendications, réclamés « *depuis de longs mois* ». A 22 heures, « l'occupation » des locaux de la chambre patronale durait encore. « *Les patrons se sont refusés à fixer l'ouverture des négociations. Confortant leur refus de négocier, ils ont fait appel aux forces de police qui ont intimé l'ordre de quitter les locaux* », déclare le communiqué du Livre C.G.T. lançant l'ordre de grève.

## HAUSSE DE 10,5 % DES SALAIRES DES CADRES DE LA MÉTALLURGIE

Un accord sur le barème minimum des salaires des cadres de la métallurgie vient d'être signé entre l'organisation patronale U.I.M.M. et la totalité des syndicats C.G.C., C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. Ce barème est augmenté de 10,49 % à compter du 1ᵉʳ janvier 1979. Les signataires se reverront lorsque la hausse des prix atteindra 4 %.

Les organisations de cadres ont diversement commenté cet accord, mais il ressort surtout que, à partir de ce plancher, les cadres s'efforceront d'obtenir mieux dans les entreprises, notamment pour éponger la perte de pouvoir d'achat résultant de la majoration des cotisations sociales qui représente pour cette catégorie de salariés plus de 2,2 %. Certains estiment que l'augmentation salariale de 10,49 % pourrait servir de référence dans les autres négociations.

La C.F.D.T. et la C.G.T. n'avaient pas signé un tel accord depuis 1973. Le relèvement du barème s'appliquera à environ 10 % des cent cinquante mille ingénieurs et cadres de la métallurgie.

● *Grève des bateliers européens.* — Les bateliers français, allemands et suisses ont refusé, mardi 9 janvier, tout transport international à la Bourse des frets fluviaux d'Anvers. Ils obéissent ainsi au mot d'ordre de solidarité lancé par l'Organisation européenne des bateliers pour soutenir les transporteurs néerlandais en grève depuis cinq jours. Aucun trafic n'est assuré au départ de la Belgique pour les Pays-Bas ou la France. — *(A.F.P.)*

# Feu vert pour la centrale du Pellerin en Basse-Loire

De notre correspondant

*Nantes. — Le hurlement d'une* sirène a annoncé, ce mercredi 10 janvier, aux riverains de la future *centrale nucléaire du Pellerin,* la *signature par le premier ministre* du décret déclarant d'utilité publique le projet et sa publication au *Journal officiel* de ce jour.

C'est la sirène de Couëron qui est entrée la première en action, la municipalité de cette commune (union de la gauche à direction socialiste) ayant accédé à la demande des comités de défense de la Basse-Loire d'alerter les habitants suivant les modalités prévues par le plan Orsec, ceci pour leur rappeler « *l'ensemble des dangers et l'absence de dispositions de protection* ».

*Sur le site même, la mobilisation* devrait déboucher rapidement sur une réaction très vive. Début décembre, une série de manifestations *avaient été organisées qui démontrè*rent la force et la détermination de l'opposition des populations locales. *Une sorte de répétition générale,* avec barrages et distribution de tracts sur les routes, « manifestations pique-niques », labours et *semailles sur les terrains agricoles,* puis, surtout, opération « ville morte » au Pellerin et à Cheix-en-Retz, le 19 décembre. Les commerces, les écoles et *même* les usines s'arrêtèrent, ce jour-là, dans ces deux communes dont les conseils municipaux ont démissionné et où le préfet *a installé, courant décembre,* des délégations spéciales pour expédier les affaires courantes.

Les communes de l'agglomération *nantaise ont voté, la semaine* dernière, une motion de soutien à ces élus, exprimant leur solidarité et demandant au gouvernement de *fournir toutes les informatons aux collec*tivités locales. Le texte avait été jugé trop timoré par les anti-nucléaires qui vinrent, un soir, perturber une *séance du conseil municipal* de Nantes y interpellant M. Chenard, député et maire socialiste. — J.-C. M.

## Sur les marchés des changes

## NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR

**En hausse mardi en fin d'après-midi lorsque fut connue la décision du président Carter de prononcer en fin de semaine un discours sur la situation économique aux Etats-Unis et sur l'inflation, le dollar a poursuivi sa progression mercredi matin contre toutes devises avant de se stabiliser peu avant midi dans des marchés redevenus assez calmes.**

**A Paris, la devise américaine s'est échangée à 4,2450 F contre 4,2165 F. Elle s'est traitée à 1,8530 DM (contre 1,8386 DM) à Francfort, à 1,6670 F.S. (contre 1,6495 F.S.) à Zurich et à 197 yens (contre 195,6 yens) à Tokyo.**

**Selon des informations parvenues de Téhéran, le rial iranien aurait été dévalué de 9 % environ par rapport au dollar. Cette opération ne concernerait toutefois que les transferts sur comptes courants, l'ancienne parité du rial par rapport au dollar étant conservée pour les exportations iraniennes. Cette mesure aurait pour objet de freiner l'évasion de capitaux, évaluée à quelque 10 milliards de dollars depuis le début de la crise.**

## MORT DU DESSINATEUR VICTOR HUBINON

Nous apprenons la mort du dessinateur Victor Hubinon à l'âge de cinquante-quatre ans.

*Toute la carrière de Victor Hubinon est liée à* Spirou, *où il avait fait ses débuts en 1947 avec le premier épisode des aventures de Buck Danny sur scénario de J.-M. Charlier. Buck Danny en est à son quarantième album : cette série, très marquée par la guerre froide, a entretenu chez des millions d'enfants la mythologie de l'aviation.*

*Biographe de Surcouf et de Mermoz, auteur des aventures de Barbe-Rouge dans* Pilote, *cet éternel complice de Charlier sut aussi, à l'occasion, se faire le scénariste des autres (dans* Pistolin *et dans* Record*). Mais il restera avant tout comme un maître de la B.D. réaliste, où il a imposé un dessin d'une extrême précision, poussant à la limite les caractères les plus marquants de l'école belge.*

**[Sur Victor Hubinon, on peut lire « les Cahiers de la bande dessinée », nº 35 (Éd. Jacques Glénat).]**



Les divergences franco-allemandes sur les montants compensatoires restent vives

Les États-Unis e...

Washington tente de rassur...

L'embarras américain